Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/p2jugemensdessavan01bail

JUGEMENS
DES
SAVANS
SUR LES
PRINCIPAUX OUVRAGES
DES AUTEURS,

PAR ADRIEN BAILLET;

Revûs, corrigez, & augmentez par Mr. DE LA MONNOYE.

NOUVELLE EDITION.

TOME PREMIER,

SECONDE PARTIE.

[illegible] au dedans qu'au dehors. Son grand pere s'appelloit Jean, & son pere Adrien. Celui-ci épousa en premiéres noces une fille de son voisinage qui lui donna une fille & un garçon. Ces deux enfans eurent dans leur mariage, la fille deux garçons & deux filles, le fils un garçon & trois filles. Quoique cette famille n'ait rien eu de distingué dans le monde, il faloit faire cette remarque pour

PN
541
.B3
1725
v. 1/2

ABREGE'
DE LA VIE
DE
Mr BAILLET.

MONSIEUR BAILLET naquit le treiziéme jour de Juin de l'an 1649. Presque toute l'Europe étoit alors dans le trouble. Ses parens étoient de Picardie, d'une fortune très-médiocre, au voisinage de la guerre tant au dedans qu'au dehors. Son grand pere s'appelloit Jean, & son pere Adrien. Celui-ci épousa en premiéres noces une fille de son voisinage qui lui donna une fille & un garçon. Ces deux enfans eurent dans leur mariage, la fille deux garçons & deux filles, le fils un garçon & trois filles. Quoique cette famille n'ait rien eu de distingué dans le monde, il faloit faire cette remarque pour

rendre compte d'un des articles du Teſtament de Mr. Baillet.

Il étoit l'ainé du ſecond lit, & le premier des ſept enfans qui en ſortirent, quatre garçons & trois filles. Celles-ci ont vécu dans la condition de leur pere, & ſont mortes comme lui au milieu des occupations & des embarras de l'agriculture, & d'une vie toute champêtre; mais les garçons ſe ſont élevés au deſſus de la vocation paternelle.

Le ſecond des quatre s'appelloit Etienne; il étoit né avec un amour violent pour la ſolitude Religieuſe. Sa conduite dans toute ſon enfance en étoit une preuve continuelle. Son pere & ſa mere qui avoient une pieté ſolide, loin de le détourner, l'aidoient dans ſes pieuſes démarches. L'amour de la retraite crût avec l'age de telle ſorte, qu'après avoir éxaminé longtems le lieu où il pourroit ſatisfaire davantage ſa paſſion, il n'en trouva pas de plus propre que la Maiſon de la Trappe. Il s'étoit retiré avec ſon frere ainé dans un village dont il étoit Vicaire. Ils y vivoient comme des Religieux très-retirés, dans de grandes auſterités. Ce fut de là qu'Etienne char-

charmé des merveilles qu'on publioit des Religieux de la Trappe, quitta ſon cher frere pour y aller ſolliciter une place. On l'accorda à ſes inſtances; mais le Pere Abbé à la vuë de la foibleſſe de ſa compléxion, ne put lui accorder au bout du Noviciat l'engagement qu'il avoit mérité d'ailleurs par ſa ferveur à obſerver la Régle. Etienne mortifié de ce refus, ſans perdre eſpérance, pria la Communauté de le ſouffrir au moins en qualité de Frere-Donné, tant il avoit d'envie de vivre & de mourir dans cette ſainte Retraite. Il y eſt depuis 28. ans dans les divers emplois auſquels on l'applique.

Le troiſiéme qui s'appelloit Pierre avoit une inclination merveilleuſe pour la Chirurgie. Ses fréquentes & longues courſes de jour & de nuit pour le Public l'ont enlevé tout jeune.

Le dernier des quatre étoit Antoine qui fit ſes études à Beauvais dans le petit Seminaire comme ſon ainé, vint à Paris avec lui, y reprit l'étude de la Philoſophie. Il avoit un goût ſingulier pour la Phyſique particuliére qui lui forma celui de la Médecine. Pour y réuſſir il joignit la pratique à la théo-

rie. Mr. de Lamoignon informé de ſa connoiſſance & de ſon amour pour les Livres en général & pour la Médecine en particulier, le nomma Sou-Bibliothécaire au Collége Mazarin. Après y avoir travaillé quelques années, Mr l'Intendant de Flandres lui offrit le ſoin de l'Hopital militaire de Dinant. Il l'accepta, & remplit ce poſte où il mourut après avoir mérité les éloges de celui qui le lui avoit donné, & de tous ceux à qui il a eu affaire.

L'ainé de tous dont on donne la Vie, fut nommé Adrien ſur les fonts de Batême ſelon la coutume du pays qui donne preſque toujours aux ainés le nom du pere. Son parain & ſa maraine étoient les voiſins du pere, à peu près de même condition.

Le pere faiſoit valoir par ſon induſtrie un petit fonds de terre qu'il avoit reçu de la ſucceſſion de ſes ancêtres. Les malheurs de la guerre qui tombérent d'abord ſur la Picardie comme frontiére, l'obligérent à en engager une partie, & à ſe réduire à cultiver les terres d'autrui pour ſubſiſter, & entretenir dans une honnête médiocrité ſa nombreuſe famille. Il fut même obligé dans la ſuite de ſortir du lieu

lieu de sa naissance pour prendre dans un village voisin une ferme de Mr. le Marquis de Vignacourt neveu du grand Maître de Malte.

Le lieu où le pere & les enfans avoient reçu la naissance est un Bourg situé sur le chemin de Clermont à Beauvais à quatre lieuës de celle-ci & à deux de l'autre, sur les limites de la forêt de Hez. Le fameux Robert Comte de Clermont y avoit fait un Château qui pût lui servir & à ses Successeurs de place de sureté & de divertissement.

Les parens de l'enfant le présentérent à l'Eglise de la Paroisse de la Neuville pour y recevoir le saint Batême dès qu'il fut né. A peine sut-il bégayer & se trainer qu'on le conduisit à l'école. On l'y voyoit avec une attention d'homme parfait & une gravité de vieillard.

L'enfant passa quatre à cinq années de cette maniére. Ennuyé de ne trouver plus rien de nouveau à l'Ecole, il trouvoit divers prétextes d'y faire diversion pour aller voir les Cordeliers. Il y couroit, il y servoit les Messes toute la matinée, dinoit avec eux, & après tout le Service, où il assistoit

comme un Novice, il revenoit le soir à la maison paternelle. Il étoit si content qu'en un an seulement il devint assés fort dans la piété & dans l'étude du Latin pour être présenté à son Evêque & lui demander place dans son petit Séminaire, il eut la consolation de l'obtenir & d'y être reçu avec beaucoup de distinction.

Baillet étant donc entré au petit Séminaire, y commença ses études par la Sixiéme. Il fut toujours des premiers dans toutes ses Classes. Mais il faut avouer qu'il n'y brilloit pas & ne s'y distinguoit pas autrement que les douze plus forts d'une centaine d'Ecoliers; ce fut dès la Cinquiéme & à la fin de sa Quatriéme que l'amour pour les Livres & pour l'Etude se déclara fortement même avec passion, jusqu'à prendre quelque argent à son pere pour acheter des Livres.

On se servoit avec fruit au Collége des Méthodes Françoises de Port Royal pour le Latin & le Grec. Les foibles se contentoient des Abrégés; mais les courageux avoient les grandes Méthodes. Baillet avoit appris le Grec dans la Grecque. Il apprit la Poësie Latine & Françoise dans la Latine.

Il y trouva toutes les espéces de vers dans l'une & l'autre Langue avec toutes leurs beautés & leur finesse ; & quoiqu'on se contentât dans sa Classe d'ébaucher la composition des vers Latins seulement, il y acquit par lui-même sur la lecture des régles & des meilleurs modéles proposés dans la méthode une telle facilité que l'on a sû de lui & de ses bons amis, compagnons, & témoins de ses études sécrettes, qu'il tournoit déja toutes ses Leçons en vers Latins & François. Il habilloit tous les sujets qui le frappoient tantôt à la Latine, tantôt à la Françoise, toujours en vers. C'étoit selon lui sa Farce comique, ses Gilles rimailleurs, ses Arlequins Poëtes. Il n'avoit garde de les communiquer à ses Maîtres trop sérieux pour les souffrir. Il s'en divertissoit en son particulier ou avec trois ou quatre jeunes gens choisis à peu près de son humeur, avec lesquels il avoit formé des liaisons d'amitié & d'études les plus innocentes & les plus fermes. Cette manie de versifier le tint jusqu'à la fin de sa Philosophie, & même au de-là jusqu'à son entrée dans le grand Séminaire pour y recevoir les Ordres. Il lut tous les Poëtes Latins

qu'il put trouver parmi ſes connoiſſances; Virgile, Horace, Ovide, Juvenal, Seneque, &c. S'il étoit circonſpect pour la lecture des Poëtes Latins, il l'étoit encore plus pour celle des Poëtes François. Il ſe contenta de ceux que la Méthode de Port-Royal propoſe. Comme cette lecture lui coutoit peu d'application, & qu'elle le divertiſſoit, il y paſſoit preſque tout ſon tems dont il ne ſe réſervoit que ce qu'il lui en falloit pour faire ſes extraits & mettre en vers ce qu'il entendoit lire d'Hiſtoire ſainte ou prophane tous les jours.

Il donna à ſes extraits le titre de *Juvenilia* qui groſſirent entre ſes mains pour en faire deux bons volumes. Il étoit à ſa dix-ſeptiéme année quand il les fit pour recueillir ce qu'il trouvoit digne de remarque & de ſouvenir dans les Poëtes ſur la Théologie Païenne, les fauſſes Divinités, les Sacrifices, les Temples, les Jeux publics, & tout le reſte qui y a rapport. Ces *Juvenilia* ſont reſtés parmi ſes manuſcrits après avoir ſervi de modéle à Mr. de Lamoignon dans ſes études. Il monta en Rhétorique où il paſſa deux années entiéres, & ſuivoit les leçons du Maître

&

& l'ordre de la Classe plutôt pour trouver & appliquer dans ses lectures particuliéres l'usage des préceptes qu'on y enseignoit. Content de parcourir la Rhétorique de Mr. Lenglet qui étoit très-claire & très-méthodique, & les plus belles Oraisons de Ciceron & de Quintilien, il donna tout le reste de son tems à l'Histoire & à la Géographie.

Il avoit déja lû beaucoup d'histoires, il en avoit fait des extraits; mais c'étoit d'une maniére assés vague, & plutôt pour satisfaire sa curiosité naturelle que pour établir un système réglé. Ce fut en Rhétorique qu'il commença à donner à son travail quelque ordre proportionné au dessein qu'il y conçût d'embrasser toute l'Histoire. Ce fut dans ce tems qu'il commença son plan de Chronologie: & celle qu'il a donnée à la fin de ses Vies des Saints n'est qu'un petit extrait de celle qui regarde les deux Testamens. A mesure qu'il plaçoit dans l'ordre des tems les faits historiques qui lui paroissoient de quelque considération, il recherchoit avec soin le lieu où les choses s'étoient passées, celui de la naissance, de la vie & de la mort des personnes qui de-

voient avoir place dans ſon abrégé hiſtorique. Il ne ſe contentoit pas de la Géographie ancienne, il y joignoit la moderne qui donne l'état où ſe trouvent ces mêmes lieux : c'étoit faire inſenſiblement l'hiſtoire de la fortune de toutes les parties du monde depuis Adam juſqu'à notre tems. Mais comme il s'appliquoit plus à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique qu'à l'autre, il l'embraſſa entiérement, & la Topographie Eccléſiaſtique qu'il a donnée enſuite des Vies des Saints eſt un fruit de ſes premiers travaux ſur la Géographie.

Pour comprendre toute l'étenduë & l'économie de ſes études ſur la Chronologie & la Géographie par rapport à ſa vocation Eccléſiaſtique, il ſuffit de parcourir ſon deſſein tel qu'il le donna en 1694. pour mettre à profit tout ce qu'il ſeroit obligé de lire pour ſon éxécution. Sa Philoſophie ſe paſſa ſans grande attention, ne s'occupant que de ſa curioſité Hiſtorique, cependant il ſoutint un Acte où il répondit en Maître devant toute la Ville de Beauvais.

Le ſuccès de ſa Théſe ne lui enfla pas le cœur. Les applaudiſſemens le mirent en garde; il n'en devint que

plus

plus humble, plus retiré & plus mortifié. Ce qui amollit les autres, ne servit qu'à redoubler son application. En 1670. & 1671. il passa au grand Seminaire, où il étudia la Théologie; c'est-à-dire, la Science de l'Ecriture-Sainte, des Conciles & des Peres; la vérité des Dogmes, la pureté de la Morale, la sainteté de la discipline de l'Eglise; c'étoit tout ce qui composoit les cahiers de Mr. Haslé, & les instructions de Mr. de Baupuits, sous lesquels il l'étudioit avec beaucoup de progrès. Ces études faites pendant deux ans & demi, avec tant de choix, sous de si savans Maîtres, les jours & les nuits sans autre interruption que les cinq heures du lit, jettérent de profondes racines dans l'esprit & le cœur de Mr. Baillet, l'un & l'autre étoit bien préparé. L'amour de la Vérité étoit le seul motif de son travail. Ennemi de l'inutilité, de la curiosité, & de la vaine gloire, il n'étudioit que pour s'édifier. Il se croyoit par un fond d'humilité si peu propre à autre chose qu'à la retraite & à l'étude, qu'il conçût dès-lors le désir de se retirer pour vivre sans embarras, sans distraction. Son frere Etienne qui venoit le voir au

Dessein de retraite.

Collége, l'entretenoit toujours de son projet de solitude. Ce fut dans ces saints entretiens que les deux freres s'animérent, se fortifiérent dans leurs pieuses résolutions. Adrien étoit sur le point d'être rappellé du Collége au grand Séminaire pour y recevoir les Ordres sacrés, il redoutoit cet engagement prochain. Pour s'y soustraire & n'être point d'ailleurs à la charge de son pere, il concertoit déja avec son frere des moyens de se retirer à la Trappe, quand son Evêque & ses autres Supérieurs lui commandérent de professer la Cinquiéme au Collége. Ce commandement auquel il ne s'attendoit guére le surprit. Il eut beau alléguer qu'il n'avoit jamais étudié pour remplir cet emploi, qu'il n'en avoit point les talens, il fallut céder à l'ordre, & commencer à la Saint Remi l'ouverture des Classes. Que fit Mr. Baillet pendant les deux années qu'il régenta la Cinquiéme? Il étudioit d'abord à fond tout ce qu'il devoit enseigner à ses écoliers; la Religion faisoit l'ame de toutes ses instructions; il gagnoit les plus opiniâtres par une tendresse soutenuë de fermeté. Il est vrai qu'il paroissoit pancher vers la sévérité; mais

1672. Regente jusqu'à la S. Remi 1676.

il

il la couvroit de sa charité par une égalité qui retenoit dans les bornes du devoir contre la légereté ordinaire à la jeunesse. On étoit fort content des écoliers de Mr. Baillet pour la modestie, l'application, & les progrès dans l'étude, il s'y donnoit sans réserve.

Après avoir passé deux ans en Cinquiéme les Supérieurs voulurent le faire monter en Rhétorique, assurés qu'il rempliroit avec suffisance cette place, & que le Public ne perdroit rien à la mort de Mr. Lenglet, si Mr. Baillet l'acceptoit; mais on ne put l'y résoudre, soit qu'il se défiât de ses forces en les comparant à celles du défunt Rhétoricien, soit plûtôt qu'il voulût avoir plus de loisir pour continuer le genre d'études qu'il avoit commencé depuis plusieurs années, & auquel la Rhétorique auroit sans doute fait une grande diversion. Il éluda donc pour cette fois les intentions de ses Maîtres en leur proposant un sujet dont ils seroient tout autrement satisfaits. C'étoit son confrére & son voisin. Les Supérieurs ne le pressérent donc plus que pour monter en Quatriéme y remplir cette place.

Ce changement n'en apporta pres-

que point ni à ſa maniére extérieure, ni à ſa conduite particuliére. C'étoit à peu près les mêmes objets d'études pour la Claſſe & la même méthode. Il ne fit donc que continuer les deux années ſuivantes ce qu'il avoit fait les deux précédentes. Il ne faiſoit d'autre mouvement que de ſon Cabinet à la Claſſe, & de la Claſſe à ſon Cabinet. Un garçon qui faiſoit ſes commiſſions au dehors le diſpenſoit de ſortir. Au diner, au ſouper, il voyoit tous les jours ſes Supérieurs & ſes confréres, ne bûvoit pas de vin, travailloit jour & nuit, & faiſoit tous les jours de nouvelles découvertes plus conformes à ſon inclination qu'il n'avoit fait juſqu'à la troiſiéme année de ſa Régence. Son emploi lui procuroit environ 600. livres par an. Il étoit nourri. Content de très-peu, il ne dépenſoit rien; de ſorte qu'après avoir ſuppléé aux beſoins preſſans de ſa famille, il employoit le fruit de ſa profeſſion à ſe donner des Livres. Il en avoit fait une aſſés bonne proviſion des meilleurs pour ſon projet; puis qu'il eſt certain qu'en ſortant du Collége il avoit de toute leur lecture ramaſſé un nombre d'Auteurs déguiſés qu'il avoit démaſqués, ſuffiſant pour

pour en composer deux volumes. Ses Dissertations en Latin & en François sur leurs déguisemens subsistent encore très-amples, & très-correctes, telles qu'il les avoit rangées au Collége. Il n'en a donné dans la suite que la Préface en un volume sous le titre d'Auteurs déguisés. Mais le corps de l'Ouvrage dont il avoit obtenu Privilége, est resté parmi ses manuscrits. Son Evêque le tira du Collége à la Saint Remi de 1675. pour le faire venir au grand Seminaire, & lui conférer les dégrés de l'Ordre Ecclésiastique.

L'obéissance parut toujours à Mr. Baillet le parti le plus sûr quand il s'agit de suivre la voix du Pasteur légitime. Il avoit jusques-là pratiqué les régles qu'il publia depuis de cette vertu dans un Livre qui a pour titre *la Conduite des Ames*, c'est-à-dire, les devoirs d'un Directeur, & la soumission qui lui est dûe; il entra au Séminaire où les trois premiers mois lui servirent de préparation à l'état saint du Ministére en général, & en particulier à la réception de la Tonsure & des quatre Mineurs. Il les reçut au mois de Janvier de l'année suivante ; & de trois mois en trois mois le Soudiaconat, le 1676

Dia-

Diaconat & la Prêtrise. Ces interstices ne lui paroissoient pas suffisans. Mais il fallut s'en tenir encore à la volonté de ses Supérieurs. L'Evêque, Mr. Haslé & Mr. Hermant ses grands Vicaires, Mr. Tristan, Mr. le Maire Chantre de la Cathédrale, tout habiles qu'ils fussent, ne pouvoient dans leurs examens trouver en lui les bornes de la Science nécessaire à un Ecclésiastique. Ils lui en trouvoient bien au-delà du commun, & certainement ils ne l'auroient pas admis aux Ordres, s'ils ne lui avoient trouvé encore plus d'humilité qui fût capable de le garantir de l'enflure du cœur trop ordinaire aux Savans. Il ne bornoit pourtant pas ses études à la Théologie. Un de ses Confreres nous a appris en 1695. que la Vie de Mr. de Peiresc faisoit son amusement; qu'il avoit fait de savantes remarques sur les nouveaux Conciles de la derniére impression, lesquelles il communiquoit à ses amis aux heures de récréation.

L'Evêque, éxact observateur des Canons de l'Eglise, s'étoit imposé cette loi, de n'ordonner Prêtre aucun Séculier, qu'il n'eût une Eglise & une Paroisse à laquelle il pût l'attacher

pour

pour un tems seulement, dans le dessein de juger de l'ouvrier à l'œuvre, c'est pourquoi il l'envoya dans une Paroisse aux extrémités du Diocèse, pour y être Vicaire en Chef. Ce lieu qui s'appelle Lardiéres entre Meru & Beaumont, étoit déja si pauvre alors, que les Habitans ne pouvoient absolument se cottiser pour rétablir le Presbytére. Les pauvres trouvoient en lui des secours qu'ils n'avoient pas ressenti jusqu'alors. Tous le beniſſoient: mais quel exemple pour les Prêtres, s'ils font attention que Mr. Baillet n'avoit point de patrimoine, très-peu d'épargne de sa Régence, chargé de se nourrir, son frere, & un petit valet, que tout le produit de son Vicariat ne passoit pas 300. livres; qu'après avoir fait tout ce que nous venons de marquer, il trouvoit encore en réserve de quoi venir à Paris tous les ans acheter des Livres. On cessera d'en être surpris dès que l'on saura ce que le frere Etienne a déclaré depuis sa mort, que chés son frere on ne bûvoit que de l'eau, on ne mangeoit que de gros pain, jamais de viande de boucherie, presque point de lard, des légumes seulement tirées du jardin, cuites à l'eau

& au sel, blanchies d'un peu de lait, à peu près comme à la Trappe, où ils avoient toujours envie de se rendre, tout accoutumés aux austérités qu'ils avoient appris qui s'y pratiquoient. Un jour de Dimanche le bon frere Etienne crut bien faire d'assaisonner la petite portion un peu plus grassement qu'à l'ordinaire. Le Vicaire sortoit pour aller dire la Messe quand l'odeur de la sausse lui vint au nés. Il étoit naturellement vif & prompt, la Nation & le tempérament concouroient à cette vivacité. Son premier mouvement le porta à renverser ce qui le frappoit, à faire une sévére réprimande à ce cuisinier, qui depuis le servit à l'ordinaire. Une vie si pénitente, si retirée n'attiroit point chés lui ceux de ses voisins qui vivoient plus à l'aise. Le petit nombre des autres étoit assés retiré. Ce qui laissoit au Vicaire de Lardiéres presque tout le tems de travailler. Il en avoit encore plus qu'à Beauvais; de sorte que voyant sa Paroisse assés bien renouvellée depuis près d'un an qu'il y étoit, il crut qu'il lui étoit permis de venir à Paris y faire emplette de Livres selon ses petites facultés. A son retour il brigua la condition de Chappier

pier dans l'Egliſe de Beaumont. Le Curé de cette petite Ville étoit ſavant & fourni d'un grand nombre de bons Livres. Le Vicaire de Lardiéres ne ſortoit que pour le voir, & en profiter. Ce Curé lui fit tant d'amitié, qu'il lui demanda en plaiſantant la derniére place de ſon Egliſe, à condition pourtant de ne confeſſer ni prêcher. Le Curé reçut ſa demande ſérieuſement, & la lui accorda ſur le champ pour le lier ſans retour. Il ſe donna pour Vicaire & Succeſſeur futur Mr. Gavois l'un des quatre bons amis du Vicaire. Ce fut pour lui un double engagement qu'il regarda avec l'avis de ſon Confeſſeur Mr. Hermant, & la permiſſion de ſon Evêque, comme la voix de Dieu qui l'y conduiſoit pour ſes deſſeins. Il ſe diſpoſoit à venir quand il ſût que le Curé cédoit ſa place à Mr. Gavois. Ce changement diminua ſa joie; car il eſtimoit l'un & l'autre: il ſe flatoit de profiter de leur compagnie. Il ne changea rien néanmoins à la réſolution priſe. Il vint à Beaumont vers le milieu de Mai avec ſon peu de meuble, & tous ſes Livres en grand nombre, muni de la permiſſion de l'Evêque, apellé par les deux Curés.

rés ancien & nouveau. Il croyoit qu'il ne s'agiſſoit plus que d'endoſſer la Chappe pour prendre poſſeſſion de ce petit poſte. Lorſqu'on le vit arriver, il ſe leva un tumulte de toute la Ville contre lui. Un Prêtre enfant de la Ville briguoit ſous main le même emploi, pour vivre agréablement dans ſon Pays, au milieu de ſa famille, parmi ſes amis & ſes compatriotes. Il étoit grand, bien-fait, d'un extérieur fort revenant. Tous vouloient abſolument de lui, & s'oppoſoient à la reception de Mr. Baillet. Cette tempête dura quinze jours; Mr. Baillet auſſi tranquile à ranger ſes Livres au milieu de tant de vacarme, vivoit comme ſi elle n'eût point été pour lui, ſans s'inquieter, ſans ſe remuer, même ſans ſe plaindre; il laiſſoit aux autres le ſoin de ce dénouement, & à Dieu celui de terminer la difficulté comme il plairoit à ſa Providence. Cependant on en écrivit à Madame la Maréchale de la Mothe, Dame temporelle de la Ville. Informée du mérite du ſujet, elle fit ſavoir aux Habitans ſes intentions en ſa faveur. Ces gens prévenus & aheurtés à leurs ſens, ne vouloient pas ſe rendre; enfin elle fut obligée d'en écrire

à

à son Baillif. Par malice les Habitans avoient avancé que Mr. Baillet ne savoit pas chanter. C'étoit une de leurs calomnies ; car on fut surpris de l'entendre chanter avec force, & une connoissance aussi parfaite du Pleinchant que s'il en avoit fait son étude capitale. Malgré ces difficultés il fut reçû, & enfin il se vit paisible de toutes parts. Alors il partagea son tems : il en donna la premiére portion aux fonctions de son emploi, chantant l'Office, faisant le Catéchisme, répondant à ceux qui le consultoient ; tout le reste étoit pour son cabinet & ses Livres.

Mort de son Evêque le 21. Juillet 1679.

Au milieu d'un si grand calme dont il ne jouïssoit que depuis deux mois, la nouvelle de la mort de son Evêque vint le frapper si vivement qu'elle tira de ses yeux un torrent de larmes, & perça son cœur d'une douleur aussi violente que l'est celle d'un bon enfant à la vûë de la perte d'un pere tel qu'étoit cet Evêque pour ses Diocésains, & d'une maniére plus particuliére pour les enfans de son petit Séminaire. La désolation publique du Diocése, la consternation du Clergé, faisoit un spectacle qui fondoit les cœurs les plus durs. Que ne

reſſentoit donc pas un cœur tendre, nourri du pain de ce Paſteur depuis tant d'années, ſi reconnoiſſant de tant de graces qu'il en avoit reçû? Après avoir donné quelque-tems à l'excès de ſon affliction, l'eſprit revenu de ſon trouble, pour ſe conſoler, il s'amuſa à mettre en ordre la Vie de ce ſaint Prélat. Un autre accident cauſa encore quelque diſtraction à ſon travail. La mort de Mr. de Lamoignon premier Préſident du Parlement touchoit ſenſiblement Mr. Hermant. C'en étoit aſſés pour intéreſſer Mr. Baillet qui regardoit les biens & les maux de ſon Directeur comme les ſiens propres, ou plûtôt qui n'ayant preſque point de ſenſibilité pour tout ce qui lui arrivoit perſonnellement de bien ou de mal du côté de la fortune, la reſervoit toute entiére pour ſes patrons & ſes amis. Cette mort, il eſt vrai, lui procura l'avantage de le voir comme il paſſoit par Beaumont pour aller à Paris ſe conſoler de cette perte avec Mr. ſon fils l'Avocat Général.

Mr. Hermant tenoit depuis long-tems à toute cette illuſtre famille qui l'eſtimoit, l'aimoit, & l'attiroit quelquefois à Paris. Le fils qui avoit hérité

rité de son pere non seulement sa belle & nombreuse Bibliothéque, mais bien plus son amour pour les Lettres & les vrais Savans, reçut Mr. Hermant avec de nouvelles démonstrations d'estime pour le dédommager autant qu'il pourroit de la perte qu'il venoit pleurer avec lui. Ce sage Magistrat accoutumé par les leçons de Mr. son pere à faire un juste discernement des personnes parmi le grand nombre de Savans qu'il auroit pû consulter, crut ne pouvoir s'adresser plus surement à d'autre qu'à Mr. Hermant pour lui trouver un homme qui pût tout à la fois avoir soin de sa Bibliothéque & l'aider efficacement dans les besoins continuels de sa Charge sur tous les sujets qu'il y faut traiter, & pour la discussion desquels il falloit tirer des éclaircissemens des Livres de la Bibliothéque. A cette demande Mr. Hermant n'hésita pas d'un moment. J'ai votre homme pour le fonds, dit-il, à Mr. de Lamoignon, si vous ne vous rebuttés pas d'un extérieur peu poli. Nous avons besoin de fond, la forme ne m'embaraſſe point; l'air de ce pays, & un grain de sel discret fera le reste: il en trouvera ici. Il n'en fallut pas davantage pour presser

Mr.

Mr. Baillet de venir à Paris préſenter ſes ſervices à Mr. l'Avocat Général. Il faut avouer qu'il aimoit Paris depuis qu'il y étoit venu faire proviſion de Livres. La courtoiſie des Libraires de ce tems-là lui paroiſſoit une faveur ſinguliére, & un attrait puiſſant pour lui. Il fut même ſi ſurpris de la propoſition que lui fit Mr. Hermant de la part de Mr. Lamoignon, qu'il croyoit ſérieuſement qu'il vouloit l'éprouver, ou au moins qu'il pourroit bien y avoir quelque mal entendu entre eux. Quand il reconnut que la choſe étoit ſérieuſe, ce fut de nouvelles difficultés, des prétextes d'incapacité pour cet emploi, de ſon extérieur rebutant, de ſa groſſiéreté, les affronts qu'il alloit faire à celui qui le produiſoit, & à ceux qui l'attendoient; les ſiens il les comptoit pour rien. Mr. Hermant ſe chargea de tout, le priant ſeulement de ne ſe donner d'autre contrainte dans toute ſa conduite que pour les maniéres de la Ville, & quelque réſerve pour ceux qu'il verroit chés Mr. de Lamoignon.

Mr. Baillet prit quelque-tems pour ſe diſpoſer à venir à Paris avec une idée générale de tout ce qu'il pouvoit avoir étudié juſques-là. Il ſavoit que la Maiſon

ſon où il devoit entrer avoit été, & ſeroit ſans doute encore ouverte à tous les Savans; qu'il ſeroit obligé de leur répondre en qualité de Bibliothécaire; qu'on éxigeoit ordinairement dans cet emploi une connoiſſance éxacte des Livres de toute eſpéce, une ſuperficielle au moins de ce qu'ils contiennent pour ſe trouver au fait des matiéres qui ſe préſentent dans les converſations, ou que d'autres occaſions obligent de traiter.

Il alla donc à Paris au mois d'Avril 1680.
après les Fêtes de Pâques; comme il n'y avoit pas d'autre affaire, il vint trouver Mr. Hermant chés Mr. de Lamoignon. Ces Meſſieurs ravis de le voir, ne le retinrent qu'autant de tems qu'il leur en fallut pour s'aſſurer de ſa parole; qu'il retourneroit dans le moment à Beaumont pour en revenir avec ſes Livres ſans perdre de tems. Mr. Baillet ſe preſſa pour avoir le loiſir de faire part à ſon ami de ſa bonne fortune. Il lui dit des choſes raviſſantes du contentement qu'il avoit reçu de Mr. de Lamoignon. Il ne pouvoit revenir de ſa ſurpriſe ſur la diſtinction avec laquelle il en avoit été reçu & preſſé de retourner. Depuis, l'eſti-

me & l'amitié ont toujours été en augmentant dans le Magiſtrat pour ſon Bibliothécaire qu'il traitoit comme ſon frere & ſon meilleur ami. La reconnoiſſance la plus vive, & l'attachement le plus parfait ont fait depuis ce tems-là le caractére de Mr. Baillet envers ſon illuſtre patron. La ſuite en ſera une preuve continuelle.

Dès le 13. Mai Mr. Baillet étoit chés Mr. de Lamoignon où il commençoit à ſe reconnoître. Un de ſes premiers ſoins, comme il l'écrit à un ami, eſt de lui marquer avec quelle bonté il a été reçû ; que depuis il a trouvé dans ſon patron plus encore qu'il n'en avoit dit. Sa premiére viſite avoit été chés Mr. Haſlé ſon Supérieur, & ſon Maître au grand Séminaire. Mr. Hermant étoit encore à Paris, & menoit le nouveau Bibliothécaire chés ſes amis. Mais il avoit la ſatisfaction, ſans ſortir de ſa Bibliothéque, d'y voir aborder les plus ſavans & les plus diſtingués dans l'Egliſe, dans l'Etat, dans la Robe, dans la République des Lettres. Ces premiéres entrevûës ne furent pas ſtériles à Mr. Baillet. Il voyoit, il écoutoit, il propoſoit, il prenoit toutes les maniéres du monde ſavant. Il

Il ne fit jamais tant de visites depuis : car il ne sortoit réguliérement que les Lundis, encore durant les quatre premiéres anneés il sortoit beaucoup plus rarement. Il les faisoit d'abord pour former son goût, ses expressions, tout son extérieur sur les plus parfaits modéles de la Litérature Eccléſiastique & Profane.

Il paroît y avoir donné le reste de Mai, tout Juin & la meilleure partie de Juillet. Depuis ce tems-là il s'occupa tout entier & sans relâche à déménager, à rebâtir & disposer de nouveau les Livres de la Bibliothéque qu'il falloit manier tous plus d'une fois.

Le plaisir de se voir si bien établi chés un Magistrat si sage, dans une Bibliothéque si exquise, au milieu de tant de secours pour la continuation de son projet, fut troublé par la mort de Mr. Hallé qui arriva le huit Décembre de cette même année.

Après avoir rendu à ce bon Maître les derniers devoirs de sa reconnoissance durant sa maladie & après sa mort, il traça en peu de mots l'extrait de sa Vie pour en conserver la mémoire, & en proposer l'exemple à la Postérité. C'est un des petits morceaux qu'il a

pris plaisir de donner de son vivant à plusieurs amis qui aimoient beaucoup mieux ces portraits faits de sa main, que ceux gravés sur le cuivre.

1681. Il passa toute l'année suivante à continuer le Catalogue de la Bibliothéque malgré son mal de jambes ordinaire qui se réveilla avec plus de violence, & plusieurs autres distractions qui lui survenoient, dont il se plaignoit à ses amis. Mille visites indifférentes l'importunoient à toute heure, quelque soin qu'il prit de se tenir caché dans son grenier. Cependant il acheva dès le mois d'Août 1682. le Catalogue des matiéres, qui sans faire une montre assés vaine, s'est augmenté dans ses mains jusqu'au nombre de 35. volumes *in-folio*. Tous les Savans curieux les vont voir dans la Bibliothéque; plusieurs Prélats & Magistrats du premier ordre en ont voulu avoir des copies entiéres, d'autres un précis éxact.

On y trouve par ordre des matiéres tout ce qui est contenu dans les Livres qui composent la Bibliothéque, & des renvois aux Livres qui en traitent. Rien n'étoit plus commode pour Mr. l'Avocat Général qui ayant ce Catalogue sous ses yeux, trouvoit sur le champ

champ tous les ſujets qui l'occupoient & les Auteurs qui en avoient écrit. Cet avantage étoit d'autant plus grand que ſa Bibliothéque avoit cela de ſingulier, qu'il n'y manquoit preſque rien ſur les matiéres du Droit ancien & nouveau, & ſur tout des Arrêts des Cours Souveraines. Mr. Baillet s'étoit fait un devoir & un plaiſir particulier de les développer & les ranger avec plus d'ordre, de ſoin & de clarté. Cette partie du Catalogue qui le rend plus eſtimable & plus utile, valoit à ſon Auteur de fréquens éloges de la part de ſon patron & de ſes amis qui venoient le feuilleter. L'ordre qu'il a donné aux matiéres Eccléſiaſtiques ne ſatisfait pas moins tous ceux qui le connoiſſent. Pluſieurs ſavans Docteurs en ont dit tant de bien, que les Libraires en ont ſollicité ſouvent la communication pour l'imprimer. Après avoir tout rangé, il acheva les quatre volu- 1684.
mes des Jugemens des Savans, & les donna au Libraire avec tant de déſintéreſſement & de défiance de leur débit, qu'il ſe contenta pour toute choſe de quelques Exemplaires qu'il deſtinoit à ceux de ſes amis qui voudroient abſolument les avoir de lui.

Le Libraire n'en avoit pas ſi peu d'eſtime; il en preſſa l'édition, en fit tirer un grand nombre qu'il débita entierement en ſi peu de tems, qu'il ne donnoit pas le loiſir à l'Auteur de ſe reconnoître pour les cinq volumes qui devoient ſuivre.

L'Auteur avoit fait en détail tout le plan de l'Ouvrage, tel qu'il le donna dix ans après à un de ſes amis qui ſe plaignoit au nom du Public de ce qu'ayant donné en deux ans neuf volumes, il ſembloit par ſon interruption devoir le priver de la ſuite.

Ce Plan n'étoit qu'une brochure de quelques feuilles qui contenoit le détail & les ſou-diviſions éxactes de toutes les parties de ſon Ouvrage. Ses amis le preſſoient de le mettre à la tête des premiers volumes; mais il craignoit ſi fort que ces commencemens fuſſent mal reçus, qu'il ne pût ſe réſoudre à le leur accorder. On ne put pas pour lors l'arracher de ſes mains; & les quatre premiers volumes parurent ſeuls en 1685. ſous le titre de *Jugemens des Savans ſur les principaux Ouvrages des Auteurs*. Le tems depuis l'édition s'étoit paſſé à écouter le bruit, à répondre aux plaintes, à recevoir les lon-

Voyés ce *Plan* après cette Vie, pag. 63.

longues & fréquentes visites non seulement des vieux amis, mais de tous ceux qui en pareil cas veulent prendre part à la querelle, & s'intéresser pour un Auteur appuyé. L'Auteur continuë & en moins de six mois il passe de ses mains en celles de son patron, & de celles de son patron en celles de l'Imprimeur de quoi faire cinq justes volumes sur les Poëtes. Le Libraire qui trouvoit son compte aux premiers, se pressoit assés dans l'espérance de le faire encore mieux dans la suite; à quoi contribuoit la bonté de l'Ouvrage, & même les cris de ses envieux qui l'accréditoient en travaillant à sa ruine.

Il fut si bien servi, que dès le premier Septembre de la même année il l'envoya à un ami avec ces paroles: 1686.

Je ne sai si vous aurés la patience de lire cinq volumes de babioles. Si cela vous arrive vous ne manquerés pas de m'en dire votre sentiment avec une sincérité non suspecte, & particuliérement du Discours qui est à la tête du premier Tome; mais il vaut mieux se taire que de vous entretenir de bagatelles.

Mr. le Président Cousin le Censeur Royal, & Mr. de Lamoignon l'Exami-

minateur le plus rigide, n'en jugeoient pas de même. Le Public courut enlever preſque toute l'édition. Les Savans de France y trouvérent encore plus de ſtyle & d'éxactitude litéraire que dans les premiers. Il n'y eut que Mr. Ménage & ſa ſuite qui furent pénetrés de douleur à la vûë de ce qu'ils trouvérent à la tête des cinq volumes. La premiére piéce eſt un Eclairciſſement que l'Auteur préſente au Public ſur la conduite qu'il avoit tenuë dans la publication des premiers volumes. Il répond en peu de mots à toutes les plaintes que quelques chagrins avoient faites de ſa Critique en général & en particulier.

Eclairciſſement à la tête du Recueil des Poëtes.

1688. Mr. Baillet devoit naturellement donner la ſuite de ſes Jugemens des Savans, & il l'auroit fait ſi le Libraire ne l'eût ſollicité de lui donner ſes Auteurs déguiſés & démaſqués. Il fallut donc les relire & leur donner la derniére main pour acquitter ſa parole. Il les avoit compoſés depuis pluſieurs années. Il eſt vrai qu'ils avoient multiplié par ſes derniéres lectures de la Bibliothéque de Mr. de Lamoignon. Mais pour y donner un ordre qui les plaçât avec diſtinction chacun dans leur

leur rang, il avoit fait plusieurs remarques sur le changement des noms, sur les différens motifs qui avoient porté les Auteurs à ce changement, sur les différentes maniéres dont les Auteurs ont usé dans ce changement, enfin sur les inconvéniens que ces changemens ont causés dans le Monde, dans l'Eglise, sur tout dans la République des Lettres. On doit cette justice aux belles études de Mr. de Lamoignon le fils aîné de Mr. l'Avocat Général, qu'il eut beaucoup de part à ce travail de son Maître qui l'amusoit à la découverte des Auteurs déguisés. Ce jeune Seigneur se divertissoit à reconnoître sous le masque les vrais Auteurs qui s'en étoient couverts. Le Maître content du succès de son Disciple encore si jeune, en prit occasion pour l'animer à continuer de lui proposer quelques éxemples de jeunes gens qui au-dessous de vingt ans avoient donné au Public des preuves de leurs études. Ils firent une si forte impression sur son esprit & sur son cœur, qu'il forma sur le champ le dessein d'en ramasser lui-même le plus grand nombre qu'il pourroit. Il s'y occupa avec tant d'application, qu'en peu de tems il

en trouva de quoi faire un volume. Mr. Baillet souffroit avec peine de voir la plûpart des gens de qualité dans cette fausse prévention que les études nuisent à la santé & à l'esprit des enfans. Il en connoissoit plusieurs de l'âge & de la condition de son Eléve qu'on laissoit croître dans une lâche oisiveté dans la crainte d'intéresser leur santé.

Il les publia en forme de Lettre qu'il adressoit au jeune Compilateur pour servir de prélude à la publication qu'il alloit faire de leur découverte des Auteurs déguisés. Ils ajoutérent aux exemples des jeunes gens qui étoient devenus célébres par leurs études ou par leurs écrits, quelques-uns de ceux qui ayant vieilli sans étude, s'étoient avisé bien-tard de s'y appliquer, & qui y avoient réussi.

Il en proposa des uns & des autres de tout tems, & afin qu'on ne pût pas dire que l'esprit eût changé avec le tems, il ne manqua pas d'en rapporter d'illustres du nôtre même.

Ce Recueil fut bien reçû. Les Professeurs de l'Université exhortoient leurs Ecoliers à l'avoir. Ils en faisoient lire les endroits qui leur paroissoient

plus

plus propres à picquer l'émulation, ils en distribuoient pour prix. Les peres le mirent entre les mains de leurs enfans. De sorte que l'édition en fut bientôt épuisée & produisit des fruits merveilleux. Ce fut alors que la prophétie de Mr. Bayle commença à se vérifier en la personne du jeune Mr. de Lamoignon, que cet enfant sous un si excellent Maître feroit des progrès extraordinaires qui soutiendroient dignement la gloire de son pere & de son grand-pere. Telle fut la fortune de ce Traité que Mr. Baillet appelloit le petit Livret. Quand l'Anti-Baillet parut, les deux premiers mots du Livre les surprirent, celui d'*Anti* parut nouveau à Mr. de Lamoignon, & celui de *Baillet* qui y étoit lié lui donna l'idée d'un *Anti-Personnel* qui attaquoit la personne, plutôt qu'un *Anti-Réel* qui n'en veut qu'aux *Ouvrages*. La vivacité du jeune Grammairien l'emporta sur le flegme du Maître qui n'eut pas de repos qu'il ne lui eût donné cette double idée d'*Anti Personnels* & *Réels*, & ouvert à son activité un nouveau champ sur les recherches de tous les Ecrivains qui avoient fait porter à leurs Ouvrages le

même titre d'*Anti*, à commencer depuis le premier, qui eſt l'*Anti-Caton* de Ceſar, juſqu'au dernier qui eſt l'*Anti-Baillet*. Le Recueil en fut bientôt fait & groſſi, de maniére à former deux juſtes volumes *in*-12. Le Compilateur prit une route nouvelle pour les ranger en ordre & les donner au Public. Il appelle ces Ouvrages qui portent le titre d'Anti, de véritables Satires. Il en diſtingue de deux ſortes, les Perſonnelles & les Réelles; les premiéres attachent le nom de la perſonne attaquée, les autres celui de la matiére à laquelle elle déclare la guerre. Quoique l'Auteur ait donné à ſon Recueil le titre de Satires Perſonnelles; cependant il ne laiſſe pas de marquer à la fin un bon nombre de Satires réelles qui portent auſſi le titre d'Anti. Tout cet aſſemblage eſt partagé en quatre Entretiens, où l'Auteur ſuppoſe quatre ou cinq Savans aſſemblés pour traiter ce ſujet.

Il faut ſavoir qu'après avoir achevé ſon Traité des Auteurs déguiſés & démaſqués, & frais ſur cette matiére, il ne put s'empêcher de ſe cacher pour cette fois ſous un nom changé; car il eſt tout à la fois Albert Lainier de

Ver-

Verton, de Brillat, de Rintail, &c. C'eſt une même perſonne qui joüe différens rôles ſous autant de noms qu'il a trouvés dans la combinaiſon diverſe des lettres de celui qu'il porte. Il n'y a que le jeune de Saint Yon qui étoit ſon Diſciple, Mr. de Lamoignon l'héritier de la Seigneurie de Bâville, laquelle, dans différentes Paroiſſes qui la compoſent, comprend celle de S. Yon ſur le chemin d'Orléans; il prend autant de noms, autant d'Ouvrages différens, ou achevés, ou bien avancés, par le Livre des Satires perſonnelles. On peut voir leur idée dans ce même Recueil au commencement du troiſiéme Entretien. Enfin ſon Livre parut avec Approbation & Privilége au mois de Juin de l'année 1689.

Auteurs déguiſés, 1690.

Enſuite Mr. Baillet ſe remit promptement à revoir ſes Auteurs déguiſés qu'il avoit promis au commencement du Traité hiſtorique de ſes Enfans Célébres, tout le monde l'attendoit comme une choſe aſſurée. Ceux qui connoiſſoient Mr. Baillet ne diſtinguoient point en lui, promettre & tenir; tant il étoit ſincére & éxact à ſa parole. Il ne tint pas à ſon travail, puiſqu'il a-

voit achevé cet Ouvrage, & l'avoit même tout complet en François & en Latin. Il ne tint pas non plus à Mr. le Chancelier qui lui en avoit donné le Privilége. Le Libraire & l'Imprimeur comptoient si fort là-dessus, qu'ils avoient tout préparé. Un de ses amis le lui avoit déja demandé le croyant imprimé. Voici sa réponse vers le Carême de cette année.

Pour ce qui regarde mes nouvelles, il faut vous dire qu'il n'est rien de ce qu'on vous a pû dire de l'impression de mes Auteurs déguisés. Je vous ai déja dit autrefois que j'avois abandonné de bonne heure les Anonymes. Pour ce qui est de mes Pseudonymes, il est vrai qu'ils sont en état d'être imprimés, & que j'en ai même le Privilége, scellé, controllé & registré au Syndicat de la Communauté des Libraires; que le Libraire & l'Imprimeur ont fait tous les préparatifs nécessaires, & qu'ils me persecutent à outrance pour leur abandonner ma Copie pour la publier. J'avois destiné à la tête de cet Ouvrage une Epitre Dédicatoire; mais elle s'est grossie insensiblement sous ma main; si bien qu'elle fait un petit Traité que je fais actuellement imprimer. Mais mon voyage à la campagne m'em-

m'empêchera de le mettre au jour avant mon retour. Je vous en dirai des nouvelles alors. Dès le mois d'Août de la même année avant son long voyage des vacances l'Ouvrage étoit imprimé. Notre Auteur l'envoya à son ami avec ce compliment. *Tant que je ferai des folies, il faudra que vous en ayés votre part. J'en viens d'en faire une toute nouvelle, & je ne sai pas encore ce qui m'en coûtera. Le volume a pour titre* Auteurs déguisés; *s'il sert à vous divertir, comptés que c'est moi qui va me divertir avec vous. Je vais à la campagne au commencement de Septembre.* On ne sera pas fâché de trouver ici quelques circonstances qui le regardent, & qui instruiront de sa nature, & du caractére de son Auteur.

Mr. Lipstorpius savant Médecin d'Allemagne, étant venu à Paris quelques années auparavant pour y voir les Savans, ne manqua pas de connoître Mr. Baillet, & de l'entretenir non seulement sur ce qu'il avoit déja publié, mais sur toutes les parties qui lui restoient à donner, & qu'il avoit promises. Au sujet des Auteurs déguisés, il le pria de lui faire voir ce qu'il en avoit ramassé pour juger si son dessein

avoit

avoit rapport à celui que ſon ami Mr. Placcius avoit conçu de traiter la même matiére. M. Baillet nous apprend lui-même qu'il avoit compoſé en Latin depuis environ douze ans un Ouvrage qui avoit pour titre *Elenchus Apocalypticus Scriptorum Cryptonymorum, &c.* c'eſt-à-dire Recueil d'Auteurs qui ſe ſont cachés, & que l'on découvre. Mr. Placcius informé du projet de ſon Auteur, lui écrit en 1688. une longue Lettre Latine pour le remercier de l'ouverture obligeante qu'on lui en avoit faite de ſa part, il lui offre de lui faire part de ſes découvertes ſur ce ſujet, & le prie de donner le tout en Latin & au plûtôt pour le rendre utile à tous les Savans répandus dans l'Europe. Sans doute Mr. Baillet comptoit dès lors de ne le donner qu'en François. *J'aurois maintenant*, nous dit-il dans l'Avis de ſa Préface, *confuſion de le reconnoître; je prétens l'anéantir tant pour ſes imperfections, que parce que je l'ai écrit en une Langue qui ſemble devenir de plus en plus étrangére en France.* Il en fit donc un en François, mais plus éxact & mieux rangé que le premier; & c'eſt de cet Ouvrage dont celui-ci eſt le Traité préliminaire. Mr.

Mr. Baillet étoit déterminé à laiſſer en repos ſes Auteurs déguiſés, auſſi bien que la ſuite de ſes Jugemens des Savans, en attendant que la Providence lui préſentât l'occaſion indiſpenſable d'en continuer la publication, lorſque Mr. l'Abbé le Grand l'engagea avec quelques autres intereſſés à ranger par ordre les mémoires qu'il avoit recueillis ſur la Vie & la Philoſophie du célébre Philoſophe de nos jours Mr. Deſcartes. En bien moins d'un an elle fut miſe ſous la Preſſe, dès le 19. Février de 1691. le Libraire Hortemels chargé de ce Livre trouva fort ſon compte avec les Etrangers, & en trois mois de tems il leur envoya plus de la moitié de l'édition. Si la mort ne l'avoit enlevé, il ſe flattoit d'en donner une ſeconde. Cependant comme on étoit bien aiſe d'avoir en France une Vie de Deſcartes qui fut courte & à bon marché, & qu'on menaçoit de reduire en abregé celle qui y paroiſſoit dans une juſte étenduë, Mr. Baillet docile aux remontrances de ſes amis, ſe mit à renfermer en un petit *in*-12. les deux *in*-4. de la Vie de ſon Philoſophe. Pluſieurs de ſes amis lui propoſerent d'écrire pour ſa ſatisfaction & la

Vie de Deſcartes. 1691.

la leur particuliére, la Vie de Richer ſans deſſein de la publier. C'eſt à quoi il occupa ſes vacances de Bâvile.

Septembre 1692. Vie de Richer.

Je ſuis ici, écrit-il à un ami, *dans une ſolitude aſſés grande & fort agréable. Je m'y amuſe à compoſer la Vie du fameux Richer au ſujet duquel votre Sorbonne a tant été troublée. Mais ce ne ſera pas à Privilege dans le Royaume.* Celle de Deſcartes avoit fait trop de bruit. Celle de Richer lui paroiſſoit d'une nature à en faire encore plus, & en France & en Italie.

Hiſtoire d'Hollande. 1693.

Cette année il en produiſit autant & plus encore que les précédentes. Dès que Mr. Baillet eût achevé la Vie de Richer il reprit ſes Jugemens des Savans dans le même deſſein de les ranger, ſans publication, pour s'occuper & contenter ſes amis. Deux occaſions l'empêchérent d'y travailler. La premiére, on deſiroit de lui une Hiſtoire éxacte d'Hollande qui pût ſervir de continuation à celle de Grotius, & portât le même caractére de ſincérité & de déſintéreſſement. Les deux termes de cette Hiſtoire lui étoient marqués; la Tréve concluë entre les ſept Provinces & l'Eſpagne en 1609. & la Paix de Nimegue en 1679. Cet

eſpace

espace de 70. ans devoit paroître bien long à un Auteur éxact qui voit dans les moindres circonstances les ressorts des plus grands évenemens. Malgré les difficultés qui se presentoient, il l'accepta sans délibérer long-tems, puisque dès le troisiéme Février il obtint Privilége de son Histoire, & qu'elle fut imprimée le quinze Avril suivant. Elle faisoit quatre tomes *in-douze* d'un caractére assés fin, & d'une raisonnable grosseur. L'Auteur s'y cacha sous le nom renversé de Sieur *Balthazar d'Hezenail de la Neuville*. Personne, excepté quelques intimes, ne reconnut dans ce nom celui d'Adrien Baillet, natif de la Neuville en Hez. Le style de l'Histoire paroissoit au Public assés pur, assés châtié pour sortir de la plume d'un Mr. de la Neuville qui avoit déja donné quelque Histoire dont on avoit été satisfait.

La seconde occasion qui suspendit la continuation des Jugemens des Savans fut aussi imprevûe que la premiére. Ce fut au sujet d'un Sermon du Pere Bourdaloüe, sur la conception de la Sainte Vierge en Décembre 1692. où il se laissa mener par Madame de Lamoignon qui lui demanda son avis, mais

mais il ne répondit rien, & pour réponſe il compoſa ſon Traité de la dévotion à la Sainte Vierge, & du culte qui lui eſt dû. Il le dédia à Madame de Lamoignon, comme à celle qui l'avoit demandé & qui l'attendoit avec impatience.

Il pouvoit faire un petit volume *in-douze*, & inſtruire tous les Chrétiens. Dans cette vûe il demanda un Privilége ſur les Approbations de quatre Docteurs de Sorbonne, Robert Pénitencier de Paris, Hideux Curé des SS. Innocens, Manſel & Valois. Elles étoient ſi favorables & ſi préciſes que Mr. le Chancelier accorda volontiers ce qu'on demandoit, & que l'Auteur ſe nomma ſans rien craindre pour un Ouvrage de cette nature, & revêtu de toutes les formalités les plus éxactes. Il y eut pluſieurs éditions, qui cauſérent beaucoup de diſputes, & même le Livre a été mis à l'*Index* ſans qualification néanmoins avec cette formule *donec corrigatur*. Il a ſubi pluſieurs éxamens, enfin il s'eſt trouvé quelques défenſeurs auſſi bien que des Critiques.

1693. La joie que Mr. Baillet avoit de ſe voir encore une fois tranquille fut bien tem-

temperée par les triſtes nouvelles qu'il reçut de la mort de deux perſonnes qui lui étoient fort chéres. La premiére étoit un de ſes bons amis. La ſeconde étoit ſon frére le Médecin qui depuis un an étoit établi à Dinan aux gages du Roi & y faiſoit ſa profeſſion dans l'Hôpital Royal avec beaucoup de zèle & de ſuccès.

Ses amis voulant tout à la fois profiter du calme dont il jouïſſoit après la tempête, & faire diverſion à ſa douleur, le preſſoient de donner la ſuite de ſes Jugemens des Savans. Il s'y étoit remis après l'Hiſtoire d'Hollande; mais les efforts de ſes Adverſaires le rendoient plus réſervé. Tout ce qu'il crut pouvoir accorder aux inſtances d'un de ſes meilleurs amis, fut un détail du Plan qu'il en avoit donné au 1694.
commencement de l'Avertiſſement qu'il avoit mis à la tête du premier Tome de ſes Jugemens de Savans. Il l'avoit réduit en une page. Il donna à celui-ci toute ſon étendue. Il en contient ſoixante-ſeize qui font une petite brochure dont il ne fit tirer qu'autant d'éxemplaires qu'il en déſiroit pour les diſtribuer à ſes bons amis. C'eſt pour cela qu'il ne marque point

le

le nom de l'Imprimeur ni du Libraire que l'on auroit été importuner inutilement, puisqu'il ne lui en avoit laissé aucun.

Mr. Baillet charmé d'avoir donné si tranquillement son Histoire pour ne s'être pas montré, résolut d'en user de même en publiant son Ouvrage de la conduite des Ames qu'il venoit de composer avec sa diligence ordinaire.

Le Livre tel qu'il paroît avec l'Approbation de Mr. Gerbais contient vingt-sept Chapitres sans Préface, le Privilége en est accordé à Claude Versoris: l'Auteur y est nommé Daret de la Villeneuve; ce sont deux masques à la faveur desquels il a été reçu sans contradiction & subsiste encore aujourd'hui, comme tant d'autres qui n'ont excité aucune tempête, parce qu'on en ignore les vrais Auteurs. Ses amis même n'auroient peut-être jamais sû que ce Traité fût de lui, s'il n'en avoit fait confidence à quelques-uns d'eux.

Vies des Saints. Mars 1695.

L'Auteur nous a marqué lui-même l'époque de son entreprise de la Vie des Saints dans une Lettre qu'il écrit à un grand Serviteur de Dieu, du Vendredi quatre Mars 1695.

Je

Je vous écris du jour que je commence à composer une nouvelle Vie des Saints, qui soit éxacte & édifiante, n'ayant pû réſiſter aux preſſantes ſollicitations de ceux qui me l'ont demandée. C'eſt un Ouvrage de longue haleine, & qui avec mes autres occupations pourra bien durer quatre ou cinq ans.

Un an après l'Ouvrage commença à paroître, & bien-tôt l'on reconnut qu'il auroit été de la prudence de le donner tout à la fois, par les cris que differentes paſſions élevérent contre lui & ſon Auteur. Il l'envoya à cette perſonne avec une Lettre datée du treize Avril 1701.

Voilà enfin, dit l'Auteur, *l'éxemplaire de la Vie des Saints en douze volumes que je vous prie de préſenter à votre Communauté.* Ces douze volumes contenoient les Vies des Saints des douze mois de l'année, ſuivant le Calendrier Romain. Après les avoir achevés, il continua l'autre partie qu'il avoit promiſe, ſi le Public paroiſſoit content de la premiére. Le grand & prompt debit ſoutenu des inſtances de ceux qui l'avoient, l'engagérent à tenir parole. Il s'agiſſoit encore de donner l'Hiſtoire des Fêtes mobiles, les

Vies

Vies des Saints de l'ancien Teſtament qui ſont en vénération dans l'Egliſe, & la double Table qui marquât les lieux & les tems où les Saints, dont il avoit donné les Vies, avoient paru avec quelque diſtinction. Tout cela devoit faire encore cinq volumes *in-octavo*.

L'année 1697. ne fut pas pour Mr. Baillet plus tranquille. Ses amis qui le ſavoient occupé à la Vie des Saints, le publioient par tout. Comme ſa critique paſſoit pour judicieuſe, & des plus ſûres, grand nombre d'Egliſes de France penſérent à le conſulter ſur la réforme qu'elles méditoient de faire de leurs Breviaires.

1701. Les Vies des Saints parurent donc enfin au commencement de Mai en trois Volumes *in-folio*, ou en douze *in-octavo*, on leur donna ces deux formes, la premiére, comme plus convenable aux Savans qui conſervent ces ſortes d'Ouvrages dans leurs cabinets, l'autre pour ceux d'entre les Fidéles qui portent avec eux ces Livres capables de nourrir leur piété, & ſe font un mérite de les prêter à d'autres pour la même fin.

L'état d'une famille nombreuſe deſo-

lée

lée de la mort de son frere en 1702. le détourna pour quelque tems de son travail.

L'année 1704. sembloit devoir laisser notre Auteur en repos: il ne lui restoit plus, selon ses engagemens pris avec le Public, que de dresser une table d'exemples tirés des Vies des Saints. Ce dessein étoit simple dans son origine, facile à exécuter à un homme qui préparoit déja la troisiéme Edition de ses Vies des Saints. Mais sur les remontrances d'un de ses amis à qui rien n'étoit caché, il conçût à l'occasion de ce premier, celui de faire un système complet des points de Foi, de Morale & de Discipline prouvés par l'Ecriture Sainte, & le consentement de ses Interprêtes, par les Conciles & les monumens authentiques de l'Histoire Ecclesiastique, par les Peres de l'Egliſe, enfin par les exemples des Saints. Il devoit donner à ce projet le titre & la forme de Dictionnaire universel Ecclésiastique, où les Etudians en Théologie, les Docteurs mêmes, & le simple Fidéle pûssent aisément trouver dans l'ordre alphabétique tout ce qui concerne ces trois Chefs, Dogme, Morale & Discipline.

Il l'appelloit déja son grand & dernier Ouvrage, il se l'approprioit soit

parce que sa disposition lui en paroissoit nouvelle, soit parce qu'il se flatoit de l'achever en trois ans, si Dieu les lui donnoit avec sa santé ordinaire, comptant dès lors d'en faire trois volumes *in-folio*, sur tout ce qu'il avoit fait d'avance en ce genre depuis sa Rhétorique.

A son dernier voyage de Baville les Religieux reformés de l'Ordre de Saint Etienne de Grandmont voisins de cette Terre, priérent Mr. le President de Lamoignon d'engager son Bibliothécaire à traduire du Latin en François les Maximes & les enseignemens de leur Patriarche. Ce Magistrat qui aimoit ses voisins, flaté par les éloges qu'ils donnoient au Legendaire, les lui mit entre les mains, persuadé qu'il les satisferoit encore sur ce point, autant qu'il avoit fait sur la Vie de leur Instituteur, dont ils étoient très-contens. Il combla effectivement leur attente plus promptement qu'il n'avoit espéré. Cela pourra se faire, dit-il à son ami, ces jours-ci, ou au plus tard à la Chandeleur, ce n'est qu'un petit Livre *in douze* de plus de 500. pages, qui contient une excellente Préface, la traduction éxacte des Maximes de Saint

E-

Etienne de Grandmont, ſes Sentences en Latin, une Table étenduë & raiſonnée de ſes Maximes par ordre alphabétique. L'Auteur n'avoit garde d'y mettre ſon nom. Ainſi le petit Livre paſſa ſans bruit: c'eſt le dernier qui ait paru de lui.

C'eſt ici qu'il faut parler de ſes ulceres, de ſa maladie & enfin de ſa mort. Ses Amis lui demanderent des nouvelles de ſa ſanté, voici ce qu'il leur répond.

Vous voulés donc m'obliger à vous parler encore de l'état où me mettent mes incommodités. Il faut s'y réſoudre. Ce qui pourroit empêcher ma guériſon, eſt la complication des deux maux oppoſés qui me retiennent. Mon mal d'hyver, je veux dire mes ulcéres, va aſſés bien pendant les chaleurs de l'été, parce que le froid lui eſt contraire. Mais mon mal d'été, c'eſt-à-dire, le double Ereſypelle, s'irrite de plus en plus par ces mêmes chaleurs, & s'accroît de telle ſorte qu'il occupe déja plus de la moitié du corps, & me menace de faire ſon ravage par tout le reſte, ſans qu'on puiſſe s'y oppoſer. Mais j'eſpére auſſi un accroiſſement de patience par le ſecours de vos priéres. 3. Août 1705.

Madame de Lamoignon qui le voyoit

yoit avec peine baiſſer de jour en jour, s'intereſſoit ſi fort à ſa conſervation, qu'elle l'avoit enfin forcé à ſe mettre entre les mains de l'Abbé Aignan. Car juſques-là Mr. Baillet n'avoit pas eu d'autre Médecin que lui-même. L'Eréſypelle lui couvroit tout le corps, hors les parties qui étoient expoſées à l'air & à la vûë de tout le monde. L'Abbé Aignan lui fit prendre des vulneraires qu'il croyoit capables de dégager la malignité du ſang & de le purifier. Mais ce reméde irrita le mal au lieu de le diminuer. Un de ſes amis qui connoiſſoit mieux le tempérament de Mr. Baillet, lui conſeilloit de ne plus l'employer, puiſqu'il ne faiſoit que l'échauffer, lui qui naturellement avoit une chaleur ſi violente.

Madame de Lamoignon voyant qu'il périſſoit à chaque moment meubla ſa chambre très-modeſtement, & l'avertit de ſonger ſérieuſement à la mort; ce qu'il reçut très-amiablement priant la compagnie de prier Dieu pour lui pardonner.

On le laiſſa donc habillé, couvert de ſa robe de-chambre dans un fauteuil, où ſon premier ſoin fut d'appeller ſon Con-

Confesseur de Saint Paul sa Paroisse. En l'attendant il étoit si plein des pensées du salut, qu'il ne regardoit & ne parloit à personne. Le Confesseur vint, & avertit en sortant, que Mr. le Curé lui apporteroit les Sacremens sur les six heures. Dans cet intervalle quelques-uns de ses amis avertis du danger où il étoit le vinrent voir, le pressérent de confier le dépôt de ses Manuscrits à la personne qui étoit auprès de lui depuis huit jours, & qu'il chargeoit de ses derniéres & secrétes dispositions. Leurs instances lui faisant craindre que n'ayant rien ordonné dans son Testament au sujet des Manuscrits, la personne de confiance ne les prît, ou pour les garder ou pour les leur remettre à leur discrétion; il lui fit promettre de les remettre tous sans exception aussi-tôt après sa mort à Mr. le Président de Lamoignon. Ils sont à lui, ajouta-t-il; si vous en aviés besoin, ils seront entre ses mains mieux qu'entre les vôtres; quoiqu'il n'y ait rien d'achevé & même qui vaille. Il lui dit: *Vous trouverés mon Testament olographe tel que nous l'avons minuté ensemble il y a deux ans. Soyés-en le fidéle Exécuteur sous les yeux & les*

avis de Mr. le Préſident. Quand j'aurai reçu les Sacremens, retirés-vous, & revenés demain du matin (un garçon reſtera la nuit auprès de moi. Vous me lirés à haute voix l'Office de l'Egliſe que nous reciterons enſemble juſqu'au moment qu'il plaira à Dieu me retirer de cette vie. Dès que j'aurai les yeux fermés, ôtés de la vûe mes habits & mon linge pour le donner à de pauvres Ecoliers. Cette perſonne l'aſſura qu'il lui ſeroit fidéle en tout. Le malade ne penſa plus depuis qu'à Dieu, il ſe mit lui-même dans l'état convenable pour recevoir les ſaintes Onctions, ne voulant pas permettre qu'une bonne femme qu'on avoit appellée pour aider le garçon, mit la main ſur lui pour quelques ſecours que ce fût. On ne peut imaginer une délicateſſe plus ſcrupuleuſe.

Dès que Mr. le Curé de ſaint Paul fut entré avec les Sacremens, le Malade ſe mit à genoux, fit les priéres avec l'Egliſe & les Aſſiſtans. Il ſe remit dans le fauteuil pour recevoir les Onctions, il répondit éxactement à tout ce qu'on lui demanda.

Après la réception des Sacremens, il demeura tranquille juſqu'à minuit, qu'un

qu'un transport de cerveau de quelques heures le fit aller & venir de sa chambre dans son Cabinet, parlant en Prédicateur des choses du salut avec plus de force que jamais: après quoi il se remit paisiblement dans son fauteuil, où le trouva sur les six heures du matin la personne de confiance qui commença auprès de lui l'Office du jour par les Matines. Le Malade récitoit alternativement par cœur les versets des Pseaumes assés distinctement jusqu'à dix heures que ses paroles commencérent à s'affoiblir & à être entrecoupées.

Il étoit à tout moment distrait par des personnes de toute condition qui venoient le voir. On voulut le deshabiller & le mettre au lit sur les onze heures à la vûë de quelques mouvemens convulsifs. Mais il s'y opposa, & il fallut le laisser dans sa situation ordinaire. On continua de reciter les Heures de l'Eglise par ordre; il ne répondoit plus qu'en bégayant. Son Confesseur qui revenoit de porter à Mr. le Cardinal de Noailles la nouvelle de son état, lui dit qu'il lui apportoit la bénédiction de son Archevêque. Il voulut se mettre à genoux

Sa mort le 21. Janvier 1706.

pour la recevoir, mais les forces lui manquoient. Il posa sa tête sur les bras de la personne de confiance qui achevoit les Complies. On remarqua qu'entendant l'Oraison *Visita, quæsumus, Domine, habitationem istam*, il se réveilla, fit un nouvel effort pour la réciter, & recommander à son Sauveur la Maison qu'il montroit avec des signes de démonstrations de reconnoissance. On l'entendit achever entre les dents l'Oraison. Il fut encore environ un quart d'heure à répeter ce verset, *Erravi sicut ovis quæ periit, quære servum tuum*; & il expira si doucement avec ses paroles, qu'à peine s'en apperçut-on.

Ainsi finit sa vie Adrien Baillet, simple Prêtre du Diocèse de Beauvais, ce savant Critique, d'une vaste érudition, d'une mémoire si heureuse, d'un jugement si solide, ce Pénitent si austére & si caché, Bibliothécaire de Mr. de Lamoignon depuis vingt-six ans.

Dès qu'il eut les yeux fermés, le Confesseur & la personne de confiance furent mandés par Mr. le Président pour savoir tout ce qui s'étoit passé. Le premier crut tout dire en un mot, en l'assurant que Mr. Baillet avoit

avoit vécu & étoit mort comme un saint dans l'innocence & dans la pénitence. L'autre lui marqua sa derniére volonté au sujet des Manuscrits, & que le Testament diroit le reste. On l'alla chercher dans le moment, on en fit la lecture devant ce Magistrat, sa Famille & ses Amis. Tous fondoient en larmes, quand pénétré de douleur de la perte qu'il faisoit, il les fit tous retirer, à la reserve de l'Exécuteur pour le pleurer avec lui dans le secret plus librement, & enfin régler avant son départ pour Bâville ce qu'il jugeoit convenir à sa propre reconnoissance & à la mémoire du Défunt. Dès le lendemain matin on ramassa tout ce qu'on put trouver de Manuscrits. On se contenta de prendre des copies de son Testament.

Son Testament.

Il y déclare d'abord, au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Esprit, que pour user de sa liberté, marquer sa derniére volonté, la soumettre en tout à celle de Dieu, & disposer du peu qu'il laissera en mourant, il est & sera toujours fidélement attaché à la Foi de Jesus-Christ notre Rédempteur dans le sein de l'Eglise qu'il a formée, & dans la Communion des Saints qu'il

a rachetés de ſon ſang. Il embraſſe toutes les vérités qu'il a revelées à ſon Egliſe, déteſtant toute héréſie & tout ſchiſme, voulant pour cela être enterré dans le Cimetiere commun des Fidéles de la Paroiſſe où il mourra, comme Membre du Corps Myſtique de Jeſus-Chriſt avec eux. Par reconnoiſſance pour une telle grace, & dans le deſir de ſe faire des amis auprès de Dieu en la perſonne des pauvres de Jeſus-Chriſt dont il demande les priéres, il les inſtituë ſes Légataires univerſels, à l'exception de quelques contracts dont il diſtribuë les fonds & interêts à ſa famille nombreuſe & pauvre. Il ſouhaite que tout ce qui regarde ſes funerailles ſe faſſe dans la plus grande ſimplicité, comme pour le moindre des Fidèles. Il recommande aux Exécuteurs de ſon Teſtament de ne rien faire qu'avec l'agrément de Mr. le Préſident de Lamoignon à qui j'appartiendrai, dit-il, avec tout ce qui me regarde, juſqu'à la fin de mes jours, eſpérant que les vifs reſſentimens de la reconnoiſſance que j'ai toujours pour tout ce que je lui dois, ne ſe termineront point avec ma vie, mais que Dieu me permettra de les emporter en l'autre Monde,

de, afin de solliciter toujours sa divine misericorde pour lui & pour toute son illustre Famille, dont les interêts spirituels & temporels ne me sont point indifférens. Il ordonne enfin de donner à chacun de la Maison trois Livres, un Nouveau Testament, une Imitation & des Priéres, à un Ami tout le Tillemont, à un Valet de chambre cent francs. Mr. le Président voulut qu'il fut enterré sous les Charniers de Saint Paul avec les Prêtres, & pria le Commissaire Labbé de faire poser avec le consentement de Mr. le Curé cette Epitaphe.

Hic jacet ADRIANUS BAILLET *Sacerdos Bellovacensis, qui post expressam moribus & scriptis Vitam Sanctorum, obiit Parisiis anno salutis* 1706. *ætatis* 56. *apud Illustrissimum Senatûs Præsidem de Lamoignon, cujus Bibliothecam à* 26. *annis curabat.*

De cætero Scripta consule. Posuit Testamenti Curator A. FRION *Professor Marchianus, annuentibus hujus Parochiæ Pauperibus heredibus scriptis.*

Son extérieur étoit plus négligé que propre; car il étoit toujours si

occupé ou à ſes études ou par les frequentes viſites qu'il recevoit, qu'il ne ſe donnoit pas le tems ni le ſoin de ranger ſes habits, ſon meuble, ni ſes Livres; ſe contentant d'ôter de la vûë tout ce qui auroit pû la bleſſer: le reſte alloit comme il pouvoit. Il étoit d'une taille médiocre qui ſe reſſentoit d'un fond d'indiſpoſition héréditaire, toujours fort échauffé, quoique d'un teint pâle, des yeux enfoncés, un large front: des cheveux noirs prevenoient en faveur de ſon eſprit, de ſa mémoire, & de la conſtance de ſon travail, il ne ſe chauffoit jamais qu'en compagnie. Dès qu'il étoit ſeul, il éteignoit ſon feu, tant par mortification que pour être moins diſtrait dans ſon étude: on trouva caché de tous côtés dans les réduits de ſon appartement plus de deux voyes de bois ſcié qu'il recommanda avant ſa mort de remettre ſecrèttement dans le Bucher commun, pour tenir caché le retranchement qu'il avoit fait de ſon néceſſaire.

Quoique ſon mal de jambes ne l'eût jamais quitté, cependant il avoit joüi d'une ſanté aſſés égale pendant les 18. derniéres années de ſa vie juſqu'à ſon Ere-

Ereſypelle deux ans avant ſa mort, pour ne faire aucuns remedes. Il vouloit que l'eau ou froide ou chaude bien employée fût le reméde de preſque tous les maux du corps. Il s'entrouva toujours bien à la moindre atteinte qu'il reſſentoit ; & quand le mal étoit violent, une doſe de Vinaigre achevoit ce que l'eau n'avoit pu diſſiper. Il traitoit durement ſon corps, comme un ennemi inſolent qu'il faut toujours tenir aſſujeti. Tous les jours il s'étudioit à lui retrancher de ſon ordinaire ; il l'avoit enfin accoutumé à ne dormir que cinq heures, encore le plus ſouvent habillé, à ne faire qu'un repas, à ne pas boire de vin, à ſe paſſer de feu, à ne ſortir qu'une fois la ſemaine en Ville, à garder le cabinet.

Dans un corps reduit à l'extrême néceſſaire l'eſprit ne pouvoit manquer d'être libre & le maître de l'un & de l'autre ; ſans diſſipation il étoit toujours appliqué : ſans ſoin, jamais diſtrait : ſans deſir, ſans paſſion, l'étude, la priere, la charité du prochain, & la patience des viſites l'occupoient tout entier. De là ces études ſi continuës, ces découvertes ſi vaſtes, ces

Extraits, ces Dissertations multipliées à l'infini, tant de Mémoires, tant d'Ouvrages écrits de sa main seule, sans secours étranger, ces corrections faites par lui-même, la moitié des nuits passées dans les veilles, quarante trois ans entiers écoulés dans cette uniformité inviolable, ont produit tant de si bons fruits.

Fin de la Vie de Mr. Baillet.

PLAN

PLAN
DE
L'OUVRAGE
QUI A POUR TITRE:
JUGEMENS DES SAVANS
sur les principaux Ouvrages des Auteurs. (1)

A Mr. DE FONTFROIDE.

MONSIEUR,

Je vous envoie ce Plan, pour vous en rendre tout à la fois & le juge & le maître, s'il eſt vrai qu'il ſoit auſſi néceſſaire que vous le penſés pour ceux qui ne peuvent pas juger de toute l'étenduë que doit avoir le Recueil des Jugemens des Savans par la diviſion générale que j'en ai donnée à la tête du

1. Baillet avoit fait imprimer ce *Plan* en 1694. in-12. pp. 76. dont il n'a été tiré qu'un fort petit nombre d'exemplaires, qu'il a diſtribués à ſes amis.

du premier volume (1). *Le droit que vous avés acquis sur tout ce qui me regarde est trop ancien pour pouvoir vous être contesté, principalement en une occasion où il s'agit autant de vous demander des lumiéres sur mon dessein, que de vous donner de nouvelles marques de ma déférence. Je vous en laisse donc la décision comme à un Juge fort éclairé, & la disposition comme à un Maître, dont je suis le très-humble & le très-obéissant serviteur.*

1. C'est l'Avertissement qui suit, dans cette Edition, la Préface de l'Auteur des Notes, Tom. I. Part. I.

PRE-

PRELIMINAIRES DE L'OUVRAGE.

Des Jugemens sur les Livres en général : & des qualités louables & vicieuses de ceux qui jugent.
Des Préjugés ordinaires où l'on est à l'égard des Auteurs & des Livres.

PREMIERE PARTIE.

LES IMPRIMEURS qui se sont signalés par leur savoir, leur industrie, leur exactitude & leur fidélité.

LES CRITIQUES, *c'est-à-dire*, ceux qui donnent la connoissance des Auteurs, des Livres, des affaires de la Litérature, & généralement de tout ce qui s'appelle République des Lettres.

Les Critiques universels qui ont parlé indifféremment de toutes sortes d'Auteurs, ou d'Ouvrages.
Les Critiques ou Bibliothécaires d'Auteurs Ecclésiastiques.

Les

Les Critiques ou Bibliothécaires d'Auteurs Eccléſiaſtiques Réguliers, ou d'Ordres Religieux.

Les Critiques & Bibliothécaires d'Auteurs ou d'Hommes illuſtres recueillis par Provinces ou par Villes, ſelon la différence des Pays.

Les Critiques ou Bibliothécaires d'Auteurs, ſelon la profeſſion des Arts & des Sciences.

Les Critiques ou Bibliothécaires de Livres par ſimples Catalogues, Inventaires de Bibliothéques, de Librairies, de Cabinets, de Boutiques.

Ceux dont la Critique ſe trouve répanduë dans divers Ouvrages, faits ſur d'autres ſujets.

Ceux qui ont traité des Gens d'étude, & de la maniére d'étudier.

Ceux qui ont dreſſé des ſyſtêmes d'Arts & de Sciences pour ſervir de plan aux études.

LES CRITIQUES Grammairiens, *autrement*, les Philologues, & Gens de Belles Lettres.

Ceux qui ont travaillé ſur les anciens Auteurs pour les examiner, les corriger, les expliquer & les mettre au jour.

Ceux qui ont fait des Recueils de Leçons diverſes, d'Obſervations, de Lieux communs, de Scholies, de Commentaires, & de Mélanges d'érudition, & de cette eſpéce de Litérature qui s'appelloit Grammaire chés les Anciens & que les Moder-

dernes ont qualifiée *Philologie*. Rangés non par classes, mais seulement selon l'ordre des tems.

LES GRAMMAIRIENS Artistes ou Techniques, *c'est-à-dire*, ceux qui ont traité des lettres, des mots, & des régles de la Grammaire.

Ceux qui ont traité de la Parole, & de la différence des Langues.

Ceux qui ont traité de l'Orthographe, des Notes, des Monogrammes, des Chiffres, des Abbréviations & de la Stéganographie.

Les Grammairiens de la Langue Latine, 1. qui ont fait les Dictionnaires ou simples recueils de mots, 2. qui ont écrit des régles de l'art.

Les Grammairiens de la Langue Grecque, 1. qui ont fait les Lexiques ou Dictionnaires, 2. qui ont donné des régles de l'art de la Grammaire Grecque.

Les Grammairiens Hébreux, Arabes & ceux de quelques autres Langues Orientales, disposés selon la double méthode observée ci-dessus.

Les Grammairiens de la Langue Françoise, 1. ceux qui ont traité de l'Orthographe de notre Langue, 2. qui ont traité de ses principes, 3. qui l'ont réduite en méthode, 4. qui y ont fait des Remarques & des Observations, 5. qui en ont donné des Dictionnaires.

Les Grammairiens de la Langue Italienne, & ceux de la Langue Espagnole, *&c.*

LES TRADUCTEURS, qui ont tourné des Originaux de quelque Langue que ce ſoit, en Latin ou en Langues vulgaires.

Les Traducteurs Latins, depuis le quatriéme ſiécle de l'Egliſe, juſqu'à notre tems.

Les Traducteurs François, depuis le quatorziéme ſiécle, ou le regne de Charles V.

Les Traducteurs Italiens, Eſpagnols, Alemans, dont les verſions en Langues vulgaires ſont les plus eſtimées ou les plus connuës parmi nous.

SECONDE PARTIE.

LES POETES, & tous ceux qui ont employé la Fiction dans leurs Ouvrages.

Les Auteurs qui ont traité de l'Art Poëtique ; & de la verſification en toutes ſortes de Langues.

Les Poëtes Grecs depuis Homere juſqu'au tems de la réduction de la Gréce ſous l'Empire Romain.

Les Poëtes Latins depuis les Guerres Puniques juſqu'aux tems de la plus baſſe Latinité.

Et ceux des Grecs qui ont paru ſous les Empereurs Romains & de Conſtantinople.

Les,

Les Poëtes modernes depuis la renaissance des Lettres ou le commencement du 14. siécle jusqu'à notre tems: soit dans les Langues mortes ou savantes; soit dans les Langues vivantes ou vulgaires; sans distinction de pays, ni de langue, ni de profession, ni de genre de Poësie; & sans autre méthode que celle de l'ordre des tems.

Voilà, Monsieur, ce qu'il y a d'imprimé jusqu'ici. Depuis que j'ai interrompu la publication de l'Ouvrage, j'ai eu occasion d'amasser dequoi faire des Additions très-considérables, soit pour augmenter les articles des Auteurs dont j'avois parlé, soit pour inférer de nouveaux Auteurs dont je n'avois point fait mention. Ces Additions sont rangées dans le même ordre qu'est celui que vous voyés dans les volumes imprimés. J'en ai fait aussi au Traité préliminaire de l'Ouvrage, sur tout à la partie qui contient les Préjugés concernant les Auteurs ou les Livres. J'ai cru devoir grossir celui qui regarde les Anciens & les Modernes de ce qui s'est fait de plus remarquable à ce sujet depuis la querelle émuë dans l'Academie Françoise, & répanduë ensuite par le monde au sujet d'un petit Poëme intitulé le Siécle de Louïs le Grand. *Voici la continuation du Plan de l'Ouvrage selon la méthode que je me suis proposé d'observer dans l'impression, quand il plaira à Dieu de faire naître l'occasion de publier le reste.*

SUI-

SUITE DE LA SECONDE PARTIE.

LES POETES Proſaïques, ou les Auteurs de Romans & de Fictions en proſe.

Traité préliminaire de la nature des Romans, de ce qu'on peut blâmer. excuſer, ou louer dans ce genre d'écrire.
Romans ou Fictions des Orientaux.
Romans des Grecs anciens.
Romans des Occidentaux en général.
Romans Spirituels & Moraux.
Romans Politiques; Romans Philoſophiques; Romans Phyſiques.
Romans Héroïques; Romans Comiques; Romans Héroï-comiques.
Romans Satiriques; Romans Satiri-comiques.
Romans de Chevalerie ou Militaires.
Romans de Bergerie ou Pacifiques.
Nouvelles Hiſtoriques ou petits Romans.

A l'égard des Romans purement Erotiques, j'ai cru devoir me diſpenſer d'en parler. Si j'en repreſente quelqu'un par maniére d'éxemple, ce ne ſera que pour faire mieux juger de ce qu'on doit penſer des autres, & faire approuver plus aiſément les raiſons qu'on a de les laiſſer dans l'oubli.

Les Auteurs de Fictions ingénieuſes en proſe, diſtinguées des Romans, & confonduës aſſés ſouvent avec les Piéces ſatiriques.

Les

Les Auteurs des Satires en prose, & de quelques autres en vers, dont on n'a point parlé parmi les Poëtes; avec un Traité préliminaire sur la Satire.

On ne doit pas rapporter à cette classe le Livre des SATIRES PERSONNELLES *qui portent le titre d'*ANTI, *& que je fis imprimer en deux volumes l'an* 1689. *c'est un Ouvrage purement Historique & Critique; & quoiqu'on y fasse souvent le jugement des Auteurs & des Ouvrages qu'on y represente, c'est un dessein néanmoins entiérement détaché de celui des* JUGEMENS DES SAVANS, *& composé dans une œconomie toute différente.*

Les Auteurs de Facéties, de Contes, de Piéces burlesques, tant en prose qu'en vers.

Les Dialogistes ou Auteurs de Dialogues.

J'ai cru pouvoir ranger ici ces Ecrivains, parce que pour l'ordinaire leur genre d'écrire consiste dans la fiction, & qu'il est souvent satirique. Sans cela j'aurois cru devoir leur donner place entre les Orateurs & les Epistolaires.

Les Auteurs d'Apologues ou de Fables morales; & ceux qui ont voulu donner des instructions pour la conduite de la vie sous des images & des signes.

Les Auteurs Hieroglyphiques & Symboliques, *c'est-à-dire*, ceux qui se sont expliqués par Hieroglyphes, & qui ont enveloppé la vérité sous des symboles: & ceux aussi qui ont fait des Recueils de Hieroglyphes & de Symboles, *& dont il faudra remettre néanmoins la plus grande*

de partie parmi les Antiquaires.

Les Auteurs d'Emblêmes, de Deviſes, d'Enigmes, de Logogryphes, & d'autres maniéres de repréſenter la vérité ſous des figures, des fictions & des fables.

Quoiqu'on pût rapporter ici le Blazon, j'ai cru en devoir remettre les Ouvrages après les Hiſtoriens & les Antiquaires.

Les Auteurs de Paraboles & d'Allegories; du genre d'écrire par ſimilitudes & comparaiſons pour renfermer un ſens moral ou myſtique dans des recits hiſtoriques de faits imaginés.

Les Auteurs d'Apophthegmes, d'Adages, de Proverbes, de Gnomes, de Parémies, &c.

Il ſera peut-être plus à propos de remettre cette eſpéce d'Ecrivains parmi les Auteurs de Morale humaine dans la cinquiéme partie de cet Ouvrage.

Les Auteurs de Mythologie ou de ce qui s'appelle les Fables des anciens, avec un Traité préliminaire de l'eſprit & de l'utilité de ces Fables.

Ceux qui ont écrit la Généalogie ou l'Hiſtoire des Divinités de l'Antiquité Païenne, qui ont traité de la Théologie ou Idolatrie des Gentils.

Mais il y a bien des écrits concernant leurs Temples, leurs Sacrifices & leurs ſuperſtitions que j'ai cru devoir remettre parmi les Antiquités prophanes, dont je parlerai après les Hiſtoriens dans la troiſiéme partie de cet Ouvrage.

Les Auteurs qui ont traité des Oracles du Paganiſme.

J'y

J'y ai joint auſſi quelques-uns de ceux qui ont écrit des ſonges, des apparitions d'eſprits ou de ſpectres, des viſions, & des opérations magiques.

Mais pour les Ouvrages de cette nature qui ne regardent pas le Paganiſme, j'ai crû devoir les remettre avec ceux qui regardent la Religion & la Superſtition en général dans la derniére partie de cet Ouvrage.

Les Auteurs modernes qui ont fait des deſcriptions de Pompes, de Triomphes, de Fêtes publiques mais ſéculiéres, de cérémonies, de décorations d'entrées, de réceptions, de jouſtes, de tournois, de carrouſels, de balets, de ſpectacles, de jeux publics, & autres repréſentations où la Fable eſt employée pour le divertiſſement plus que pour l'inſtruction.

J'y ai ajouté quelques-uns de ceux qui ont écrit des jeux à cauſe de la proximité du ſujet. *Mais pour ce qui regarde ce qui étoit en uſage chés les anciens ſur toutes ces choſes, on le trouvera parmi les Antiquaires après les Hiſtoriens. Et pour les autres jeux ſervant à la récréation & à l'exercice du corps, voyés-les à la fin des Médecins.*

LES RHETEURS ou RHETORICIENS, *c'eſt-à-dire*, ceux qui ont traité de l'Art Oratoire & de l'Eloquence.

1. Parmi les anciens Grecs & Latins.

2. Parmi les Modernes, où se trouvent aussi ceux qui ont écrit de l'Eloquence sacrée, de la Rhétorique Ecclésiastique, & de l'Art de prêcher.

LES ORATEURS qui ont écrit & dont il nous reste des piéces d'Eloquence.

Les Orateurs anciens de la Gréce & de Rome.

Parmi lesquels se trouvent aussi plusieurs de ceux qu'on a nommés *Sophistes*, & quelques-uns de ceux qu'on a nommés *Scholastiques*; les Faiseurs de Déclamations, de Panegyriques.

Pour ce qui est des Orateurs Ecclésiastiques de l'ancienne Eglise, je n'ai pas crû devoir les séparer de la classe des Saints Peres qui se trouveront dans la derniére partie de cet Ouvrage.

Les Orateurs modernes, tant Grecs & Latins, qu'en Langues vulgaires; divisés en trois ordres.

1. Les Orateurs qu'on peut appeller Scholastiques, & qui ont harangué sur des sujets divers.
2. Les Orateurs de la Chaire Ecclésiastique ou les Prédicateurs.
3. Les Orateurs du Barreau ou les Avocats plaidans; parmi lesquels j'ai rangé aussi les Auteurs de Discours prononcés par les Magistrats aux ouvertures des Audiences, aux Mercuriales, & en d'autres rencontres.

LES

LES EPISTOLAIRES ou Auteurs de Lettres.

Ceux qui ont écrit de l'art & du caractére Epiſtolaire.

Ceux qui ont écrit de la maniére, des formules & du ſtyle des Lettres, des inſcriptions, des ſouſcriptions, des adreſſes, tant pour les affaires eccléſiaſtiques & les civiles, que pour celles qui regardent les habitudes réciproques des Particuliers.

Lettres des anciens Latins.

A l'égard de celles des Peres de l'Egliſe & autres Auteurs Eccléſiaſtiques, j'ai crû devoir ſeulement faire le choix d'un petit nombre de ceux où le caractére, le ſtyle & le genre épiſtolaire paroît davantage.

Lettres des Modernes, tant en Latin qu'en Langues vulgaires, ſur toutes ſortes de ſujets.

Néanmoins lorſqu'un Auteur n'a écrit que d'une ſeule matiére ſans mélange, comme ont fait quelques Philoſophes, Hiſtoriens, Politiques, Théologiens; je réſerve à parler de leurs Lettres parmi les Ouvrages de Philoſophie, d'Hiſtoire, de Politique, de Théologie, &c.

TROISIE'ME PARTIE.

LES HISTORIENS, & généralement ceux qui ont décrit les lieux, les tems, & les actions des Hommes.

LES GEOGRAPHES ou Hiſtoriens des lieux.

Les Geographes anciens, tant Grecs que Latins.

Le Geographes modernes, principalement depuis la découverte du nouveau Monde, juſqu'à notre tems.

Les deſcriptions particuliéres de pays & de lieux, que l'on appelle Chorographies & Topographies.

Les Itineraires & Livres de Voyages.

Les plans, profils & deſcriptions des Villes, Places, &c.

Il y a néanmoins beaucoup d'Auteurs de Relations hiſtoriques des Provinces, Villes, & d'autres lieux particuliers que je n'ai point fait difficulté de remettre parmi les Hiſtoriens des mêmes lieux, quoi qu'ils ſemblent être conſiderés comme Geographes.

Les Ouvrages d'Hydrographie ou deſcriptions des Mers, des Rivieres & des autres eaux de la terre.

Mais pour ce qui eſt des écrits concernant ce que l'on appelle la Marine ou l'Art de la Navigation, le Commerce, les droits & les Us de la Mer, j'ai cru devoir les rapporter ailleurs.

LES

LES CHRONOLOGISTES ou Historiens des tems.

Ceux qui ont écrit de la doctrine des tems, par rapport aux caractéres céleſtes, & ſelon la diſtribution civile des différens Peuples de la terre.

Les Auteurs de Calendriers, & ceux qu'on appelle Computiſtes.

Je ne comprens point les Martyrologes parmi les Calendriers, parce que je les ai reſervés pour le Recueil des Hiſtoriens Eccléſiaſtiques.

Les Auteurs de Chroniques & de Faſtes, & les Chronographes, *c'eſt-à-dire*, ceux qui ont rangé les événemens humains ſelon la ſuite des tems en les attachant à des Epoques, à des Cycles & à des Périodes.

LES HISTORIENS proprement dits, ou Hiſtoriens des Perſonnes. *Et premiérement,*

Les Auteurs qui ont traité de l'Art Hiſtorique; de la maniére d'écrire & de lire l'Hiſtoire; de l'utilité qu'on en doit tirer; de la créance qu'on y peut avoir.

Les Hiſtoires générales ou univerſelles depuis la premiére mémoire d'homme, juſqu'au tems de l'Hiſtorien.

On auroit pu rapporter à cette eſpéce la plûpart des Chroniques que nous avons rangées ci-devant parmi les Ouvrages de Chronologie.

Les Hiſtoires univerſelles de quelques ſiécles

cles ou âges séparés. Historiens qui ont écrit celles de leurs tems, sans se restraindre à aucun pays particulier.

Les mélanges Historiques ou les Fragmens de toutes sortes d'Histoires prises de tous tems, de tous pays, & de toutes sortes de personnes.

Les Dictionnaires Historiques & Recueils alphabétiques de l'Histoire générale des personnes & des pays, détachés de l'ordre des tems.

Les Histoires Généalogiques qui paroissent universelles, au moins selon les intentions de leurs Auteurs.

Pour les Histoires Généalogiques qui sont particuliéres, nous en remettons une partie parmi les Histoires particuliéres des pays & des personnes qu'elles regardent, & l'autre parmi les Ouvrages du Blazon.

LES HISTOIRES spéciales qui peuvent être regardées comme générales pour de certains Peuples ou de certains Pays par rapport aux Histoires particuliéres des lieux & des personnes. *Et premiérement,*

Les Histoires & Annales sacrées: & tout ce qui regarde d'une maniére générale l'Histoire des anciens Hébreux & des Juifs, jusqu'au sac de Jerusalem sous Vespasien.

Auteurs d'Ouvrages mêlés & de Traités singuliers concernant l'Histoire de l'Ancien Testament.

Auteurs d'Ouvrages mêlés & de Fragmens

mens singuliers concernant l'Histoire du Nouveau Testament.

Les Histoires générales de l'Eglise, & les Annales Ecclésiastiques, depuis la naissance du Christianisme, jusqu'au tems des Historiens qui les ont écrites.

Les Histoires particuliéres de l'Eglise primitive ou des anciens Chrétiens.

L'Histoire générale de l'Eglise écrite par les Modernes, auſquels on a joint auſſi ceux qui ont traité l'Histoire sacrée conjointement avec l'Ecclésiastique.

Les Histoires particuliéres de l'Eglise, écrites par les Modernes.

Les Martyrologes & Ménologes; les Recueils de Vies des Saints, d'Actes des Martyrs, &c. les Fastes Ecclésiastiques, les Légendes.

Les Histoires des Conciles en général & en particulier: auſquelles on a joint celles de quelques Assemblées Ecclésiastiques les plus célébres.

Les Histoires des Papes en général & en particulier: celles des Schismes qui ont divisé le Saint Siége; & celles qui regardent plus spécialement l'Eglise Romaine.

Les Histoires des Cardinaux en général & en particulier, avec les Traités Historiques concernant la dignité du Cardinalat, & ceux qui regardent l'Etat de la Cour de Rome, historiquement.

Les Histoires Monastiques d'Ordres Religieux. *Et prémiérement*,

Celles des Peres des deserts, des Solitaires Orientaux, des Moines Grecs an-

ciens & modernes.

Celles des Religieux d'Occident.

Hiſtoires de l'Ordre de Saint Benoît, & des autres Maiſons Monachales qui en ſont venuës, tant d'hommes que de filles.

Hiſtoires de l'Ordre de Citeaux en général & en particulier.

Hiſtoires de l'Ordre de Prémontré, de celui des Chanoines Réguliers de Saint Auguſtin, &c.

Hiſtoires des Ordres particuliers des Chartreux, des Camaldules, de Fontevraut, des Maturins, de la Merci, des Jéronimites, &c.

Hiſtoires des Ordres Mendians. 1. Des Carmes. 2. des Auguſtins. 3. des Dominicains. 4. des Religieux de Saint François diviſés en pluſieurs branches.

Pour ce qui eſt des priviléges, éxemptions, & autres droits des Réguliers, j'ai remis les Ouvrages qui en traitent parmi les Auteurs du Droit Canon.

Pour ce qui eſt des Ouvrages concernant la Diſcipline Monaſtique, les Régles & les Statuts des Réguliers, je les ai remis parmi les Théologiens, entre les Aſcétiques & les Myſtiques.

Hiſtoires de la Compagnie des Jéſuites en général & en particulier, avec les plus importans d'entre les Ouvrages qui ſe ſont faits pour en attaquer & en défendre l'inſtitut, la conduite, la doctrine, &c.

Hiſtoires des autres Maiſons Religieuſes ou Congrégations de Clercs Réguliers: *par éxemple*, Théatins & Barnabites; Prê-

Prêtres de l'Oratoire, Prêtres de la Miſſion, &c.

Hiſtoires de Monaſtéres & Communautés de Filles qui ne dépendent d'aucun des Ordres Religieux de ci-deſſus.

Hiſtoires des Religieux Militaires en général.

Pour les Hiſtoires particuliéres des Ordres Militaires, je les ai ſouvent jointes à celles du pays où ils ſe trouvent établis, au rang des Hiſtoriens civils & profanes.

Hiſtoires des Confréries & Sociétés de dévotion qui ſont en quelque conſidération dans l'Egliſe.

Hiſtoires des Héréſies en général & en particulier: Savoir, les Recueils & Catalogues univerſels des Hérétiques de tous les ſiécles de l'Egliſe.

Hiſtoire des Hérétiques des trois premiers ſiécles.

Hiſtoriens des Arriens & de leurs branches ou deſcendans, juſques aux Sociniens.

Hiſtoires des Donatiſtes & des Manichéens, & de leurs deſcendans.

Hiſtoires des Pélagiens, Demi-Pélagiens; & de toutes les diſputes élevées dans l'Egliſe ſur les matiéres de la Prédeſtination & de la Grace, juſqu'à nos jours.

Hiſtoires des Eutychiens, des Neſtoriens, & des deſcendans des uns & des autres, juſqu'en ces derniers tems.

Hiſtoires des Monothélites, des Iconoclaſtes, & des Schiſmatiques Grecs.

Hiſtoires des Vaudois, Albigeois, & de leurs deſcendans: celles des Wicléfites, des Huſſites, &c.

Hiſtoires des Luthériens & des branches diverſes du Luthéraniſme.

Hiſtoires des Sacramentaires, &c. des Zuingliens & des Calviniſtes, & de leurs branches.

Les Mélanges hiſtoriques ou matiéres diverſes & détachées, concernant l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ſans ordre des faits, des tems ou des lieux.

Hiſtoires des Etats de l'Egliſe, des Offices & Dignités Eccléſiaſtiques. Notices & Géographies Eccléſiaſtiques qui ſont générales.

Hiſtoire de la Diſcipline de l'Egliſe, en ce qui ne regarde pas préciſément le Droit Canon.

Hiſtoires profanes & civiles; profanes par rapport à l'Hiſtoire ſacrée; civiles par rapport à l'Hiſtoire Eccléſiaſtique.

Cette diſtinction n'a lieu que pour les Hiſtoires des Peuples qui n'étoient ni Juifs ni Chrétiens. Depuis que les Etats & les Princes qui les ont gouvernés ont embraſſé le Chriſtianiſme, tout ſe trouve mêlé pour le Civil & pour l'Eccléſiaſtique dans les Hiſtoires. Et quoi qu'il ſe trouve bien des Hiſtoires particuliéres de pays qui ſont purement Eccléſiaſtiques, je ne laiſſerai pas de les rapporter avec les civiles des mêmes pays.

Hiſtoires prophanes des ORIENTAUX, *c'eſt-à-dire*, des Chaldéens, des Egyptiens, des Indiens, des Chinois, des Perſes, depuis leurs origines, juſqu'au tems des Grecs.

Pour ce qui eſt des Hiſtoires poſtérieures des mêmes Nations, nous les rapporterons après

après celles des Peuples de l'Europe, à cause des rapports qu'elles ont avec les découvertes du nouveau Monde.

Histoires de la GRECE ANCIENNE depuis les tems heroïques ou fabuleux, ou depuis la guerre de Troye, écrites par les anciens Auteurs Grecs.

Histoires de la Gréce ancienne par les Auteurs Modernes.

Histoires des Provinces particuliéres de l'ancienne Gréce sous le nom de laquelle on comprenoit aussi la Thrace, l'Asie mineure, la Syrie, l'Egypte, &c.

Histoires de la GRECE MODERNE, en ce qui n'a point de rapport absolu avec l'Histoire de l'Empire de Constantinople.

Histoires ROMAINES écrites par les anciens Auteurs, depuis la fondation de Rome, sans autre ordre que celui du tems auquel ont vécu ces Auteurs, jusqu'à la fin de l'Empire Romain en Occident.

Histoires Romaines écrites par les Modernes, jusqu'aux mêmes termes.

Pour ce qui est de cette foule de Traités qui regardent les anciens usages, coutumes, rits des Grecs & des Romains, j'ai cru devoir les remettre après les Vies des Hommes illustres à la fin de cette troisiéme partie de l'Ouvrage sous le Titre d'Antiquités Grecques & Romaines.

Histoire BYZANTINE ou de l'Empire de Constantinople, non depuis Constantin, mais depuis Justinien où finit à peu près l'Empire Romain en Occident.

Par les Grecs, jusqu'à la réduction entiére de l'Empire sous les Turcs.

Par les Francs ou Latins, & les autres Ecrivains Occidentaux de ces derniers tems.

Histoires d'ITALIE indépendemment de l'Empire Romain.

Histoires de l'ancienne Italie, *c'est-à-dire*, des Peuples différens du pays, & de leurs origines; les Descriptions Historiques ou Chorographies anciennes & modernes du pays.

Histoires Eccléfiastiques de l'Italie en général.

Histoire Civile de l'Italie depuis les Lombards, jusqu'au tems de Charlemagne.

Pour ce qui est de l'Histoire des Gots & autres Etrangers en Italie qui sont venus avant les Lombards, elle est compriſe ci-dessus avec celle de l'Empire Romain.

Histoires de l'Italie depuis l'Empire des François & des Alemans, jusqu'à la division du pays en diverses Principautés.

Histoires de l'Italie depuis le siécle de Dante & Petrarque, qu'on s'est mis à écrire en langue vulgaire.

Histoires particuliéres des Provinces, Villes, & autres lieux de l'Italie.

de Rome moderne, & de l'Etat Eccléfiastique.

de Florence & de la Toscane.

de Génes & de la Ligurie.

de Naples & de Sicile en général & en particulier.

de Venise & des autres Villes de la Seigneurie,

du

du Milanez, & autres pays de Lombardie.

de la Savoie & du Piémont.

des autres Principautés & Républiques de l'Italie.

Hiſtoires de diverſes Iſles adjacentes à l'Italie, auſquelles j'ai joint celles des Iſles de Malte & Rhode moderne, celles même de Chypre moderne; celles de Raguſe, celles de Dalmatie, &c. à cauſe que leurs liaiſons avec l'Italie moderne ſemblent plus grandes que celles qui pourroient les unir avec les Septentrionaux.

Hiſtoires Généalogiques de l'Italie en général.

Pour ce qui eſt des Généalogies des Maiſons particuliéres d'Italie, voyés-les parmi les Hiſtoires ou Vies d'Hommes illuſtres; ou parmi celles des Villes & Seigneuries du pays.

Hiſtoires d'ESPAGNE.

Hiſtoires Chorographiques & Topographiques de l'Eſpagne.

Hiſtoires des Origines & des Antiquités Espagnoles, ou plûtôt l'Hiſtoire fabuleuſe d'Eſpagne.

Hiſtoires générales du pays ſelon l'ordre des tems, auſquels ont écrit les Hiſtoriens.

Hiſtoires Eccléſiaſtiques du pays.

Hiſtoires particuliéres des Royaumes, Provinces, Villes & autres lieux d'Eſpagne; *par éxemple*, de Caſtille, d'Aragon, de Catalogne, &c.

Hiſtoires Généalogiques de l'Eſpagne.

Mélanges Hiſtoriques concernans les Eſpagnols, les Gots, les Vandales, les Mores qui ſe ſont établis dans le pays.

Hiſtoires de Portugal générales & particuliéres dans le même ordre que celles d'Eſpagne.

Hiſtoires de FRANCE.

Hiſtoire Chorographique tant ancienne que moderne du pays; Deſcriptions générales des lieux, &c.

Hiſtoire des anciens Gaulois, indépendemment de l'Hiſtoire Romaine.

Hiſtoire des Origines & des Antiquités des Francs, avec l'Hiſtoire fabuleuſe de la France.

Hiſtoires générales de la France, depuis l'origine de la Monarchie juſqu'aux tems de ceux qui les ont écrites.

Hiſtoires & Annales Eccléſiaſtiques de la France. Notices d'Evêchés, & autres matiéres hiſtoriques de l'Egliſe Gallicane en général.

Hiſtoires de la premiére race de nos Rois, écrites, tant par les Anciens que par les Modernes.

Traités ſinguliers qui regardent cette même Race par les Hiſtoires détachées.

Hiſtoires de la ſeconde Race en général & en particulier, ſuivant la même méthode.

Hiſtoires de la troiſiéme Race dans le même ordre pour le général & le particulier, juſqu'à la branche des Valois.

Hiſtoires des Croiſades ou des expéditions des François en Orient, ſous cette même

me Race, pendant plus de deux siécles.

Histoires de la branche des Valois en général & en particulier, jusqu'à celle des Bourbons.

Traités singuliers d'Histoires ou de faits arrivés durant cet espace. Mémoires historiques, &c.

Histoires de la Ligue, des Guerres civiles & autres troubles arrivés sous les derniers Rois de cette branche au sujet de la Religion.

Histoires de la branche des Bourbons en général & en particulier.

Traités singuliers, Mémoires, Relations, Recueils historiques, concernant la France sous le regne de nos trois derniers Rois.

Histoires des Provinces, des Villes, & des lieux particuliers du Royaume de France rangées selon l'ordre civil des Gouvernemens. Ordre auquel j'ai reduit même les Histoires Eccléfiastiques de lieux particuliers, pour la commodité des Lecteurs. Ainsi l'on trouvera rassemblés sous le titre d'une Province, d'une Ville ou de quelque autre lieu que ce soit tous les Traités concernant l'Histoire Civile, Eccléfiastique, Généalogique, Topographique & Naturelle de chaque lieu ou pays en question.

Histoires des Provinces, Villes & lieux joints à la France dans les derniers tems, ou qui sont de son voisinage; *par exemple*, de la Lorraine & de l'Alsace; de la Savoie & de Geneve; du Roussillon & de la Navarre, dont les Histoires se trou-

trouvent auſſi en partie parmi celles de l'Allemagne, de l'Italie & de l'Eſpagne.

Hiſtoires Généalogiques de la France en général, & celles de la Maiſon Royale en particulier.

Pour ce qui eſt de celle des autres Maiſons & Familles du Royaume, elles ſe trouveront ou parmi celles des Provinces ci-devant, ſelon l'ordre Géographique; ou parmi les Hiſtoires & les Vies d'Hommes illuſtres ci-après ſelon l'ordre Alphabétique.

Hiſtoires de l'Etat de la France, des Offices de la Couronne, des Dignités & des Charges du Royaume.

Traités Hiſtoriques concernant les Etats du Royaume, & leurs aſſemblées; les Parlemens, & ce qui regarde le Gouvernement & la Police de la France.

Mélanges d'Ouvrages, ou Traités divers de matiéres qui regardent l'Hiſtoire de France.

Recueils hiſtoriques d'Hommes illuſtres de la France,

dont on pourra remettre une bonne partie parmi les Vies d'Hommes illuſtres en général, entre les Hiſtoriens de l'Amérique, & les Antiquaires.

Hiſtoires des PAYS-BAS.

Hiſtoires Topographiques & Chorographiques des dix ſept Provinces; leur Hiſtoire naturelle, les Itinéraires & Livres de voyages, qui en contiennent diverſes deſcriptions.

Hiſtoires de l'ancienne Belgique ou de ce qui

qui s'appelloit autrefois le *Belgium* & la Germanie inférieure.

Hiſtoires générales des dix-ſept Provinces, juſqu'au tems de ceux qui les ont écrites.

Hiſtoires particuliéres des Provinces & des Villes avant les Guerres. Auſquelles j'ai crû pouvoir joindre les Hiſtoires de la Ville & du Pays de Liége.

Hiſtoires de Bourgogne & d'Autriche dans les Pays bas, *c'eſt-à-dire*, l'Hiſtoire des Pays bas ſous les Princes de la Maiſon de Bourgogne & d'Autriche.

Hiſtoires des troubles & des Guerres civiles des Pays-bas, tant en général qu'en particulier, écrites du côté des Eſpagnols ou Catholiques ; puis celles qui ont été écrites du côté des Hollandois ou Proteſtans.

Hiſtoires générales de Hollande, *c'eſt-à-dire*, des Provinces unies, & gouvernées par les Etats Généraux

Hiſtoires particuliéres de ces Provinces & de leurs Villes, ſur tout de celles de Hollande, Gueldre, Friſe, *&c.*

Hiſtoires générales des Pays-bas Catholiques depuis la ſéparation des autres.

Hiſtoires particuliéres des Provinces Catholiques & de leurs Villes ou autres lieux.

Relations & autres Traités hiſtoriques concernant les guerres & les conquêtes des François dans les Pays-bas.

Hiſtoires Généalogiques des Pays-bas & de leur Nobleſſe. Voyés-en la plus grande partie parmi les Hiſtoires particuliéres des Comtes de Flandres.

Mé-

Mélanges d'Ecrits hiſtoriques concernant les affaires Civiles ou Politiques, Militaires & Eccléſiaſtiques des Pays-bas.

Hiſtoires d'ALEMAGNE.

Hiſtoire Chorographique de l'Alemagne en général: & l'Hiſtoire naturelle du pays.

Hiſtoires générales de l'Alemagne, commençant dès l'Empire Romain ou même dès le Déluge & la Création du Monde. Les Recueils divers ou Collections d'Auteurs de Chroniques d'Hiſtoires ou d'Annales Germaniques & Alemanniques.

Pour ce qui eſt des Hiſtoires d'Alemagne depuis Charles Martel & Pepin, juſqu'à la tranſlation de l'Empire Occidental des François aux Alemans, je les ai preſque toutes compriſes parmi les Hiſtoires de France ſous la ſeconde Race de nos Rois.

Hiſtoires d'Alemagne depuis la tranſlation de l'Empire aux Rois de Germanie ſelon l'ordre de la Chronologie, autant que cela ſe peut commodément, juſqu'à notre tems.

Hiſtoires des Provinces particuliéres de l'Alemagne, des Républiques, Principautés & autres Etats du Corps Germanique, des Villes & autres lieux particuliers d'Alemagne.

Hiſtoires Généalogiques de l'Alemagne en général. Pour celles des Maiſons ou Familles particuliéres, elles ſe trouveront jointes avec les autres Hiſtoires de ces Maiſons parmi celles des Provinces ou des Principautés du pays.

Hiſtoires de l'Etat de l'Empire, des Electeurs

teurs & des élections ; des Offices & Dignités de l'Empire d'Alemagne.

Mélanges de divers Ouvrages hiſtoriques, concernant les affaires de l'Alemagne.

Hiſtoires des Suiſſes, des Griſons, & des Peuples voiſins qui ont rélation aux Cantons des uns, ou aux Ligues des autres.

Hiſtoires du Royaume de Bohême, *&c.* voyés-les parmi celles des Provinces particuliéres d'Alemagne.

Hiſtoires de Hongrie avec celle de l'ancienne Illyrie, celles de l'Eſclavonie, de la Tranſilvanie, *&c. On auroit pû remettre ici celles de Dalmatie & Raguſe qui ſe trouvent ci-devant à la ſuite de celles de l'Italie moderne.*

Hiſtoires de Pologne, de Pruſſe, de Lithuanie, de Ruſſie, de Moſcovie, de Tartarie, & généralement de tous les Peuples qu'on comprenoit autrefois ſous le nom de Sarmates, de Daces, de Gétes, de Gots & de Scythes. Le tout ſelon l'ordre des tems, des lieux & des perſonnes tel que j'ai tâché de l'obſerver dans les Hiſtoires précédentes.

Hiſtoires des deux Royaumes du Septentrion compris ſous le nom de Scandinavie, *c'eſt-à-dire*, de la Suede & du Dannemark; anciennes & modernes, ſelon le même ordre que ci-deſſus.

1. celles qui ſont communes aux deux Nations.
2. celles qui ſont particuliéres à la Suéde.
3. celles qui ſont particuliéres au Dannemark.

Hiſtoi-

Hiſtoires des Iſles Britanniques compriſes aujourd'hui ſous le nom de Grand-Bretagne ou d'Angleterre.

Hiſtoires Chorographiques & Naturelles de ces Iſles, contenant les deſcriptions des lieux, du climat & des Peuples qui les ont habitées en toutes ſortes de tems.

Hiſtoires des anciens Peuples, & des antiquités de ces Iſles.

Hiſtoires générales de ces Iſles depuis les premiers commencemens juſqu'au tems des Hiſtoriens qui les ont écrites.

Hiſtoires des Egliſes Britanniques par les Anciens & les Modernes juſqu'au tems de la Réformation ſous Henri VIII.

Hiſtoires particuliéres de l'Angleterre, tant Eccléſiaſtiques que Civiles, ſoit du Royaume en général, ſoit de ſes Provinces & de ſes Villes ſéparément.

Hiſtoires particuliéres du Royaume d'Ecoſſe juſqu'à ſa réunion à la Couronne d'Angleterre.

Hiſtoires particuliéres de l'Hibernie ou Irlande juſqu'à ſa réunion à la Couronne d'Angleterre.

Hiſtoires Eccléſiaſtiques & Civiles de l'Angleterre depuis le Schiſme de Henri VIII. juſqu'à notre tems.

Hiſtoires particuliéres des troubles arrivés ſous Charles premier & Cromwel ; & de ceux qui ſe ſont élevés ſous Jacques II. & le Prince d'Orange ſon gendre.

Hiſtoires Généalogiques d'Angleterre & de la Nobleſſe du pays.

Hiſtoires de l'Etat, des Offices, des Dignités & Charges du Royaume: Hiſtoire de

de la Police d'Angleterre, *&c.*

Mélanges d'Ecrits hiſtoriques, concernant les affaires de l'Angleterre.

HISTOIRES générales de l'ASIE juſqu'à notre tems, indépendemment des Grecs & Romains.

Hiſtoires du Levant, depuis que les Mahométans, *c'eſt-à-dire*, les Sarrazins & les Turcs, ont détruit l'Empire de Conſtantinople.

Hiſtoires modernes de la Terre-Sainte, ou de la Paleſtine, *outre ce qui a été rapporté des Croiſades parmi les Hiſtoires de la ſeconde Race des Rois de France ; & des Itinéraires ou Livres de Voyages parmi les Géographes.*

Hiſtoires générales & particuliéres des Arabes & des Sarrazins depuis l'Hégire de Mahomet. Ecrites 1. par des Mahometans. 2. par des Chrétiens.

Hiſtoires générales & particuliéres des Turcs, avant & depuis la priſe de Conſtantinople, ſelon l'ordre Chronologique.

Hiſtoires particuliéres de divers pays, qui compoſent maintenant l'Empire des Turcs, tant en Europe, & en Aſie, qu'en Afrique.

Mélanges de Traités, de Rélations, & de Diſcours concernant l'Hiſtoire des Turcs.

Hiſtoires Eccléſiaſtiques des Grecs modernes ſous les Turcs; de l'Etat de leurs Egliſes, *&c.*

Pour ce qui eſt des Hiſtoires particuliéres de Rhodes & de Malte, de l'Iſle & du Royau-

Royaume de Chypre, voyés-les après celles de l'Italie. Voyés auſſi les Hiſtoires des Ordres Militaires du Levant comme des Templiers, de Saint Jean de Jéruſalem ſoit avec ces mêmes Hiſtoires de Rhodes & de Malte, ſoit à la fin des Hiſtoires Monaſtiques & Régulieres de l'Egliſe.

Hiſtoires particuliéres de l'Arménie, & celles des pays voiſins, comme de la Colchide, de la Mingrelie, *&c.*

Hiſtoires particulieres de la Perſe moderne & des Sophis. Pour ce qui eſt de l'Hiſtoire ancienne des Perſes, des Parthes, voyés-la ci-deſſus avant l'Hiſtoire de l'ancienne Gréce.

Hiſtoires de la Tartarie & des peuples ou pays voiſins.

Hiſtoires de l'Inde Méditerranée ou de l'Empire du Mogol.

Hiſtoires des Indes Orientales : & généralement de tout ce qui regarde les découvertes, les expéditions & le commerce des Portugais, des Caſtillans, des Hollandois, des Anglois, *&c.* dans les deux preſqu'Iſles, & dans les Iſles.

Hiſtoires de la Chine. Hiſtoires du Japon. Hiſtoires des Iſles voiſines de la Chine & du Japon.

Hiſtoires Eccléſiaſtiques, & Rélations des Miſſions faites par les Chrétiens dans l'Orient, *c'eſt-à-dire*, au Levant, en Perſe, dans les Indes, dans la Chine, au Japon & dans les Iſles.

HISTOIRES générales de l'AFRIQUE. Les Deſcriptions Géographiques, les Hiſtoires naturelles du pays, *&c.*

Hiſtoi-

Hiſtoires particuliéres de l'Egypte, de la Barbarie, de la Mauritanie, de Maroc, & autres Royaumes voiſins.

Hiſtoires des Iſles Canaries, de celles du Cap-verd, des Açores, de Madagaſcar, & de toutes les autres qui ſont adjacentes à l'Afrique.

Hiſtoires de l'Ethiopie, de l'Abyſſinie, des autres Royaumes, Pays & Côtes de l'Afrique Meridionale.

HISTOIRES des Indes Occidentales ou de l'AMERIQUE en général, *c'eſt-à dire*, de l'autre Continent avec les Iſles, & de tout ce qu'on a découvert de terres inconnuës vers l'un & l'autre Pole.

Hiſtoires particuliéres du Méxique, ou de la nouvelle Eſpagne. Celle de la Floride, *&c.*

Hiſtoires particuliéres du Canada. Rélations des Miſſionaires de la nouvelle France. Hiſtoires ou Rélations des terres que les Anglois, les Hollandois, & les autres Peuples du Nord de l'Europe ont découvertes dans l'Amérique Septentrionale.

Hiſtoires particuliéres du Perou, du Bréſil, & des autres contrées de l'Amérique Méridionale.

HISTOIRES ou VIES des Hommes illuſtres de l'un & de l'autre ſéxe, dans toutes ſortes d'Etats & de Profeſſions.

Diſſertation préliminaire de la maniére d'écrire

crire la Vie des Particuliers.

Recueils de Vies & d'Eloges hiſtoriques d'hommes illuſtres faits pêle-mêle ; ou diſtingués par pays, par profeſſions, par ſocietés, ou par tels autres rapports qu'il a plu à leurs Auteurs.

Vies des particuliers détachées & rangées ſelon l'ordre alphabétique de leurs noms, ſans diſtinction de Séxe, de Religion, de Pays, de Profeſſion, *&c.*

Où ſe trouvent auſſi les Traités ſinguliers qui regardent l'Hiſtoire perſonnelle des Particuliers hormis les Oraiſons funébres que j'ai cru devoir adjuger aux Orateurs plûtôt qu'aux Hiſtoriens.

Pour ce qui eſt des Vies des perſonnes qui ont gouverné les Etats en chef, comme de Papes à l'égard de l'Egliſe univerſelle, d'Empereurs & de Rois à l'égard de leurs Empires & de leurs Royaumes, elles ſe trouveront avec les Hiſtoires des Etats qu'ils ont gouvernés, parce qu'elles en font partie d'une maniére eſſentielle & inſeparable.

LES ANTIQUAIRES & ceux qui ont traité des USAGES divers du Genre humain dans toutes ſortes de tems & de lieux d'une maniére Philologique, *c'eſt-à-dire*, mêlée d'Hiſtoire, de belles Lettres & de Grammaire, pour expliquer la Religion, les rits, les coûtumes, les éxercices, & les façons de faire des Peuples de la Terre.

Mélanges d'Antiquités ſacrées & prophanes ſans

ſans diſtinction & ſans ordre.

Antiquités Sacrées & Eccléſiaſtiques, concernant les uſages des Hébreux & des Chrétiens en général.

Antiquités Sacrées en explication des choſes ſinguliéres de l'ancien Teſtament concernant l'hiſtoire ou le ſens literal, rangées ſelon le canon ou l'ordre des Livres de la Bible.

Antiquités Sacrées concernant les ſingularités hiſtoriques naturelles & literales du Nouveau Teſtament.

Antiquités Eccléſiaſtiques concernant les uſages & autres particularités des Chrétiens de l'ancienne Egliſe.

Antiquités Profanes & Civiles, *c'eſt-à-dire*, qui regardent en général la Vie commune des Peuples de la terre, & principalement celles des Gentils, parmi les anciens Grecs & les anciens Romains.

Antiquités de choſes particuliéres aux Grecs. Antiquités de choſes particuliéres aux Romains.

Antiquités de choſes communes aux uns & aux autres.

1. de leur Religion & de tout ce qui regarde leurs ſuperſtitions, *c'eſt-à-dire*, leurs Dieux, leurs Temples, leurs Fêtes & leurs Sacrifices, outre ce qui a été rapporté ci-devant de la Mythologie.

2. de leur Gouvernement, de leur Etat, & de leur Police; de leurs Charges, de leurs Familles, de leurs Aſſemblées civiles.

3. de leurs Mariages, de leurs Societés, de leurs maniéres de procéder en Juſtice; de leurs Domeſtiques; de leurs Commerces, & de leurs Sépultures.
4. de leurs habits, de leurs meubles, de tous les autres ornemens, & des ſoins qui regardoient le corps.
5. de leurs maniéres de vivre en tout ce qui concernoit le boire & le manger, hors ce qui appartient à la Phyſique ou à la Médecine, dont il eſt parlé ailleurs.
6. de leurs éxercices & de leurs divertiſſemens publics ou particuliers. *Outre ce qui a été déja rapporté ci-deſſus des pompes & des jeux publics, dans la ſeconde partie de l'Ouvrage.*
7. de leurs maniéres de bâtir, de cultiver les terres & les jardins, des outils ou inſtrumens dont ils ſe ſervoient dans leurs travaux; de leurs voitures, *&c.*
8. de leurs Arts méchaniques & liberaux, de leurs maniéres de faire la guerre par terre & par mer, de leurs armes & machines, de leurs vaiſſeaux, *&c. Outre ce qui ſera remis dans la quatriéme Partie de cet Ouvrage ſur ces matiéres.*
9. de leurs inſcriptions ſur toutes ſortes de monumens, de leurs pierres gravées, de leurs ſceaux & de leurs cachets; de leurs Statuës & autres figures de toute eſpéce.
10. de leurs monnoies, de leurs poids

&

& de leurs mesures.

11. de leurs Médailles & de tout ce qui y a rapport.

Mais comme j'ai cru devoir joindre à ces Antiquités ce qui pouvoit regarder les usages postérieurs des Peuples sur les mêmes choses, j'ai fait presque toujours suivre le Moderne après l'Antique, non seulement en matiére de Monnoies ; mais aussi pour les inscriptions, les maniéres de vivre, de s'habiller, de se divertir, &c.

Les Auteurs qui ont écrit du Blazon des Armoiries, & de tout ce qui s'appelle Art Heraldique. *Mais j'ai rapporté parmi les Historiens les Livres de Blazon qui sont faits simplement pour l'Histoire Généalogique des Familles, & non pour servir de préceptes ou d'exemples à cet Art.*

QUATRIE'ME PARTIE.

LES PHILOSOPHES auſquels j'ai joint les NATURALISTES, les MEDECINS, & les MATHEMATICIENS.

LES PHILOSOPHES qui ont traité de la Philoſophie en général, & de l'Art de philoſopher, *c'eſt-à-dire*, de la maniére de former le jugement, de penſer, de raiſonner. Les Dialecticiens anciens & modernes.

Les Philoſophes anciens ou Barbares juſqu'aux tems des Grecs, avec les Auteurs

Universitäts BIBLIOTHEK

Modernes qui ont écrit pour faire connoître leur Philosophie; pour en conserver les restes ou la mémoire.

Les Philosophes de la Gréce jusqu'à Platon, principalement les Pythagoriciens & les Socratiques avec ceux qui dans les tems postérieurs se sont attachés à Pythagore & à Socrate.

Platon & ses Scholiastes. Les Philosophes Platoniciens, & les Académiciens depuis ses premiers Disciples jusqu'à notre tems, sans distinction de leurs classes ou de leurs branches diverses, & sans autre différence que celle de l'ordre des tems.

Les Philosophes Epicuriens anciens & modernes : Et ceux qui ont fait revivre en ces derniers tems les dogmes de Democrite, d'Epicure, sans s'en rendre les Sectateurs.

Les Philosophes Cyniques anciens & modernes.

Les Philosophes Stoïciens anciens & modernes : & par occasion les Auteurs qui ont écrit du Destin & de la Providence en Philosophes.

Les Philosophes Pyrrhoniens; & les Sceptiques des derniers tems.

Aristote & ses Scholiastes ou Interprétes

Les Philosophes Péripateticiens depuis ses premiers Disciples jusqu'au tems de la Scholastique.

Les Philosophes Arabes ou Mahometans.

Les Philosophes Scholastiques, la plûpart Sectateurs d'Aristote. Les principaux Auteurs de Cours Philosophiques

Les

Les nouveaux Philoſophes, *c'eſt-à-dire*, ceux d'entre les Modernes, qui ſans s'arrêter à tout ce qui avoit été dit par ceux qui les avoient précédés, ſe ſont frayé des routes nouvelles pour rechercher la vérité, & qu'on peut diviſer en trois claſſes.

1. Les Philoſophes Acéphales, *c'eſt-à-dire*, qui n'ont pas d'autres chefs qu'eux-mêmes, & qui auſſi ne paſſent pas pour chefs des autres.
2. Les Ramiſtes que l'on pourroit remettre plûtôt parmi les Logiciens, comme les Lulliſtes.
3. Les Philoſophes Cartéſiens qui commencent à former diverſes branches.

Sous le nom des Philoſophes, dont je viens de démêler les Sectes; je comprens tous ceux qui ont traité généralement de tout ce qui regarde la nature des choſes, & en particulier de la conduite de la vie de l'homme, & du réglement des mœurs, par la voie du raiſonnement.

Mais pour ce qui eſt de ceux qui ont traité ſéparément de ces matiéres, nous les remettons les uns parmi les Naturaliſtes ou Phyſiciens ci-après: les autres parmi les Politiques & les Moraliſtes dans la cinquiéme partie de cet Ouvrage.

LES NATURALISTES ou Philoſophes-Hiſtoriens des choſes naturelles.

1. Ceux qui ont traité de la Phyſique particuliére & détachée de ſes principes généraux.
2. Ceux qui ont traité des choſes na-

turelles inanimées dans l'Univers par genres ou par espéces, *par éxemple*,

Des Cieux, de la Lumiére, des Couleurs, des Elémens, des Mixtes, des Météores, des Vents, des Eaux, des Fossiles, Pierres, Métaux, Minéraux, de l'Aiman, & de tout ce qui concerne la surface & le dedans de la Terre.

3. Ceux qui en particulier ont traité des Plantes, & qu'on qualifie communément Botanistes. Ausquels j'ai joint les Auteurs qui traitent de l'Agriculture & du Jardinage.

4. Ceux qui ont traité des Animaux, tant de l'Air & des Eaux, que de la Terre Ausquels j'ai joint les Auteurs qui ont traité de la Chasse & de la Pêche, à cause de la proximité du sujet.

5. Ceux qui ont traité de la nature de l'Homme en général; de l'état de son ame ou de son esprit sans rélation à la vie surnaturelle, ou à la Théologie revelée; de l'état de son corps sans rélation expresse à la Médecine.

LES MEDECINS.

1. Les Auteurs de Léxiques, Dictionnaires, & autres Recueils alphabétiques de termes & de choses qui regardent la Médecine en général, & chacune de ses parties en particulier.

2. Les Auteurs qui ont traité de l'état

& de la nature de la Médecine en général ; de son usage, de l'abus qu'on en a fait ; de ses progrès ; de la maniére de l'apprendre & de l'éxercer.

3. Les Médecins anciens qui ont traité de la Médecine en général : Et premiérement des Grecs anciens ; d'Hippocrate & ses Disciples ; de Galien & des Grecs postérieurs. Ce qui nous reste de la Secte des Dogmatiques, des Empiriques & des Méthodistes.

4. Les Médecins Latins, depuis le tems d'Auguste ou de Tibere, jusqu'à la fin de l'Empire Romain en Occident.

5. Les Médecins Arabes, & ceux qui ont écrit pour ou contre leur maniére d'éxercer la Médecine. Et par occasion, ceux qui ont écrit de la Médecine des Egyptiens, des Ethiopiens, des Indiens, des Chinois, & des Americains.

6. Les Médecins Occidentaux depuis le quatorziéme siécle jusqu'à notre tems. Les Commentateurs modernes d'Hippocrate & de Galien. Auteurs modernes d'Institutions de la Médecine. Auteurs d'Observations diverses, de Questions, &c.

Les Anatomistes ou ceux qui ont traité du corps humain, ou de quelques-unes de ses parties, ceux qui ont publié des nouvelles expériences sur cela. Les principaux Ouvrages de Chirurgie.

Les Auteurs de Pathologie, *c'eſt-à-dire*, ceux qui ont écrit des maladies & de tous les autres maux qui affligent le corps humain.

Les Auteurs de Pharmaceutique, *c'eſt-à-dire*, qui ont traité des remédes & de la maniére de les compoſer.

Les Chymiſtes dont l'Art & la Science font partie de la Pharmaceutique. *On auroit pû rapporter ici pareillement les Botaniſtes, à cauſe de l'uſage des herbes & des ſimples dans la compoſition des remédes : & ceux mêmes qui ont écrit des bains & des eaux, des mineraux, & des autres choſes naturelles qui entrent dans la compoſition des remédes Mais on les trouvera ci-deſſus parmi les Naturaliſtes.*

Les Auteurs qui ont écrit de la Thérapeutique, *c'eſt-à-dire*, de la maniére de penſer les maux, & de traiter les malades; où l'on rapporte auſſi ceux des Ouvrages de Chirurgie qui ne regardent pas préciſément l'Anatomie. Les Praticiens & les Méthodiſtes modernes.

Les Auteurs qui ont traité du Regime de vivre en ſanté & en maladie: De la Diéte, des Alimens, des Viandes & des Boiſſons; & par occaſion de la Cuiſine & de la Sommellerie, ou de l'art d'apprêter à manger; de ce qui peut abréger ou prolonger la vie, en un mot de tout ce qu'on croit capable de conſerver ou d'alterer la ſanté. Mais pour ce qui eſt des éxercices du corps qui contribuent ou qui nuiſent à la ſanté,

des

des récréations & des jeux établis dans la même vûë, voyés après les Arts à la fin de la quatriéme partie de cet Ouvrage.

Traités de la Médecine des Animaux, & particuliérement de celle des Chevaux, Mulets, Jumens & autres Bêtes de service, que les Latins appellent *Veterinaria*, *Hippiatrica*, *Mulomedicina*; de celle des Chiens, &c.

LES MATHEMATICIENS.

Auteurs qui ont recueilli les illustres Mathématiciens par genres & espéces.

Auteurs qui ont traité de la nature, de l'excellence, de l'utilité, des progrès de la Mathématique; qui en ont fait des Dictionnaires.

Auteurs qui ont traité de la Mathématique en général, qui en ont donné les Elémens; qui en ont fait des Systêmes, des Abrégés & des Cours entiers.

Auteurs qui ont traité des Mathématiques par parties détachées: & premiérement:

Les Auteurs qui ont traité de l'Arithmétique, & de tout ce qui regarde la Science des Nombres & leur usage.

Auteurs qui ont traité de l'Analyse des Anciens, de l'Algébre ou Logistique, des Proportions & Logarithmes.

Les Auteurs qui ont traité de la Géométrie en général, qui en ont donné les Elémens.

Ceux qui ont donné des Traités singuliers sur quelque partie de la Géométrie, *par exemple*, des li-

gnes, des plans & ſurfaces, des ſolides, des coniques, *&c.*

Ceux qui ont écrit de la Géométrie pratique en particulier.

Les Auteurs qui ont traité de la Muſique, & de tout ce qui regarde les ſons & l'harmonie parmi les anciens & les modernes.

Ceux qui ont traité des eſpéces de cette Science en particulier.

Les Auteurs qui ont traité de l'Optique ou de la Perſpective parmi les anciens & les modernes.

Ceux qui ont écrit de la Perſpective pratique en particulier.

Ceux qui ont écrit de la Dioptrique & de la Catoptrique.

Les Auteurs qui ont écrit de la Géodéſie ou de l'Arpentage, *c'eſt-à-dire*, de la Science de meſurer les longueurs, les hauteurs & les profondeurs des terres.

Les Auteurs qui ont écrit de l'Aſtronomie en général parmi les anciens & les modernes.

Ceux qui ont donné des Syſtèmes & des Hypothèſes, ou qui ont attaqué ou défendu les Syſtèmes & les Hypothèſes des autres.

Ceux qui ont traité du mouvement des Cieux, des Corps céleſtes, des Etoiles, des Planétes, des Cométes & des Phénoménes qui ne regardent pas préciſément les Naturaliſtes dont il a été fait mention ci-devant.

Ceux

Ceux qui ont fait des Tables Aſtronomiques & des Ephémérides céleſtes.

Ceux qui ont fait diverſes Obſervations Aſtronomiques ſans s'attacher à un ſujet particulier.

Ceux qui ont écrit en particulier ſur tout ce qui regarde le Soleil & la Lune, des Eclipſes, &c.

Ceux qui ont écrit de la Sphére en particulier, des Globes céleſte & terreſtre, de l'Aſtrolabe, de l'Anneau, & des autres Inſtrumens Aſtronomiques.

Ceux qui ont écrit de l'Aſtrologie judiciaire. *Dont la plûpart pourront néanmoins être remis dans la derniére partie de cet Ouvrage parmi les Auteurs de Superſtitions ou de fauſſe Religion.*

Pour ce qui eſt des Auteurs de la Coſmographie & de la Chronologie, deux Sciences qui participent beaucoup de l'Aſtronomie, on les trouvera dans la troiſiéme Partie de cet Ouvrage à la tête des Hiſtoriens, les uns parmi les Géographes, les autres parmi les Chronologiſtes.

Les Auteurs qui ont traité de la Méchanique en général parmi les anciens & les modernes.

Ceux qui ont traité ſinguliérement des Machines & des Inſtrumens de Mathématique. Mais j'ai remis ce qui regarde les Machines militaires parmi ceux qui ont traité de l'Art

militaire ci-après.

Ceux qui ont traité des reſſorts, des automates, & de ce que les Anciens appelloient Pneumatique.

Ceux qui ont traité de la Gnomonique, c'eſt-à-dire des Horloges, des Cadrans & Pendules, de la Bouſſole, *&c.*

Ceux qui ont écrit en particulier des Pompes & des Moulins, de l'art de découvrir, d'élever, de conduire & de gouverner les eaux.

Pour ce qui regarde la Marine & les Vaiſſeaux par rapport à la Méchanique, voyés les Ouvrages d'Hydrographie après les Géographes ci-deſſus, & ceux qui appartiennent à l'Art de la Navigation, ci-après.

Ceux qui ont écrit de la Statique, c'eſt-à-dire de la Science du poids, de la peſanteur & de l'équilibre des choſes en général.

Ceux qui ont écrit en particulier de l'art de trouver le centre de gravité, ou des Centrobariques.

Ceux qui ont écrit des diverſes eſpéces de la Statique par parties ſéparées, principalement de l'Hydroſtatique & de l'Aëroſtatique, *c'eſt-à-dire*, du poids de l'eau & de l'air.

J'ai cru devoir rapporter ailleurs ceux qui ont fait des Traités Hiſtoriques & Philologiques des poids & des meſures.

Ceux qui ont écrit des Barométres, des Thermométres, des Hygrométres, *&c.*

LES

LES AUTEURS qui ont traité des Arts libéraux en général.

Ceux qui ont écrit de l'invention, de la perte, de la réparation, des progrès des Arts & des moyens de les perfectionner.

Ceux qui ont traité de l'Ecriture, c'eſt-à-dire, de l'art de lire, d'écrire, de connoître ou d'expliquer les penſées par le miniſtére des jeux, de déchiffrer toutes choſes, &c. outre ce qui a été rapporté parmi les Grammairiens touchant les lettres, l'orthographe, les chiffres, la Stéganographie dans la premiére partie de l'Ouvrage.

Ceux qui ont traité de l'Art de l'Imprimerie, de ſon origine, de ſes progrès & de ſes avantages, outre ce qui a été dit des principaux Imprimeurs à la tête de cet Ouvrage. *La Gravure ſemble faire partie de l'Imprimerie : j'ai cru néanmoins devoir plutôt la joindre à la Peinture avec laquelle elle n'a pas moins de rapport.*

Ceux qui ont écrit en général des Arts de la Peinture, de la Sculpture & de l'Architecture, & de ce qui eſt de leur dépendance ; qui ont donné des recueils hiſtoriques des Peintres, des Sculpteurs & des Architectes.

Ceux qui ont écrit en particulier de la

Peinture des Anciens & des Modernes, de la Gravure, de la Sculpture; qui ont traité des Tableaux, des Portraits, & des Eſtampes, des Statuës, &c. outre ce qui en a été dit parmi les Antiquaires.

Ceux qui ont écrit en particulier de l'Architecture parmi les Anciens & les Modernes.

Ceux qui ont traité ſinguliérement de quelques plans, de quelques deſſeins, & de quelques édifices ſéparément.

Ceux qui ont traité de l'Architecture militaire. *Voyés* dans l'article ſuivant ceux qui ont écrit des Fortifications.

Ceux qui ont traité de l'Art militaire en général, & de tout ce que les Anciens comprenoient ſous le nom de Tactiques.

Ceux qui ont écrit plus particuliérement de la maniére de faire la guerre chés les Grecs & les Romains; de leurs armes, de leurs machines, &c. *Outre ce qui en a déja été rapporté parmi les Antiquaires.*

Ceux qui ont écrit de la maniére de faire la guerre chés les Modernes, principalement depuis l'invention de la poudre.

Ceux qui ont écrit ſinguliérement de l'Artillerie & de tout ce qui la regarde: du port & du maniment des armes.

Ceux qui ont écrit en particulier de la

la maniére de camper, d'aſſiéger, de ranger en bataille, d'attaquer, de défendre.

Ceux qui ont écrit en particulier des Officiers des armées & de leurs devoirs; des Soldats & de leurs devoirs; de la Cavalerie, de l'Infanterie, &c.

Ceux qui ont traité des Fortifications en général & en particulier.

Ceux qui ont traité de l'Art de la navigation, de la maniére de faire les équipages chés les Anciens & les Modernes; & tout ce qui regarde la conduite des hommes ſur mer. Ce qui concerne auſſi les côtes, les ports & les havres. *Outre ce qui a été dit parmi les Géographes Antiquaires, & ce qui ſera dit auſſi de la Juriſprudence marine à la fin des Livres du Droit.*

Ceux qui ont traité des exercices du corps & de l'art de s'éxercer; ce que les Anciens appelloient *Gymnaſtique* & *Agoniſtique*. Du Manége, des Académies, de l'art de monter à cheval, de faire des armes, de courir; des autres éxercices corporels, tant à pied qu'à cheval, inſtitués pour le divertiſſement; des jeux qui ont la même fin: & par occaſion, des jeux qui amuſent l'eſprit ſans exercer le corps. *Outre ce qui a été dit parmi les Antiquaires* part. 3. *& parmi les Auteurs de*

de fictions, de spectacles, &c. partie 2. *de cet Ouvrage.*

CINQUIE'ME PARTIE.

LES AUTEURS du Droit établi parmi les hommes pour régler leur conduite. 1. Ceux du Droit Civil. 2. Ceux du Droit Eccléſiaſtique. 3. Les Ecrivains de Politique. 4. Les Ecrivains de Morale.

ECRIVAINS de Préliminaires du Droit.

1. Ceux qui ont fait des Bibliographies ou des Recueils d'Auteurs du Droit, & de Juriſconſultes.
2. Ceux qui ont traité de la Juriſprudence en général, de la maniére de l'étudier, de la réduire en art & en méthode.
3. Ceux qui en ont donné des Elémens, des Syſtêmes généraux, des Abrégés ou Epitomes, des Paratitles, & d'autres Apparats ou Préparatifs à cette connoiſſance.
4. Ceux qui en ont donné des Dictionnaires, des *Index*, des Gloſſaires, & d'autres Répertoires généraux.
5. Ceux qui ont fait l'Hiſtoire & la Chronologie.
6. Ceux qui ont traité de ſon origine & de ſes principes, de ſa fin, de ſes moyens,

de

de ſon utilité, qui en ont donné les Eloges, &c.

7. Ceux qui ont donné des Traités généraux de la juſtice & de l'injuſtice, du droit de l'équité, de la Loi en général, de la Juriſdiction.

8. Ceux qui ont traité de la maniére de rendre la juſtice, des devoirs & de l'autorité des Juges.

Auteurs qui ont écrit du Droit Naturel, du Droit des Gens, du Droit Public en général, du droit commun à tout le genre humain.

Auteurs qui ont écrit du Droit poſitif des Hébreux, & des autres anciens Peuples, appellés communément *Barbares*, à la diſtinction des Grecs & des Romains qui les ont ſuivis.

Ceux qui ont fait des paralléles & des concordances du Droit des Hébreux & des Barbares avec celui des Grecs & des Romains.

Auteurs qui ont écrit du Droit des anciens Grecs.

Auteurs qui ont écrit du Droit des anciens Romains. Recueils de leurs premiéres Loix, & ceux qui ont fait des Notes & des Commentaires pour les expliquer.

Juriſconſultes anciens qui ont vécu avant la compilation des Pandectes, des Codes, & de tout ce qui compoſe aujourd'hui le Corps du Droit civil: & dont il nous reſte quelques Ouvrages.

Ecrivains Modernes qui ont commenté ou expliqué ces anciens Juriſconſultes.

DROIT CIVIL des Romains & des Peuples dont le pays a été démembré de leur Empire, raſſemblé en un corps par l'autorité de Juſtinien. Editions, corrections diverſes de ce Recueil. Notes & Scholies des Juriſconſultes ſur tout le Corps de Droit.

Les Inſtitutes de Juſtinien en particulier, leurs éditions ſéparées, leurs corrections, leurs abregés, *&c.*

Les Commentateurs des Inſtitutes ſelon l'ordre des tems, ſans diſtinction de pays, *&c.*

Le Digeſte ou Pandectes; & tout ce qui regarde cette compilation en général & en particulier.

Commentateurs du Digeſte en général, rangés ſelon l'ordre des tems auſquels ils ont vécu.

Commentateurs particuliers de diverſes parties expliquées ſéparément.

Auteurs de divers Ouvrages ſinguliers qui regardent quelques endroits du Digeſte.

Les Ordonnances & Conſtitutions des Empereurs recueillies pour compoſer le Droit Civil: *Et premiérement*,

Le Code Théodoſien & tout ce qui en regarde les éditions & l'explication, *&c.*

Le Code Juſtinien, ce qui regarde ſa compoſition, & les éditions, ſcholies & corrections qu'on en a données ſéparément.

Les Commentateurs du Code Juſtinien rangés ſelon l'ordre des tems auſquels ils ont vécu.

Les Commentateurs particuliers des par-

parties séparées du Code, & ceux qui ont fait des Traités singuliers sur des endroits choisis & détachés de cet Ouvrage.

Les Novelles ou Constitutions des Empereurs, publiées séparément du corps de Droit.

Commentaires & Traités singuliers des Jurisconsultes sur ces Novelles.

Le Droit Oriental des Grecs modernes, autrement appellé le Droit Grec-Romain en général.

Les Basiliques ou Constitutions des Empereurs de Constantinople, qui composent le Droit Oriental de Grecs-Romains.

Les Commentateurs & Scholiastes des Basiliques.

Les Jurisconsultes Grecs qui ont traité du Droit Grec-Romain, & qui ont paru depuis Justinien jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs.

Les Jurisconsultes modernes qui ont rétabli la connoissance du Droit Romain en Occident selon les Livres de Justinien, depuis le XII. siécle ou depuis Irner, & qui ont écrit indifféremment sur toutes sortes de matiéres du Droit-Civil, rangés selon l'ordre des tems auxquels ils ont vécu, sans distinction de pays.

Ceux qui ont écrit séparément sur des espéces détachées, & sur des matiéres singuliéres de Droit, rangés par classes selon l'ordre observé dans le Corps de Droit. *Mais je n'ai pas cru devoir étaler ici la sous-division des titres qui auroit occupé trop de place.*

Les Conciliateurs du Droit; ceux qui ont re-

recueilli les Antinomies, les Enantiophanes ou contrariétés apparentes, les variations, les différences du Droit; qui les ont conferées enſemble, les ont conciliées ou expliquées les unes par les autres.

Les Auteurs d'Obſervations, d'Emendations ou Corrections, de Remarques, Leçons diverſes, de Mélanges, ou de choſes différentes ramaſſées ſur le Droit Civil-Romain qui ne ſe peuvent pas réduire commodément à des claſſes certaines.

Les Auteurs qui ont traité le Droit par principes. *Outre ce qui a été rapporté ci-devant de ceux qui ont écrit de ſon origine.*

Les Auteurs qui ont traité le Droit par Queſtions, par Diſputes, par Controverſes.

Les Auteurs qui ont donné des Conſeils juridiques, des Conſultations, des réponſes, des déciſions ou concluſions, de ſimples opinions, des conjectures, *&c.* ſur des matiéres du Droit Civil-Romain.

LE DROIT Occidental des peuples de l'Europe depuis la décadence de l'Empire Romain en Occident, ou depuis les invaſions des Barbares du Septentrion dans les Provinces de l'Empire.

Le Droit François ancien; Loix Saliques & Bourguignones; Conſtitutions de nos Rois de la premiére Race: Capitulaires & Ordonnances civiles des Rois de la ſeconde Race.

Le

Le Droit François moderne ſous la troiſiéme Race de nos Rois: *Et premiérement*,

Ceux qui ont traité de l'origine & des progrès de ce Droit, qui en ont fait l'Hiſtoire; qui l'ont conferé avec le Droit Romain.

Ceux qui ont fait des Inſtitutions ou Inſtitutes du Droit François, qui en ont donné des Méthodes, des Abrégés, & qui ont voulu réduire en Art la maniére de l'apprendre & de l'enſeigner.

Le Droit Coutumier de France: les Coutumes générales & particuliéres du Royaume: leurs rédactions, *&c.*

Les Auteurs qui ont conferé les Coutumes les unes avec les autres, qui les ont conciliées, qui les ont expliquées par des Notes, qui y ont fait des Commentaires, tant en général qu'en particulier.

Edits & Ordonnances de nos Rois. Codes & Recueils qu'on en a faits.

Auteurs qui ont fait des Notes ſur ces Ordonnances, qui les ont commentées, qui les ont conferées, *&c.*

Arrêts ou Déciſions des Cours Souveraines du Royaume. Recueils divers qu'on en a faits.

Plaidoyers des plus célébres Avocats du Barreau François, principalement ceux où les plus belles queſtions de Droit ſe trouvent éxaminées. *Outre ce qui a été rapporté ci-devant parmi les Orateurs.*

Les Praticiens François ou Auteurs qui ont traité de la Pratique judiciaire en France, tant pour le Civil que pour le Cri-

Criminel. Ceux qui ont écrit du ſtyle du Palais, des Formules, &c.

Auteurs qui ont écrit du Droit royal & public en France, concernant les affaires de l'Etat. *Outre ce qui ſera rapporté parmi les écrits de Politique ci-après.*

Auteurs qui ont écrit ſpécialement du Droit des Particuliers en France, par Traités ſinguliers, par Factums, &c.

Auteurs de Maximes du Droit François.

Auteurs de Traités touchant diverſes parties du Droit François rangés par claſſe ſelon l'ordre des matiéres qu'ils ont traitées.

Auteurs de Queſtions de Droit François & de mélanges ou de choſes qui ne ſe peuvent facilement réduire en claſſes.

Pour ce qui eſt du Droit François Eccléſiaſtique, voyés-en les Auteurs à la ſuite de ceux du Droit Canon.

Le Droit Italien moderne diſtingué de l'ancien Droit Romain. Traités généraux de ce Droit.

Conſtitutions & Statuts des Provinces, Pays & Villes d'Italie, ſur tout de Rome, de Veniſe, de Génes, de Florence, de Piémont, &c.

Edits & Ordonnances des Princes & Chefs de Communautés; Decrets & Mandemens des Senats & autres Conſeils de Républiques dans l'Italie; Déciſions de Rote, &c.

Traités particuliers touchant les matiéres du Droit Italien.

Le Droit Eſpagnol en général depuis les Wiſigots & les Vandales. Ordonnances

ces des Rois.. Constitutions des Villes. Ecrits des Jurisconsultes sur les unes & les autres.

Auteurs qui ont écrit de la pratique & du style du Barreau Espagnol.

Ceux qui ont écrit du Droit public de l'Espagne, & des priviléges des Rois Catholiques.

Le Droit particulier des Royaumes réunis à l'Espagne, Entr'autres,

Les Constitutions & les Pratiques du Royaume de Castille & de celui de Leon.

Les Constitutions & Pratiques du Royaume de Navarre & de celui de Biscaye.

Le For ou la Justice du Royaume d'Arragon. Les Auteurs qui en ont fait des Traités.

Les Coutumes, les Constitutions & les Us de la Catalogne.

Les Ordonnances & les Réglemens du Royaume de Portugal.

Le Droit Espagnol établi dans les Royaumes de Naples & de Sicile. Le Droit particulier de ces deux Royaumes.

Le Droit Espagnol établi dans le nouveau Monde, *c'est-à-dire*, dans l'Amérique & les Indes qui obéissent au Roi Catholique.

Le Droit Alemand avant la réception du Droit Romain au-delà du Rhin & du Danube.

Le Droit Germanique-Romain, ou Alemand-Impérial. Les Jurisconsultes qui en ont écrit en général & en particulier.

Constitutions & Ordonnances des Empereurs

reurs d'Alemagne depuis les ſucceſſeurs de Charlemagne, & celles des Electeurs de l'Empire depuis leur établiſſement.

Déciſions de la Chambre Impériale, & maniéres d'y proceder.

Auteurs qui ont fait des Notes & des Commentaires ſur les Conſtitutions des Empereurs; & ceux qui ont écrit ſur la Bulle d'Or en particulier. Ceux qui ont traité du Droit public d'Alemagne.

Auteurs qui ont écrit ſur le Droit particulier d'Alemagne ſelon l'ordre des Provinces & des Villes, de l'uſage deſquelles il eſt queſtion dans ces Traités.

Le Droit de Pologne, de Hongrie, de Suede & de Dannemarck. Statuts & Pratiques de ces Royaumes.

Le Droit Flamand. Edits & Ordonnances des Princes du Pays. Savoir des Comtes de Flandres, de Hainaut, de Hollande, *&c.* des Ducs de Brabant, de Gueldres, *&c.* des Princes des Maiſons de Bourgogne & d'Autriche.

Loix & Coutumes particuliéres des Villes des Pays-bas.

Mais ce qui regarde le Droit de la Friſe eſt compris parmi celui de l'Alemagne, quoi qu'il lui ſoit particulier.

Auteurs des Traités divers concernant le Droit Flamand.

Le Droit Anglois ancien & moderne; public & particulier aux trois Royaumes. Loix anciennes des Iſles Britanniques.

Conſtitutions des Rois d'Angleterre. Recueils divers qu'on en a faits. Auteurs qui y ont fait des obſervations.

Cou-

Coutumes & Uſages des Provinces & Villes d'Angleterre. Auteurs qui en ont écrit des Traités.

Loix, Conſtitutions & Coutumes particuliéres du Royaume d'Ecoſſe.

Le Droit Nautique ou Traités concernant le Domaine de la Mer, le Droit public & les prétentions que les Peuples ont ſur elle.

Mais pour ce qui eſt du Droit particulier qui concerne la Mer, la Navigation & le Commerce Maritime; on en trouvera les Traités parmi ceux qui regardent le Droit Civil des Nations qui ſe l'attribuent.

DROIT Eccléſiaſtique ou Canonique.

Auteurs qui ont écrit de l'origine & de la fin du Droit Canonique, qui en ont fait l'Hiſtoire; & qui ont donné d'autres Traités préliminaires à ſa connoiſſance.

Auteurs qui ont conferé le Droit Canon avec le Civil: & qui ont écrit ſur les différences de l'un d'avec l'autre: Ceux qui ont donné les régles de l'un & de l'autre enſemble.

Auteurs qui ont écrit des Inſtitutions ou Inſtitutes du Droit Canonique. Ceux qui l'ont réduit en Art; qui en ont donné des Méthodes, des Abrégés, des Sommes & des Syſtêmes.

Droit Canonique de l'ancienne Egliſe, *Savoir*,

Collections diverſes des Conciles généraux & particuliers.

Auteurs Eccleſiaſtiques qui ont fait des Notes & des Commentaires ſur les Conciles.

Collections particuliéres & Codes de Canons anciens. 1. chés les Grecs. 2. chés les Latins. Auteurs qui ont travaillé ſur ces Canons ſéparément.

Auteurs de Nomocanons chés les Grecs; & de divers Abrégés de Canons chés les Latins.

Collections d'Epîtres Décrétales des Papes avant Gratien: & de quelques Epîtres Canoniques de Peres Grecs.

Collections de Capitulaires ou Conſtitutions des Princes Chrétiens & des Evêques concernant l'adminiſtration & la diſcipline de l'Egliſe.

Auteurs particuliers de Pénitentiels.

Auteurs des Recueils de Formules ou Formulaires dans l'Egliſe. *Outre ce qui ſera rapporté parmi les Auteurs Liturgiques.*

Canoniſtes anciens qui ont écrit avant la réception du Decret de Gratien, rangés ſelon l'ordre des tems.

Droit canonique moderne, raſſemblé en un corps dans le douziéme ſiécle de l'Egliſe & les ſuivans. Editions diverſes du Cours-canon; corrections, gloſes & notes ſur tout l'Ouvrage.

Decret de Gratien en particulier. Ses éditions, ſes corrections &c.

Auteurs Canoniſtes qui l'ont commenté.

Decretales des Papes recueillies dans le Corps du Droit canonique. Des Compilations particuliéres de Gregoire IX. de Boniface VIII. de Clement V. de Jean XXII. &c.

Auteurs Canoniſtes qui ont interprété particuliérement les Décretales par des Gloſes & des Commentaires.

Bullaires ou Recueils de Bulles & de Decrétales poſtérieures à celles qui ſont renfermées dans le Corps de Droit canon.

De la Chancellerie Romaine ou Apoſtolique & de ſes Régles, c'eſt-à-dire, des Etabliſſemens faits à Rome depuis Jean XXII. & Nicolas V. & que l'on a ſuivis juſqu'à preſent en Cour de Rome.

Des autres Tribunaux Eccléſiaſtiques de Rome, comme de l'Inquiſition, du Saint Office, &c.

Les Canoniſtes & Interprétes du Droit Eccléſiaſtique en général, qui ont écrit depuis le treiziéme ſiécle juſqu'au nôtre ſelon l'ordre des tems auſquels ils ont vécu.

Les Canoniſtes qui ont écrit en particulier ſur des matiéres détachées du Droit-canon.

Auteurs de Traités particuliers ſur la Juriſdiction Eccléſiaſtique.

Auteurs de Traités particuliers concernant l'autorité du Pape, & les démêlés ſurvenus dans l'Egliſe touchant la puiſſance Eccléſiaſtique & la puiſſance Séculiére, tant en général qu'en ce qui regarde principalement l'Empire, la Seigneurie de Veniſe, l'Eſpagne & l'Angleterre. *Mais pour ce qui eſt des différens arrivés en France ſur ce ſujet, tant de la part des Papes envers les Rois, que du Clergé même du Royaume envers les Magiſtrats;*

on en trouvera les Traités parmi les Ouvrages qui regardent particuliérement le Droit Eccléſiaſtique de France.

Auteurs de Traités concernant la Hiérarchie ou la puiſſance des Ordinaires dans l'Egliſe; les éxemptions des Réguliers, & les conteſtations élevées de part & d'autre ſur ce ſujet.

Auteurs qui ont écrit en particulier des biens & revenus Eccléſiaſtiques, & de toutes les matiéres bénéficiales.

Auteurs qui ont écrit en particulier ſur les matiéres du mariage; matiéres ſouvent communes à l'un & l'autre Droit.

Auteurs qui ont écrit ſur d'autres matiéres détachées du Droit Eccléſiaſtique, rangés ſelon l'ordre obſervé dans le Cours-canon.

DROIT François Eccléſiaſtique en général. Ceux qui ont écrit de ſon origine. Ceux qui en ont fait l'Hiſtoire. Ceux qui ont tâché de le réduire en méthode.

Auteurs qui ont traité des Libertés, Droits & Immunités de l'Egliſe Gallicane; *c'eſt-à-dire*, des anciens uſages, ou de la maniére dont l'Egliſe de France s'eſt attachée aux anciens canons de l'Egliſe Univerſelle, indépendemment du Droit poſtérieurement établi.

Auteurs qui ont écrit en particulier des matiéres conteſtées entre Rome & la France, ſur cela, des prétentions de la Cour Romaine ſur les franchiſes du Royaume, des entrepriſes des Papes ſur les droits des Rois, & des bruits ſurvenus en ces occaſions entre les deux Puiſſances.

Con-

Constitutions Ecclésiastiques des Rois de France concernant la discipline des Eglises de leur Royaume, depuis Charlemagne jusqu'à notre tems, données sous le nom de Capitulaires, d'Ordonnances, de Pragmatiques-Sanctions, &c.

Auteurs qui ont écrit du Droit Ecclésiastique moderne de France, *c'est-à-dire*, depuis le Concordat de Leon X. & de François I.

Auteurs qui ont traité du Droit de Régale séparément. Des Indults & autres matiéres concernant les Bénéfices & les Bénéficiers de France, droits de Patronage, *&c.*

Auteurs qui ont écrit de la Pratique & des usages du For Ecclésiastique en France; des Officialités, *&c.*

DROIT Alemand Ecclésiastique, principalement en ce qui regarde les Investitures & le Concordat Germanique. *Le reste se trouvera ci-devant parmi les Traités du Droit-canon qui est commun à toute l'Eglise, aussi bien que ce qui regarde le Droit particulier des Eglises des autres Etats de la Chrétienté.*

LES POLITIQUES, *c'est-à-dire*, les Auteurs qui ont traité de l'Art de gouverner les hommes dans la vie civile, ou qui en ont publié des maximes.

Ceux qui ont écrit des avantages de la Science de la Politique, & des abus que

l'on en fait : qui en ont donné des Systêmes, des Abrégés & des Traités généraux : qui ont donné des Idées & des Descriptions de l'Homme Politique

Ceux qui ont traité en particulier de la diversité des Etats, & separément de la Monarchie, de la République, de la maniére de regner.

Ceux qui ont traité du Prince, ou des qualités & des interêts de celui qui commande aux autres; des qualités du Ministre, de l'Ambassadeur, du Sécrétaire, & des autres Officiers qui ont part à l'administration des Etats.

Ceux qui ont traité de la Noblesse & du Peuple : des droits des Magistrats & de ceux des Citoyens, des Corps de Villes & Communautés de la Bourgeoisie; des Charges & Offices, *&c. Outre ce qui en a été dit parmi les Historiens & les Antiquaires.*

Ceux qui ont traité de la Paix & de la Guerre ; qui ont écrit leurs Négociations, leurs Ambassades : qui ont recueilli des Traités faits entre les Puissances, qui ont publié des Mémoires politiques.

Ceux qui ont donné des Ouvrages mêlés de Politique & de Morale. *Le reste se trouvera parmi les Auteurs du Droit & de la Philosophie.*

LES OECONOMIQUES, *c'est-à-dire*, les Auteurs qui ont traité singuliérement de l'Art de gouverner une famille ou même de mener une vie privée.

Ceux qui ont écrit de l'état des personnes ma-

mariées & de leurs devoirs; des devoirs reciproques des Parens & des Enfans; de ceux des Maîtres & des Domeſtiques.
Le reſte ſe trouvera parmi les Auteurs de Morale humaine, & parmi les Théologiens Moraux.

LES MORALISTES, *c'eſt-à-dire*, les Auteurs qui ont écrit de la Morale humaine, indépendamment des principes du Chriſtianiſme, ſur les maximes de l'équité naturelle, & ſur les lumiéres de la Raiſon.

Ceux qui ont traité en particulier de la Volonté humaine, & de ſes dépendances.
Ceux qui ont traité de l'Art de bien vivre, & de vivre heureux dans le monde; de l'uſage des biens & des maux de la vie; de la Fortune, *&c.*
Ceux qui ont traité de la Vertu en général, & de ſes eſpéces en particulier.
Ceux qui ont traité des Paſſions de l'Ame, ſoit en général ſoit en particulier.
Ceux qui ont traité diverſes queſtions de Morale, ſoit par des Ouvrages ſuivis, ſoit par maximes détachées.
Le reſte ſe trouvera parmi les Philoſophes; & pour ce qui regarde la Morale Chrétienne, les Auteurs qui en ont écrit ſe verront ci-après parmi les Théologiens Moraux, & les Auteurs de Livres de dévotion.

SIXIE'ME PARTIE.

LES THEOLOGIENS, *c'eſt-à-dire*, ceux qui ont écrit ſur des matiéres de Religion ou de Théologie.

Ceux qui ont écrit de cette Science en général, & de la maniére de l'étudier; ceux qui en ont donné des Syſtêmes, des Méthodes, des Abrégés, des Introductions.

Les Auteurs qui ont traité de la Religion en général ; de ſes principes, de ſes fondemens, de ſa néceſſité, de ſa vérité, de ſon utilité.

Les Ecrivains qui favoriſent l'Athéiſme, le *Libertiniſme*, &c. qui ſemblent nier, détruire ou rendre inutile toute Religion. Auteurs qui ont combatu les Athées, les Impies & les Libertins.

Ces Ecrivains ſuperſtitieux qui abuſent de la Religion. Ceux qui ont écrit de la Magie, de l'Aſtrologie judiciaire, des Divinations de toute eſpéce, des Preſtiges, Enchantemens & Charlataneries, de la Cabale, & des opérations des Démons. Auteurs viſionaires qui ont écrit des Viſions, des Illuſions diaboliques. Auteurs qui ont combatu la Superſtition & les Superſtitieux de quelque eſpéce que ce ſoit.

Les Auteurs qui ont écrit de la Théologie natu-

naturelle, & de Dieu, independemment de la révélation. *Où l'on trouvera les Ouvrages de Métaphysique, ou de ce qu'on appelle maintenant Science générale, qui regardent ce point, & dont il n'aura point été fait mention parmi les Philosophes & les Naturalistes.*

Ceux qui ont écrit du Naturalisme, des lumiéres de la Nature en matiére de Religion.

Ceux qui ont fait des Conciliations ou des Concordes de la Raison humaine avec la Foi.

Les Auteurs Déistes, Politiques en Religion, Juifs modernes, Mahométans.

Les Auteurs qui ont combatu par des écrits le Déisme, la Religion des Politiques, le Judaisme, le Mahometisme.

Pour ce qui est du Polythéisme ou de l'Idolatrie des Gentils, on trouvera les Ouvrages qui en traitent dans la seconde Partie parmi les Ecrits Mythologiques, & dans la troisiéme parmi les Antiquités profanes ou paiennes.

Les Auteurs qui ont traité particuliérement de la vérité de la Religion Chrétienne.

Pour ce qui est des Ouvrages Henotiques faits pour concilier les différentes Sectes du Christianisme, j'ai cru pouvoir les remettre plus commodément après les Hérétiques modernes.

LES THEOLOGIENS de Positive; premiérement ceux qui ont travaillé sur l'Ecriture Sainte.

Ceux qui ont écrit de la divinité de l'Ecriture, de son authenticité, de son autorité, de sa certitude.

Ceux qui ont écrit de la lecture de l'Ecriture Sainte; de sa clarté, de son obscurité, de sa suffisance ou plenitude; de l'usage qu'on en doit faire; de la maniére de l'entendre & de l'expliquer.

Ceux qui ont prétendu donner la clef de l'Ecriture Sainte.

Ceux qui ont traité de son sens naturel, & de tous ses autres sens.

Ceux qui ont traité du Canon des Ecritures, *c'est-à-dire*, des Livres Canoniques & des Livres Apocryphes.

Ceux qui ont donné des Plans, des Systêmes, des Méthodes, des Abrégés, des Notices de l'Ecriture Sainte : ceux qui en ont fait des partitions ou distributions: ceux qui en ont donné des Analyses.

Ceux qui ont fait des Concordances de la Bible; des œconomies de l'Ecriture, des Tables pour y servir d'Introduction, des Dictionnaires, *&c.*

Ceux qui ont écrit de la Grammaire de l'Ecriture Sainte, *c'est-à-dire*, de tout ce qui peut servir à procurer l'intelligence de la Lettre.

Paraphrases & Versions anciennes & modernes de l'Ecriture Sainte: ceux qui ont travaillé sur les anciennes Versions, &

& ceux qui ont critiqué les modernes.

Ceux qui ont traité ſinguliérement du droit d'interpréter l'Ecriture, & d'en déterminer le ſens, tant en général que par rapport aux conteſtations ſuſcitées dans les deux derniers ſiécles par les Proteſtans, contre l'Egliſe Romaine: au ſujet du Juge légitime des Controverſes.

Critiques ſacrés & Interprétes litéraux du texte de l'Ecriture Sainte.

Editions diverſes de l'Ecriture: ceux qui y ont joint leurs notes & leurs corrections.

Interprétes moraux & mixtes de l'Ecriture. Ses Commentateurs rangés ſelon l'ordre des tems auſquels ils ont vécu.

Les Conciliateurs de l'Ecriture, *c'eſt-à-dire*, ceux qui ont entrepris de concilier ou d'accorder les endroits de l'Ecriture qui paroiſſent contraires ou ſe contredire.

Interprétes & Commentateurs qui ont travaillé en particulier ſur tout l'Ancien Teſtament, ou ſur quelqu'un de ſes Livres à part, rangés ſelon l'ordre que ces Livres tiennent dans le Canon de la Bible.

Interprétes & Commentateurs du Nouveau Teſtament en particulier, tant litéraux que moraux, diſpoſés ſelon l'ordre des tems, ceux qui en ont fait des Syſtêmes & des Analyſes, des Abrégés. *Outre ce qui a été rapporté parmi les Hiſtoriens ſacrés.*

Auteurs qui ont travaillé ſur l'Evangile ſéparément.

Ceux qui ont fait des Harmonies ou des Concordes Evangeliques, *&c.*

Ceux qui ont travaillé sur quelques-uns des Livres du Nouveau Testament à part.

Mélanges d'Ecrits faits sur divers endroits de l'Ecriture, rangés selon l'Ordre de la Bible: *Outre ce qui est rapporté parmi les Antiquités sacrées.*

Ce seroit ici le lieu des Théologiens de Positive qui ont travaillé sur les Conciles, les Canons & les Constitutions de l'Eglise: mais je n'ai pas cru devoir les séparer des Canonistes qui se trouvent parmi les Auteurs du Droit Ecclésiastique.

LES PERES, ou la Théologie des Saints Peres: *Et premiérement,*

Les Auteurs qui ont fait des Traités touchant l'autorité des Saints Peres: l'usage & l'abus qu'on fait de leurs Ecrits & de leur nom.

Ceux qui ont traité de leurs maniéres d'écrire, de prêcher, d'interpréter les Ecritures, d'exposer les vérités Catholiques, *&c.*

Les Peres de l'Eglise, & les autres Auteurs Ecclésiastiques qui ont écrit des matiéres de Théologie ou de Religion, & que l'on comprend ordinairement sous le nom de Théologiens de Positive. Rangés selon l'ordre des tems auxquels ils ont vécu depuis les premiers Disciples des Apôtres, jusqu'au siécle des Scholastiques en Occident, sans distinction.

tinction des Grecs d'avec les Latins.

Pour ce qui eſt des Théologiens de Poſitive qui ont paru depuis Pierre Lombard ou la fin du douziéme ſiécle juſqu'à notre tems, je n'ai pas cru devoir les retirer du rang des Scholaſtiques.

LES THEOLOGIENS Scholaſtiques:

Et premiérement,

Ceux qui ont traité de l'Art de la Scholaſtique, de ſon origine, de ſes progrès, de ſon utilité, de ſes inconveniens, de l'abus qu'on en fait: & de la maniére de lire les Scholaſtiques avec fruit.

Ceux qui ont donné des Abregés & des Méthodes pour ſervir d'introduction à la Théologie Scholaſtique; qui en ont dreſſé des Syſtêmes, &c.

Les Théologiens Scholaſtiques en général, rangés ſelon l'ordre des tems auſquels ils ont vécu.

Commentateurs particuliers ou Interprétes du Maître des Sentences.

Commentateurs particuliers ou Interprétes de Saint Thomas.

Les Sommiſtes généraux ou Auteurs de Sommes Théologiques: & ceux qui ont réduit toute la Théologie en un corps achevé.

Les Théologiens Dogmatiques de l'Ecole qui ſe trouvent ſous-diviſés en un nombre de claſſes trop grand pour pouvoir être ici ſpécifiés. L'ordre qu'on y garde eſt celui des matiéres diſpoſées ſelon la méthode des Scholaſtiques.

Les Théologiens Polémiques de l'Ecole, *c'eſt-à-dire*, ceux qui ont traité la Théologie ériſtique ou contentieuſe, & les Controverſes contre les Hérétiques. Rangés ſelon la diſpoſition des Héréſies qu'ils ont attaquées.

Ces Controverſiſtes ſont précédés par les Auteurs qui ont traité de la Controverſe en général, de l'art de diſputer en Théologie, & des inconveniens qui en naiſſent, de la maniére de terminer les Controverſes : qui ont donné des Méthodes & des Introductions à la Théologie Polémique : qui ont écrit du Juge légitime des Controverſes. *Outre ce qui en a été rapporté ci-devant parmi les Auteurs qui ont écrit du droit d'interpréter l'Ecriture Sainte & d'en déterminer le ſens.*

Les Théologiens Hétérodoxes des deux derniers ſiécles qui ont introduit de nouvelles doctrines dans la Religion, ou qui ont attaqué celle de l'Egliſe Catholique. Rangés par claſſes ſous leurs chefs ſelon l'ordre des tems où ils ont vécu.

Pour ce qui eſt des Hérétiques des douze premiers ſiécles, ils ſe trouvent parmi les Peres de l'Egliſe ſous le nom d'Auteurs Eccléſiaſtiques : & les Hérétiques des XIII. XIV. & XV. *ſiécles parmi les Scholaſtiques, les uns & les autres ſelon l'ordre des tems.*

A la tête de ces Hérétiques ſe trouve la claſſe des Auteurs qui ont traité de l'Héréſie en général ; de la maniére de la découvrir & de la réfuter : de ſes cauſes, de ſon origine & de ſes progrès. De la conduite & des artifices des Hérétiques, de

de la maniére dont on doit les traiter ou les punir. *Outre ce qui a été dit de l'Inquiſition parmi les Hiſtoriens Eccléſiaſtiques, & les Canoniſtes.*

Les Auteurs qui ont traité du Schiſme en particulier & des Schiſmatiques.

Les Théologiens Hénotiques & Conciliateurs de Religions.

Ceux qui ont travaillé à réunir & à reconcilier toutes les Sectes du Chriſtianiſme enſemble. Ceux qui ont traité de la tolérance des Religions & de la liberté de conſcience ſur ce point.

Ceux qui ont donné des Concordes particuliéres; des Traités Iréniques ou Pacifiques de Religion, & autres projets & moyens de réunion: 1. Entre les Catholiques & les Proteſtans en général, ou quelques-unes de leurs Sectes en particulier. 2. Parmi les Societés des Proteſtans, qui ſe trouvent diviſées entre-elles: où ſe voyent les Auteurs qu'on appelle Syncrétiſtes, & ceux qui ont traité de tout ce qui regarde le Syncrétiſme dans ſes différentes eſpéces.

Les Théologiens Moraux & les Caſuiſtes modernes, qui ont écrit de la Théologie morale ou de pratique, & qui ont traité des Cas de conſcience, parmi les Catholiques & les Proteſtans ſans diſtinction de Sectes.

A la tête de ces Théologiens ſe trouvent les Auteurs qui ont traité des Caſuiſtes en général, de leurs devoirs & de leurs qualités. De l'art de douter & de déci-der; des ſcrupules de conſcience; de la con-

conſcience droite ou erronée; de la manière de la ſonder & de la conduire; de la Probabilité; de l'Opinion; de la Régle des Mœurs.

Les Théologiens de Diſcipline. Auteurs qui ont traité des uſages, coûtumes & pratiques établies dans l'Egliſe; qui ont écrit pour les maintenir ou les rétablir, pour juſtifier les changemens qui y ſont ſurvenus, pour en procurer la réformation, &c. *Outre ce qui en a été rapporté parmi les Canoniſtes dans la cinquiéme partie de cet Ouvrage.*

Les Théologiens Symboliques & Catéchétiques.

Ceux qui ont dreſſé ou expliqué des Symboles, des Articles, des Profeſſions ou Confeſſions de Foi. Ceux qui ont publié des Expoſitions ſimples de la doctrine de l'Egliſe.

Ceux qui ont donné des Catéchiſmes, des Syſtêmes de créance & des Inſtructions familiéres ſur la Religion en toutes ſortes de Langues & ſans diſtinction de Sectes.

Les Théologiens Parænétiques, ou les Auteurs d'Homélies, de Prônes, d'Exhortations publiques, ou de Sermons où l'Eloquence étudiée n'a point beaucoup de part. *Outre ce qui a été rapporté ſur ce ſujet parmi les Orateurs de la Chaire, ou les Prédicateurs dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage.*

Les Théologiens Aſcétiques, ou les Auteurs d'Ouvrages compoſés pour les exercices de la vie ſpirituelle, que nous appel-

appellons généralement Livres de Pieté ou de dévotion. Parmi lesquels on trouvera aussi les Auteurs Hétérodoxes qui en ont écrit sans distinction des Sectes.

Les Théologiens Mystiques & Contemplatifs, ou les Auteurs de Livres de Méditations & de Priéres. Avant lesquels on trouve,

1. Ceux qui ont traité de la Méditation en général, de son utilité, du bon & du mauvais usage qu'on en peut faire ; de l'Art de méditer, de la méthode qu'on y doit garder.
2. Ceux qui ont traité de la Priére ou de l'Oraison en géneral, de l'Oraison mentale en particulier ; de la maniére de prier ; de la pratique d'Oraison ; des méthodes & des formules d'Oraison.

De ceux qui ont traité en particulier de l'Oraison Dominicale.

Les Théologiens Liturgiques, *c'est-à-dire*, ceux qui ont écrit sur tout ce qui regarde le Service divin & les pratiques extérieures de notre culte.

Ceux qui ont dressé ou expliqué les Liturgies anciennes des Grecs ou Orientaux, des Latins ou Occidentaux.

Ceux qui ont écrit des Offices divins parmi les Anciens & les Modernes. Des Missels, des Breviaires, des Rituels, des Heures, des Ordinaires, des Offices propres ou particuliers, des Formulaires, des Sacramentels, des *Agenda* & Manuels pour toutes sortes de Ministres & Officiers de l'Eglise.

Ceux

Ceux qui ont écrit des Rits Eccléſiaſtiques, des Cérémonies de l'Egliſe; des Fêtes, *&c.* ceux qui ont publié des Obſervations Liturgiques, autant en Philologues & en Hiſtoriens qu'en Canoniſtes & en Théologiens. *Outre ce qui a été rapporté parmi les Antiquités Eccléſiaſtiques.*

VOUS diriés, MONSIEUR, *que je ne vous aurois fait tout ce détail que pour vous faire comprendre plus ſenſiblement qu'auparavant combien l'éxecution d'un tel deſſein eſt au deſſus de mes forces. Pour moi je n'ai beſoin ni de ce détail ni des remontrances d'autrui pour m'en convaincre. Mais vous m'avouerés que je ne m'engage pas beaucoup, pourvû qu'on n'exige de moi que ce que portent mes conventions avec le Public. Vous pouvés vous ſouvenir des termes auſquels je lui ai fait regarder mon Ouvrage comme* un eſſai ſuperficiel & une épreuve fort imparfaite de ce qu'on pourroit faire ſur un deſſein ſi important (1). *Cette idée ne repreſente proprement qu'une Liſte d'Auteurs & d'Ouvrages rangés à peu près ſur le Plan que je viens de vous tracer, avec quelques réfléxions d'autrui que j'ai bien voulu appeller par honneur* JUGEMENS DES SAVANS, *quoique j'aie marqué en plus d'un endroit* (2) *combien j'étois éloigné de*

1. Avertiſſement num. 13.
2. Tom. I. pag. 571. & Tom. III. dans l'*Eclairciſſement* qui commence à la pag. 1.

de croire que ces prétendus jugemens dussent être des décisions. En mesurant ce qui reste à imprimer sur ce qu'il y a d'imprimé, on jugera aisément que ce n'est pas une affaire infinie, quelque longue & pénible qu'elle puisse être. Il ne s'ensuit pas de là que l'Ouvrage ne soit pas au dessus des forces d'un Particulier aussi mal pourvû que je le suis des talens & des secours nécessaires pour satisfaire le Public. Mais c'est pour vous marquer que comme la fin de cette entreprise m'est aussi présente que son commencement & ses progrès, je conçois mieux que personne qu'en renonçant entiérement à sa publication, comme je m'y sens assés porté, je ne ferois pas un fort grand sacrifice à ceux qui croyant qu'on doit toujours laisser le monde comme il est, craindroient que les Auteurs ou leurs Ouvrages ne fussent plus ce qu'ils auroient été auparavant.

IN PRIOREM BIBLIOTHECÆ LAMONIANÆ INDICEM PRÆFATIO

AD ILLUSTRISSIMUM CHRISTIAN. FRANCISCUM.

DE Bibliothecarum inſtitutione, utilitate, ac dignitate ſi quid ad te præloqui conatus ero, VIR ILLUSTRISSIME, *næ ego actum agere videar poſt tam multos tamque doctos viros, in primis Fulvium Urſinum, Henricum Kitſchium, Juſtum*

1. ¶. Si ce mot *ſatis* dit Ménage chap. 109. de ſon Anti-Baillet, ſe prend ici dans le ſens du François *aſſés*, cette idée d'une aſſés grande & aſſés bonne Bibliothéque, *locuples ſatis & electa Bibliotheca*, ne s'accorde guére avec cette même Bibliothéque que la page ſuivante dit être remplie de toutes ſortes de livres le nombre deſquels excéde celui des plus amples catalogues, non ſeulement de Paris, mais de l'Univers, *omnigena librorum ſupellex, cujus cenſus ampliſſimarum totius, non Urbis modo, ſed & Orbis Bibliothecarum catalogos longe exſuperat.* Que ſi le *ſatis*, ajou-

tum Lipsium, Judocum Dudinckium, Antonium Possevinum, Claudium Clementem, Johannem Lomejerum, Hermannum Conringium, Joachimum Johannem Maderum, &, qui nostrâ Te linguâ scripsere, Gabrielem Naudæum, Ludovicum Jacob Carmelitam, &, si lubet, Dominum le Gallois, aliosque, etiamsi, nec deesset spicilegio locus in iis quæ ipsorum diligentiam fugisse videntur. Ad rem igitur quam-proximè nostram par est accedere, ac de insolenti hactenus methodo quam in digerendâ Bibliothecæ Tuæ penu inire visum est nonnulla subjicere.

Ex quo enim sponsalibus tabulis adjudicata Tibi est ab Illustrissimo Parente locuples satis (1) *& electa Bibliotheca, quasi pro nihilo cæteras fortunæ patriæ facultates habere visus es, & cum Psalte Prophetâ exclamare*, Hæreditas mea præclara est mihi, propter hoc lætatum est cor meum (2). *Atque exinde ea Te potissimum cura sollicitavit, ut quam nactus eras Spartam, hanc splendidè simul ac diligenter ornares. Intelligebas quippe non ad spectaculum, quod ait Seneca* (3), *sed ad studium instructam esse*

à

te Ménage, est mis pour *valde*, comme en ont usé les Auteurs du 7. & 8. siécle, il ne sera pas de la belle Latinité. A cela Baillet auroit répondu deux choses, l'une que *census* ne doit pas se prendre pour dénombrement mais pour estimation, l'autre qu'on pourroit trouver de bons éxemples de *satis* dans la signification de *valde*, comme quand Bacchis dans l'*Heautontimorumenos* dit *Satis pol proterve me Syri promissa huc induxerunt.*

2. Psalm. 15. v. 6.

3. L. de Tranquillit. animi cap. 9.

à Parente Bibliothecam; nec Tua maximè referre quàm multos, aut quàm nitidos, sed quàm bonos & quam utiles Tibi libros reliquerit; studiosam fortasse, imò ne studiosam quidem esse luxuriam ac inanitatem eorum qui scientiâ & studio vacui, multos libros coemere gestiunt, iisque concinnè ornatis ac dispositis, neque unquam loco motis, inde tamen eruditionis existimationem apud imperitos aut adulatores venantur; ejusmodi Bibliothecarum cumulatores illiteratos Gibbosis esse similes, ut facetè aiebat Ludovicus XI. Rex Galliæ qui licet ingens à tergo gibbi sui gestent onus, illud tamen nusquam intuentur: aut pueris illis, ut habet Erasmus, quibus totas noctes etsi ardeant lampades, parum tamen aut nunquam ipsi invigilant. (1)

Sapientiùs igitur quàm isti Tuo nomini Tuæque dignitati consultum iisti, qui, quod multi faciunt, laudare ingentia rura lubens videaris, at exiguum, quod pauci solent, colere sedulus institueris: si tamen illud exiguum est, in quo omnigena librorum supellex exspatiatur, cujus etiam census amplissimarum totius non Urbis modo, sed & Orbis Bibliothecarum Catalogos longè exsuperat. Cujus Librorum Tuorum supellectilis fructum ut faciliorem simul & uberiorem perciperes, duo potissimum requiri animadvertebas, alterum quod jam occupaverat Parens

1. Christian. Liberius pag. 110. Apophthegmat. pag. 124.

2. ¶. Menage n'aime point ce *voluminum frontem & antipagmentum*, phrase effectivement pédantesque. L'Auteur des Réflexions pag. 134. est de son avis, &

rens Tuus, Galliarum juxta ac Literarum quondam amor nunc desiderium, ut nimirum & naris emunctioris Auctores, & notæ castigatioris editiones compararet; alterum quod Tu jampridem in votis habebas, ut ne in illud vitium aut incommodum concurreretur, quo laborant omnes ferè quotquot hactenus Bibliothecarum contexti sunt Catalogi, qui solam ac rudem voluminum frontem & antipagmentum (2) *vix enunciantes incoctam ac indigestam rerum, quæ in iis jacent, molem nihil ferè juvant. Unum fortasse excipias Bibliothecæ Bodlejanæ sive Oxoniensis totâ Europâ imò & orbe præstantissimæ Catalogum cui conficiendo integrum adlaboravit novennium Vir Clarissimus Thomas Hyde hujusce Bibliothecæ Præfectus, qui eum per alphabeticam Auctorum non Rerum seriem digessit. Sed pace omnium dixerim*: Hæc oportuit facere & illa non omittere (3). *Illa ipsa quæ Thomæ Hydano* (4) *arrisit methodus, ut ad studiorum utilitatem minus necessaria, ita nec sola debuit adesse sed posterior, cui priorem argumentorum sive rerum ordinem utpote longe utiliorem præmitti oportere nemo non intelliget, plerique enim mortalium ad Rerum studia animum adjungere solent, ad Auctorum verò vix unus aut alter. Quare è latebris meis à Te arcessitus, & quantumvis rudis, ac lucis splendidioris impatiens, Bibliothecæ Tuæ*

& traite de galimatias la période qui commence par *alterum* & finit par *juvant*.

3. Matth. c. 23. v. 23.

4. ¶. Cet *Hydanus* est ridicule après avoir dit *Hyde*, Menage.

Tuæ addictus mancipatusque operæ prætium me fortasse facturum arbitratus sum, si post assignatum novum singulis fere voluminibus ordinem, quatenus id fieri per locorum situm atque angustias, ac per pluteorum forulorumque exigentiam (1) *licuit, duplici eorum Indici contexendo non segnem operam darem, præmissâ prius* (2) *Bibliothecæ ac per classes majores distributâ synopsi, sive secundum loci positionem conspectu. Priorem Indicem* (3) *qui de rebus sive argumentis agit mensium novem spatio confeceram quidem, sed in eo nimidius pro virili meâ transcribendo, & pluteorum forulorumque notis illustrando, quindecim alios exegi menses. Ad posteriorem qui de Auctoribus erit, etiamsi jam adfectus ac tantum non confectus dici possit, tanquam ad infectum de novo me quamprimum accingam, Deo bene juvante, nisi Tu me ad aliud operis evocaveris* (4). *Cui tamen Auctorum Indici subsecivas aut subreptitias duntaxat horas vix impensurum me ex eo auguror quod Filii Tui, qui licet septennio minor* (5) *non unum aut alterum modo sed plures etiam quotidie magistros exhaurire & velit & possit, quod, inquam, Filii Tui suavissimi studiis ac lateribus assiduus volente Te ac jubente in posterum sim adfuturus. Neque ea fortasse una*

1. ¶. *Exigentiam* est un mot tout à-fait barbare. *Ménage.*

2. ¶. Le *pra* du mot *præmissa* rend le *prius* superflu. *Ménage.*

3. ¶. Ménage trouve un Gallicisme dans les mots suivans : *Priorem Indicem qui de rebus sive argumentis agit,*

una erit causſa cur noſter ille Auctorum Index in menſes aut etiam annos plures diſtrahendus ſit, illud enim accedet etiam quòd non ſolâ Librorum cujuſque Auctoris nomenclaturâ contentus, uti in ingenti & magnifico ſuo Catalogo facere ſatis habuit Thomas Hyde, in animo habeam, ſingulorum vitam, ſcribendi occaſionem rationemque, ſed pauciſſimis verbis, denique variorum Criticorum de eorum ſcriptis judicia cenſuraſque adjicere. Sed cum ſufficiat diei malitia ſua, de poſteriori hoc Indice plura dicere modò ſuperſedeo (6), *& quæ de ejus methodo ac ratione monenda erunt, ad ea ultrò ablegare tempora conſtitui, quibus negotium hoc totum mihi confectum erit. Ad prioris igitur quem de Rebus contexui Indicis inſtitutum ut redeam, pauca pro expeditiori ejus uſu ſubjicienda videntur.*

1. *Ac primò quod ad ſyſtema ſeu ſynopſim attinet, quia nihil magis liberum, idcircò nullum mihi ducem pediſſequus propoſui, ſed eam mihi methodum delineandam ſuſcepi, quæ & rationi & uſui conſentanea magis videretur.*

2. *Indicem univerſum ordine rerum alphabetico ideò digeſſi, quia quo in eo minùs artis ac induſtriæ elucet, eò plus utilitatis & compendii ineſſe intelligimus. Neque hic diſſi-*

git, menſium novem ſpatio confeceram. Pour moi je n'y en trouve point.

4. On l'a achevé depuis ce tems-là.

5. C'étoit l'an 1683.

6. C'eſt cette derniére partie du ſecond Catalogue que nous donnons ici.

dissimulare velim eam mihi fuisse religionem sive scrupulosæ diligentiæ stimulum, ut singula ferè volumina evolverem, ne quis vel Tractatulus impunè latitans calamum effugeret meum, quod necesse omninò me habuisse facilè fatebitur quisquis ad varias Librorum, Tractatuum, Dissertationum collectiones intra unicum sæpè aut plura unius conditionis volumina compactas animum adverterit qualia sunt, exempli causâ, Bibliotheca SS. Patrum, Tractatus Tractatuum Juris, Conciliorum Collectiones, Canisii Lectiones antiquæ, Acherii Spicilegium, Mabillonii Analecta, Baluzii Miscellanea, Bollandi & aliorum Acta SS. Patrum, aliorumque quamplurimorum Scriptorum, argumenti quantumvis varii, opera simul compacta, Schotti Hispania illustrata, Quercetani seu potiùs Ducheſne (1) *Francicæ Historiæ Scriptores, Pistorii, Freheri, Reuberi, Urstisii, Goldasti, Lindembrogii Germanici Scriptores, Corpus Historiæ Byzantinæ, Goldasti Monarchia Imperii, Critici sacri, Opuscolorum de rebus Jansenionum, Molinianorum & Casuistarum Congeries, denique innumerorum propemodum, quos vocant fugitivos ac volantes, libellorum simul adjutorum farragines, quæ de rebus Miscellaneis ad Ecclesiam, Civilia negotia, Privatorum statum, literas politiores, varias artes ac disciplinas pertinentibus agunt, promiscuè congestæ, ad sexaginta jam voluminum numerum excreverunt, quæ omnia nisi enucleatiùs*

&

1. ¶. Il faloit dire *Ducheſnii.* Ménage.

& expeditiùs ſuo quælibet ordine exponantur, perinde eſſe mihi videretur, ac ſi merces ſuas in thecis & capſis reconditas Magnarius venditor emptorum uſui & conſpectui ſubtraheret. Quâ ex methodo fiet, ut primo quidem intuitu inveniatur tandem & appareat Tractatus ſeu Liber, quo Vos carere aut quem Vobis deperditum eſſe, Tuque & Parens Tuus identidem & fruſtrà querebamini, & ſub uno eodemque titulo Homogeneos, ut ita dicam, & ſimul coactos unius ejuſdemque argumenti libros habeas, qui cum Heterogeneis, ſeu diverſi omnino argumenti Libris intra viginti & plura nonnunquam variæ formæ ac editionis volumina ultrò citròque palantes vagantur aut deliteſcunt.

3. *Præter ordinem alphabeticum duos etiam alios in Titulis quibuſque plerumque obſervare ſtudui, Chronologicum ſcilicet & Geographicum, ubi potiſſimùm temporum ac locorum diſtinctio lucis quidpiam adferre videtur, non tamen ſeveriorem in iis trutinam ſemper exigendam eſſe cenſui, cum utrumque hunc ordinem non rarò interturbandum fore non ignorem, accedentibus novis & locum ſibi inter alios poſtulantibus Libris Tractatibuſque, quos dies poſtmodum paritura eſt, cui licet leviori incommodo conſultum utcunque volui, inſertâ alternis chartâ virgine, quæ venturos in poſterum Libros excipere poſſit.*

4. *Cum Titulorum materia paulò uberior eſſe videtur, ne multùm operæ aut temporis in quærendis, quæ voles, impendere cogaris, Titulos Capitibus, Capita*

Paragraphis, Paragraphos Numeris, Numeros quandoque Articulis, & hos demum Sectionibus distinxi, uti passim videre est, v. g. titulis Biblia Sacra; Beneficia; Ecclesiastica & Civilis Potestas; Francia; Jus; Philosophi; Poëtæ; Roma, &c.

5. *In Titulis Regionum ac celebriorum Urbium eam secutus sum rationem, ut primo locorum Chorographiam ac Topographiam, deinde Religionem ac Mores, tum Ecclesiasticam Historiam, posteà Heterodoxiæ, sive Schismaticorum sive Hæreticorum historiam enumerem: sequuntur Rerum sæcularium in Republica aut Imperio gestarum Scriptores; hos excipiunt Negotiorum Civilium, Politiæ, Statutorum, ac Juris cujuslibet gentis Tractatus; nonnunquam etiam literariam sive Doctorum ac disciplinarum historiam adjunxi; denique Miscellanea congessi, quæ cum ad Titulum præfixum pertineant ad certam classem redigi non potuêre.*

Hoc unum monere juvat, in Francorum Historiâ duplicem Geographiæ, quia sic oportuit, ordinem constitui, alterum in collocandis Ecclesiasticæ Historiæ Scriptoribus ex Imperii Romani veteris divisione desumptum esse, quia huc usque in Ecclesia Gallicana stetit, stat que Romanorum per Provincias ac Metropoleis Galliarum partitio;

1 ¶ Ménage auroit voulu qu'il eût dit *in majores duodecim Præfecturas, Gubernamenta* vulgo *appellant.* Mais c'est chicaner.

2 ¶ Narbonne, dit Ménage, est *in Volcis Tectosazibus*, & non pas *in Volcis Arecomicis.* Autre chicane. Les Auteurs ne s'accordent point là-dessus.

Pto-

titio; *alterum in recensendis Rerum sæcularium historicis ex recentiore Provinciarum Francicarum in majora duodecim, ut vocant*, Gubernamenta (1) *distributione derivatum.*

6. *In iisdem Galliæ locorum Titulis assignandis non prisca Urbium, sed Civitatum, sive quod idem est, Populorum nomina substituit, utpote notiora & usui hodierno magis obvia. Absunt igitur ab hoc nostro Indice* Lutetia, Genabum, Agendicum, Durocortorum, Cæsarodunum, Cæsaromagus, Augustæ variæ, Samarobriva, Avaricum, Gergovia, Limonum, Augustoritum, *&c. quorum loco invenies*, Parisios, Aurelianos, Senones, Rhemos, Turones, Bellovacos, Ambianos, Bituriges, Arvernos, Pictones, *seu* Pictavos, Lemovices, *&c. ac pro* Augustarum *nominibus* Veromanduos, Suessiones, Treveros, *&c. Verùm ob eandem utilitatis caussam omissis Civitatibus seu Populis, ea Urbium nomina adscripsi, quæ in ore omnium versantur qualia sunt* Rothomagus *pro Vellocassibus*, Lugdunum *pro Segusianis*, Narbo Martius *pro Arecomicis Volcis* (2), Tolosa *pro Tectosagis Volcis*, Burdigala *pro Vibiscis Biturigibus*, Vienna *pro Allobrogibus*, Avenio *pro Cavaris*, Arelate *pro Desuviatibus* (3), Massilia *pro Commonis*,

Ptolomée met Narbonne *in Volcis Tectosagibus*, mais Strabon l. 4. la met *in Volcis Arecomicis.*

3 ¶ Arles, dit Ménage, est *in Salyis.* Cependant les *Desuviates* de Pline sont auprès de *Cavari*, c'est-à-dire auprès d'Avignon, qui est à 13. lieuës d'Arles.

monis, Valentia *pro Segalaunis*, Augustodunum *pro Æduis*, Aquæ-Sectiæ *pro Salyis*, *atque alia receptiora aut vulgatiora pro desuetis propemodum & exoletis nominibus.*

Eamdem etiam rationem habui in plerisque Italiæ & Hispaniæ locorum titulis, ut notiora minus usitatis vocabula præferrem atque ob oculos sisterem.

7 *At verò nomina Patria, sive locorum ac personarum vernacula, in Latinam Linguam detorquere mihi fuit religio, ea nimirùm quæ post Imperii Romani, sive potiùs Latinitatis occasum exorta sunt, Celtica, Teutonica, Sclavonica, Gothica, Vandalica, Sarracenica, aliaque è Barbaris recentioribus arcessita vocabula, satiusque mihi esse duxi, ea prout sonant, statuere, quàm temerè in illud impingere lutum, in quo hæsisse jure deprehenduntur Historici cætera præstantissimi Paulus Æmylius* (1), *Petrus Bembus Cardinalis, Jacobus Augustus Thuanus, & alii qui ejusmodi instituto utile minùs quàm operosum iis facessunt negotium, qui in mediæ & infimæ ætatis Historiâ satis nondum versati sunt.*

8. *Cum Rebus contingit ut sint binomines, trinomines &c. singula quidem earum suis quæque locis nomina adposui, ne quis perperàm quærere se & de industria falli putet, sed ne repetitio nauseam pariat aut chartam inutilis occupet, sub uno quidem Titulo*

1 ¶ Pourquoi écrire *Æmylius*, l'Historien Paul Emile n'aiant jamais écrit son nom autrement que par un i. *Æmilius*? Plutarque même quoi qu'il déri-

Titulo rem enuntiavi, ac sub altero, tertio & quarto eamdem indicare contentus ad eum Titulum redeundum esse monui, ubi enunciata res est, ut accidit Urbibus aliquot, puta Ticino *seu* Papiæ, Patavio *seu* Paduæ, Anicio *seu* Podio, *& aliis. Quod idem dictum velim de rebus quæ Titulos plures habere possunt, sic* As *seu de Asse*, Monetæ, Nummi, *&c. sic* Spectacula, Comœdiæ, Ludi publici, Fabulæ, *&c.* Conjugium, Matrimonium, Nuptiæ *&c. nonnunquam etiam Titulum eumdem duplicavi, cùm Latina & Gallica diverso & scribendi & loquendi modo initialibus præsertim seu capitalibus literis procul à se distant. Verbi gratiâ*, Saltatio & Danse: Præconium *seu* Subhastatio, & Criée *seu* Enchere: Arausio & Orange, Aurelia & Orleans: *& alia quæ sub diversis Catalogi literis tibi sub hâc, mihi sub illâ, alteri sub istâ quærere videbitur, ac ne crambem recoquere cogar, cùm ad vernaculos ventum erit Titulos, tunc Lectorem ad Latinos remittendum esse duxi.*

9. *At quoniam præcipua hæc mihi cura esse debuit & fuit, ne quis divinando quæritet, & quæritando inveniendi spe cadat, posthabitâ sive penitus omissâ Latinitate plures Gallicè Titulos adscripsi, qui Latinè nisi ridiculè & insulsè subjici non potuissent. Sic habes Titulum*, Conestable, *non Comes Stabuli*; Maréchaux de France, *non*

dérive ce nom d'ἀμαξία ne laisse pas d'écrire A'μάξιος pour conserver l'orthographe Latine.

non Polemarchi Franciæ; Eaux & Forêts, *non Aquæ & Sylvæ*; Parlement, *non Curia aut Senatus*; *sic* Garentie, Déguerpissement, Tiers & Danger; *& alia id genus.*

Neque dubitavi in hoc toto Indice licet Latino Librorum Gallicorum Titulos Gallicè exscribere, ut fidem servare me velle majorem vel inde testarer; imò & Italicos, Hispanicos, aliosque suâ quoslibet linguâ sistere, si exceperis Hebraicos & Græcos, quos ne diversus appareret character, Latinè versos tanquam Latinos proposui.

10. *In Personarum titulis non Prænomina, quæ hodie propria sive lustrica appellamus, sed nomina Patronymica sive Gentis, sæpius quoque Cognomina sive familiæ, nec rarò etiam Agnomina sive Toparchiæ aut loci natalis appellationem in monimentum seu Titulum erexi; eam nimirum denominationem tam virorum quàm fœminarum usurpare soleo, quâ dum viverent aut vivunt, dignosci ac distingui consuevere Ex iis tamen excepi supremas sive Principes Personas, quales Imperatores, Reges, Duces quos vocant* independentes, *aliique Principes seu Domini nemini præterquam Deo subjecti, quorum Prænomina relictis gentilibus titulo dedi, sic nullum Francorum Regem reperies titulo* de Valois, de Bourbon, *nullum Anglorum titulo* Stuart, *nullum Hispanorum aut Germanorum titulo* d'Autriche, de Baviere, de Saxe, *nullum Pontificem Romanum nomine Gentis Patronymico; Medicæorum tamen Hetruriæ Ducum nomina pleraque titulo* de Medicis *reperies.* Eo-

Eorumdem etiam Autocephalorum Principum uxores ad Prænomina reduxi : sic Reginas noſtras aliarumque gentium reperies titulis Anna, Catharina, Elizabetha, Henriette, Margareta, Maria, Thereſia *&c. omiſſis Patronymicis* d'Autriche, de France, de la Grand-Bretagne, d'Orleans, de Medicis, de Savoie, de Baviere, *&c.*

11. *Quod ad Conciliorum Acta & Canones attinet, ea tantùm ſub ſingularibus, vel Urbium vel argumenti Titulis appoſui, quæ extrà Conciliorum aut Canonum collectiones, tum ſeorſim, tum in alienis voluminibus vagantur. Idem obſervavi in Vitis ſive Hiſtoriâ Privatorum, ſive ſingulorum virorum ac locorum, quæ ſeorſim editæ ſunt, quas idcircò ſuis Titulis donavi ; at cum eædem Vitæ ac Hiſtoriæ partem faciunt unius continuique operis de Rebus geſtis putà Romanorum Imperatorum, Regum Francorum, Pontificum Romanorum, Sanctorum, Epiſcoporum alicujus urbis, Monachorum, &c. eas à corpore generalis Hiſtoriæ haud ſeparare ſoleo, ſic v. g. de* Romulo, Tarquinio, Cæſare, Antonino; Conſtantino, Theodoſio; *ſic de* Carolo *Magno*, Ludovicis IX. XI. XIII. & XIV. *de* Carolis VI. & VII. *de* Henrico IV. *ſic de* Leone *ac* Gregorio *Magnis*; Johanna *Pſeudopapa*, Hildebrando, Sixto V. Pio V. Alexandro VII. *Nihil ad ſingulares eorum Titulos adduxi, niſi quæ ſeorſim edita ſunt, reliqua de iis ſcripta ad generales Titulos non injuriâ relegavi, putà tit.* Roman. Imp. Hiſtoriæ; Francor. Hiſt.; Romanor. Pontific. Hiſt. *&c. cæterorum*

sive Principum Sæcularium sive Pontificum nullam toto Indice mentionem ideò feci, qui promptum est eorum vitas in universâ omnium Historiâ secundùm temporum seriem reperire. At non eadem est ratio voluminum, quibus virorum ex omni gente & plagâ illustrium, & maximè Sanctorum Vitæ, Elogia & Panegyrici continentur, quippe quorum acta varios plerumque Auctores nacta sint, neque ullo temporum ac locorum ordine percurrant: quare singulos, qui hisce voluminibus comprehenduntur, sive sanctos, sive viros togâ & sago illustres, suis titulis disponendos esse censui, quia nullius non interest scire, quis adsit, aut etiam quis absit, quod utique in Historia Pontificum, Imperatorum, Regum, &c. necesse non est, quorum numerus certus & inconcussus ordo neminem latet.

12. *Intactas reliqui minutiorum schedularum collectiones, quales sunt quas sub titulo Adversariorum tomo* 1. *promiscuè congessi, variæ Lectiones, antiquæ Lectiones, Electa, aliaque Miscellanea Philologorum & Criticorum, & Collectanea simul edita: non enim tam Rerum quàm Dissertationum aut Tractatuum est noster Index* (1). *Neque aliter faciendum esse duxi, in Edictorum, Arrestorum seu Sententiarum, aliisque Actorum publicorum Collectionibus. Illa tamen tùm Regum Edicta, tùm Curiarum Decreta, quæ extrà*

1 ¶ Ménage trouve un Galliciſme dans le tour de ces mots: *Non enim tam Rerum quam Dissertationum, aut Tractatuum est noster Index.* Pour moi je n'y en trouve point, car voici la conſtruction: *Non enim*

trà ejusmodi collectiones errant, ac inter fugitivas schedas delitescunt, Titulo rerum, de quibus agunt affixi, maximè cum insignia sunt, & ad Ecclesiæ seu Reipublicæ institutionem pertinent.

13. *Quoniam in Indicibus, Lexicis, aliisque operibus, quæ ordine alphabetico reguntur, necessaria in primis est dictionum Capitalium seu Titulorum Orthographia, eam quoque partem sedulò excolendam esse duxi. Ac primò, quod insolens fortè & novum videbitur, Vocales* I *&* U *à Consonantibus* J *&* V *non distinxi modò, sed & ab invicem ita disterminavi, ut tomo singulari vocalem* I, *tomo alio consonantem* J *complexus fuerim; item alius vocalem* U, *alius consonantem* V, *tomus comprehendit. Exempli gratiâ, vocalis* I *series hæc est*, Ibas, Ic, Id, Im, In, Ir, Is, It, Ivo, *&c. Consonantis* J *series ita ferè procedit, ut post dictionem* Ivo, *sequantur* Jacobus, Jansenius, *&c. deinde* Je, Jo, Ju. *Atque idem ordo est Vocalis* U *& Consonantis* V, *ita ut dictio* Uxor *dictionibus* Vabres, Vacationes, *&c. præmittatur. Idem etiam præstiti, ubi nec primas dictionum syllabas obtinent ejusmodi Literæ duæ, sive Vocales, sive Consonantes, ut Vocales præcedant, sequantur Consonantes. Sic titulos* Austria, Autroche (2) *&c. reperies ante titulos* Avalos, Avaritia, *&c.* Euxinus *ante* Eva; *atque ita de cæteris.*

Quòd enim noster Index tam est Index *Rerum, quam Dissertationum aut Tractatuum.*

2 ¶ Il faloit ecrire *Haute-Roche.*

Quòd si, quem minùs juverit novellum ejusmodi institutum, per me profecto minimè steterit, quin huncce ordinem refigat.

14. *Ex veteribus scribendi erratis quæ usu ac temporum serie invaluerunt, alia retinui, alia expunxi. Ex iis, quæ retinui, sunt* Hæres, Hæreditas, *pro* Heres, Hereditas; Hebræi, Hierusalem, *pro* Ebræi, Jerusalem; Emptio, Sumptus, *pro* Emtio, Sumtus: Fœminæ *pro* Feminæ; *&c.* Paulus, Paulinus. *pro* Paullus, Paullinus, *&c. Ex iis erratis, quæ expunxi, præcipua sunt*, Sylvanus, Sylvester, Sylvius; *quorum loco restitui* Silvanus, Silvester (1), Silvius; Fœlix, Fœlicianus, *quorum loco* Felix, Felicianus; Solennia, *cujus loco* Sollemnia; Salustius, *cujus loco* Sallustius; Litteræ & Litterati, *quorum loco* Literæ & Literati, *etsi veteres Libri* T *literam non rarò duplicent; & alia non pauca, quæ memoriam modò fugiunt.*

15. *Ad Orthographiam Titulorum etiam pertinet, quòd nullam eorum, qui nominibus præmitti solent, Linguæ nostratis aliarumque vernacularum articulorum rationem habuerim, neque viam errandi, quam nobis alii straverant secutus fuerim; Articulis igitur minutiori charactere præpositis Titulos sic ferè exarare solitus sum*, l'Allemant, de Laistre, de la Lande, de Montjosieu, de Grassalio, la Nouë, des Abbrevoirs (2), la Cerda, d'Avalos, *&c. etiamsi*

1 ¶ *Silvanus* & *Silvester* sont pourtant moins corrects que *Sylvanus* & *Sylvester* puisque ces mots viennent de la racine Grecque ὕλη, surquoi on peut voir Vossius dans son Etymologicon au mot *Sylva*.

J'a-

etiamsi passim scribi videamus Lalemantius, Delaittre, Lalandæus, Demontiosius, Degrassalius, Lanua, Lanovius, Desabbrevoirs, Lacerda, Davalus, *& plura alia, quæ si per literam articuli quæras, frustra quæres, tametsi ejusmodi nomina dubiæ scriptionis ad utrumque titulum revocavi, ne cui de industriâ negotium in quærendo faceſſam, illud unum in titulo minùs proprio Lectorem moneo, ut ad titulum genuinum revertatur. Verbi gratiâ:*

tit. L. Lanovius. *Vide tit.* Nouë. N.
tit. D. Davalus. *Vide tit.* Avalos. A.
tie. D. Lalemantius. *Vide tit.* Allemant. A.
tit. D. Desabbrevoirs. *Vide tit.* Abbrevoirs. *&c.* A.

Idem etiam præstiti in aliis nominibus, de quorum Orthographia supra dixeram. Verbi gratiâ:

tit. Heres. *Vide tit.* Hæres.
tit. Fœlix. *Vide tit.* Felix.
tit. Sylvanus. *Vide tit.* Silvanus. *&c.*

Sed ut ad Articulos redeam, eos ab istâ, quam supra statui, regula excepi; qui nominibus ita adhæsere, ut in ipsa nomina penitùs coaluerint, quemadmodum contigit in dictionibus Lamoignon, Doria, *&c. Olim*

J'avouë néanmoins que les Anciens écrivoient *Silva, Silvanus*, &c.

2 ¶ Il faloit écrire *de Sabrevois.*

Olim quidem scribebatur Ly Amoignon, *seu* Ly Amoins, *deinde* les Amognes, *postea* L'Amoignon, *ac demum coalescente articulo* Lamoignon, *unde ineptè omninò quidam recentiores etiam in Actis publicis & Arrestis scribunt* de la Moignon. *Ad* Doriam *quod attinet, etiamsi Carolus Sigonius passim in ejus vita* Auriam *Latinè nominet* (1), *priorem appellationem utpotè notiorem constanter retinui. Neutrum igitur in Catalogo reperies ad literam* A, *sed alterum ad* L, *alterum ad* D. *Atque ita in aliis nominibus, quibus idem contigit.*

16. *De ratione quam in assignandis Pluteis ac Forulis habui, nihil amplius moneo, quàm quæ paucis totius Bibliothecæ synopsi præfixi.*

Librorum non materiam duntaxat, sed & formam, & editionem, & auctorem, annum quoque, & locum editionis, atque adeò ipsam Librorum pellem diligenter adnotavi, ne quis in posterum errori vel minimo superfit locus.

17. *Denique si quis miretur quod in amplissimâ hac optimorum Librorum penu non pauci reperiantur sive Religioni sive moribus noxii, aut etiam tum quoad rem, tum quoad dictionem indoctè ac inficetè ab Auctoribus triobolariis ac proletariis scripti: sciat is hanc esse Bibliothecarum conditionem, quæ fuit olim Noachi Arcæ, quæ cum mundis immunda simul servabat animalia; aut agrorum, qui cum lætis segetibus lolium*

1 De vita Andr. Auriæ, Melph. Principis.

2 ¶ On peut touchant cette Préface, s'en tenir à

lium infelix connutriunt ; aut etiam, si conferre fas est, Christi Sospitatoris Ecclesiæ, quæ cum justis iniquos, cum electis reprobos ad decretorium usque Judicii diem in sinu fovebit. Neque profectò diffitendum est plerosque hos pejoris notæ Libros, non à Te, non à Parente Tuo quæsitos, sed Vobis in obsequii monimentum ab Auctoribus minùs prudenter oblatos, & à Vobis non tam scripti quàm scriptoris gratiâ perhumaniter idcircò acceptos, ut quemlibet de Republicâ literariâ benè mereri studentem benè sperare & confidere juberetis. Itaque si ejusmodi libri in Bibliothecâ Tuâ locum ægrè occupant, eum tamen si minùs doctrinæ, saltem observantiæ titulo utcunque tuentur.

De cæteris æqui bonique consule, & ignosce. (2)

à la Critique sensée qu'en fait l'Auteur des Réflexions dans sa troisieme Lettre. [On trouvera ces *Reflexions* dans cette Edition, au Tome VII. Part. II pag. 219. ADD. *de l'Ed. d'Amst.*]

JUGEMENS

JUGEMENS
DES PRINCIPAUX
IMPRIMEURS,

Qui se sont signalés par leur savoir, par leur fidelité, par leur exactitude & par leur désintéressement, qui sont les quatre principales qualités necessaires pour les bonnes Impressions des Livres.

CEUX D'ITALIE.

NICOLAS JENSON ou JANSON, *François de Nation établi à Venise vers l'an* 1486.

1. IL n'est pas ordinaire de voir que les Auteurs & les Inventeurs d'un Art ayent le loisir ou l'industrie de le polir & de le perfectionner. C'est toujours beaucoup que le genre humain leur ait cette premiére obligation sans que l'on en doive éxiger davantage d'eux. Ils font la partie la plus difficile, & qui par con-

séquent mérite le plus de louanges. Ainsi l'on ne doit point trouver étrange que les Allemans se soient contentés d'avoir inventé l'Art de l'Imprimerie, & qu'ils ayent laissé aux autres le soin d'y ajouter & de lui donner sa perfection & son lustre.

Jenson. NICOLAS JENSON ayant passé de France en Italie, est le premier au jugement de la plûpart du monde qui commença de polir & d'embellir cet Art.

Le Sabellic dit qu'il ne se contenta pas d'exercer son métier comme les autres, mais qu'il surpassa de beaucoup tout ce qu'il y avoit eu d'Imprimeurs jusqu'alors par

1. M. Ant. Sabellic. Coccius Historiâ Venetâ.

¶. Cette citation n'est pas exacte. Sabellic a parlé deux fois de Nicolas Jenson; l'une dans son Histoire universelle livre 6. de l'Ennéade 10. l'autre dans son Histoire de Venise livre 8. de la 2. Décade, à l'occasion de l'Imprimerie, dont l'invention fut connuë sous le Doge Pascal Malipiero, elu l'an 1457. & mort l'an 1462. Jenson commença dès 1461. à imprimer & vraisemblablement mourut en 1481 ne se trouvant depuis cette année-là nul livre de son impression, d'où il s'ensuit que Sabellic n'a pu ni du dire, comme effectivement il ne l'a point dit, que le gouvernement d'Augustin Barbarigo élu Doge en 1485. quatre ans après la mort de Jenson, avoit été illustré par l'industrie de cet Imprimeur. Une autre faute de Baillet, c'est d'avoir ignoré que Sabellic n'ayant écrit qu'en Latin, ne devoit pas être nommé *le Sabellic*, mais simplement *Sabellic*, l'usage étant de ne mettre l'article qu'au devant du nom des Auteurs Italiens qui ont écrit en leur Langue. Ménage n'a pas manqué de le relever là-dessus chap. 8. de son Anti-Baillet.

2. Epist. dedic. 3. tomi Cat. Nundinar. Francofurt.

3. Pag. 83. edit. in-4. & in addendis.

4. Le Gall, Tr. des Biblioth, pag. 161, & alii.

¶. Par-

par la beauté de ſes caractéres. Il ajoute que par ſon induſtrie il rendit le gouvernement du Doge Barbarigo plus célébre que celui de ſes Prédeceſſeurs. Et on peut dire qu'il jetta les fondemens de la réputation que l'Imprimerie de Veniſe s'eſt acquiſe depuis par le moyen des Manuces. (1) Jenſon.

On trouve encore des témoignages avantageux rendus à ſon mérite par Nicolas Baſſé dans une Lettre au Comte d'Hanau (2), par Bern. de Malinckrot Doyen de Munſter dans ſon Traité de l'Imprimerie (3), & par pluſieurs autres Ecrivains. (4)

LES

¶. Parmi ceux qui ont parlé de Jenſon avec éloge, Naudé dans ſon Addition à l'Hiſtoire de Louis XI. & Chevillier dans ſon Origine de l'Imprimerie de Paris ſe ſont diſtingués. Ils ont l'un & l'autre ſpécifié les principales éditions qu'il a données, & n'en ont daté la plus ancienne que de 1470. Je viens pourtant de dire que dès 1461. il avoit commencé à imprimer, & je l'ai dit ſur la foi des Annales Typographiques imprimées l'an 1719. à la Haie. Leur Auteur pag. 36. & 37. y faiſant mention d'un livre qu'il a vu dans la riche Bibliothéque du Comte de Pembrok. C'eſt, dit-il, une maniére de grand in-8. dont il rapporte le titre ainſi orthographié. Queſta ſie una opera la quale ſi chiama *Decor puellarum*; Zoe Honore delle donzelle: la quale da ragola, forma, e modo al ſtato de le honeſte donzelle. Le livre eſt de 233. pages, la page de 22. lignes, la ligne d'environ 33. lettres. Les premiéres lettres des chapitres y ſont écrites à la main, & coloriées en rouge. Le caractére de l'impreſſion eſt Romain, ne cedant point en beauté à ceux de Robert Etienne ou de Vaſcoſan. Ce qu'on appelle la compoſition, très correct. La date ſe lit à la fin en ces termes: *Anno à Chriſti incarnatione* MCCCCLXI. *per Magiſtrum Nicolaum Jenſon, hoc opus quod Puellarum decor dicitur, feliciter*

LES MANUCES, Imprimeurs *de Venise & de Rome.*

1 ALDE *le Pere*, Romain de naissance (1), mort en 1516. dit *Aldus Pius Manucius.*
2 PAUL *son fils* mort en 1574.
3 ALDE *le petit-fils* mort en 1597.

Alde Manuce.

2 LE Sr Janſſon d'Almeloveen (2) croit avoir beaucoup avancé, quand il a dit qu'Alde l'ancien a été un des premiers qui ait imprimé le Grec nettement & correctement. Mais Ange de Roccha (3) va plus loin, & prétend qu'il eſt le premier qui a imprimé le Grec de ſuite, c'eſt-à-dire des Ouvrages continus écrits en cette langue; qu'auparavant lui on n'avoit point encore fait cette épreuve, & que lorſqu'il ſe rencontroit quelque mot ou

citer impreſſum eſt. Laus Deo. L'Auteur répond enſuite pertinemment aux objections des Critiques touchant cette date de 1461. qu'ils croient ou fauſſe ou fautive, parce qu'il ne ſe trouve aucun livre depuis, imprimé par Jenſon avant 1470. & qu'une interruption de huit ans entiers ne leur paroit pas vraiſemblable.

1. ¶. Alde quoique né à Baſſano dans la Marche Treviſane, & par cette raiſon appellé *Baſſianas*, aima mieux dans la ſuite être appellé *Romanus*, il y joignit peu après le nom de *Manutius*, & depuis en reconnoiſſance de la protection dont l'honoroit le Prince de Carpi Alberto Pio ſon diſciple, il prit auſſi le nom de *Pius*, devenant par ce moyen *Aldus Pius Manutius Romanus.* On peut voir cette gradation agréablement contée dans la XI. Oraiſon de Majoragius.

2. Theodor. Janſſon. de Vit. Stephanor. pag. 125.

ou quelque passage Grec dans les Livres Latins qu'on imprimoit, on laissoit la place en blanc faute de caractéres. Alde Manuce.

Le même Auteur ajoute qu'outre cette gloire qui lui est propre & particuliére, il est encore parvenu à celle que produit à un Imprimeur l'exactitude des corrections, & la beauté des caractéres; qu'il a acquis tant de réputation dans son Art qu'on lui a long-tems attribué tout ce qui sortoit de bon de l'Imprimerie. De sorte que quand on vouloit relever le mérite de quelque belle impression, on disoit en Proverbe *qu'elle venoit de la Presse d'Alde.*

La Langue Latine ne lui est guéres moins obligée que la Grecque: & comme a remarqué de Malinckrot après de Roccha (4), il a contribué à son établissement autant & plus que les Critiques les plus laborieux.

Jules Scaliger dans sa premiére Invective

3. Angel. Rocch. Biblioth. Vatican. pag. 412.

¶. Il y a ici plusieurs fautes. Ange Rocca (c'est ainsi que ce nom doit être écrit) ne dit point, dans l'endroit cité, qu'Alde ait le premier imprimé des Ouvrages Grecs continus, mais qu'il n'imprimoit tout au plus que deux feuilles chaque semaine, sur quoi il faut voir comme Chevillier pag. 126. le réfute. Si Rocca d'ailleurs avoit prétendu qu'Alde avoit le premier donné des impressions Grecques, Baillet auroit eu tort de ne pas faire voir le contraire en citant la Grammaire Grecque de Constantin Lascaris qui parut à Milan dès le 30. Janvier 1476. dix-huit ans avant que Venise eût vu le petit Poëme de Musée dont l'édition fut le coup d'essai d'Alde Manuce, sans parler de l'Homére entier imprimé à Florence in-folio 1488.

4. Malinckrot de Arte Typographic. cap. 14. pag. 92. 96. Ang. Rocc. Bibl. Vatic. pag. 402.

Aide Manuce.

ve contre Eraſme (1) accuſe ce grand homme de s'être mis au ſervice de notre Manuce pour corriger les épreuves de ſon Imprimerie. Mais en croyant humilier ſon adverſaire, il rehauſſeroit encore de beaucoup le mérite des éditions de Manuce ſi ce qu'il lui impute étoit conſtant, puiſque loin de donner la moindre atteinte à la réputation d'Eraſme, chacun témoigneroit encore beaucoup plus d'empreſſement pour les éditions de notre Imprimeur, ſachant qu'elles auroient été corrigées par le premier Critique de ſon ſiécle. D'ailleurs il y a beaucoup d'apparence que Scaliger s'eſt trompé dans la chaleur de la paſſion qui l'aveugloit, car Eraſme (2) ſoutient que dans tout le tems qu'il demeura chés Alde, il ne corrigea point d'autres livres que les ſiens propres.

Le même Eraſme loue Manuce de ce que ſes éditions étoient non ſeulement plus correctes & plus entieres, mais encore à meilleur marché que celles des autres Im-

1. Oratione 1. in Eraſmi Ciceron. Dial.
2. Eraſ. in Epiſt. Malinckrot pag. 96. 97.
3. ¶. Si Eraſme a dit que les éditions d'Alde étoient à meilleur marché que celles des autres Imprimeurs, c'eſt parce qu'elles étoient plus correctes, & qu'on pouvoit dire des autres, qu'elles auroient toujours été plus chéres, quand elles auroient moins couté. Du reſte Alde vendoit fort bien ſes livres. On peut s'en rapporter à ce qu'en dit Codrus Urceus dans ſa 4 Lettre, & même à ce qu'en dit Eraſme au proverbe *Feſtina lente*, où dans une longue digreſſion qu'il y fait à l'occaſion d'Alde, il témoigne qu'il s'en faloit bien que Froben, quoi qu'auſſi laborieux, fût auſſi riche. Alde, ſi on l'en croit, ne s'e-

Imprimeurs, & il fait valoir ainſi ſon desintereſſement auſſi bien que ſon induſtrie. (3) Alde Manuce.

Après cela je ne vois point la raiſon qui a fait dire à Joſeph Scaliger (4) qu'*Aldus Senior étoit un pauvre homme* (5), *quoiqu'il eût infiniment imprimé des Auteurs Grecs*, & qu'il ſemblât n'avoir point d'autre défaut que celui d'avoir été ſurmonté par Henri Eſtienne dans la bonté des éditions Grecques.

Au reſte Alde l'ancien avoit de l'érudition, quoi qu'en ce point il ait été obligé de le céder à ſon fils & à ſon petit-fils. On a de lui une eſpéce de Grammaire Grecque; des Notes ſur *Horace*, ſur *Homere* &c. Mais comme la ſuite des tems nous a procuré quelque choſe de meilleur, je n'ai pas crû le devoir mettre ni au nombre des Grammairiens, ni dans celui des Critiques, où il n'auroit pû avoir un des premiers rangs, ni une gloire approchante de celle qu'il poſſéde parmi les plus célébres Imprimeurs. *Al-

s'étoit pas moins acquis de bien que de gloire dans ſa profeſſion, *non minus auri ſibi peperit quam nominis utroque dignus.*

4. Poſterior. Scaligeran. pag. 7.

5. ¶. *Aldus Senior étoit un pauvre homme.* Ces paroles changent entiérement le ſens du texte. Voici le paſſage fidelement copié. *Aldus a infiniment imprimé d'Auteurs Grecs, & cependant étoit pauvre.* Il eſt viſible que Jean de Vaſſan collecteur du ſecond Scaligerana s'eſt mépris lorſqu'il a dreſſé cet article appliquant au vieux Alde ce que Scaliger lui avoit dit de la pauvreté du jeune. Il devoit ſans parler des éditions Grecques d'Alde, ni d'Henri Etienne, concevoir ainſi tout ſimplement ſon article. *Alde Manuce fils de Paul eſt mort extremément pauvre.*

* *Aldi Manutii Avi, πάρεργον de vitiatâ vocalium ac diphthongorum prolatione* in-8°. *Venet* 1515. — *Annott. ad Horatium* in-8°. *Venet.* 1519.*

§. 2. PAUL MANUCE fils d'Alde.

Paul Manuce.

LE Pere Labbe fait paſſer aux enfans & aux héritiers du vieux Alde la gloire d'avoir prêté leurs mains aux Lettres Grecques dans leur renaiſſance (1). Le plus célébre ſans doute & preſque le ſeul de ſes Enfans qui ait acquis de la réputation eſt Paul Manuce, dont Mr. de Thou loue l'induſtrie (2) comme nous le verrons ailleurs.

Le Pape Pie IV. le fit venir à Rome pour lui donner la direction de l'Imprimerie Apoſtolique (3) dans le deſſein de lui faire imprimer les ſaints Peres avec toute l'éxactitude dont un homme de cette expérience ſeroit capable comme le marque Opméer & Mr. Bullart (4). Le S. Pere lui avoit fait fournir avec une libéralité extraordinaire tous les ſecours imaginables pour ce grand & glorieux deſſein, entre autres un bon nombre d'habiles Ouvriers, & des Caractéres nouvellement fondus d'une beauté achevée. Mais on ne voit pas que l'effet de cette commiſſion ait été auſſi

1. Labbe Bibl. Bibl. pag. 2. & Append. pag. 197.
2. Hiſtor. ſuor. temp.
3. Petr. Opmeer Chronic. pag. 508. edit. Beyerl.
4. Iſaac Bullart Academ. tom. 2. lib. 4. pag. 261.
5. Corn. Tollius de infelicit. Literat. pag. 29. poſt Pierium.

aussi grand qu'on auroit dû se le promettre d'un homme si capable & si bien secouru. Paul Manuce.

Il s'étoit rendu beaucoup plus savant que son Pere, & il trouvera dans la suite de ce Recueil une place honorable parmi les Critiques-Grammairiens, où nous verrons entre autres choses qu'il s'est signalé dans la pureté de la Langue Latine, & dans la connoissance de l'Antiquité.

§. 3. ALDE MANUCE fils de Paul.

ALde *le jeune* fils de Paul fit assés bien dans les commencemens, & tant qu'il demeura à Venise. Mais il se relâcha dans la suite à cause du mauvais ordre de ses affaires, & de la misére dans laquelle il tomba, comme on le voit dans Tollius (5), qui a continué le Recueil des malheureux hommes de Lettres, composé par Pierius, & dans le Vittorio de Rossis (6). Car s'étant amusé à régenter à Boulogne & à Rome, & ayant passé la plus belle partie de sa vie dans la poussiére des classes, il se vit non seulement mépriſé & maltraité de ses Ecoliers par sa mauvaise conduite, mais encore appauvri, négligé & accablé de dettes à cause des grandes dépenses qu'il avoit faites pour faire transporter ses Livres & son Imprimerie de Venise à Alde le jeune.

6. Jan. Nic. Erythr. Pinacoth. 1. num. 109.

¶. Il faloit alléguer cet Auteur ou sous son nom Italien *Giovan Vittorio de' Rossi*, & non pas ridiculement *de Rossis*, & sans lui donner du *le*, puisqu'il n'a écrit qu'en Latin, ou sous le nom Grec-Latin *Janus Nicius Erythræus* qu'il lui a plu se donner.

Alde Manuce, le jeune.

à Rome. Il arriva en cette Ville sous le Pontificat de Sixte-Quint Restaurateur ou plûtôt Fondateur de l'illustre Imprimerie du Vatican, dont le Pape Clement VIII. donna à la fin la direction à notre Manuce, autant par la considération de son Pere & de son Aïeul, que par la vûë de son propre mérite.

En effet il étoit savant & grand homme de Lettres, mais inférieur à son Pere, & comme il a composé divers Ouvrages, nous parlerons encore de lui plus d'une fois dans la suite de ce Recueil.

Le Catalogue des éditions de cette célébre Imprimerie, & particuliérement des Livres imprimés dans la boutique d'Alde le jeune parut in-4°. en 1595.

DOMINIQUE DE BASA (1)

Venitien établi à Rome sous Sixte V.

Dominique de Basa.

3. NOus avons cru le devoir joindre aux Manuces, soit parce qu'il avoit été formé & instruit dans l'école & la boutique du vieux Alde (2), soit parce qu'il passa de Venise à Rome aussi-bien que les deux derniers, & qu'il y eût le même emploi. Car Sixte V. lui donna la direction

1. ¶. Dominique Basa. Il y avoit un Bernardo Basa Imprimeur à Venise du tems de Sixte V. & au delà. Il en est fait mention plus bas.

2. ¶. Il n'y a pas d'apparence qu'il eût fait son apprentissage sous le vieux Alde, autrement il auroit eu près de 90. ans lors que Sixte V. le manda.

3. Ang. de Rocca Append. ad Biblioth. Vatic. pag. 413.

tion de la nouvelle Imprimerie du Vatican à cauſe de ſon ſavoir & de la grande expérience qu'il avoit de ce bel art (3).

DANIEL BOMBERGUE d'*Anvers établi à Véniſe.* (4)

4. IL a imprimé un grand nombre de Bibles Hebraïques, dont la plûpart ſont fort eſtimables pour leur éxactitude (5) au Jugement du P. Simon grand connoiſſeur en ces matiéres. On a auſſi divers Ouvrages des Rabbins en leur Langue ſortis de cette Imprimerie, & qui ont rendu le nom de Bombergue auſſi célébre parmi les Juifs que parmi nous. Daniel Bombergue.

Scaliger (6) diſoit qu'il avoit dépenſé trois millions d'écus à imprimer des livres, & qu'ils ſont tous fort corrects; qu'il a imprimé entre autres le Talmud par trois fois, & que chaque impreſſion lui avoit coûté cent mille écus.

M. Voſſius écrit (7) que c'eſt Bombergue qui a terminé toutes les diſputes qui partageoient les Juifs ſur l'affaire des Points-voyelles établis depuis les Maſſorhétes pour fixer la prononciation. Mais qu'il y conſuma tout ſon fonds qui étoit fort ample pour

Greg. Leti lib. 9. Vit. Sixti V. ad fin.
4. ¶. Mort vers le milieu du 16. ſiécle.
5. Rich. Simon, Hiſt. Critiq. du V. Teſt. pag. 512. &c.
6. Poſterior. Scaligeran. pag. 34. 35.
7. Iſaac Voſſ. Epiſt. Dedic. Tract. de Oracul. Sibyllin.

Daniel Bombergue.

pour nourrir & gager quelques centaines de Juifs qu'il occupoit à cet emploi. Que c'eſt la Boutique de Bombergue qui a donné la naiſſance à tous ces Points-voyelles que les Chrétiens Rabbiniſtes conſidérent comme venus du Ciel.

Néanmoins tous les Juifs ne ſont pas de ce ſentiment, & pluſieurs prétendent que les éditions de Bombergue ſont remplies d'une infinité de fautes, ſurtout dans les Points qui y ſont ſouvent marqués différemment dans les mêmes mots & dans le même ſens. (1)

LES JUNTES *de Lyon, de Florence, de Rome & de Veniſe.*

Les Juntes.

5. ILs étoient venus de Lyon & ils tenoient le ſecond rang dans l'Italie après les Manuces. Le plus conſidérable d'eux tous a été *Bernard.* Nous avons deux principaux Catalogues de leurs Editions.

Le premier eſt celui des héritiers de Philippe Junte à Florence, imprimé in-12. en 1604. Le ſecond eſt celui des livres de Bernard Junte, de Jean-Baptiſte Ciotti & de leurs aſſociés, imprimé à Veniſe en 1608. in 12.

Voi-

1. ¶. Ménage chap. 58. de l'Anti-Baillet a fort bien obſervé que les Juifs n'ont eu cette prétention qu'à l'égard de la premiére édition de la Bible de Bombergue, mais qu'ils avoient tous loué ſa Bible de la ſeconde édition, & renvoie là-deſſus a l'Hiſtoire critique même du V. T. citée par Baillet, Poſtel dans ſon

VOILA quels furent les principaux Imprimeurs de l'Italie dans le siécle passé ; mais ils n'ont point empêché Erasme (2) de dire que ce Pays n'étoit pas fort heureux en ce point, ni de se plaindre que tous les Livres imprimés en Italie de son tems, étoient pleins de fautes sans exception, & que cet inconvénient ne venoit que de l'avarice des Imprimeurs qui faisoient difficulté de débourser quelque chose pour entretenir des Correcteurs. Les Juntes.

Mr. Catherinot parlant des Lettres historiées que les Imprimeurs ont substituées aux Lettres enluminées des Manuscrits, dit „ que les Italiens qui ne peuvent ou„ blier leur humeur amoureuse les ont „ profanées des amours de Jupiter & d'au„ tres figures honteuses, au lieu que les „ Imprimeurs des autres Pays se sont at„ tachés à n'y representer que des person„ nes ou des traits de l'Ecriture sainte, de „ l'Histoire, de la Morale, des Figures d'a„ nimaux, de Plantes, Fleurs, ou d'autres „ choses indifférentes (3). Et le P. Possevin Jésuite s'étoit déja plaint dans sa Bibliothéque Choisie de cette licence des Imprimeurs de son Pays.

CEUX

son Alphabet des 12. Langues au chap. de la Langue Chaldaïque dit avoir connu Bombergue à Venise, & lui donne l'éloge de *Vir ad rem Christianam ornandam natus.* Voyés de plus André Chevillier pag. 267. &c. de son Origine de l'Imprimerie de Paris.

2. Erasm. lib. 20. Epistol. col. 1027. c.

3. Catherinot de l'Art d'imprimer pag. 3.

CEUX DE FRANCE.

JOSSE DE BADE *d'Aſck* ou *Aaſche en Brabant né en* 1462. *Imprimeur de Paris, mort en* 1526. (1) *dit en Latin* JODOCUS BADIUS ASCENSIUS.

Joſſe Bade. 6 UN Auteur Anonyme (2) dit qu'il fut le premier qui introduiſit en France l'uſage des Caractéres ronds qu'il „ y apporta d'Italie environ l'an 1500. é- „ tant venu en ce Royaume non ſeulement „ pour enſeigner le Grec à Paris, mais „ encore pour y établir cette belle Impri- „ merie connuë ſous le nom de *Prælum* „ *Aſcenſianum*, dans laquelle il donna au „ Public pluſieurs bons Livres en ces Ca- „ ractéres ronds, au lieu que juſques alors „ on n'en avoit eu dans notre Pays que de Gothiques. (3)

Il faut avouer que ſes Caractéres n'ont pas tout l'agrément de ceux des Eſtiennes, mais Scaliger (4) dit que ſes Editions ſont bonnes. Et il eſt d'autant plus eſtimable qu'il

1. ¶. Joſſe Bade & non pas *Jóſſe de Bade*, eſt mort en 1535.

2. Journal des Savans du 31. Janv. 1684.

3. ¶. On a imprimé en caractéres ronds à Paris dès 1470. 1471. & 1472. comme l'a prouvé Chevillier pag. 54. de ſon Orig. de l'Imprim. de Paris,

qu'il étoit ſavant pour un Imprimeur, & que ſelon Valere André (5) il avoit enſeigné avec ſuccès les belles Lettres à Lyon avant que de venir profeſſer le Grec à Paris.

LES ESTIENNES *de Paris & de Genève*, ſavoir:

1. HENRI I. *du nom, mort vers l'an 1519. à Paris.*
2. ROBERT I. *du nom fils d'Henri, mort à Genève l'an 1559.*
3. CHARLES *frere de Robert* mort à Paris.
4. FRANÇOIS *frere de Robert* & de Charles mort à Paris.
5. ROBERT *Second du nom fils de Robert Premier mort vers l'an 1588. à Paris.*
6. HENRI *Second du nom fils de Robert Premier mort à Genève* (6) *l'an 1598.*
7. PAUL *fils d'Henri Second à Genève.*
8. ROBERT *Troiſiéme du nom fils de Robert Second, Petit fils de Robert Premier à Paris.*
9. ANTOINE *fils de Paul, petit-fils d'Henri Second mort à Paris.*

§. I.

4. Poſterior. Scaligeran. pag. 23.
5. Val. And. Deſſelius Biblioth. Belgic.
6. Baillet dans les corrections imprimées au commencement du Tome 1. de ſes Poëtes *de l'edit.* in-12. a reconnu que c'étoit à Lyon qu'Henri Etienne étoit mort.

§. 1. HENRI ESTIENNE premier du nom. (1).

Henri I. Eſtienne.

7 HENRI Premier imprima aſſés peu de livres, & il s'en acquitta avec la réputation d'un des meilleurs Imprimeurs de ſon tems. Mais ſa principale gloire eſt celle d'avoir formé & dreſſé ſes enfans dans cette généreuſe entrepriſe par laquelle ils s'efforcérent de porter l'Art de l'Imprimerie à ſa perfection. On peut voir le Sieur d'Almeloveen dans un Livre qu'il a fait exprès de la Vie des Eſtiennes imprimé à Amſterdam in-12. en 1683. quoiqu'il ne ſoit peut-être pas toujours fort ſûr de le ſuivre en tout ce qu'il dit de ces illuſtres deſcendans de notre Henri.

§. 2. ROBERT ESTIENNE l'ancien (2).

Robert I. Eſtienne.

8 IL travailla d'abord ſous Simon de Colines ſon beaupere, c'eſt-à-dire qui avoit épouſé ſa mere veuve d'Henri I. & qui avoit eu ſon Imprimerie. Mais ayant épouſé depuis la fille de l'Imprimeur Badius Aſcenſius (3), & ayant dreſſé une boutique à ſes dépens, il fit valoir l'Imprimerie avec beaucoup plus de réputation que tous ceux qui l'avoient éxercée juſqu'a-

1. ¶. Henri Etienne 1. du nom mourut ſur la fin de 1520.

2. ¶. Mort à Geneve le 7. Septembre 1559. agé de 56. ans.

qu'alors, & rendit son nom immortel, non seulement par la netteté & la beauté extraordinaire de ses caractéres Hébreux, Grecs, & Romains, mais encore par son éxactitude sans éxemple, par son habileté, & par le grand des-intéressement (4) qui lui fit préférer l'interêt du Public au sien particulier. Robert Estienne.

Mr. Colomiés (5) dit qu'il a infiniment plus contribué à la gloire de la France & du Monde Chrétien que tous les conquérans, & qu'après Alde Manuce & Jean Froben, il n'y a point eu d'Imprimeur plus célébre que lui. Mais s'il est vrai qu'il leur ait été inférieur en quelque chose, ce ne peut être que dans l'âge, puisqu'il les a surpassés tant en érudition, qu'en éxactitude.

Car (6) il est difficile de s'imaginer & de concevoir la force & l'assiduité de l'application avec laquelle il travailloit à la correction de toutes les épreuves qui sortoient de ses presses. Et comme il n'étoit pas encore content d'un travail si difficile & si ennuyeux, il faisoit mettre souvent les feuilles des Livres qu'il imprimoit sur les Quais, sur les Ponts, & dans les places publiques de Paris, avec des affiches par lesquelles il prioit chacun de vouloir les lire & les corriger & promettoit même de grosses sommes d'ar-

3. ¶. Nommée Perrete.
4. Th. Janss. d'Almelov. pag. 13. de Vit. Steph.
5. Paul. Colom. Gall. Oriental. pag. 22.
6. Th. Janss. pag. 31. ejusd. operis.

Robert I. Eſtienne.

d'argent pour payer & récompenſer la peine de ceux qui y auroient remarqué quelques fautes. (1).

Après cela qui eſt-ce qui peut raiſonnablement douter que ce qu'avance le Sieur de Malinckrot (2) à ſon ſujet ne ſoit très-vrai, quand il écrit que Robert Eſtienne étoit plus habile qu'Alde Manuce, & que ſes caractéres étoient auſſi plus beaux, quoique ce ne fût là qu'une des moindres perfections de cette célébre Imprimerie ? Mais on peut dire que les Manuces avoient quelque ſujet de ſe conſoler de ſe voir inférieurs à Robert Eſtienne, puiſque Jacques de Verheiden oſe même aſſurer (3) qu'il a ſurpaſſé tout ce qu'il y a eu, tout ce qu'il y a, & tout ce qu'il y aura jamais d'habiles Imprimeurs dans le monde; & que toute la poſtérité ſavante admirera éternellement la magnificence & la délicateſſe de ſes caractéres, particuliérement pour les Lettres Hébraïques & Grecques.

En effet on n'a point encore remarqué juſqu'à préſent qu'il ſe ſoit trouvé aucune édition de quelque Imprimeur que ce ſoit, (quelques-uns en exceptent Plantin) qui ait été entiérement exemte de fautes

1. ¶. *Cela*, dit Ménage p. 255. du Tome 1. de ſon Anti-Baillet c. 69. *n'eſt pas véritable. Il expoſoit ſur ſa boutique ſes feuilles imprimées & non tirées, & il promettoit des ſous & des doubles à ceux qui y trouveroient des fautes.*

2. Malinkrot. de Art. Typog. cap. 14. pag. 92.

3. Jac. Verheid. Elog. præſtant. Theolog. (Proteſtant.) pag. 127.

4. Co-

tes d'impreſſions, quelque diligence qu'on y ait apportée. Il n'y a peut-être que celles de Robert Eſtienne qui ayent eu cet avantage, au moins quelques-unes entre un ſi grand nombre qu'il a miſes au jour. C'eſt ce que Mr. Colomiés (4) a remarqué entre autres de ſon nouveau Teſtament Grec imprimé in-12. en 1549. Robert I. Eſtienne.

Voila ſans doute ce qui l'a fait appeller par Mr. de Sainte Marthe (5) le plus induſtrieux & le plus ſplendide de ceux de ſa Profeſſion, & par François Perrault (6) Profeſſeur en Langue Grecque (7) le Prince des Imprimeurs.

Quoiqu'il ſoit admirable par tout, on prétend qu'il s'eſt ſurpaſſé lui-même dans les diverſes éditions des Livres de l'Ecriture Sainte. Théodore de Beze écrit (8) qu'il y a apporté la plus grande diligence qu'il fut poſſible, la conſcience la plus délicate & le ſcrupule le plus religieux du monde. Mais comme ce point a beſoin d'un éxamen particulier, nous le reſervons pour la premiére partie de nos Théologiens, où nous parlerons des Ouvrages de ceux qui ont travaillé ſur l'Ecriture Sainte.

Le Roi François I. dit le Pere des Lettres

4. Colom. Biblioth. Choiſie pag. 200.

5. Sammarth. elog. Gallor. lib. 4. pag. 131. &c.

6. ¶. Il faloit mettre: *& par François Beraud Profeſſeur en Langue Grecque à Geneve.* Baillet ayant trouvé pag. 54. des Vies des Etiennes par Almélovéen *Peraldo*, faute d'impreſſion pour *Beraldo*, a traduit *Perrault* au lieu de traduire *Bérauld.*

7. In Prolegomen. Vit. Stephanor.

8. Beza in verſ. 12. Matthæi cap. 2.

Robert I. Eſtienne.

tres étant très-perſuadé de la capacité d'un ſi excellent Imprimeur, lui donna l'Imprimerie Royale, mais ſeulement pour l'Hébreu & le Latin, parce que, comme a remarqué l'Auteur de ſa Vie (1), Conrard Neobarius, Frederic Morel & Adrien Turnebe en avoient déja les caractéres Grecs. (2)

Ce même Prince, au rapport du Sieur du Verdier de Vauprivas, „ (3) voulant „ que les Manuſcrits de ſa Bibliothéque „ fuſſent mis en lumiére, donna cette char„ ge à Robert Eſtienne le plus diligent de „ tous les Imprimeurs qui ayent jamais „ été, lequel outre la beauté des caractéres dont il devoit ſe ſervir pour l'impreſſion de ces Livres, auroit encore eu ſoin „ par ſon induſtrie particuliére & ſon tra„ vail incroyable de les rendre de la meil„ leure

1. Th. Janſſ. d'Almel. Vit. Steph. pag. 13.

2. ¶. Voici les paroles d'Almelovéen pag. 20. de ſes Vies des Etiennes édition d'Amſterd. 1683. *Hinc veriſimile puto à Rege officium illud, ſeu quemadmodum ipſe loquitur, munus ei eſſe impoſitum, Hebræa & Latina (in Græcis enim Conradus Neobarius, cui forte ſucceſſit; & poſtea Guillelmus Morelius & Adrianus Turnebus fuere Typographi Regii) imprimendi.* Cela veut dire que Robert Etienne n'auroit pas manqué, lorſqu'il fut nommé Imprimeur Royal pour l'Hébreu & pour le Latin, de l'être auſſi pour le Grec, ſi Conrad Neobarius ne l'avoit alors été; que peut-être fut ce immédiatement après ce Conrad, que Robert Etienne le fut, de même qu'Adrien Turnébe & Guillaume Morel le furent depuis. Au lieu de ce ſens qui eſt le véritable, Baillet en donne un aux paroles d'Almelovéen également faux & abſurde: ſavoir que François I. donnant à Robert Etienne l'Imprimerie Royale pour l'Hébreu & pour le Latin, la lui auroit en même tems

„ leure correction qu'il auroit été poſſible. Robert L. Eſtienne.
„ Mais il en perdit preſque toute la gloire
„ par la diſgrace qui lui ſurvint, & en quit-
„ tant ſon pays, il ſe vit auſſi obligé d'a-
„ bandonner en même tems cette grande
„ entrepriſe.

Comme je ne prétens pas être Hiſtorien dans ce Recueil, je ne me crois point obligé de parler du mécontentement qu'il croyoit avoir reçu de quelques-uns de Meſſieurs de Sorbonne. Il ſuffit de dire qu'il abandonna ſa Patrie par une pure bizarrerie d'eſprit, après avoir abandonné la Religion de ſes Peres, & peut-être à cauſe de la friponnerie de quelques-uns de ſes valets, leſquels l'ayant volé conſidérablement, l'avoient mis hors d'état de pouvoir ſubſiſter à Paris dans l'éclat & le grand air où il avoit paru juſqu'alors.

Ainſi

tems donné pour le Grec, n'eût été que Conrad Neobarius, Frederic Morel & Adrien Turnébe avoient déja pour lors la direction des Caractéres Grecs Royaux, c'eſt-à-dire, étoient Imprimeurs de François I. pour le Grec. Il y a là un nombre prodigieux de fauſſes ſuppoſitions. La 1. qu'il y avoit trois Imprimeurs Royaux pour le Grec en même tems. La 2. que Neobarius, qui avant ſa mort arrivée en 1540. ſe qualifioit *Regium in Græcis Typographum*, ait eu pour Collégues Frederic Morel & Adrien Turnébe, celui-ci alors peu connu, & n'ayant pas encore 30. ans, l'autre n'en ayant pas 18. La 3. qu'Almelovéen ait nommé Frederic, & non pas Guillaume, le Morel dont il fait mention. La 4. que Robert Etienne n'ait eu cet emploi qu'après Turnébe, qui tout au contraire ne l'eut qu'en 1551. après la retraite de Robert Etienne à Geneve. La 5. mais c'eſt aſſés, je pourrois compter juſqu'à dix ſans épuiſer la critique.

3. Ant. du Verd. Préf. de la Biblioth. Fr.

Robert I. Eſtienne.

Ainſi pour peu qu'on veuille faire réflexion ſur le caractére particulier du Génie des Eſtiennes, c'eſt-à-dire ſur ce zèle extraordinaire pour le bien public, & ſur ce rare déſintéreſſement, qui a même ruiné leur famille, & leur a fait conſumer tout leur bien, tous leurs ſoins, tous leurs travaux & tout le tems de leur vie dans ce noble éxercice (1), il eſt aiſé de juger qu'on a voulu calomnier notre Robert, lorſqu'on a prétendu l'accuſer d'avoir volé les caractéres de l'Imprimerie du Roi (2) en ſe retirant à Genéve, & d'avoir été brûlé en effigie pour cet effet. (3)

Le Catalogue de ſes Livres, c'eſt-à-dire non ſeulement de ſes éditions, mais encore de celles de ſon Pere Henri, & de ſon beaupere de Colines ou Colinée (4) fut impri-

1. Janſſon in ſupradict. Opere pag. 18. 19.

2. ¶. On a prétendu l'accuſer d'avoir volé non pas les caracteres de l'Imprimerie Royale, mais les moules à fondre des caractéres Grecs ſemblables à ceux de cette Imprimerie & ce fut à la requête du Clergé que le 27. Mai 1619. Louïs XIII. ordonna qu'on payeroit de ſes deniers la ſomme de 3000. livres pour retirer ces moules ou des mains de Paul Etienne fils de Robert, ou de celles de la République de Geneve à qui l'on diſoit que Paul les avoit engagés pour même ſomme. Chevillier qui pag. 259. & 260. rapporte ces particularités ne nous apprend pas quelles en ont été les ſuites, & par là laiſſe à conclurre à tout homme qui voudra raiſonner juſte, qu'une accuſation, telle que celle-là intentée ſans preuve, après un ſilence de 68. ans, tomboit d'elle-même. Qu'après tout de deux choſes l'une, ou le vol dont on ſe plaignoit étoit avére, ou ne l'étoit pas: s'il l'étoit, que bien loin qu'on dût offrir de l'argent pour retirer ces moules qu'on réclamoit, on devoit en obtenir avec interêts la reſtitution: s'il ne l'étoit pas, que

primé chés lui in-8°. en 1546. Robert I. Eſtienne.

Mais le Catalogue des Livres de tous les Eſtiennes généralement & de Patiſſon leur allié, fut imprimé à Amſterdam en 1683. in-12. après leurs Vies par les ſoins de Thomas Janſſon Sieur d'Almelovéen.

Or comme Robert Eſtienne a été Auteur auſſi bien qu'Imprimeur, nous parlerons encore de lui dans la ſuite de ce Recueil.

Quelques-uns ſe ſont imaginés qu'on avoit confondu le Pere avec le Fils, que l'on dit avoir été brûlé en effigie à Paris pour ſon *Introduction au Traité des conformités* &c. Mais l'un & l'autre de ces deux faits n'eſt pas encore aujourd'hui bien averé, & il y a grande apparence qu'il leur a été impoſé par leurs envieux. (5)

§. 3.

que l'accuſateur devoit être condanné à une ſatisfaction proportionnée à l'injure. Michel Maittaire qui depuis la page 134. juſqu'à la 138. de ſon *Hiſtoria Stephanorum* imprimée à Londres in-8. 1709. a éxaminé le fait avec attention, me paroit avoir amplement juſtifié ſur cet article la mémoire de Robert Etienne.

3. Id. Janſſ. ubi de Henrico filio p. 83. 84.

¶. Ce ne fut point pour cet effet, ce prétendu vol étant alors une chimére inconnuë. S'il fut donc brûlé en effigie, comme Beze en demeure d'accord dans ſon Paſſavant, & dans ſes *Icones*, ce fut parce que la coûtume étoit de brûler les héretiques, & que Robert Etienne atteint auparavant d'héréſie, en devenoit convaincu par ſa fuite.

4. ¶. Le vrai nom de cet Imprimeur étoit *de Colines*. Quelques-uns ont dit *Colinet* mais mal. *Colinée* ne vaut abſolument rien.

5. ¶. Ce qu'on a fait dire à Henri Etienne qu'il n'avoit jamais eu ſi froid que pendant qu'on le brûloit, je l'ai ouï conter de Theophile & de pluſieurs autres. Il n'y a qu'à rire de ces ſortes de fables, ſans ſe donner la peine de les réfuter.

§. 3. CHARLES ESTIENNE, (1)

§. 4. FRANÇOIS ESTIENNE, Freres du vieux Robert. (2)

Charles Eſtienne.

9. CHARLES ſe rendit auſſi recommandable par ſon Imprimerie. Il prenoit pareillement la qualité d'Imprimeur du Roi (3), il avoit du ſavoir, & quoiqu'il fût inférieur en ce point à ſon Frere Robert & encore plus à ſon Neveu Henri, il ne laiſſa pas de compoſer des Livres aſſés utiles au Public. (4)

François Eſtienne.

Et pour ce qui eſt de *François* ESTIENNE, il ne paroît pas qu'il ait rien de fort conſidérable en ſon particulier (5), parce qu'étant aſſocié avec Simon de Colines leur beaupere, depuis que Robert dreſſa une nouvelle boutique à part, il travailla conjointement avec lui dans celle du vieux Henri leur Pere, & qui avoit été laiſſée à la veuve après ſa mort.

§. 5.

1. ¶. Charles mourut à Paris en 1564. agé d'environ 60. ans.

2. ¶. François étoit l'aîné & mourut vers l'an 1550. à Paris, car le *Dictionarium Latino-Gallicum* de l'impreſſion *in-fol.* de François Etienne 1570. & 1571. n'eſt pas de ce François Etienne, mais de ſon neveu fils de Robert I.

3. ¶. Depuis l'an 1551. dit Maittaire, juſqu'en 1561. n'ayant pas imprimé au delà.

4. ¶. Ménage chap. 59. de ſon Anti-Baillet a fait une ample & curieuſe addition à cet article.

5. ¶.

§. 5. ROBERT ESTIENNE, second du nom, fils de Robert. (6)

10. IL demeura inviolablement attaché à la Religion Catholique, ce qui le fit deshériter par son pere Robert, à l'avantage de ses freres Henri & François. Robert II. Estienne.

Mais pour le récompenser d'ailleurs, on lui conserva la direction de l'Imprimerie Royale, & on peut dire que ses Impressions ne cédent guéres en beauté à celles de son Pere & de son frere.

§. 6. HENRI ESTIENNE, second du nom fils du vieux Robert, mort en 1598. (7)

11. IL a été sans contredit le plus savant non seulement de ceux de sa docte famille, mais encore de tous les Imprimeurs qui ont paru jusqu'à présent. Henri II. Estienne.

Néanmoins il faut avouer que son Pere savoit plus d'Hébreu que lui, & que les Impressions du fils sont beaucoup au dessous de

5. ¶. Maittaire a donné le Catalogue des impressions de deux François Etienne, l'un frére & l'autre fils de Robert I. Il ne sait pas bien à la vérité si ce François II. étoit fils de Robert I. de Robert II. ou même de François I. Ce qu'il y a de sûr, c'est que François Etienne II. du nom a toujours vécu à Geneve où il professoit la Religion que Robert I. embrassa, laquelle Robert II. qui demeuroit à Paris, n'embrassa jamais.

6. ¶. Mort à Paris l'an 1588.

7. ¶. A l'hôpital de Lyon, âgé d'environ 70. ans, presque imbécille.

Henri II. Eſtienne.

de celles du Pere tant par la propreté & la beauté des Caractéres, que pour l'exactitude même. Car comme il vouloit que tous les Auteurs, & particuliérement les Grecs, qu'il devoit mettre au jour paſſaſſent par ſes mains pour les corriger, & pour y faire des Notes, il ſe précipitoit trop, dans la crainte de laiſſer vaquer les deux preſſes de ſon Imprimerie, qui ne lui donnoient point le loiſir de revoir & d'examiner ſes copies. (1)

On prétend même qu'il n'étoit point fidéle dans ſes éditions. Et Scaliger (2) dit qu'en corrigeant les Ouvrages des Auteurs qu'il devoit mettre ſous la preſſe, il y ajoutoit & y retranchoit ce qu'il jugeoit à propos ſelon les lumiéres qu'il croyoit avoir, c'eſt-à-dire ſelon ſa fantaiſie; & qu'enfin il commettoit diverſes autres infidélités par un droit nouveau qu'il prétendoit avoir ſur les Auteurs. En quoi il étoit bien différent de Chriſt. Plantin, qui, quoi qu'infiniment au deſſous de lui pour les Sciences & pour l'induſtrie, ne laiſſoit pas de rendre meilleur ſervice au Public par la fidélité inviolable dont il uſoit dans ſes Impreſſions.

Mais néanmoins, comme Scaliger n'étoit pas toujours uniforme dans ſes jugemens, il loüe ailleurs (3) notre Henri Eſtienne de ce dont il vient de le blâmer ici. Il ajoute

1. Theod. Janſſ. ab Almelov. p. 78. 83.
2. Scaligeranor. pag. 47. item pag. 55.
3. Epiſt. 46. ad Caſaub. Stephan. gener.
4. Poſterior, Scaligeran. pag. 7.

5. An-

ajoute que son Imprimerie avoit été l'asyle & la garde fidelle de l'Hellénisme, & il prétend en un autre endroit (4) que tout ce qu'il a imprimé de Grec est beaucoup meilleur que les éditions d'Alde Manuce qu'on estimoit tant. Henri II. Estienne.

En effet il passoit pour le plus grand Grec de son siécle depuis la mort de Budé, & il n'y avoit que Turnebe, & peut-être Camerarius, Florent Chrestien qui pussent lui tenir tête en ce point dans toute l'Europe, au jugement des meilleurs Critiques. (5)

Il n'excelloit guéres moins dans les autres connoissances humaines par le moyen desquelles, selon Mr. de sainte Marthe (6), lui & son Pere sont heureusement venus à bout de rendre plus corrects, & de rétablir, pour ainsi dire, dans leur pureté originale un très-grand nombre d'Auteurs tant sacrés que profanes qui sont sortis en foule de leurs Presses.

Enfin pour faire voir qu'Henri Estienne possédoit jusqu'aux moindres qualités qui peuvent contribuer à perfectionner un Imprimeur, on a remarqué (7) qu'il avoit la main très-délicate, & très-heureuse; qu'il écrivoit ou peignoit merveilleusement bien le Grec & le Latin, que son Ecriture avoit toute la beauté de l'Imprimerie même. On disoit aussi qu'il imitoit parfaitement la main

5. Andr. Schott. Epistol. ad Lector. pro Lysiæ Orat. Malinckrot de Arte Typogr. cap. 14. pag. 92. Casaubon. Epist. Scalig. Epist. &c. passim.
6. Sammarthan. elog. Gall. lib. 4. p. 131.
7. Th. Janss. Vit. Stephanor. pag. 80.

Henri II. Eſtienne.

main de ce fameux *Ange Vergece* qui fit les Exemples pour graver les Caractéres du Roi.

Nous parlerons encore de lui dans la ſuite, c'eſt-à-dire, parmi les Grammairiens qui ont fait des Dictionnaires, parmi les Critiques de Philologie, & parmi les Traducteurs Latins.

Le Catalogue de ſes Editions parut chés lui en 1569. in-8. & à Amſterdam en 1683. in-12. avec une Lettre ou Traité de l'état de ſon Imprimerie, qui eſt proprement une Plainte ou une Invective en Proſe & en Vers contre les Imprimeurs & les Libraires ignorans, qui s'ingéroient dans cette noble Profeſſion ſans avoir le ſecours des Langues & des belles Lettres, & qui avoient l'inſolence de le mépriſer, & de ſe moquer de lui & des autres Imprimeurs ſavans.

On peut dire avec Jacques de Verheiden, (1) que cette plainte eſt encore aujourd'hui autant & plus de ſaiſon que jamais.

§ 7. PAUL ESTIENNE Fils d'Henri Second (2.)

Paul Eſtienne.

12. QUoi qu'il fût fort inférieur en érudition à ſon Pere, & à ſon Aïeul,

1. Verheid. elog. Præſtant. Viror. p. 129.

2. ¶. Mort à Geneve l'an 1627. agé d'environ 60. ans. On a de lui un volume in-8. de traductions en vers Latins de diverſes Epigrammes de l'Anthologie, & quelques Poëſies Latines de ſon invention ſous le titre de *Juvenilia*.

3. ¶. On n'a jamais dit que *Chouët*.

4. ¶. Mort à Paris vers 1644. agé d'environ 70. ans,

Aïeul, il ne laiſſoit point de paſſer pour habile dans la connoiſſance des Langues Grecque & Latine. Henri ſon Pere avoit eu plus de ſoin de lui laiſſer dans ſes inſtructions cette partie de ſa ſucceſſion, que celle de ſa belle Imprimerie, comme il paroit par pluſieurs Lettres & diverſes Préfaces de Livres qu'il lui addreſſe. Paul Eſtienne.

Il fit le métier d'Imprimeur à Geneve durant quelque tems; mais ſa Preſſe avoit beaucoup dégénéré de la beauté de l'Imprimerie de Paris. Il vendit enſuite ſes Caractéres à Chouet, ou Chovet (3) Imprimeur de Geneve, ſon Pere Henri en ayant déja vendu une partie long-tems auparavant aux Wechels de Francfort. Voyés le Sieur Janſſon d'Almeloveen dans la Vie des Eſtiennes.

§. 8. ROBERT ESTIENNE troiſiéme du nom, fils de Robert ſecond, petit-fils de Robert Premier (4.)

13. IL tint l'Imprimerie depuis l'an 1598. jusqu'en 1628. Mais comme il n'eut point celle de ſon Pere qui étoit échuë à Patiſſon leur allié, il ne faut point s'étonner ſi ſes Impreſſions ne ſont pas ſi belles (5). Au Robert III. Eſtienne.

ans. Ce Robert pour ſe diſtinguer d'avec ſon Pére avoit coutume de mettre ces lettres R. F. R. N. au devant de ſes éditions Latines, ce qui ſignifie *Roberti filius Roberti nepos.*

5. ¶. Joſeph Scaliger dans ſa Lettre à Charles Labbé du 26. Février 1607. s'en faiſoit une autre idée. Il ſe récrie ſur la beauté de l'édition des Epigrammes qu'il avoit traduites de Martial, & que ce Robert avoit imprimées.

Robert III. Estienne.

Au reste il étoit habile non seulement dans ce qui concernoit sa Profession, mais encore dans la connoissance du Grec & du Latin. Il voulut même faire des Livres aussi bien que les autres. Mais je n'ai vu de lui jusqu'ici qu'un Livre écrit en notre Langue (1).

§. 9. ANTOINE ESTIENNE fils de Paul, petit-fils d'Henri Second (2).

Antoine Estienne.

14. JE pense que cet Antoine est le dernier des mâles de sa famille qui ayent éxercé l'Imprimerie. Ayant quitté la Religion de son Pere pour rentrer dans celle de ses Ancêtres, il quitta aussi Geneve pour revenir à Paris lieu de leur origine, où il eût durant quelque tems l'Imprimerie Royale.

Mais on dit qu'ayant mal fait ses affaires, il fut obligé de tout abandonner, & d'aller mourir à l'Hopital dans la derniére misére, à la honte des Lettres. (3)

TEL-

1. ¶. C'est une traduction imprimée chez lui l'an 1629. de la Rhétorique d'Aristote. On lit page 121. du l. 3. de la Bibliotheque Grecque de J. A. Fabrice que cette Rhétorique fut imprimée à Paris chez le Traducteur l'an 1529. & cette faute d'impression a été cause que Maittaire dans le Catalogue des impressions de Robert Etienne 1. du nom lui a par erreur attribué cet Ouvrage, de quoi néanmoins s'étant depuis apperçu il a tâché de réparer la mépriſe. Une chose à observer c'est que ce Robert III. n'avoit traduit que les deux premiers livres de la Rhétorique d'Aristote. Ce fut un de ses neveux nommé comme lui Robert qui acheva la traduction.

Th. Janss. pag. 50.

2. ¶. Mort aveugle à l'Hotel-Dieu de Paris l'an 1674. agé de 80. ans.

TELLE fut la fin de l'illuſtre maiſon des Eſtiennes, qui au jugement d'un ſavant Hollandois (4) tiennent encore aujourd'hui le premier rang parmi tous les Imprimeurs du monde, & qui n'ont eu entre eux perſonne de comparable à Henri Eſtienne ſecond du nom, ſelon le même Auteur. Antoine Eſtienne.

SIMON DE COLINES ou Colinée, ou Colinet Imprimeur de Paris (5).

15. CEt Imprimeur ayant épouſé la Veuve d'Henri Eſtienne premier du nom vers l'an 1521. il en eut auſſi l'Imprimerie, & il ſe rendit recommandable ſur tout par la netteté & par la beauté de ſon Caractére Italique. Simon de Colines.

Comme il vêcut long-tems, il eut le loiſir d'imprimer un fort grand nombre de livres (6) qui portérent ſa réputation fort loin. Jean Genés de Sepulveda célébre Ecrivain Eſpagnol fait ſes éloges (7) dans une

3. Theod. Janſſ. d'Almeloveen de Vit. Steph. pag. 122. 123.

4. Ant. Borremans Epiſt. ad Th. ab Almelov. pag. 128. poſt Vit. Steph. ad ann. 1683.

5. ¶. Mort à Paris l'an 1547.

¶. J'ai déja obſervé qu'on n'a jamais dit *Colinée*; qu'on auroit même peine à trouver dans quelque Auteur François contemporain *Colinet* pour *de Colines*; & qu'ainſi le dernier eſt non ſeulement le meilleur, mais l'unique bon.

6. Janſon d'Almel. Vit. Steph.

7. ¶. La Lettre qu'on allégue ici de Sépulvéda eſt la 38. du 3. livre. Elle eſt toute ſimple, & ne contient nul éloge de Simon de Colines. C'eſt à Vaſcoſan que Sepulvéda, Lettre 75. du l. 5, donne la qualité d'homme ſavant & éxact.

Simon de Collines. une de ſes Epîtres rapporté par Malinkrot (1) où il traite cet Imprimeur de Savant Perſonnage.

MICHEL DE VASCOSAN, *d'Amiens. Imprimeur de Paris, allié de Robert Eſtienne* (2) *mort du regne d'Henri III.* (3)

Michel de Vaſcoſan. 16. LA Croix-du-Maine écrit qu'il étoit des plus célébres Imprimeurs de la France, tant pour ſon ſavoir que pour les autres qualités qui ſont néceſſaires à un excellent Ouvrier, tel qu'il étoit, pour perfectionner cet Art. (4) Il ajoute que tous les Livres, qu'il imprimoit étoient recommandables pour deux raiſons, premiérement, parce qu'il choiſiſſoit ordinairement les meilleurs & les plus eſtimés d'entre les Auteurs; enſuite parce que ſes Caractéres étoient beaux, ſon papier bon, ſes corrections éxactes, & la marge ample. En quoi ſe ſont auſſi ſignalés, dit le même Auteur, les

1. Malinckr. de Art. Typogr. cap. 14. pag. 96.

2. ¶. L'alliance de Vaſcoſan avec Robert Etienne conſiſtoit en ce que Catherine Badius femme de Vaſcoſan étoit ſœur de Perrette Badius femme de Robert Etienne.

3. ¶. L'an 1576.

4. Biblioth. Franc. à la Lettre M.

5. J. Cæſ. Scal. Epiſt. 85.

¶. Ces éloges magnifiques n'ont pas empêché Cardan de dire que Vaſcoſan n'avoit pas fort magnifiquement imprimé le Livre de Scaliger, connoiſſant, en habile homme, le caractére de l'eſprit de l'Auteur. *Vides modo*, ce ſont ſes termes au commencement de ſon Apologie contre Scaliger, *hominis naturam & ingenium, ob quam cauſam, credo, Impreſſor, homo minime*

les Eſtiennes, Patiſſon & les Morels le pere & le fils. Michel de Vaſcoſan.

Jules Scaliger lui donne des éloges magnifiques (5), & dit qu'il excelloit au deſſus des autres dans cette profeſſion, qu'il y apportoit une diligence & une induſtrie toute particuliére, une habileté & une doctrine tout-à-fait grande, & une fidélité incomparable. Et c'eſt auſſi ce que Malinckrot (6) a remarqué. Enfin Nicolas Baſſé (7) le joint à Robert Eſtienne, & dit qu'ils ſont les deux premiers Imprimeurs de la France.

MAMERT PATISSON d'Orléans, Imprimeur de Paris (8)

17. IL avoit épouſé la Veuve d'un des Enfans du vieux Robert Eſtienne, & il ſe mit en ſociété avec Robert ſecond du nom ſon allié, dont il eut enſuite toute l'Imprimerie. Mamert Patiſſon.

La Croix-du-Maine (9) témoigne qu'il étoit

me ſtultus, ſatis parce, nec pro more ſuo, opus illud impreſſit.

6. Bern. à Malinckrot cap. 14. pag. 96. de Arte Typogr.

7. Baſſeus epiſt. ad Comit. Hanovienſ. præfix. tom. 3. Catal. Nundin. Francof.

8. ¶. Il mourut l'an 1600. comme ces mots d'une Epitre de Caſaubon au Pere André Schott Jeſuite, datée du 23. Juillet 1602. le font connoitre: *Declamationes Quintiliani, quorum in tuis meminiſti, olim edidit Patiſſonius, homo eruditus & in arte ſide ſingulari uti ſolitus. Ille vir optimus, cum ad plures ante biennium tranſiit, parem ſibi ſide, induſtria, & aliis virtutibus in eam rem neceſſariis neminem reliquit.*

9. Fr. de la Croix du Maine Bibl. Fr. p. 304.

Mamert Patiſſon.

étoit fort habile, & ſavant même dans le Grec, dans le Latin, & dans ſa Langue maternelle; qu'il ne choiſiſſoit que de bonnes copies, & les Ouvrages des Auteurs de la premiére réputation.

Ses Editions ſont fort correctes, ſes Caractéres beaux, le papier bon, & il n'a omis aucuns des agrémens qu'on recherche dans les Livres. En un mot ſes Impreſſions ſont auſſi eſtimées que celles de Robert Eſtienne l'ancien, auſſi imprimoit-il dans ſa boutique même.

LES WECHELS, Chrétien, & André ſon fils, Imprimeurs de *Paris*, & de *Francfort*. (1)

Les Wechels.

18. LEurs Editions ſont aſſés eſtimées, & on dit qu'en effet ils avoient une bonne partie des Caractéres d'Henri Eſtienne. Le Catalogue des Livres ſortis de leur preſſe parut à Francfort en 1590. in-8. où André s'étoit retiré ſous la protection du Comte de Hanau après l'éxécution de la S. Barthelemi.

Ce qui a auſſi contribué à rendre leurs Editions plus célébres, & qui les fait encore

1. Chrétien Wechel vivoit encore en 1552. André ſon fils mort le 1. Novembre 1581. ſe retira, vers l'an 1573. à Francfort, ville libre, qui ne dépend point des Comtes de Hanau. Ce ne fut que vers le commencement du 17. ſiecle que les héritiers d'André ayant des Imprimeries à Hanau eurent beſoin de la protection de ces Comtes. Voyés Bayle au mot *Wechel*.

2. ¶. On peut voir pag. 6. & 7. du Menagiana Tome

core aujourd'hui rechercher avec empreſſement, eſt la grande réputation du Correcteur de leur Imprimerie *Frederic Sylburge* grand homme de Lettres, qui paſſoit pour un des premiers Grecs, & pour un des plus excellens Critiques d'Allemagne, comme nous le verrons en ſon lieu. Les Wechels.

ADRIEN TOURNE-BEUF, dit Turnebe, (2) Imprimeur de *Paris*, mort en 1565.

19. CE grand homme ne crût pas deſcendre du rang que lui donnoient la Charge de Profeſſeur Royal, & la haute réputation que ſon érudition lui avoit acquiſe, en ſe faiſant Imprimeur. Il eut la direction de l'Imprimerie Royale pour les Caractéres Grecs durant quelque tems. Il a aſſés peu imprimé, mais qui doute que ſes Editions ne ſoient correctes & ſûres? Adrien Tournebeuf.

Nous parlerons de lui avec plus d'étenduë parmi nos Critiques de Philologie.

GEO-

me 4. ce qui a été remarqué touchant le nom de famille de ce ſavant homme; à quoi j'ajoute que la coutume étant autrefois, non ſeulement d'écrire, comme pluſieurs font encore, mais auſſi de prononcer *leu*, *veu*, *deu*, *receu*, *apperceu*, &c. au lieu de *lu*, *vu*, *du*, *reçu*, *apperçu*, on aura de même au lieu de *Tournebu* écrit & prononcé groſſiérement *Tournebeu*, d'où ceux qui ont cru mieux parler, ont fait *Tournebeuf*.

GEOFROY THORY dit *le Maistre du Pot cassé* de Bourges Imprimeur à Paris (1).
& Jean Louis TILETAN Imprimeur dans la même ville.

Geofroi Thory.

2° MR Naudé dans le Mascurat (2) parle de *Geofroy Thory* comme d'un Imprimeur qui s'étoit signalé dans son tems parmi ceux de sa Profession. Mr. Catherinot dit qu'il étoit Imprimeur à Paris dès le tems du Roi Louïs XII. & qu'il a traité des dimensions des Lettres de l'Imprimerie dans son Champ-Fleury (3).

Tiletan.

François Hotman (4) témoigne que TILETAN (5) étoit habile & savant. Nous avons le Catalogue des Livres qui sont sortis de la boutique de ce dernier imprimé à Paris in-8° en 1546.

LES

1. ¶. On a diversement corrompu le nom de cet Imprimeur, en l'écrivant *Thory*, comme ici, *Toury*, comme a fait la Caille, & plus mal encore le P. Garasse pag. 297. & 918. de la Recherche des Recherches de Paquier, où il change *Géofroi Tory* en *George Toré*, le confondant, qui pis est, avec Guillaume Cretin, & le prenant pour le Raminagrobis de Rabelais. C'étoit un bon homme. Son Champ fleuri dont il donna in-4. en 1529. la 1. édition, fut réimprimé in-8. l'an 1549. On a de lui sept Epitaphes en Prose Latine du style de celles de Poliphile. Simon de Colines les imprima in-8. l'an 1530. & l'on peut voir ce qu'en a dit le 4. Tome du Menagiana pag. 84. L'enseigne qui le fit appeller le Maitre du pot cassé, & l'explication que pag. 88. de la 2. édit. de son Champ fleuri il a voulu donner de cette enseigne ressemblent à la glose d'Orleans. Je doute qu'il ait vécu jusqu'en 1536.

2. Jugemens des Livres faits contre Mazarin pag. 8.

3. N. Catherin, l'Art d'imprimer pag. 3.

LES MOREL *de Paris, savoir:*

1 Guillaume MOREL mort en 1564.
2 Jean MOREL son frere. (6)
3 Fréderic MOREL l'ancien, mort en 1583. (7) Gendre de Vascosan.
4. Claude MOREL.

21 GUILLAUME étoit Normand natif de Tailleul (8). Il eut l'Imprimerie Royale après que Turnebe s'en fut démis (9). Comme il s'appliqua particuliérement aux Auteurs Grecs il y réussit fort bien, & ses Editions Grecques sont estimées (10). Il devoit en effet s'être rendu habile en cette Langue, puisqu'il remplissoit une Chaire de Professeur Royal à Paris pour l'enseigner (11), & il s'est aussi rendu Auteur par un Dictionnaire Grec-Latin- Guill. Morel.

4. Præfat. in Asconium Pedianum.

5. ¶. *Louïs*, qui dans ce tems-là s'écrivoit *Loys*, étoit le nom de famille de cet Imprimeur. *Tiletan* marquoit qu'il étoit de Tielt Ville de Gueldre. La Caille en a fait deux Imprimeurs, savoir Jean Loys pag. 110. & Jean Tiletain pag. 115.

6. ¶. Mort en 1559.

7. ¶. Le 17. Juillet agé de 60. ans.

8. ¶. Il faloit, comme l'a remarqué Ménage, dire: du Tilleul dans le Comté de Mortain.

9. Theod. ab Almeloveen Vit. Steph.

¶. Ce fut en 1555. que Turnebe étant reçu Professeur Royal en Grec, se démit de son emploi d'Imprimeur Royal en faveur de Guillaume Morel.

10. Malinckrot de Arte Typogr. cap. 14 pag. 94.

11. La Croix-du-Maine Biblioth. Françoise pag. 151.

¶. Ni Guillaume Morel n'a été Professeur Royal, ni La Croix-du-Maine n'a écrit qu'il l'ait été. Voyez Ménage chap. 48. de son Anti-Baillet.

Guill. Morel. tin-François qu'il composa au milieu de tant d'occupations.

Jean Morel. 2. Il ne paroît pas que *Jean* MOREL son frere ait beaucoup travaillé à l'Imprimerie, cependant il étoit savant dans les Langues, mais il fut brûlé à Paris pour le fait de la Religion. (1)

Fred. Morel. 3. & 4. Frédéric MOREL l'ancien (2) étoit natif de Champagne, Gendre de Vascosan, & Pere du célébre Traducteur Frédéric Morel Professeur Royal. Il se rendit fort habile dans les Langues Grecque & Latine, & il eut l'Imprimerie Royale,

Claude Morel. aussi-bien que Claude MOREL (3). Ils ont travaillé l'un & l'autre avec beaucoup de succès, & leurs éditions Grecques ont été fort bien reçûës parmi les Savans. On a les Catalogues de leurs éditions. Celui de Guillaume Morel parut l'an 1555.

SE-

1. ¶. Jean Morel frére de Guillaume a été confondu par la Croix-du-Maine, & depuis par la Caille, & par Maittaire, avec Jean Morel Parisien Auteur d'un livre de la Discipline Ecclésiastique, imprimé in-4. à Lyon chez Jean de Tournes. Il étoit cependant aisé de les distinguer. Le Jean Morel Normand, âgé d'environ 20. ans mourut à Paris en prison, où il étoit détenu comme hérétique, & ayant été déterré, fut brûlé le 27. Février 1559. au lieu que le Jean Morel Parisien étoit plein de vie à Orleans le 27. Avril 1562. & n'a jamais été prisonnier pour le fait de la Religion. Voyés ces distinctions dans l'Histoire Ecclésiastique de Beze Tom. 1. pag. 165. & Tom. 2. pag. 34.

2. Du Verdier, la Croix-du-Maine Biblioth. Franç.

¶. Quoi-

SEBASTIEN NIVELLE (4) & SEBASTIEN CRAMOISY Imprimeurs à Paris (5).

22 NIVELLE se distingua du commun des Imprimeurs par son éxactitude, & l'on recherche encore aujourd'hui ses éditions avec soin, quoiqu'on n'ignore pas qu'il n'y ait eu un peu de préjugé dans l'estime qu'on en faisoit autrefois. Sebastien Nivelle.

CRAMOISY n'étoit pas indigne du rang qu'il tenoit parmi les principaux Imprimeurs de son tems; quoique ses Editions n'eussent ni l'éxactitude ni la beauté de celles qui étoient sorties des boutiques des Estiennes, des Manuces, des Plantins, & des Frobens. Néanmoins il avoit une capacité plus qu'ordinaire, qui non seulement le faisoit considérer comme le Chef de la célébre Société du *Grand Navire*, c'est-à-dire des Libraires de Paris, mais qui fut cause encore qu'on jetta les yeux sur lui Sebastien Cramoisy.

¶. Quoique Frédéric ou Friderie soit dans le fond le même nom que Fédéric, je crois pourtant que Fedéric Morel n'ayant voulu être appelé ni Frédéric ni Fridéric, mais uniquement Federic, il étoit à propos de lui conserver cette orthographe. Il est aussi fort surprenant que Fédéric Morel II. du nom Professeur Royal comme son pére, & célébre par son savoir & par ses éditions, n'ait point trouvé sa place en cet article, ayant été reçu Imprimeur ordinaire du Roi pour l'Ebreu, le Grec, le Latin & le François le 2 Novembre 1581.

3. ¶. Claude Morel fils de Fédéric I. & frére de Fédéric II. mourut le 16. Novemb. 1626.

4. ¶. Mort âgé de 80. ans le 19. Novembre 1602.

5. ¶. Mort à Paris au mois de Janvier 1669.

Sebastien Cramoisy. lui pour lui donner la direction de la plus belle Imprimerie du monde nouvellement établie au Louvre par la magnificence de nos Rois. Le Catalogue de ses Editions a été imprimé plus d'une fois tant par lui que par son Petit-fils qui lui a succedé dans la direction de l'Imprimerie Royale.

JEAN CAMUSAT Imprimeur de Paris (1).

Jean Camusat. 23 MOnsieur Pelisson témoigne que Camusat étoit de tous les Libraires de son tems celui que l'on estimoit le plus habile. Car outre qu'il étoit, dit-il, très entendu dans sa Profession, il étoit homme de bon sens, & n'imprimoit guéres de mauvais Ouvrages; de sorte que c'étoit presque une marque infaillible de bonté pour un Livre que d'être de son impression. C'est ce qui porta l'Académie Françoise à le choisir pour son Libraire. (2)

ANTOINE VITRE' *Imprimeur de Paris* (3).

Antoine Vitré. 24 IL n'y a personne qui soit encore allé si loin que lui jusqu'à présent, & peu s'en est fallu qu'il n'ait porté l'Imprimerie

1. ¶. Mort à Paris l'an 1639.
2. Relat. de l'Academ. Franç. tiré des Regiſtres du 12. Mars & du 10. Avril 1634. p. 18. 19.
3. ¶. Mort à Paris au mois de Juillet 1674.
4. ¶. Baillet dans ſes Corrections imprimées au devant de la 1. part. de ſes Poëtes a reconnu qu'au lieu

merie au période de sa perfection. La Polyglotte seule du Président (4) le Jay a mis le Public dans cette persuasion; & nonobstant le jugement de ses envieux, & la disgrace où ce divin Ouvrage est tombé en ces derniéres années, il ne laisse pas de passer encore en cet état pour le chef-d'œuvre, & presque pour le dernier effort de cet Art, non seulement à cause de la nouveauté & de la majesté des Caractéres, mais encore pour l'industrie particuliére de Vitré, & pour l'éxactitude extraordinaire qu'il y a apportée. Ses autres Editions soûtiennent aussi parfaitement bien la réputation où il étoit du premier homme de France pour son métier. Antoine Vitré.

En effet quoi qu'il y eût alors en ce Royaume un très-grand nombre d'Imprimeurs, il les a tous effacés par l'éclat de son nom jusqu'à Robert Estienne, auquel il n'a été inférieur qu'en érudition. Et quoique de son tems les Hollandois semblassent être les Maîtres de cet Art, on prétend que Vitré seul étoit capable de leur tenir tête, s'il se fût aviſé d'obſerver, comme on a fait depuis, la distinction de la consone d'avec la voyelle dans les Lettres I & V, & de serrer un peu de plus près son petit Caractére. Car effectivement on

lieu de ces mots *du Président le Jay* il devoit dire *de Gui Michel le Jay*, mort Doyen de Vezelai, avouant de plus qu'à l'article 566 du 3 vol. il a fait la même faute, sur laquelle par conséquent Ménage qui avoit vu ces corrections dès 1686. a eu tort de le relever quatre ans après.

Antoine Vitre.

on a vu sortir de ses Presses, entre les autres Ouvrages exquis, des Heures de Prieres qui passent tout ce qu'il y a eu de plus délicat & de plus achevé dans les Imprimeries d'Hollande.

Nosseigneurs du Clergé sont eux-mêmes les Eloges de ce célébre Imprimeur en plus d'un endroit de leurs Actes & de leurs Mémoires & témoignent hautement qu'il n'y a eu que son mérite seul & son habileté singuliére qui les a portés à le choisir pour leur Imprimeur. C'est aussi dans cette vuë que Mr. Colbert l'avoit retenu pour la direction de l'Imprimerie Royale du Louvre, dont il prétendoit porter la gloire beaucoup au delà de ce qu'avoient fait les Cardinaux de Richelieu & Mazarin par le moyen de notre Vitré, qu'il avoit même prévenu pour cet effet d'une pension honorable, dont sa bonne volonté fut recompensée jusqu'à la fin de ses jours.

LOUIS BILLAINE *Imprimeur de Paris* (1).

Louis Billaine.

25 IL étoit des mieux entendus de son tems dans la Librairie. Il savoit non seulement le Latin & le Grec, mais encore

1. ¶. Mort à Paris le 15. Aouſt jour de sa fête 1681.

2. ¶. *Ultimi Romanorum.* Mot de Crémutius Cordus dans ses Annales qui ne sont pas venuës jusqu'à nous. Suet. in Tib. n. 61. & ibi Casaub.

3. ¶ Etienne Dolet le 3. Aout jour de l'invention de S. Etienne son patron fut brûlé à Paris en 1546. comme Athée relaps, n'ayant pas encore 39. ans

re l'Italien, l'Eſpagnol, l'Allemand & le Flamand ; & corrigeoit fort bien ſes épreuves lui-même, quand il vouloit s'en donner la peine. Ainſi il ne fait point deshonneur à tant d'illuſtres Imprimeurs & Libraires de Paris dont nous venons de parler, puiſqu'au jugement de quelques-uns même, il a été à l'égard des Savans de ſa Profeſſion dans Paris, ce qu'un Ancien diſoit qu'avoient été Caſſius & Brutus à l'égard des véritables Romains dans la République (2). Louis Billaine.

IMPRIMEURS DES AUTRES VILLES de France.

ESTIENNE DOLET Imprimeur de *Lyon*, brûlé à *Paris* en 1545. (3)

26 IL s'étoit rendu habile dans le Grec & le Latin (4), & s'étoit même étudié à polir notre Langue du tems de François Premier. Il avoit été Auteur avant Eſtienne Dolet.

ans complets. Bayle dans ſon Dictionaire a donné un ample article de Dolet. Il eſt bien peint dans la Lettre d'un *Joannes Odonus* inſerée parmi les Oeuvres de Gilbert Couſin *Gilbertus Cognatus*. Il naquit à Orleans l'an 1508.

4. La Croix-du-Maine Biblioth. Franç.
Du Verdier de Vauprivas Bibl. Franç.
¶. Ce n'etoit pas à du Verdier ni à la Croix-du-Maine qu'il

Eſtienne Dolet.

vant que de ſe faire Imprimeur, & on lit encore pluſieurs de ſes Ouvrages en Vers & en Proſe tant en Latin qu'en François. Il eſt vrai que les deux Scaligers (1), le font paſſer pour un fort méchant Poëte, comme nous le verrons en ſon lieu, mais Mr. Naudé dans le Maſcurat (2) prétend que Scaliger le Pere n'en a parlé mal que par un mouvement particulier de haine qu'il avoit contre lui; & que d'ailleurs Dolet étoit un fort bon Imprimeur. En effet on a remarqué que ſes éditions ſont éxactes & correctes.

LES GRIFFES *Imprimeurs de Lyon.* (3)

1. SEBASTIEN *mort en* 1556. (4)
2. ANTOINE, &c.

Les Griffes.

27 SEbaſtien s'étoit rendu fort célébre pour ſon éxactitude, & pour la netteté de ſon Caractére Italique. Ju-

qu'il faloit ſe rapporter de l'habileté de Dolet en ces Langues. Ils n'entendoient le Grec ni l'un ni l'autre, & ne ſavoient qu'aſſés médiocrement le Latin. Pour Dolet il ne paroit point par ſes Oeuvres qu'il ait ſû le Grec. Ses prétenduës verſions de l'Hipparchus de Platon & de l'Axiochus, ont été faites d'après les Interprétations Latines qu'il en avoit trouvées. J'avouë qu'il avoit bien étudié le Latin, mais quoi qu'il eu fit ſon capital, il n'écrit pas naturellement. Sa proſe ſent l'écolier qui fait des thémes. C'eſt un tiſſu de phraſes mendiées. Ses vers ſont miſérables, ſur tout les lyriques. La Langue qu'il ſavoit le mieux, c'étoit, pour le tems, ſa maternelle.

1. Jules Cæſ. Scal. lib. 6. art. Poët. de Critic. Joſeph. Juſt. Scal. in Scaliger. primis pag. 75.
2. Jugement de ce qui s'eſt fait contre Mazarin pag. 8.

Jules Scaliger, pour témoigner l'estime qu'il faisoit de son habileté & de son mérite, plutôt que pour l'engager à imprimer ses Ouvrages, lui dédia les treize Livres qu'il fit *des causes de la Langue Latine* (5) en 1540. Dans l'Epitre qu'il lui addresse il dit qu'il avoit voulu mettre son Ouvrage sous sa protection, & lui en confier la publication, afin que comme la Postérité ne manqueroit pas d'avoir une estime & une vénération particuliére pour sa pieté sincére, pour sa doctrine plus que commune, pour son insigne honnêteté, & pour ses autres qualités excellentes ; on pût juger de l'utilité & de l'importance de son Ouvrage non seulement par le crédit & par l'autorité qu'il plairoit à Griffe de lui procurer, mais encore par la réputation & les ornemens qu'il voudroit lui donner en le mettant au jour. Les Griffes.

Après lui parut *Antoine* GRIFFE (6) qui acquit aussi quelque renom parmi ceux de sa Profession. On

3. ¶. Sébastien & Antoine son fils signoient en François *Gryphius*. Bien des gens le disent encore, & je le crois aussi bon que *Gryphe*, qu'il faut bien se garder d'écrire *Griffe*, quoi qu'en 1552. & au delà il y ait eu de cette famille un Imprimeur à Venise qui à l'Italienne écrivoit son nom *Giovan Griffio*.

4. ¶. Le 7. Septembre âgé de 63. ans.

5. ¶. Il n'est point vrai, comme l'a fort bien remarqué Ménage chap. 15. de son Anti-Baillet, que Jule Scaliger ait dédié ses livres *de causis Linguæ Latinæ* à Sébastien Gryphe; il lui a seulement écrit une Lettre touchant cet Ouvrage, laquelle, comme plusieurs autres de sa façon, est un franc galimatias. A la suite de cette Lettre est la Préface sur le livre adressée à Sylvius César Scaliger fils ainé de l'Auteur.

6. ¶. Antoine Gryphe fils de Sebastien paroit avoir né-

On a le Catalogue des Livres qu'ils ont imprimés.

GUILLAUME LE ROUILLE, Rovillius, Imprimeur de *Lyon* vers le milieu du siécle précédent. (1)

Guillaume le Rouille.

28 IL avoit de la science, mais ce qui l'a particuliérement fait connoitre à la Postérité est la curiosité qu'il avoit pour les Figures & les Portraits, & il n'épargnoit aucune dépense pour tirer ou faire tirer les hommes illustres, les animaux & les plantes même au naturel.

Il seroit à souhaiter néanmoins qu'il y eût

négligé ses derniéres impressions, n'y employant que des caractéres usés. Il a bien imprimé quand il a voulu, & ne cédoit pas en érudition à son pére, si l'on s'en rapporte à la Lettre que lui écrivit de Pise Angelius Bargæus le 4. Novembre 1560. pag. 286. des *Epistolæ claror. viror.* in-8. à Lyon 1561. chez les héritiers de Sébastien.

1. ¶. La distinction de l'u consone, & de l'u voyelle n'étant pas observée du tems de Guillaume Roville est cause que l'on ne sait pas encore aujourd'hui bien prononcer généralement le nom de cet Imprimeur, les uns disant *Rouille*, les autres *Rouville*. Mr. Brossette suivant en cela l'exemple de la Croix-du-Maine, a dans son nouvel éloge de la Ville de Lyon, écrit *Rouville*, plaçant Guillaume Rouville parmi les Echevins de Lyon jusqu'à trois fois, la premiére en 1568. la seconde en 1573. & la troisiéme en 1578. On pourroit croire que la Croix-du-Maine qui savoit apparemment fort bien que c'étoit *Roville* qu'il faloit dire, ne s'est avisé le premier d'écrire *Rouille* que pour prevenir ou corriger l'erreur de ceux qui voyant *Rouille* écrit avec un simple u voyelle, suivant l'orthographe alors reçuë, étoient exposés à prononcer, & ne prononçoient que trop souvent *Roui-*

eût apporté plus de fidélité & plus d'exactitude, & qu'il ne se fût pas donné la liberté d'inventer à plaisir les Portraits & les Médailles qu'il vouloit faire passer pour véritables, comme dans le Livre qu'il publia en 1553. Guillaume le Rouille.

LES FRELONS Imprimeurs de *Lyon* (2).

29 L'Imprimerie de Frelon étoit assés estimée vers le milieu de l'autre siécle, & il étoit curieux que ses Editions fussent éxactes. Il avoit pour Correcteur de ses épreuves un savant homme appellé *Louis Saurius*. Mais Les Frelons.

Rouille pour *Roville*. C'est ainsi que pour *Mérovée*, *Fornove* & *Rovere*, plusieurs, quoique mal, prononcent encore *Mérouée*, *Fornouë* & *Rouere*. Baillet pour achever de défigurer le nom de *Guillaume Roville* a écrit *Guillaume le Rouille* après du Verdier p. 508. de sa Bibliothéque, sans avoir néanmoins pris garde que du Verdier qui n'accentuë point les é fermés, lorsqu'ils sont en Lettre capitale, a écrit *Guillaume le Rouille* au lieu de *Guillaume le Rouillé*, nom d'un Jurisconsulte d'Alençon, qui a fait des Notes Latines sur le grand Coutumier de Normandie, & de plus un mauvais Livre François intitulé *de la Préexcellence de la Gaule & des Gaulois*. Le nom de cet Auteur ne devoit point par bien des raisons être confondu avec celui de *Guillaume Roville* si célébre par ses belles Impressions Françoises, Latines & Italiennes. J'avouë au reste, quoi que j'aye cherché ci-dessus à excuser la Croix-du-Maine d'avoir écrit *Rouille* pour *Roville* ne pouvoit l'excuser de même d'avoir appellé *Guillaume le Rouille* ce Jurisconsulte d'Alençon nommé *Guillaume le Rouillé*.

2. ¶. Ils écrivoient leur nom avec deux L, Frellon, & se nommoient l'aîné *Jean* & le cadet *François*.

Les Frelons.

Mais je ne sai s'il est bien sûr de s'en rapporter à la bonne foi de Du Jon lors qu'il veut nous persuader que plusieurs des Imprimeurs Catholiques, & nommément notre Frelon (1), n'avoient point la liberté de suivre & de représenter les Manuscrits qu'ils imprimoient dans toute la sincérité & la fidélité qui est duë aux Auteurs dont on publie les Ouvrages. Il prétend qu'il se commettoit quantité de fourbes dans leurs Imprimeries par la vexation de certains Emissaires, députés par des espéces d'Inquisiteurs secrets. Il raconte, pour nous donner un exemple de ce qu'il avance, qu'étant à Lyon en 1559. il alla voir ce Louïs Saurius qui lui montra le saint Ambroise que Frelon imprimoit actuellement ; & que comme il en admiroit la beauté des Caractéres, & l'exactitude de l'Edition, Saurius lui dit qu'il n'y auroit personne qui suivant ces belles apparences, ne prît cette Edition pour la meilleure, & ne la préférât à toutes les autres. Mais il ajoûta que néanmoins il ne conseilleroit jamais à personne d'en acheter, parce que deux Cordeliers avoient pris la liberté de changer & d'altérer le texte de S. Ambroise dans presque toutes les pages. Du Jon dit qu'en même tems il lui montra dans un tiroir des feuilles du même Ouvrage que Frelon avoit imprimé d'abord sur la foi des Manuscrits ; mais qu'on

1. ¶. C'étoit alors François. Jean son frére en 1559. étoit mort.

2. Franc. Junius, Præf. in Ind. Expurg. pag. 8.

qu'on avoit arrêté & saisi cette première Edition, ce qui incommoda beaucoup ce pauvre Imprimeur à cause de la grande dépense qu'il avoit été obligé de faire inutilement. (2) Il n'est pas difficile de reconnoître dans ce recit le Caractére de l'hérésie & les traits de cet Esprit calomniateur qui animoit alors certains zélés d'entre les Prétendus Reformés contre nous, & leur faisoit dire que les Catholiques avoient corrompu les Peres de l'Eglise & les autres Auteurs Ecclésiastiques dans leurs Imprimeries. Néanmoins je ne veux pas croire absolument qu'un Huguenot qui passoit pour honnête homme dans son parti, ait eu l'effronterie de forger à plaisir un fait dont il assure avoir été témoin oculaire, & qui quoique fort suspect nous sera assés indifférent quand nous jouïrons de l'excellente Edition de S. Ambroise que nous prépare Dom Jacques de Friche Bénédictin (3), assisté de Dom Nicolas le Nourry son confrére.

Les Frelons.

Les Frelons ont imprimé le Catalogue de leurs Editions.

Les

3. ¶ Elle a paru en deux volumes in-fol. le premier l'an 1686. le second l'an 1691.

Les trois DE TOURNES (1), TORNÆSII, *Imprimeurs de Lyon, puis de Genève*; savoir:

1. *Jean*, 2. *Antoine*, 3. *Samuel*.

De Tournes.

30 JE crois que le plus habile pour les Humanités aussi bien que pour l'Imprimerie étoit Jean (2). Cet homme voulant nous montrer qu'il savoit quelque chose, a composé quelques Livres de Belles-Lettres; & voulant nous faire voir en même tems qu'il connoissoit le fin de son métier, il nous a donné quelques éditions entre les autres, qui sont tout-à-fait charmantes pour la beauté & la netteté des caractéres, & pour l'éxactitude de la correction.

Les autres n'ont point mal fait, mais il faut

1. ¶. Il faloit dire: Les quatre de Tournes.

I. Jean de Tournes l'ancien, né Catholique mort Huguenot à Lyon, excellent Imprimeur.

II Jean de Tournes son fils, né Huguenot à Lyon d'où vers l'an 1584. il alla s'établir à Geneve.

III. & IV Jean Antoine & Samuel frères, petit-fils de Jean II.

2. ¶. Jean de Tournes l'ancien n'ayant jamais passé pour homme de Lettres, celui dont il est ici parle, ne peut être que Jean de Tournes son fils, savant à la verité, mais qui n'a pas à beaucoup près aussi bien imprimé que son pere. Il a paru sous son nom des notes sur Petrone, lesquelles, dit Boissard dans la 2. partie de ses *Icones*, lui furent attribuées du consentement de Denys Lebé qui les avoit faites sans vouloir en être cru l'Auteur.

3. ¶. Jean Crepin fils d'un Avocat d'Arras après avoir

faut avouer que ce qu'ils ont imprimé à Genève eſt fort inférieur en tout à ce qui nous eſt venu de leur Imprimerie de Lyon. Ils nous ont donné le Catalogue de leurs Editions. De Tournes.

JEAN CRESPIN Imprimeur de Genéve (3), vers l'an 1553.

31 C'Etoit un ſavant homme, qui d'Avocat ſe fit Imprimeur. Joſeph Scaliger (4) dit que ſes vieilles Editions ſont bonnes. Et le Sieur Colomiés (5) ajoute qu'il s'en trouve de celles qu'il a faites à Genève, qui par la beauté de leurs caractéres égalent celles de Robert Eſtienne. Jean Crespin.

Il s'appliquoit particuliérement à la connoiſſance de la Langue Grecque, & compoſa même un Lexicon Grec-Latin, qui fut

avoir étudié cinq ans en Droit à Louvain, ſe rendit à Paris, ou de même que François Baudoin ſon compatriote, il fut pendant quelque tems domeſtique du celebre Juriſconſulte Charles du Moulin, ſous lequel il ecrivit, & qui par cette raiſon l'a dans un endroit de ſa Conférence des Evangeliſtes appelé ſon Secretaire. Il ſe fit recevoir Avocat au Parlement. Delà étant devenu ami de Beze il ſe retira comme lui en 1548. à Genève, & peu de tems après y dreſſa une Imprimerie fameuſe par les belles editions qui en ſont ſorties. Il mourut de peſte en cette même Ville l'an 1572. & laiſſa un fils auſſi Imprimeur nommé Samuel. Il y a eu un Jean Crépin qui a imprimé à Lyon in-4. les Epîtres de S. Jerome avec les annotations d'Eraſme 1528.

4. Poſterior. Scaligeran. pag. 23.

5. Colom. Biblioth. Choiſ. pag. 200.

Jean Crespin. fut augmenté (1) depuis quelques années par Ed. Grant, & imprimé en 1681.

APRE'S les Imprimeurs de Geneve que nous avons nommé ci-devant, il seroit assés difficile d'en trouver parmi le grand nombre de ceux qui se sont établis dans cette Ville, qui méritent d'être mis au rang de ceux qui ont travaillé avec réputation & avec succès. Quelques-uns semblent en avoir voulu distinguer deux parmi les autres. Le premier est *Eustache* VIGNON (2), dont il semble que Casaubon ait fait quelque estime, comme il paroit par quelqu'une de ses Lettres, quoique certainement ses Editions ne soient pas fort correctes, ni accompagnées des autres agrémens, qu'on recherche dans les Livres. Le second est *Jacques* CHOUET, qui dans les commencemens sembloit vouloir representer une image de l'Imprimerie des Estiennes, sous prétexte qu'il avoit acheté les Caractéres d'un petit-fils du célébre Robert Estienne: mais il n'en exprima pas seulement l'ombre.

Eustache Vignon.

Jacques Chouet.

SI-

1. Idem ibid. pag. 79. 80.

¶. Ce qu'avoit écrit Colomiés touchant cette augmentation n'étant pas correct a été retranche de l'édition qui a paru de sa Bibliotheque Choisie, & de ses autres Oeuvres à Hambourg 1709. in-4. par les soins de l'illustre Jean Albert Fabrice

2. ¶. Eustache Vignon étoit gendre de Crépin. Ses editions ne sont pas fort belles, mais elles passent pour correctes.

SIMON MILLANGES Imprimeur de Bourdeaux.

Simon Millanges.

32. APrès avoir été long-tems Recteur ou Principal du Collége de Bourdeaux (3) & s'en être très-dignement acquité, il se vit obligé de quitter la place aux Jésuites, à qui on donna le Collége. De sorte qu'à la persuasion de ses proches, il se fit Imprimeur, & dressa une boutique, qui tint un des premiers rangs parmi le grand nombre des belles Imprimeries de France. Il voulut s'appliquer lui-même à la correction de tous les Livres qui passoient par sa presse, & il s'en acquita avec une patience & une exactitude admirable, ne se fiant point à des Correcteurs, qui pour l'ordinaire sont ou trop intéressés, ou trop précipités, ou enfin trop mal-habiles. (4)

CEUX

3 ¶. Gabriel de Lurbe dans sa Chronique Bourdeloise, & Jean Darnal son Continuateur ne disent point que Simon Millanges ait été ni Recteur ni Principal du Collége de Bourdeaux, mais seulement qu'après y avoir long-tems régenté il entreprit en 1572. de dresser dans la Ville une des plus belles Imprimeries du Royaume. Il vivoit encore en 1619.

4. Bern. de Malinckrot cap. 14. pag. 96.

CEUX D'ALLEMAGNE.

1. JEAN FROBEN, d'Hamelbourg en Franconie *mort en* 1527. (1).
2. JEROME FROBEN, *son fils.*
3. NICOLAS BISCHOP ou EPISCOPIUS *son gendre, Imprimeurs de Basle.*

Jean Froben.

33. JEan *Froben* fut le premier dans toute l'Allemagne, qui apporta de la délicateſſe dans l'Art d'imprimer, & de la diſcrétion dans le choix qu'il ſût faire des meilleurs Auteurs. Melchior Adam (2) écrit qu'il ne voulut jamais ſouffrir ſous ſes preſſes aucuns de ces Libelles qui enrichiſſent le Libraire aux dépens de la réputation d'autrui, & qui font aujourd'hui toutes les délices & preſque toute la fortune de pluſieurs Imprimeurs d'Hollande. Froben eſtimoit avec raiſon que c'étoit une choſe indigne de la majeſté & de la pureté des Sciences, & des belles-Lettres, à l'honneur deſquelles il avoit conſacré ſon Imprimerie, que de la deshonorer par tous ces Ouvrages, qui ne vont pas directement au bien public ou de la Religion, ou de la So-

1. ¶. On peut voir l'hiſtoire de la mort de Jean Froben, & l'éloge de cet Imprimeur dans la Lettre touchante d'Eraſme à Jean Heemſted Chartreux, ſans autre date que de 1527.

Nous avons une Lettre de Jean Froben du 17. Juin 1515.

Société civile, témoignant en toute rencontre un mépris généreux pour le gain sordide que le commun des Libraires y cherche. Le même Auteur remarque qu'il avoit le cœur droit, une sincérité insigne, une fidélité incorruptible ; qu'il étoit prévénant & obligeant jusqu'à l'excès, préférant toujours l'utilité publique à ses propres interêts, qualité devenuë extrémement rare de nos jours parmi ceux de cette profession. Jean Froben.

Les premiers effets de son industrie parurent dans les Ouvrages de S. Jerôme. Il entreprit de les rétablir dans leur premiére intégrité autant qu'il lui étoit possible, ayant été assisté d'abord dans ce grand dessein par Jean Reuchlin dit Capnion, & ensuite par Erasme & par les deux freres Amerbaches, comme le temoigne Erasme lui-même & Malinkrot après lui (3). Ce grand Ouvrage lui ayant réussi, il entreprit avec le même courage les Oeuvres de S. Augustin, & ensuite toutes celles d'Erasme en neuf Tomes. On prétend (4) que ces trois impressions sont des plus correctes de toutes celles de cette fameuse boutique, laquelle après avoir produit les Peres Latins avec tant de succès, se rendit encore très-recommandable par la premiére Edition qui s'y fit des Peres Grecs, dont on n'avoit encore

1515. à Erasme aussi Latine que pas une de celles d'Erasme parmi lesquelles elle est imprimée pag. 1539. de l'édition de Leyde.

2. Melchior Adam. Vit. Philosoph. Germ. pag. 64.

3. Malinckrot. de Art. Typogr. cap. 15. pag. 100.

4. Melchior Ad. Vit. Philosoph. ibid.

Jean Froben. encore rien vû jusqu'alors dans toute l'Allemagne.

Comme la mort ne permit pas à Jean Froben d'executer ces derniers desseins, il fut obligé de laisser ce soin à ses enfans, c'est-à-dire, à *Jerome* son fils, & à *Nicolas* EPISCOPIUS son gendre, qui, s'étant associés ensemble, continuérent de maintenir cette Imprimerie avec réputation. Ils s'en acquitérent avec d'autant plus de facilité, qu'ils étoient tous deux non seulement hommes de Lettres, mais encore gens de probité, comme témoigne Melchior Adam (1), & d'une intégrité si éxemplaire, qu'elle se fit remarquer dans toute l'Europe, & mit les noms des Frobens en bonne odeur dans le monde.

C'est donc à ces deux excellens ouvriers que nous devons les Peres Grecs (2), & nous apprenons d'Erasme qu'ils commencérent par les Ouvrages de S. Basile le Grand.

Les Frobens avoient pour Correcteur de leurs

1. Id. ibid.

2. Eras. Epist. dedic. ad Jac. Sadoletum.

3. ¶. Erasme dans plusieurs de ses Lettres, & sur tout Lettre 1010. de l'édition de Leyde. Zeltner dans son Recueil des habiles Correcteurs d'Imprimerie n'a pas manqué d'y donner place à Gélénius, & d'en parler amplement après Bayle qu'il n'a fait que copier.

4. Malinkrot pag. 96. cap. 15.

5. ¶. Jean d'Amerbach né à Reutlingue en Souabe, fut pére de Boniface, de Bruno, & de Basile d'Amerbach, trois fréres d'un grand mérite & d'une grande érudition, s'étant établi à Bâle avec Jean Pétri son associé, il y donna la premiére édition qu'on eût

leurs Epreuves un savant homme appellé *Sigismond Gelenius* (3), dont nous parlerons parmi nos Critiques de Philologie, & parmi nos Traducteurs. Ainsi on ne doit pas douter, que les Editions des Frobens n'en soient d'autant plus exactes (4). Le Catalogue des Editions de la boutique d'Episcopius fut imprimé en 1564. Jean Froben.

JEAN AMERBACHE Imprimeur *de Basle* (5).

34. SEs Editions sont assés estimées (6), & Jean Reuchlin témoigne qu'il avoit le génie excellent (7), qu'il étoit très-versé dans les Sciences, & qu'on lui étoit redevable de ce merveilleux artifice, qui avoit produit la beauté des nouveaux caractéres. Jean Amerbache.

Ce fut cet Imprimeur qui appella *Froben* à Basle avec les *Petri*, comme nous l'apprend Melchior Adam (8), afin d'avoir moyen d'avancer & de perfectionner la Librairie

eût encore vuë de S. Augustin. Après quoi ayant commencé celle de S. Jérome, sa mort arrivée au commencement du 16. siécle ne lui ayant pas permis de finir l'Ouvrage il le recommanda en mourant à ses trois fils. Ce qu'ensuite Baillet dit de *Froben & des Petri* appelés à Bâle par Jean d'Amerbach n'est pas net. Le sens de Melchior Adam, ou plutôt d'Henri Pantaléon que Melchior n'a fait que copier, est que ce furent Jean d'Amerbach & son associé Jean Petri qui appelerent à Bâle Jean Froben & Adam Petri, lesquels travaillérent avec eux, & depuis furent leurs successeurs.

6. Malinckr. Art. Typogr. cap. 14. pag. 93.
7. Reuchl. seu Capn. lib. 1. de verbo mirific.
8. Melch. Adam Vit. Philos. in Frob. pag. 65.

Jean Amerbache. brairie par une émulation louable, & par les secours mutuels qu'ils se devoient donner les uns aux autres.

Il corrigea lui-même les Oeuvres de S. Ambroise, de saint Jerome & de saint Augustin. Erasme témoignoit une estime toute particuliére (1) de la diligence & de l'exactitude que son Frere & lui apportoient à la correction des exemplaires qu'ils mettoient sous leur presse (2).

JEAN HERBST, dit OPORIN, Imprimeur de *Basle*, mort en 1568. (3).

Oporin. 35. IL fut d'abord Professeur en Langue Grecque à Basle, & dès lors son habileté étoit fort connuë parmi les Savans.

Mais quoiqu'il s'acquitât de cet emploi avec l'approbation universelle du Pays, il s'en défit néanmoins, parce qu'apparemment il y trouvoit moins de profit que d'honneur, & il se fit Imprimeur. Melchior Adam (4) dit que la nécessité de gagner de quoi pouvoir subsister le rendit laborieux & éxact ; qu'il se mit à copier les Livres Grecs sous Jean Froben (5), & qu'il en fit de même des Poëtes Latins dans la suite.

Après

1. Erasm. Vita à seipso script.

2. ¶. Jean d'Amerbach n'avoit point de frére. Ce furent après sa mort, Bruno & Basile ses fils, qui pour mettre Jean Froben en état d'imprimer correctement prenoient soin de revoir les exemplaires. Voyés à la tête des Oeuvres d'Erasme la dédicace qu'en fait Beatus Rhenanus à Charles-quint, car cet-

ie

Après sa mort il dressa une assés belle Imprimerie, & comme il avoit une connoissance parfaite des bons Manuscrits (6), il ne mit sous sa Presse que les Auteurs qui méritoient de revivre dans l'Empire des Lettres. Le même Auteur pour marquer jusqu'où alloient la diligence & le scrupule d'Oporin, assure qu'il n'est pas sorti un seul Livre de sa boutique qu'il n'ait pris la peine de corriger lui-même, sans s'en fier à l'industrie des autres. Il ajoute qu'il entretenoit chés lui un grand nombre d'Ouvriers, & qu'il les nourrissoit & les payoit avec une libéralité qui étoit beaucoup au-dessus de ses forces & que par une tendresse un peu extraordinaire il retiroit chés lui ceux qui avoient été renvoyés par les autres Libraires, & qu'il en avoit quelquefois jusqu'à cinquante à ses gages. Cette conduite, jointe avec sa générosité, ou plutôt avec le peu de soin qu'il avoit de se faire payer, acheva de le ruiner, après s'être déja vu auparavant obligé de racheter son Magazin & sa boutique d'entre les mains des créanciers, où l'un & l'autre étoient tombés par le luxe & la mauvaise conduite de la femme de Winter son parent, qui étoit associé avec lui. Oporin.

Mr.

te Vie d'Erasme écrite par Erasme même, à laquelle le chiffre 1. renvoie, ne contient absolument rien de ce que Baillet a prétendu y trouver.

3. ¶. Le 6. de Juillet.

4. Melch. Adam Vit. Phil. German. pag. 142.

5. ¶. Il faloit dire : *pour Jean Froben.*

6. ¶. Melchior Adam ne dit rien de tel.

Oporin. Mr. de Thou fait l'éloge d'Oporin (1), & nous avons le Catalogue de ſes Editions ſous le titre de *Dépouilles de Jean Oporin* &c. imprimé en 1571. in-8°.

HERVAGIUS Imprimeur de *Baſle* (2), & HENRIC-PETRI du même lieu.

Hervagius. 36 ERaſme eſtimoit fort *Hervagius*, & diſoit que nous avons obligation à Alde de nous avoir donné le premier le Prince des Orateurs (3), mais que nous ſommes beaucoup plus redevables à Hervagius de l'avoir mis en un état beaucoup plus accompli, & de n'avoir épargné aucune dépenſe ni aucun ſoin pour lui donner ſa perfection. (4)

Henric-Petri. Et pour ce qui eſt d'*Henric-Petri* (5), on peut voir ce qui eſt ſorti de ſa boutique dans le Catalogue que ſes héritiers en firent imprimer in-4° à Baſle, avec une continuation de ce qui s'étoit imprimé chés eux juſqu'en l'année 1628.

JE-

1. Thuan. Hiſt. ad ann. 1568.

2. ¶. Eraſme Lettre 1149. dit que Jean Hervagius avoit epouſé la veuve de Froben & qu'il n'étoit pas ignorant. La veuve de Froben nommée Gertrude, étoit fille de Wolfgang Lachner Imprimeur dont parle Eraſme en plus d'un endroit de ſes Lettres.

3. ¶. Il faloit dire : *des Orateurs Grecs*, afin que d'abord on entendît que c'eſt Démoſthéne dont Eraſme a voulu parler.

4. Eraſm. Epiſtol. lib. 28. Col. 1709. c.

5. ¶. Cet Henric-Pétri apparemment fils ou de ce Jean, ou de cet Adam Petri dont nous avons parlé plus haut a été un Imprimeur fort négligent. Ses édi-

JEROME COMMELIN de Douai, Imprimeur d'Heidelberg mort en 1597 (6).

37 IL étoit François de Nation, & les Livres que nous voyons sans nom d'Imprimeur qui marquent la boutique de *S. André* sous l'enseigne d'une Vérité assise, sont de son Imprimerie. Il demeuroit ordinairement à Heidelberg à cause de la Bibliothèque Palatine. Jerome Commelin.

Scaliger (7) témoigne que ce qu'il a fait est bon, & qu'il étoit habile en Grec & en Latin, mais non pas en Hébreu. Malinkrot (8) loue non seulement son érudition mais encore sa diligence, dont il a donné des preuves, ayant imprimé tant d'excellens Auteurs qu'il semble ne le céder en ce point ni aux Manuces ni aux Estiennes même selon cet Auteur. Les deux principaux Ouvrages de son impression sont le saint Athanase, & le saint Chrysostome. Casaubon (9) témoignoit faire une estime particuliére de ses éditions, & il dit en une

ditions ne sont ni belles ni correctes. On le nomme communément Henri-Pierre. Ses héritiers ont mieux imprimé que lui.

6. ¶. Casaubon dans une Lettre du 13. Mars 1598. mande la mort de Commelin à Jaques Gillot, & Joseph Scaliger qui ne croyoit pas que Casaubon en fût déja la nouvelle, la lui mande bien circonstanciée dans la 45. de ses Lettres du 17. Mars de la même année, par où il paroit que ce fut très-certainement l'an 1598. que Jérome Commelin mourut.

7. Posterior. Scaligeran. pag. 54.

8. Malinckr. Art. Typogr. cap. 14. pag. 93.

9. Casaub. Epistol. 43. ann. 1595. pag. 58.

Jerome Commelin.

ne de ſes Lettres, qu'autant qu'il en trouvoit, il les achetoit toutes ſans diſtinction.

Nous parlerons encore de Commelin en un autre endroit.

LES IMPRIMEURS DE COLOGNE,

Qui ont paru durant un demi-ſiécle juſqu'au commencement de celui-ci. Savoir:

1. ARNOLD DE MYLE,
2. GODEFROI HITTORP,
3. PIERRE QUENTEL,
4. GERWIN DE CALEN,
5. HERMAN DE MYLE,
6. MATERNE CHOLIN,
7. JEAN GYMNIQUE,
8. ANTOINE HIERAT,
9. JEAN KINCHE,
10. BERNARD GUALTER,
11. PIERRE HENNINGUE, &c.

38 ILs étoient tous fort conſidérables non ſeulement par le rang de Conſeillers, & par les premiéres Magiſtratures qu'ils exerçoient dans la Ville, mais encore plus par leur piété, qui ne leur a fait preſque imprimer que des Livres faits pour l'utilité de l'Egliſe, pour la défenſe de la Religion, & pour le réglement des mœurs. (1)

Pierre Quentel.

3. Pour ce qui eſt de PIERRE QUENTEL, il s'étoit déja rendu célébre dans la Ville

1. Bern. de Malinck. de Art. Typograph. cap. 14. pag. 95.

Ville avant qu'on eût encore entendu parler ni d'*Hittorp* ni de *Calenius*, & il avoit mis son Imprimerie en vogue par l'édition de tous les Ouvrages de Denys le Chartreux, qui ne sont pas en petit nombre. P. Quentel.

Sa boutique demeura quelque tems en réputation sous ARNOLD QUENTEL, JEAN KREPSIUS & *Gerwin Calenius*. (2).

8. Mais *Antoine* HIERAT semble avoir surpassé tous les autres par la gloire qu'il a acquise en réimprimant la plupart des Ouvrages des SS. Peres, dont les premiéres éditions étoient devenuës déja assés rares. Antoine Hierat.

Malinckrot dit qu'il en a mis un si grand nombre au jour, qu'il est difficile de concevoir comment un homme seul peut avoir eu assés de résolution & assés de tems pour en venir à bout ; & de croire qu'il ait été assés riche & assés laborieux pour n'avoir emprunté la bourse ni imploré le secours de personne. Il prétend même que tous les Imprimeurs qui avoient paru jusqu'alors dans le monde lui étoient fort inférieurs, soit qu'on considerât la multitude & la grosseur des Ouvrages qu'il avoit imprimés, soit qu'on eut égard au choix qu'il avoit fait de ses Auteurs ; & il dit que pour s'en convaincre, on n'a qu'à jetter les yeux sur le Catalogue des Livres sortis de ses presses. Il est obligé néanmoins de reconnoître que si cette boutique a passé les au-

2. Malinckr. ibid. pag. 95. cap. 14.

Antoine Hierat.

autres en fécondité, elle leur a cedé du moins en magnificence & en dignité, & particuliérement à celle de Plantin, à laquelle il auroit pû hardiment joindre celles des Eſtiennes, des Manuces & des Frobens. Et quoiqu'il ait avancé plus haut, qu'Hierat avoit toujours travaillé tout ſeul avec une application infatigable ſans le ſecours de perſonne. Il avouë pourtant qu'il fut aſſiſté & ſervi utilement par *Jean Gymnique* le jeune, fils de ſa femme, car il avoit épouſé la veuve de Jean Gymnique le pere qui avoit été ſon Maître. (1).

IMPRIMEURS DES PAYS BAS CATHOLIQUES.

RUTGER RESCIUS Imprimeur *de Louvain mort en* 1545.

Rutger Reſcius.

39. IL étoit ſavant en Grec, & il l'enſeignoit à Louvain, où il occupoit la

1. Malinckr. de Arte Typog. cap. 15. pag. 100. Idem ibid. pag. 124. 125.
2. Malinckr. Art. Typogr. c. 14. p. 93.
3. Eraſm. Liv. 13. Epiſtol. 31.

¶. Rutger Reſcius, dans l'endroit cité, n'eſt loué de ſon exactitude & de ſa diligence que comme Profeſſeur en Langue Grecque, & non pas comme Imprimeur, dont par les Lettres d'Eraſme il ne paroit nulle part qu'il ait fait la fonction. Il paroit ſeulement par une Lettre de lui à Eraſme datée de Louvain le 8. Mars 1516. pag. 1554. de l'édition de Leyde, qu'il étoit un des Correcteurs d'Imprimerie de Thierri ou Theodoric Martin d'Aloſt imprimeur à Louvain. Depuis néanmoins on ne peut pas diſconvenir

la premiére Chaire des Profeſſeurs. Malinckrot dit qu'il y profeſſoit auſſi la Langue Hébraïque (2). Rutger Reſcius.

Mais quoi-qu'il en ſoit, il eſt conſtant qu'il tourna preſque toutes ſes inclinations au Grec, & ne s'appliqua preſque qu'à l'édition des Auteurs en cette Langue dont il a imprimé un grand nombre. Eraſme (3) diſoit qu'on en auroit peut-être pû trouver d'auſſi ſavans que lui, mais non pas de plus éxacts ni de plus diligens.

Ainſi quoi-que ſes Editions ne ſoient pas fort belles, elles ne laiſſent pas d'être eſtimées des Savans, comme il paroit par une Lettre que Guillaume Pantin écrit à Nanſius (4), & elles ſont d'autant plus éxactes, qu'étant ſavant & judicieux, il prenoit la peine de corriger lui-même les copies qu'il imprimoit avec toute l'éxactitude dont il étoit capable, comme on le peut voir dans Aubert le Mire (5), qui dit que Reſcius avoit procuré aux Pays-bas la même gloire qu'Alde l'ancien avoit acquis à l'Italie parce qu'ils avoient été tous deux les premiers

venir que de ſon chef il n'ait dreſſé une Imprimerie à Louvain, & qu'il ne ſe ſoit attaché ſur tout à donner des éditions Grecques, qu'il prenoit lui-même ſoin de corriger. Valére André en rapporte quelques-unes dans ſa Bibliothéque, telles que la Paraphraſe des Inſtituts par Théophile, les Aphoriſmes d'Hippocrate conférés ſur des manuſcrits, &c. J'ai vu auſſi dans des Catalogues diverſes éditions Latines, entre autres de quelques Ouvrages de Jean Driede Profeſſeur en Théologie à Louvain tant in-fol. qu'in-4. chés Rutger Reſcius.

4. Guill. Pantin. Epiſt. ad Franc. Nanſium præfix. Operib. Pauli Leopardi.

5. Elog. Belg. pag. 131.

Rutger Resius. miers qui eussent imprimé le Grec dans leur pays.

Voyés ses Ecrits dans Valere André (1).

HUBERT GOLTZIUS *de Venloo au Duché de Gueldre, Imprimeur de Bruges, mort en* 1583. (2).

Hubert Goltzius. 40. OUtre la réputation qu'il avoit de savoir les Humanités, l'Histoire & l'Antiquité, outre qu'il étoit connoisseur dans la Médaille, outre qu'il étoit Graveur & Peintre, il eut la curiosité de se faire encore Imprimeur (3). Car comme il aprehendoit qu'on ne laissât glisser dans l'impression de ses Ouvrages des fautes qui en eussent pû diminuer le mérite: il établit en sa maison une belle Imprimerie, où toutes les Editions passoient par ses mains; & il les corrigeoit lui-même, leur donnant leur perfection, au moins pour ce qui regardoit les figures. Aussi les a-t-il ren-

1. Biblioth. Belg. Val. Andr.

2. ¶. Agé de 57. ans.

3 ¶. Il n'a guére été Imprimeur que de ses Ouvrages.

4. If. Bullart Academ. Tom. 2. lib. 2. pag. 162.

5. ¶. C'est une fausseté. Son *Thesaurus rei antiquariæ* seul est une preuve du contraire. Dira-t-on que c'est une charité qu'un de ses amis lui a prêtée? Cela est bientôt dit, mais il faudroit en avoir de bons garans. Goltzius entendoit non seulement le Latin, mais aussi le Grec. Lipse lui adressant la 21. de ses Questions epistoliques du 2. livre y a cité un assés long passage de Strabon sans l'interpreter. Supposera-t-on qu'il lui envoyoit l'explication du Grec & du Latin dans le paquet, comme on a supposé qu'il faisoit quand il écrivoit à Plantin? Avec de pareilles conjectures avancées après coup & sans aveu, on détruira

renduës si parfaites en l'art du burin, & en la netteté du caractère, qu'elles ont été reçuës par toute l'Europe avec applaudissement, & qu'elles servent encore maintenant d'ornement aux plus fameuses Bibliothéques. (4) Hubert Goltzius.

Cependant on dit que Goltzius ne savoit pas le Latin (5), & je ne sai comment ceux qui le disent, pourront s'accommoder avec ceux qui prétendent qu'il corrigeoit lui-même ses épreuves. Mais nous parlerons de lui plus au long parmi les Antiquaires & Médailliſtes.

CHRISTOPHLE PLANTIN *de Tours* (6), Imprimeur d'Anvers, mort en 1598. (7).

41. GUichardin le jeune (8) nous dépeint son Imprimerie comme une des plus rares merveilles de l'Europe, & qui étoit unique en son espéce. Le bâtiment de Christophle Plantin.

truira les faits le mieux établis. Il se pourroit d'ailleurs bien faire que ceux qui ont dit que Goltzius ne savoit pas le Latin, auroient par équivoque pris Goltzius pour Gorlæus Antiquaire à peu près de même payis, & de même tems, si habile Médailliſte, qu'il entendoit tous les Livres de médailles écrits en Latin sans avoir appris cette Langue. Mr. de Peiresc, de qui Gassendi l. 2. *de Vita Peireskii*, dit tenir cette particularité, pouvoit d'autant mieux la savoir, qu'il avoit vu de près Gorlæus à Delft. Il s'en faut bien que Balzac soit aussi croyable sur ce qu'il rapporte touchant Lipse & Plantin, livre 1. de ses Lettres à Chapelain, Lettre 17.

6. ¶. Il étoit de Mont-Louïs Bourg de Touraine à 2. lieuës de Tours.

7. ¶. Agé de 75. ans.

8. Lud. Guichardin. descript. Belg. in Antverp.

Christophle Plantin.

de cette Imprimerie étoit si magnifique, qu'il passoit pour le plus bel ornement de la Ville d'Anvers au jugement du même Auteur. Il dit qu'on y voyoit tant de Presses, tant de caractéres de toutes sortes de grandeurs & de figures, tant de Matrices à fondre les Lettres, tant d'instrumens faits à plaisir, & tant d'autres commodités, que le prix de tout cela se montoit à des sommes immenses, & composoit un juste tresor.

Un Anonyme qui a fait la Préface de l'Index de Plantin (1) ajoute que ses Caractéres étoient d'argent, & qu'il ne partageoit cette gloire avec personne, parce qu'elle lui étoit singuliére à l'exclusion de tous les autres Imprimeurs; mais cet Auteur ne savoit pas apparemment que Robert Estienne avoit prévenu Plantin dans cette magnificence, quoiqu'il fût moins riche que lui.

Mr. de Thou dit qu'étant à Anvers en 1576. (2) il eut la curiosité d'aller voir Plantin, lequel, quoique très-mal pour lors dans ses affaires, ne laissoit pas d'entretenir encore actuellement dix-sept presses. Outre tout ce grand appareil d'Imprimerie, il entretenoit encore un fort grand nombre d'Ouvriers habiles & expérimentés dans cette Profession, qu'il payoit avec tant d'assiduité, qu'il comptoit par jour plus de 200. florins, c'est-à-dire, plus de 100.

1. Indicis Plant. Præfat.
2. Thuan. de Vita sua, &c.
3. Guicciard. ut supra, &c.
If. Bullart. Acad. ut infra.

100. écus de dépense qu'il faisoit pour cet effet (3). Christophle Plantin.

Mais ce qui contribuoit le plus à sa gloire étoit ce grand nombre de Savans qu'il retenoit chés lui par des appointemens magnifiques, & qu'il occupoit à corriger ses Impressions. Les principaux de ces célébres Correcteurs au raport d'Aubert le Mire (4) étoient 1. *Victor Giselin*, 2. *Theodore Pulman*, 3. *Antoine Gesdal*, 4. *François Hardouin*, 5. *Corneille Kilien*, 6. *François Raphelenge*, qui devint son gendre.

Comme ils ont tous fait connoître leur savoir & leur suffisance à la postérité par des Livres qu'ils ont composés d'ailleurs; nous pourrons parler encore d'eux dans la suite de ce Recueil, & particuliérement de Giselin, de Pulman, & de Raphelenge. Et nous nous contenterons de remarquer ici après Valére André (5), que *Corneille* KILIEN l'un d'entre eux, qui mourut en 1607. se signala par dessus les autres, & s'y attacha avec une assiduité fort opiniâtre ayant passé cinquante années entiéres à travailler dans cette boutique avec une patience infatigable accompagnée d'un succès merveilleux, que produisoit sa fidélité & son expérience.

Ainsi tout ce qu'on dit de l'éxactitude de ses Editions ne souffre aucune difficulté, sur tout lorsqu'on fait réfléxion sur la dé-

4. Aub. Miræus elog. Belg. p. 207. 208. Malinckr. cap. 14. de Art. Typog. p. 94.
5. Val. Andr. Desselius Bibl. Belg. pag. 156. Aub. Mir. pag. 208. ut suprà.

Christophle Plantin.

délicateſſe du ſcrupule de Plantin. Car ne ſe fiant pas toujours aux lumiéres & à la diligence de tant de clairvoyans & ſavans Correcteurs, & ne voulant pas même s'en rapporter à ſes yeux, ni à ſa propre expérience, quoique, ſelon Malinckrot, il fut très-éclairé, & très-intelligent dans ſa Profeſſion, il avoit coutume d'expoſer en public les Epreuves, après avoir été éxactement revûës & éxaminées chés lui en particulier, & de mandier ainſi, à l'éxemple d'Apelle, le jugement des Paſſans, promettant même des récompenſes pour chaque faute qu'on y auroit remarquée. Il paroit par ce recit que Malinckrot (1) a voulu copier Plantin ſur Robert Eſtienne, & que celui-là par une louable imitation a voulu pratiquer dans les Pays-bas, ce qu'il avoit vu faire à celui-ci dans Paris, avant que de ſortir de France. Et voila peut-être ce qui a fait juger à Valére André & aux autres (2) que les Editions de Plantin doivent être ſans aucune faute, qui eſt une perfection que nous penſions avoir été unique & particuliére à Robert Eſtienne.

Ces excellentes qualités de Plantin jointes à la beauté & à la netteté exquiſe de ſes caractéres, & au choix qu'il avoit coutume de faire des bons Auteurs, lui ont attiré non ſeulement l'eſtime & les éloges de tous les Savans de ſon ſiécle, mais encore les

1. Malinckr. cap. 16. pag. 102.
2. Bibl. Belgic. voce Cornel. Kilian. pag. 156. Item Aub. Mir.
3. Lips. not. ad Tac. & alibi non ſemel. Item Epiſt. ad Moret.

les applaudiſſemens & l'amour même de toute la poſtérité. Lipſe, qui pour le ſeul interêt des Belles-Lettres avoit fait une étroite liaiſon avec lui (3), l'appelle tantôt la Prunelle, & tantôt la Perle des Imprimeurs. Scaliger (4) dit qu'il étoit d'une fidélité inviolable à l'égard des Auteurs qu'il imprimoit & des copies qu'on lui donnoit, & qu'il auroit fait ſcrupule d'y rien changer: ce que ne faiſoit pas Henri Eſtienne. Dom Nicolas Antoine (5) prétend qu'il eſt le plus clairvoyant de tous les Imprimeurs, & que ſa fidélité ayant paſſé pour un prodige, en deviendra d'autant plus incroyable à la poſtérité. Le Cardinal Baronius lui écrivant pour lui faire faire une ſeconde Edition de ſes Annales Eccléſiaſtiques, qui dût ſervir de régle & de modéle à toutes les autres ſuivantes, dit (6) qu'il avoit jetté les yeux ſur lui pour cette grande entrepriſe, parce qu'il étoit le premier des Imprimeurs du Monde, & qu'il les ſurpaſſoit tous autant par la piété ſincére, que par toutes les autres parties qui compoſent un homme achevé pour cette Profeſſion. Arias Montanus (7) ſemble avoir voulu conſacrer ſon induſtrie, ſa prudence, ſon aſſiduité, ſon éxactitude, ſa diligence, ſon des-intereſſement, *ſa conſtance & ſes travaux*, en les publiant à la tête de la Bible Royale, ou Polyglotte d'Anvers. Enfin

Chriſtophle Plantin.

4. Scaligeran. prior. pag. 47. iterum pag 55.
5. Nicol. Ant. Biblioth. Hiſpanic. pag. 162 tom. 1,
6. Leonard Nicod. addit. ad Topii Bibl. Neapolitan. pag. 61.
7. Ben. Ar. Mont. Prolegomen. Biblior. Regior.

Christophle Plantin.

Enfin Guillaume Pantin (1) écrit qu'ayant glorieuſement conſumé toute ſon induſtrie & des richeſſes immenſes pour donner la vie, & pour communiquer l'immortalité à une infinité d'Auteurs, qui par leur excellence ſe ſont diſtingués des autres, la République des Lettres lui a autant d'obligation que le Ciel en avoit à l'Atlas de la fable dans la ſuppoſition de l'Antiquité Païenne ; & il compare ſa boutique au ventre du Cheval de Troye, ajoutant qu'il en étoit ſorti infiniment plus de Héros Hébreux, Grecs, & Latins, que ce Cheval n'en avoit produits de Grecs.

Au reſte Plantin eſt le premier qui ait porté en titre la qualité d'*Archi-Imprimeur* que le Roi d'Eſpagne lui donna de ſon propre mouvement par reconnoiſſance de ſon mérite, comme écrit de Malinckrot (2) avec d'amples gratifications pour ſoutenir dignement ce nouvel honneur & la réputation de ſon Imprimerie.

Le Sieur Bullart lui a donné une place parmi les Hommes Illuſtres de ſon Académie, & il l'a remplie d'un éloge (3).

Entre tant de célébres Ouvrages dont l'Egliſe & les Lettres ſont redevables à Plantin, on a toujours conſidéré (4) comme ſon chef-d'œuvre la Polyglotte d'Anvers, qu'on appelle autrement la Grand-Bi-

1. Pantin Epiſt. ad Nanſium præfix. Oper. Leopardi.
2. Malinckr cap. 14. pag. 94.
3. Bull. Acad. tom. 2. lib. 4. pag. 258.
4. Nic. Ant. Bibl. Hiſp. in Aria Mont. pag. 162.

5. Præ-

Bible de Philippes second, & ce n'est pas sans raison qu'on l'a toujours estimée comme le plus beau fruit de l'Imprimerie jusqu'à la naissance de celle de Vitré ou de Mr. le Jai, à laquelle il lui a fallu ceder cet honneur. Christophle Plantin.

Le Catalogue des Editions faites en la boutique de Plantin fut imprimé en 1615. in-8° à Anvers non pas à dessein de faire voir ce qu'il y avoit à vendre, puisque dès ce tems-là il y en avoit déja plusieurs qui n'y étoient plus, étant dispersées dans les Provinces, mais par une présomption louable ou du moins utile à ceux qui sont curieux des bonnes Editions, afin que par ce Catalogue fidéle ils puissent sûrement distinguer ce qui vient de Plantin, d'avec ce qui n'en vient pas, comme le dit l'Anonyme qui en a fait la Préface (5).

JEAN BELIER ou BELLER (6)
Imprimeur d'Anvers, mort en 1595.

42 IL étoit celui d'après Plantin, mais il avoit d'ailleurs cet avantage qu'il savoit peut-être plus de Latin, & qu'il fit & imprima un Dictionnaire tiré de Robert Estienne & de Gesner; & en composa même encore un autre depuis de Latin en Espagnol, comme on le voit dans la Vie des Estien- Jean Belier.

5. Præfat. Indic. lib. è Typogr. Plant.

6. ¶. Un belier en Flamand c'est *ram* & non pas beller, nom propre qui devoit être ici uniquement conservé. Ceux de cette famille écrivoient leur nom *Bellere* en François.

Eſtiennes (1). B. de Malinckrot dit que les *Bellers* & *Nutius* ont pareillement fait rechercher leurs éditions, par la beauté de leurs caractéres, & la bonté de leur papier (2).

Les Bellers ſe ſont auſſi établis à Douai, & on eſtime les éditions de *Balthaſar*.

LES MORETS Imprimeurs d'Anvers.

1. JEAN, *gendre de Plantin, mort en* 1610.
2. BALTHASAR *fils de Jean, mort en* 1641.

Jean Moret. 43 1 JEAN *Moret* eut la ſeconde fille de Plantin avec ſa boutique d'Anvers. Ses éditions ne ſont pas moins belles ni moins éxactes, au moins pour la plûpart, que celles de ſon Beaupere. Il avoit auſſi quelque étude, & il s'eſt ſervi de bons Correcteurs entre leſquels le célébre *Kilien* lui rendit ſervice juſqu'en 1607.

Balthaſar Moret. 2. Quoique BALTHASAR eût parfaitement bien étudié ſous Lipſe, l'ami de la maiſon, & qu'il pût paroître ailleurs, il aima mieux employer toutes ſes lumiéres & ſon induſtrie à faire valoir l'Imprimerie de ſon Aïeul & de ſon Pere, étant beaucoup plus ſavant que n'avoient été ni l'un ni l'autre.

Mr. Bullart témoigne (3) qu'il s'aſſujettit

1. Theod. Janſſ. d'Almeloveen de Vit. Steph.
2. Malinckr. de Art. Typogr. cap. 14. pag. 95.
3. A-

tit avec tant de diligence „ & d'application „ à corriger les *Autographes* ou les copies „ originales qu'il mettoit sous la presse, „ qu'il travailla encore plus à les polir „ que les Auteurs mêmes qui les avoient „ composées. Il ajoute qu'en effet il ne „ s'est trouvé personne d'entre les Auteurs „ vivans qui ait osé lui disputer cet hon- „ neur, & qui n'ait reconnu ses correc- „ tions très-judicieuses & sa censure très- „ raisonnable; qu'ils ont tous avoué que „ leurs Ouvrages avoient trouvé leur der- „ nier ornement dans les mains de cet „ homme laborieux. Moret. Balthasar.

Mr. de Malinckrot (4) dit qu'il n'étoit pas moins curieux que son grand-pere pour la netteté des caractéres & l'éxactitude de l'Impression, & qu'il entretenoit pour le moins quarante-huit Ouvriers dans l'Imprimerie, dont il a eu grand soin de conserver la pureté & l'honneur où elle s'étoit toujours maintenuë par la vertu & par l'attache à la Communion Catholique qu'avoient eu Plantin & Moret, en ne laissant glisser sous ses presses aucun Livre écrit contre l'Eglise Romaine ou contre l'innocence des mœurs.

IM-

3. Academ. des Sciences & des Arts Tom. 2. lib. 4. pag. 26.
4. Malinckr. de Arte Typogr. cap. 15. pag. 95.

IMPRIMEURS D'HOLLANDE.

Imprimeurs d'Hollande.

44. ON peut dire que c'eſt Plantin qui a jetté les fondemens des belles Imprimeries d'Hollande, par l'érection qu'il fit d'une boutique à Leiden, approchante de celle d'Anvers, & qui ſervit d'Ecole à tant d'illuſtres Imprimeurs qui ont eu tant d'éclat dans ce petit coin du monde. Il ſemble que le Compas de Plantin ou plutôt la Sageſſe divine leur ait inſpiré une adreſſe particuliére pour meſurer toutes choſes dans leurs éditions, même juſqu'aux reliûres des Livres avec une juſteſſe & une uniformité qui ne s'eſt point encore démentie. Ce qu'on a donc particulierément aimé juſqu'ici dans ces Impreſſions d'Hollande, eſt cette netteté & cette gentilleſſe des caractéres qui ſaute aux yeux d'abord, avec cette proportion agréable & cet arrangement ſerré, auquel les autres Imprimeurs ſemblent n'avoir point encore pû parvenir. C'eſt dommage que quelques-uns d'entre eux ſe ſoient ſi fort deshonorés ſur tout en ces derniéres années, en ſouillant leurs preſſes d'une infinité de libelles, nés pour détruire le repos de l'Egliſe & de l'Etat, l'honnêteté Chrétienne

1. ¶. Le 20. de Juillet à l'âge de 59. ans.
2. Ath. Bat. Jo. Meurſ. in Vir. ill.
3. Theod. Janſſ. d'Almelov. in Vit. Steph.
4. Mal. de Arte Typog. cap. 14. p. 95.

tienne & civile, & la réputation des personnes utiles au Public.

FRANCOIS RAPHELENGIUS ou RAFFLENGHEN, Imprimeur de *Leide*, *mort en* 1597. (1)

45. IL entra dans le commerce de la Librairie en épousant la fille ainée de Plantin (2). Il étoit fort habile dans les Langues Hebraïque, Chaldaïque, Arabe, Grecque, Latine (3. Il professoit même l'Hebreu & l'Arabe à Leide où étoit son Imprimerie, ou plûtôt celle de Plantin son beaupere qu'il conduisoit. Malinkrot nous apprend qu'il avoit été Correcteur (4) des épreuves à Anvers sous ce célébre Imprimeur, dont il acquit l'amitié & l'alliance par les bons services qu'il lui rendit. Arias Montanus témoignant (5) qu'il avoit beaucoup d'industrie, une diligence incroyable, une éxactitude & une application continuelle, un esprit pénétrant & un jugement fort solide, ajoute qu'il en avoit donné des preuves publiques dans la correction de la Grand-Bible Polyglotte d'Anvers qu'imprima son beau-pere. Raphelengius s'est encore signalé par des Ecrits qu'il a laissés à la Posterité, & qu'on peut voir dans Valere André (6), dans l'Athene de Meursius, &c. (7). François Raphelengius.

LES

5. Ben. Aria Mont. Prolegom. Bibl. Antuerp.
6. Val. And. Dessel. Bibl. Bel.
7. Aub. Mir. & Aub. Van den Eede Bibl. de Script. Eccl.

LES BLAEW ou BLAW, Imprimeurs d'Amsterdam.

1. GUILLAUME dit *Wilhelmus Cæsius Janssonius*, mort *en* 1628. (1)
2. Jean JANSSON son fils (2)
3. Josse JANSSON, &c. (3)

Guillaume Blaew.

46 VOssius nous a fait connoitre le mérite de GUILLAUME en plus d'un endroit de ses Livres. Il avoit été disciple du célébre Tycho-Brahe, & il joignit la Science des Mathématiques, & particuliérement de l'Astronomie & de la Géographie à l'Art de l'Imprimerie, en quoi il réussit admirablement aussi bien que ses enfans. On peut dire que leur chef-d'œuvre en l'un & en l'autre est leur Atlas avec leur Théatre.

Il avoit le génie excellent & le jugement merveilleux. C'étoit un homme d'une exactitude sévére & d'un travail infatigable autant pour l'Imprimerie de ses Cartes & de ses Livres, qu'à l'égard de ses expériences

1. Gerard Jean Vossius pag. 263. *de Scient. Mathemat.* dit que Guillaume Blaeu mourut le 21. Octobre 1638. âgé de 67. ans.

2. Le fils de Guillaume Janssen Blaeu n'a été connu que sous le nom de Jean Blaeu, & l'on n'a même guére appelé le pére que Guillaume Blaeu.

3. Ce *Josse Janssen* n'est autre que Jean Blaeu qui dans l'édition qu'il a donnée des Oeuvres de Janus Nicius Erythræus, & de quelques-unes de celles de Leo Allatius, a mis Cologne à la place d'Amsterdam & s'est caché sous le nom de Jodocus Kalcovius. Guillaume Blaeu & Jean son fils aîné travaillérent ensemble aux deux premiers volumes de leur Atlas.

riences Astronomiques & Géométriques, pour lesquelles il n'épargnoit rien. En effet il se fit admirer de toute la terre par ses Globes célestes, ses Cartes Marines & par divers Ouvrages très-doctes & très-ingénieux. Mais pour ce qui est de ses Cartes terrestres, il faut avouer que nos Géographes François, & particuliérement Messieurs Sanson, ont donné au Public quelque chose de plus éxact & de plus poli. Guillaume Blaew.

Guillaume Blaew ne savoit pas le Grec, mais il avoit une connoissance éxacte des Langues Latine, Françoise & Allemande. Et Grotius lui donne la gloire d'avoir été le plus diligent des Imprimeurs de son tems. (4)

2. Jean JANSSON de BLAEW n'étoit gueres moins habile que son pere, & s'il lui cédoit en quelque chose pour les Mathématiques, il avoit l'avantage sur lui dans la Jurisprudence, & s'étoit fait passer Jurisconsulte ou Avocat. C'est à lui qu'on est redevable de la plus grande partie de l'Atlas, & Vossius (5) qui le veut faire passer Jean Blaew.

Atlas. Jean & Corneille son cadet, leur pere étant mort, donnerent le troisiéme volume. Après quoi la mort de Corneille étant survenuë, Jean demeuré seul, poursuivit l'Ouvrage.

4. Ger. Vossius de Philolog. cap. 11. §. 27. pag. 64. Idem de Scient. Mathemat. cap. 36. §. 47. 48. 49. pag. 199. 200. 201. où il fait ses éloges avec assés d'etenduë.

Idem de Math. Chronol. cap. 44. §. 40. pag. 263. Grotius epistol. 124. ad Gassend. pag. 349. ad Gallos.

5. Voss. de Scient. Mathem. c. 36. §. 49. & cap. 44. §. 49.

Jean Blaew. passer pour un grand Astronome & un habile Géographe en même tems dit qu'il a surpris & réjouï le Public par l'industrie admirable avec laquelle il a fait le Théatre des Villes & des Fortifications. Borremans (1) dit qu'il a rendu des services si importans à la République des Lettres par le travail & la constance avec laquelle il a imprimé les Livres, que son nom vivra dans la gloire tant que les Savans vivront & que les Livres dureront: & que c'est son mérite qui l'a rendu digne du choix que Gustave-Adolphe Roi de Suéde fit de lui pour être son Imprimeur.

Il faut avouer pourtant qu'il s'est quelquefois negligé dans quelques-unes de ses éditions, non point par défaut d'habileté, mais parce qu'il étoit distrait & attaché à des occupations qu'il jugeoit plus importantes.

Josse Blaew. 3. Josse JANSSON n'a point eu beaucoup d'éclat, & il semble qu'il ait été obscurci par les Elzeviers.

JEAN

1. Ant. Borremans Epist. ad Theodor. ab Almelov. pag. 129. post Vit. Stephanor.

2. ¶. Il a oublié un Elzévier plus ancien que Bonaventure & qu'Abraham, savoir Louïs, qui dès 1595. se distinguoit à Leyde par ses éditions, où l'on reconnoit qu'il a observé avant Bonaventure & Abraham Elzéviers la distinction de l'u consone & de l'u voyelle, proposée il y avoit long-tems par quelques Ecrivains François tels que Ramus, Joubert &c. mais cependant toujours négligée. L'exemple de ces

JEAN MAIRE Imprimeur de Leyde. Jean Maire.

47 IL étoit estimé de Grotius, de Vossius & de Saumaise, comme il paroît par leurs Lettres. Et en effet ses éditions font assés voir qu'il n'étoit pas indigne d'être considéré de ces grands hommes auxquels il n'étoit pas inutile.

LES ELZEVIERS Imprimeurs d'Amsterdam & de Leyde (2), savoir,

1. BONAVENTURE.
2. ABRAHAM.
3. LOUIS.
4. DANIEL, mort vers l'an 1680 ou 1681.

48 IL n'y a point de boutique d'où il soit sorti de plus beaux livres ni en plus grand nombre. Il faut avouer qu'ils ont été au dessous des Estiennes tant pour l'érudition que pour les éditions Grecques & Hébraïques: mais ils ne leur ont cédé ni dans le choix des bons livres, ni dans l'in- Les Elzeviers.

ces Elzéviers n'a été suivi qu'assés tard en France, en Allemagne, & sur tout en Italie. Rien n'auroit manqué à leur gloire si pour achever de perfectionner leur orthographe ils s'étoient aviséz d'introduire dans les capitales l'U rond voyelle & l'I consone ainsi forme J. Cet honneur leur a été enlevé par Lazare Zetzner de Strasbourg dans les éditions duquel on peut dès 1609. & peut être plûtôt reconnoître la distinction de l'u voyelle dans les capitales comme dans les petites, & de plus l'introduction de l'i à queuë dans les capitales.

Les Elzeviers.

l'intelligence de la Librairie; & ils ont eu même le deſſus pour l'agrément & la délicateſſe des petits caractéres.

Ainſi ce n'eſt point ſans raiſon qu'on les conſidére encore comme la Perle des Imprimeurs, non ſeulement d'Hollande, mais encore de toute l'Europe.

Quoi-que DANIEL ait laiſſé des enfans, il paſſe néanmoins pour le dernier de la famille, & ayant entrainé à ſa mort une partie de la gloire des Etats pour l'Imprimerie, on prétend qu'il n'y a preſque plus perſonne dans cette célébre République qui ſoit capable de ſoûtenir l'autre. Les Elzeviers ont imprimé plus d'une fois le Catalogue de leurs éditions, mais celui que Daniel a publié le dernier eſt extrémement groſſi de livres étrangers: il fut imprimé à Amſterdam l'an 1674 in-12. diviſé en ſept parties.

ANDRE' FRIS ou FRISIUS Imprimeur d'Amſterdam, mort vers l'an 1681.

André Fris.

49 LE Sieur Borremans dit qu'il ſe rendit recommandable parmi les autres pour ſon éxactitude ſinguliére (1), qu'il étoit très-verſé dans les deux Langues des Doctes, & qu'il avoit un ſoin tout particulier de corriger les fautes des Exemplaires, & d'y employer les caractéres les plus beaux. Mr. Colomiez qui (2) lui rend preſque le même témoignage, dit

1. Ant. Borremans var. lection. cap. 7. pag. 72.

dit qu'il a fait paroître combien il étoit entendu dans sa Profession, par le choix judicieux de certains Livres & des Traités singuliers qu'il a imprimés, qu'outre le Grec & le Latin, il savoit les Langues vivantes ; & qu'il a traduit entre autres d'Italien en Latin les expériences du Sieur Redi touchant la génération des Insectes, &c. André Frisi.

On pourroit ajouter à ceux que nous venons de nommer deux autres Imprimeurs qui ont eu aussi quelque réputation, savoir *Adrien Vlacq* de la Haye & *François Hack* de Leyde, dont le premier étoit à la vérité plus savant que l'autre, mais ses éditions ne laissent pas d'en être moins exactes, & son caractére beaucoup moins beau.

IMPRIMEURS ANGLOIS.

SI je ne me trouve point en état de publier ici le mérite des principaux Imprimeurs d'Angleterre, il n'en faut point rejetter la cause sur le défaut où l'on s'imagineroit peut-être qu'auroit été cette Isle savante, mais il la faut attribuer au peu de connoissance que j'en pourrois avoir. On doit reconnoître néanmoins que les bons Imprimeurs y ont été assés rares jusqu'au regne de Charles second, & la diligence & l'exactitude des Auteurs sem-

z Colom. Biblioth. Choisie, pag. 431.

ſembloit aſſés ſuppléer d'ailleurs à celle des Imprimeurs, comme il paroit particuliérement par les Ouvrages dont nous devons la correction & l'édition aux ſoins d'Henri Savill, de Jean Selden & de quelques autres Savans. On peut remarquer toutefois que *Guillaume* TURNER acquit aſſés de réputation ſur la fin du regne de Jacques I. & ſur le commencement de celui de Charles premier, & qu'il le cedoit à peu d'Imprimeurs de ſon tems pour la beauté & la netteté des caractéres. Mais les Sciences & les Arts ayant reçu dans cette Iſle un accroiſſement & un éclat merveilleux depuis un demi ſiécle, & particuliérement depuis que le Roi Charles dernier mort a mis & entretenu l'émulation parmi tant de Savans répandus dans ſes Etats, on peut dire auſſi que l'Imprimerie y a fait de grands progrès, & que le ſeul *Théatre de Sheldon* en donnera des preuves à toute la Poſtérité tant que dureront les beaux livres, qui nous ſont venus de cette excellente boutique.

IMPRIMEURS POLONOIS.

51 LEs deux fameuſes Imprimeries Sociniennes, qu'on appelle autrement Polonoiſes ont aſſés peu de bonnes qualités, qui puiſſent les faire rechercher: mais elles en ont beaucoup de mauvaiſes qui doivent nous les faire déteſter, puiſqu'elles ont ſervi de boutiques à l'ennemi de notre Re-

Religion pour y forger des armes contre le véritable Chriſtianiſme.

De ces deux Imprimeries, l'une étoit dans la petite Pologne, & l'autre dans la Lithuanie. 1. La premiére fut tranſportée de Cracovie à Racovie, l'Imprimeur de Cracovie s'appelloit *Alexis Rodecki*, & il imprima beaucoup du tems même d'Eſtienne Bathory, & particuliérement des Ouvrages de Socin. Il paſſa de là à Racovie en 1577. où le Palatin de Podolie qui s'étoit fait Socinien, fit valoir l'Imprimerie mieux qu'auparavant; Rodecki la laiſſa à ſon gendre *Sebaſtien Sternac*, & elle dura juſqu'en l'année 1638.

La ſeconde plus ancienne encore que l'autre fut établie à Zaſlaw en Lithuanie par Mathias Kawiczinski, dont l'Imprimeur étoit Daniel de *Leczica*. Enſuite elle fut tranſportée à Losko, ville qui appartenoit à Kiszka, Châtelain de Vilna, Socinien. Après on la mit dans Vilna ſous la conduite de l'Imprimeur *Karcan*. De là enfin elle fut portée à Lubec ſur Niemen, où elle eut pour Imprimeur *Pierre Blaſte Kmit* gendre de Karcan, *Jean Kmit* fils de Blaſte, & après lui Jean *Lengius* Lutherien. Cette Imprimerie perit en 1655. ou 1656. par la peſte & par l'irruption des Moſcovites. Depuis ce tems-là les Sociniens ont porté leurs Ecrits en Hollande, où tout paroit preſque également bien reçu.

DES

1. Poſt. Biblioth. Anti-Trinitar. pag. 201, 202.

DES DEUX PRINCIPALES IMPRIMERIES DU MONDE,

Dont on n'a point pû parler ci-dessus sous le nom des Imprimeurs particuliers.

52 LA premiére est celle des Papes, appellée ordinairement Du VATICAN, ou *l'Imprimerie Apostolique* Sixte Quint la fit bâtir avec beaucoup de magnificence dans le dessein d'y faire faire des éditions les plus éxactes & les plus correctes dont on seroit humainement capable. Il est vrai que sa principale vuë étoit de rétablir dans leur intégrité les Livres corrompus & altérés, soit par la succession des tems, soit par la malice ou la négligence des hommes & de les purger des fautes que la mauvaise foi des Hérétiques y avoit fait glisser, comme dit le Sieur Leti (1) dans sa Vie.

Mais outre cela il avoit encore pris la résolution d'y faire imprimer l'Ecriture sainte en plusieurs Langues, les Conciles Généraux, un grand nombre de Statuts & divers Réglemens Ecclésiastiques, tous les Ou-

1. Gregor. Leti Vit. Sixt. V. l. 9. à la fin.
2. Angel. Rocca de Bibl. Vatican. in Appendic. pag. 413
3. ¶. Rocca s'exprime fort mal lorsque parlant de Sixte V. il dit: *Hinc nobilissimam Typographiam, remquidem Pontifice, quin se ipso dignam in Vaticano instituit, Dominico Baja Veneto Typographo, homine quidem navo & industrio ac sagaci ad Typographiam erigendam atque*

Ouvrages des Saints Peres, des Liturgies, Rits & Usages divers pour toutes sortes d'Eglises, & quantité d'Instructions Chrétiennes en diverses Langues & en différens caractéres, tant pour étendre la Réligion Chrétienne dans les Pays-éloignés, que pour en défendre la vérité contre ses ennemis domestiques & étrangers. Rocca (2) dit que pour cet effet il fit venir à Rome tout ce qu'il put trouver ou plutôt tout ce qu'il put engager d'habiles Gens par des libéralités extraordinaires, pour vaquer aux corrections des Exemplaires; qu'il n'épargna rien ni pour la quantité ni pour la qualité des choses nécessaires, soit pour le grand nombre des Presses soit pour la multitude des caractéres Latins, Grecs, Hébraïques, Arabes, & Esclavons, soit même pour la grandeur & la bonté du papier. Il ajoute que le Pape voulut que la magnificence se trouvât toujours jointe avec les commodités; & qu'il donna la direction de cette grande Imprimerie à un habile Venitien nommé Dominique de *Baza* connu par son grand savoir & par la longue expérience qu'il avoit de cet Art; & lui mit d'abord entre les mains de grandes sommes pour commencer l'éxécution. (3).

Vos-

asque rezendam electo, qui pro hujusmodi re præstanda circiter quadraginta aureorum millia insumpsit, nulli parcens incommodo, nullique impensæ. Au lieu en effet de dire que le Pape avoit dépensé 40000. écus pour l'établissement de l'Imprimerie du Vatican, il dit que c'est Dominique Basa qui avoit fait cette dépense, n'ayant épargné ni peine ni argent pour l'éxécution d'un si beau dessein.

Voſſius (1) dit que quand il n'auroit fait que la dépenſe des caractéres Arabes dans cette Imprimerie, la République des Lettres lui auroit toujours des obligations immortelles, parce que ce ſont les premiers qu'on ait vû dans l'Europe, & qu'ainſi c'eſt à lui qu'on doit la meilleure partie des livres imprimés en cette Langue pour la premiére fois.

Il ne faut pas oublier que Pie IV. avoit déja jetté les fondemens de cette grande Imprimerie, dont il avoit donné la conduite à Paul Manuce, comme nous l'avons remarqué.

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

52. *bis.* LA *ſeconde* eſt celle des Rois de France appellée ordinairement DU LOUVRE ou *l'Imprimerie Royale*. Elle eſt plus ancienne que celle du Vatican ſi on en va rechercher l'origine dans l'Hiſtoire du Roi François Premier, comme on voit, par ce que nous en avons touché en parlant des Eſtiennes, des Morels & des autres qui en ont eu la conduite. Mais elle doit le comble de ſa gloire à Louïs XIII. ſous lequel le Cardinal de Richelieu la mit en l'état qu'elle eſt aujourd'hui, après que Mr. *Des Noyers* (2) inſpiré par les Jéſuites lui eut fait connoître l'importance de ce grand deſſein.

Nous nous abſtenons ici d'en décrire la ma-

1. Voſſ. de Scient. Mathemat. cap. 16. §. 29. pag. 69.

2. ¶. 11

magnificence & la richeſſe de peur qu'on ne nous accuſe d'en faire l'éloge, & il vaut mieux renvoyer le Public à ce qu'en ont écrit les étrangers (3), plûtôt que nous expoſer au reproche qu'on pourroit nous faire de donner quelque choſe à nos inclinations. Il ſuffit de faire remarquer qu'on en donna la Direction à *Sebaſtien Cramoiſy*, & qu'on la conſacra pour ainſi dire, en commençant par le divin Livre de l'Imitation de J. C. Les principaux Ouvrages qu'elle a produits depuis ſont quelques Hiſtoires de France, quelques Peres de l'Egliſe, une Bible Vulgate en 8. Volumes & particuliérement le grand Corps des Conciles généraux en 37. Volumes, mais le plus éclatant & le mieux reçu de tous eſt celui de l'Hiſtoire Byzantine.

Mr. Colbert dans la penſée de rendre la mémoire de ſon Miniſtére immortelle, avoit conçu ſur cette Imprimerie un haut deſſein, pour encherir encore par deſſus les Cardinaux de Richelieu & Mazarin. Cette nouvelle paſſion lui faiſoit témoigner publiquement qu'il portoit envie à la gloire qu'avoit acquiſe le célébre Cardinal Ximenès, lequel ne laiſſoit pas de travailler avec un zèle admirable à l'Ouvrage extraordinaire de la Polyglotte d'Alcala ou de Complute, quoi qu'il fût occupé aux affaires de l'Etat, & qu'il eût ſur les bras une grande & fâcheuſe guerre contre les Mores. Il prétendoit aller encore beaucoup au delà, quel-

2. ¶. Il faloit dire *De Noyers*.

3. Voſſ. add. hiſt. Gr. Peziand. Anonym. Bibl. urioſ.

quelques grandes que dûssent être ses autres occupations : & il avoit choisi, comme nous avons dit, *Antoine Vitré* qui lui avoit fait espérer d'effacer en peu de tems les Hollandois, & tout ce qu'il y avoit eu jusqu'alors d'habiles Imprimeurs. Cependant les affaires de l'Etat, & particuliérement celles de la Chambre de Justice interrompirent cette glorieuse entreprise, & l'Imprimerie Royale, loin même de continuer suivant le mouvement & le cours que lui avoient donné les deux Cardinaux, demeura presque entiérement dans l'oisiveté pendant tout le tems du Ministére de ce grand Homme, qui d'ailleurs ne cessa jamais de favoriser les Lettres. Mais l'Eglise & l'Etat qui y ont un interêt commun, auront peut-être bientôt l'avantage de voir les premiers Ministres de sa Majesté reprendre ce grand dessein avec plus de zèle & de succès même qu'on n'a point encore fait jusqu'ici.

MARQUES ou ENSEIGNES DES PRINCIPAUX IMPRIMEURS ET LIBRAIRES,

Qui ont paru jusqu'au milieu de notre siécle.

COmme il est arrivé quelquefois, sur tout dans le siécle passé, que les Imprimeurs n'ont pas mis leur nom, ni même celui

1. ¶ Nous avons prouvé plus haut qu'il faloit écrire & prononcer *Reville*.

1. ¶. Cet.

celui de la Ville ou du lieu de leur Impreſſion aux Livres qui ſont ſortis de leur preſſe ou de leur boutique: on ne trouvera peut-être pas mauvais que l'on rapporte ici quelques-unes des Marques ou des Enſeignes qui ſervent à faire reconnoître les plus célébres d'entre eux. Comme ſont:

L'*Abel* de l'Angelier, de Paris.
L'*Abraham* de Pacard, de Paris.
L'*Aigle* des Bellers, d'Anvers & de Douai.
De Blade, de Rome.
De Rouville ou Rouille (1), de Lyon.
De Thorné.
De Velpius.
L'*Amitié* de Guillaume Julien, de Paris.
L'*Ancre* de Chriſtofle Raphelengius ou Raffleghen, de Leyde.
L'*Ancre entortillée & morduë d'un Dauphin* des Manuces, de Veniſe & de Rome.
De Chouet, de Geneve.
De Pierre Aubert de Geneve.
L'*Ange Gardien* de Henaut, de Paris.
L'*Arbre verd* de Richer, de Paris.
L'*Arion* d'Oporin ou Herbſt, de Bâle.
De Brylinger, de Bâle.
De Louïs le Roi, de Bâle.
De Chouet, de Geneve.
De Pernet, de Bâle. (2)
L'*Arroſoir* de Rigault, de Lyon.
Le *Baſiliſque* (3) *& les quatre Elemens* de Roigny, de Paris
Le *Bécheur ou le Jardinier* de Maire, de Leyde.

Le

2. ¶. Cet Imprimeur né à Lucque, & de Catholique devenu Proteſtant s'appelloit *Pietro Perna.*
3. ¶. Le Baſilic.

Le *Bellerophon* de Perier, de Paris.
Le *Berger* de Bosc & de Colomiez, } de Toulouse.
La *Bonne-Foi* des Billaines, de Paris.
Le *Caducée* des Wechels, de Paris & de Francfort.
Le *Cavalier* de Pierre Chevalier, de Paris.
Le *Chardon au Soleil* de Drouart, de Paris.
Le *Chesne verd* de Nicolas Chesneau, de Paris.
Le *Cheval Marin* de Jean Gymnique, de Cologne.
Les *Cigognes* de Nivelle & de Cramoisy, de Paris.
La *Citadelle* de Mounin, de Poitiers.
Le *S. Claude* d'Ambroise de la Porte, de Paris.
Le *Coq* de Wigand Hanen Erben, ou Gallus, de Francfort.
Le *Cœur* de Huré, de Paris.
Les deux *Colombes* de Jacques Quesnel, de Paris.
Le *Compas* de Plantin, d'Anvers.
Des Morets, d'Anvers.
De François de Raphelengien, ou Raffleng he (4), de Leyde.
De Beller, de Douay.
D'Adrien Perier, de Paris.
De Soubron, de Lyon.
Le *Compas d'or* de Claude & Laurent Sonnius, de Paris.
Le *Corbeau* de George Rabb, ou Corvin, de Francfort.

La

1. ¶. Il devoit, comme plus haut, dire *Raphelengius* ou *Raffleng hen.*
2. ¶. De Jean Crespin.

3. ¶. Il

La *Couronne* de Materne Cholin, de Cologne.
La *Couronne d'or* de Mathurin Du Puis, de Paris.
La *Couronne de Fleurons* de Rouſſelet, de Lyon.
De Jacques Creſpin (2), de Geneve.
De Chouet, de Geneve.
La *Croſſe* d'Epiſcopius ou Biſchop de Bâle.
Le *Cygne* de Blanchet.
Les *Elemens* de Roigny, de Paris.
L'*Elephant* de François Regnaut, de Paris.
L'*Enclume & le Marteau* d'Henri-Petri, de Bâle.
L'*Envie* de Gazeau.
Les *Epics meurs* de Du Bray, de Paris.
L'*Eſperance* de Gorbin, de Paris.
De Barthelemi de Albertis, de Veniſe.
L'*Etoile d'or* de Benoiſt Prevoſt, de Paris.
La *Fleur de Lys* de Cardon & d'Aniſſon de Lyon.
La *Fontaine* de Vaſcoſan, de Paris.
Des Morels de Paris,
La *Fortune* de Ph. Borde & de Rigaud de Lyon.
Le *Frelon* des Frelons & Harſy, de Lyon.
La *Galere* de Galiot du Pré, de Paris.
Les *Globes en balance* de Janſſon ou Blaew, d'Amſterdam.
Les *Grenouilles ou Crapaux* (3) de Froſchover de Zurich.
Le *Griffon* des Griffes (4), de Lyon.
D'Antoine Hierat, de Cologne.

De

3. ¶. Il faloit ſimplement dire: Les Grenouilles, par alluſion du nom de l'Imprimeur à froſch *grenouille*, car en Alemand un *crapaud* c'eſt krott.

4. ¶. Gryphes,

De Wyriot, de Strasbourg.

La *Gruë ou Vigilance* d'Epiſcopius, de Bâle.
De Jean Gymnique, de Cologne.

L'*Hercule* de Vitré, de Paris.
De Jean Maire, de Leyde.

L'*Hermathene ou Terme de Mercure & Pallas* de Verduſſ. d'Anvers.

Le *Janus* de Jean Jannon, de Sedan.

Le *Nom de Jeſus* de Pillehotte, de Lyon.

La *Lampe* de Perne ou Pernet, de Bâle.

La *Licorne* de Jean Gymnique, de Cologne.
De Boullé, de Lyon.
De Chappelet, de Paris.
De Kerver, de Paris.

Le *Lion rampant* d'Orry.

Les *Lions & l'Horloge de Sable* d'Henric-Petri, de Bâle.
Des Héritiers de Nicolas Brylinger, auſſi de Bâle.

Le *Loup* de Poncet le Preux, de Paris.

Le *Lys* des Juntes, de Florence, de Rome, de Veniſe & de Lyon, &c. Ils ont pris quelquefois l'Aigle de Blade, de Rome.

Le *Lys blanc* de Gilles Beys, de Paris.

Le *Lys d'or* d'Ouen Petit, de Paris, & de Guillaume Boulle, de Lyon.

Le *Mercure fixe*, de Blaiſe.

Le *Mercure arrêté* de David Douceur, de Paris.

Le *Meurier* de Morel, de Paris.

Le *Navire* de Millot.

Le

1. ¶. Il confond ici *Marnef* nom d'une famille de Libraires de Paris & de Poitiers, fort connuë & fort an-

Le *Grand Navire* de la Societé des Libraires de Paris pour les impreſſions des Peres de l'Egliſe.

Le *Naufrage* de du Cheſne.

L'*Occaſion* de Fouet, de Paris.

L'*Oeil* de Vincent, de Lyon.

L'*Olivier* des Eſtiennes, de Paris & de Geneve.

De Patiſſon de Paris, qui eſt celui des Eſtiennes.

De Sebaſt. Chappelet, de Paris.

De Gamonet de Geneve, qui eſt celui des Eſtiennes.

De P. l'Huillier, de Paris.

Des Elzeviers, d'Amſterdam & de Leyden.

L'*Oranger* de Zanetti, de Rome & de Veniſe: de Toſi, de Rome.

L'*Orme entortillé d'un cep de vigne* ſelon quelques-uns des Elzeviers, d'Amſterdam & de Leyde.

L'*Oiſeau entre deux Serpens* des Frobens, de Bâle.

La *Paix* de Jean de Heuqueville, de Paris.

La *Palme* de Courbé, de Paris.

Le *Palmier* de Bebelius.

D'Eiſingrein.

De Guarin, de Bâle.

Le *Parnaſſe* de Ballard, de Paris.

Le *Pegaſe* des Wechels, de Paris, & de Francfort.

De Marnef (1) ou Marnius & des Aubry, de Francfort & d'Hanaw.

De

(1) Cette Marque eſt preſque ancienne avec celle de Claude Marnius un des héritiers d'André Wechel.

De Denys du Val, de Paris.
Le *Pelican* de Girault, de Paris.
De François Heger, de Leyden.
Des deux Marneffs, de Poictiers, Jean & Enguilbert.
Le *Perſée* de Bonhomme, de Lyon.
Le *Phenix* de Michel Soly, de Paris.
De Pierre Leffen, de Leyde.
Le *Pin* de le Franc.
De P. Aubert de Geneve, d'Ausbourg.
La *Pique entortillée d'une branche & d'un ſerpent*, de Frederic Morel, de Paris.
De Jean Bien-né, de Paris, & quelquefois de Robert Eſtienne.
Le *Pot Caſſé* de Geoffroy Thory, de Paris.
La *Poule* des Myles & des Birckmans, de Cologne: & de Meurſius, d'Anvers.
La *Preſſe ou l'Imprimerie* de Badius Aſcenſius, de Paris.
La *Renommée* des Janſſons d'Amſterdam.
De Hautin, de la Rochelle.
De Sigiſmond Feyrabent, de Francfort.
La *Roſe dans un cœur* de Corrozet, de Paris.
La *Ruche* de Robert Fouet, de Paris.
Le *Sage* de Sartorius, d'Ingolſtad.
La *Salamandre* de Zenaro, de Veniſe.
De Peſnot, de Lyon.
De J. Creſpin, de Lyon.
De Denis Moreau, de Paris.
De Claude Senneton, de Lyon.
La *Samaritaine* de Jacques Du Puis, de Paris.
Le *Samſon déchirant un Lion*, de Calen & de Quentel, de Cologne.
Le *Samſon emportant les portes de la Ville de Gaze*, de Scipion & de Jean de Gabiano

biano ou Gavian de Lyon: & de Hugues de la Porte, de Lyon.

Le *Saturne* de Colinet ou de Colines, de Paris, & quelquefois d'Hervagius, de Bâle.

Le *Sauvage* de Buon, de Paris.

Le *Sauveur du Monde* de Calen & de Quentel, de Cologne.

Le *Sceptre éclairé* de Vincent, de Lyon.

La *Science* de Lazare Zetzner, de Strasbourg.

Le *Serpent Mosaique* de Martin le jeune, de Paris.

D'Eustache Vignon, de Geneve.

Le *Serpent entortillé autour d'une Ancre* du même Vignon.

Les deux *Serpens* des de Tournes, de Lyon & de Geneve.

Les *Serpens couronnés entortillés d'un bâton enfermant un Oiseau*, des Frobens, de Bâle.

Le *Soleil* de Brugiot.

De Guillard, de Paris.

De Vlacq, de la Haye en Holl.

De Basa, de Venise.

La *Sphere* des Blaews ou Janssons d'Amsterdam.

Des Huguetans & Ravaud, de Lyon.

Il s'est trouvé aussi diverses éditions de Livres d'Hollande dans ces derniéres années marquées *de la Sphere* sans nom d'Imprimeur.

Le *Tems*. Voyés *Saturne* comme ci-dessus.

Le *Terme des trois Mercures* d'Hervagius, de Bâle.

La *Toison d'or* de Camusat, de Paris.

Le *Travail* de J. Maire, de Leyde.
La *Trinité* de Pillehotte, de Lyon. De Meturas, de Paris.
L'*Uberté* ou *Fécondité* d'Hubert Goltzius, de Bruges.
Le *Vase* ou *la Cruche panchée*, de Barth. Honorat, de Lyon.
La *Verité* des Commelins, d'Heidelberg & de S. André: & de David, de Paris.
La *Vertu* de Laurent Durand, de Paris.
Les *Vertus Théologales* de Savreux, de Paris.
Le *Victorieux* de Vincent, de Lyon.
La *Vigilance* ou *la Gruë sur une Croſſe*, d'Epiſcopius, de Bâle.
La *Vipere de S. Paul* de Michel Sonnius, de Paris: de P. de la Roviere, de Geneve, &c.

FIN.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

TA-

TABLE GENERALE

DES AUTEURS ET DES OUVRAGES, sur lesquels on a rapporté les Jugemens des Savans dans les Recueils des Imprimeurs, des Critiques, des Grammairiens, & des Traducteurs.

Les chiffres ne sont pas ceux des pages, mais ceux des Articles ou Chapitres, qui dans tout le corps de l'Ouvrage sont placés à côté de la premiére lettre de chaque Article.

A

D'Abbeville, *Pierre*, 744 2. T. P. I.
Aben-Ezra, *Abrahim*, 719 53. P. II.
d'Ablancourt, *Nicolas Perrot*, 950 339. P. III.
Abram, *Nicolas*, 519 606.
Abril *ou* Avril, *Pierre Simon*, 658, 1033
Academie Françoiſe, 135
Acciajoli *ou* Accievoli, *Donat*, 316. 819
Accurſius, *Mariangelus*, 331
d'Achery, *voyés* Dachery.
Acidalius, *Valens*, 411
Adam, *Melchior*, 144
Adelard, 798
Agellius, *v.* Aulu-Gelle.

2. T. P. I. 53. P. II. 239. P. III. 606,

Agricola, *Rodolphe*, 259. 309. 811.
Alais, D. V. 765
Alamanni *ou* Aleman, *Nicolas*, 882
Alberic, *Jacques*, 123
Alberti, *Leandre*, 110
Alderete, *Bernard*, 776
*d'*Alderete, *Diegue*, *v.* Garzia.
Aleander le Jeune, *Jerôme*, 491
Alegambe, *Philippe*, 112
Alegre de Casanate, *Marc Antoine*, 107
Aleotti, *Jean-Baptiste*, 1013
Alexandre ab Alexandro, 311
Alidosi, J. N. *v.* Paschal.
Allatius *ou* Allacci, *Leon*, 116. 546. 924
Allemans, *Traducteurs en Lang. vulg.* 1045
Alstedius, *Jean-Henri*, 269
*d'*Altamura, *Ambroise*, 110
Alunno, *François*, 766
Alvarez, *Emmanuel*, 659
Amasæus, *Romulus*, le pere & *Pompilius*, le fils } 842
Amelot de la Houssaye, 977
Amerbache, *Jean*, 34
Amerbache, *Vite*, 259
Amyot, *Jacques*, 935
*l'*Amy, *Bernard*, 263. *bis*, 607
Anastase le Nonce *ou* Apocrisiaire, 793
Anastase le Bibliothecaire, 795
*d'*Andilly, *Robert Arnaud*, 954
André de Desschel, *Valere*, 127. 150. 609
Andronique de Thessalonique, 299
Dall' Anguillata, *Jean André*, 983
Anianus, 792
Antesignan, *Pierre*, 708
Antoine de Siene, *v.* Siene
Antonio, *Nicolas*, 128

Apol-

Apollonius d'Alexandrie, 691 2. T. P. I.
Aprosio, *Angel*, 113 53. P. II.
Aretin, *Leonard*, 297, 801 339. P. III. 606.
Argyropyle, *Jean*, 814
Arnaud, *Antoine*, 955
Ascensius, *Josse Badius*, 6. 333
Asconius Pedianus, 273
Athenée, 280
*de l'*Aubespine, *Gabriel*, 487
Augustin, *Antoine*, 238. 397
Aulu-Gelle, *ou selon d'autres* Agelle, 279
Auratus, *v.* Dorat.
des Autels, *Guillaume*, 745
Avanzati, *Bernard*, 998
Avanzo, *François*, 1006
Avril, *Pierre Simon*, *v.* Abril.
*d'*Ayala, *Diegue*, *v.* Lopez.

B.

BAcon, *François de Verulam*, 270
Badius Ascensius, *Josse*, *v.* Ascensius.
Bayle, 78
après le Journal des Sav. de France.
Baldelli, *François*, 1001
Baldi, *Bernardin*, 1013
Bale *ou* Baleus, *Jean*, 158
de Balmis, *Abraham*, 724
Baluze, *Estienne*, 575
Barbarus *ou* Barbaro, *Daniel*, 1011
Barbarus, *Hermolaüs*, 314. 816
Barbosa, *Arias*, 329
Barezzo Barezzi, 988
Baronius, *Cesar*, 237
Barriento, *Barthelemy*, 656
Barthius, *Gaspar*, 528. *als.* 529

2. T. P. I. 53. P. II. 339. P. III. 606.
Bartolin, *Albert*, 157
Bartolocci, 102
Bartolomé, *Jacques*, 1042. n. 3.
Barvoët, *Alexandre*, 217
de Baſa, *ou* Baza, *Dominique*, 3
Baſgapé *ou* A-Baſilica Petri, *Charles*, 1026
Baudouin, *Jean*, 948
de la Baune, *Jacques*, 605. §. 4
Belier *ou* Beller, *Jean*, 42
Bellarmin, *Robert*, 86. 237. 739
Belon *ou* Bellon, *Pierre*, 932
Bembe, *Pierre*, 770
Bence, *François*, 886
Benedict, *Florentin*, 773
Benoiſt *ou* Benedict, *Jean*, 481
Berain, 760
Berkelius, *Abraham*, 589
Bernegger, *Matthias*, 499
Beroalde, { *Philippe*, le pere, / *Philippe*, le fils, } 324
Bertram, *Bonaventure Corneille*, 736
Bertrand, *Jean*, 204
Beſſarion, 802
de Beughem, *Corneille*, 203
Beveregius, *Guillaume*, 569
Bignon, *Jerôme*, 526
Bigot, *Emery*, 581
Billaine, *Louis*, 25
de Billy, *Jacques*, 387. 873. 932
Birague de Châtillon, *Lapus*, 804
Bitrian, *Jean*, 142. n. 4.
Blaew, { *Guillaume* Janſſon, / *Jean* Janſſon, } 46
Blancanus, *Joſeph*, 202
Blancard *ou* Blanchard, *Nicolas*, 587
Blanchot, *Pierre*, 229

Blanc-pain, *Thomas*, 579 2. T. P. I.
Blondel, *David*, 255 53. P. II.
Boccace, *Jean*, 256 339. P. III.
Boccalini, *Trajan*, 64 606.
Bodin, *Jean*, 413
Boëce *ou* Boëthius, 782
de la Boëtie, *Eſtienne*, 932
Boïardo, *Mathieu*, 992
Boileau, *v.* Des-Preaux.
du Bois *ou* Boſius, *Simon*, 388
du Bois, 980
Bolduanus, *Paul*, 184. 196
Bollandus, *Jean*, 241. 537
Bombergue, *Daniel*, 4
Bona, *Jean*, 96
Bond, *Jean*, 522
Bongars, *Jacques*, 453
Boniface, *Baltaſar*, 183
Borremans, *Antoine*, 586
Borrichius, *Olaüs*, 175
Borromée, *Frederic*, 163
Boſcan, *Jean*, 1027
Boſius, *v.* du Bois.
Bottrigari, *Hercule*, 1015
Bouhours, *Dominique*, 141. 758. 971
Bouillaud *ou* Bullialdus, *Iſmaël*, 226
du Boulay *ou* Bulæus, *Ceſar Egaſſe*, 138
Bourdelot, *Jean*, 486
Bourdin, *Gilles*, 375
Boxhornius, *Marc-Zuer*, 500
Bracelli, *Jacques*, 119
Braſſeur, *Philippes*, 154
de Breval, 946
Brice, *Germain*, 344. 825. *bis*
Briet, *Philippes*, 172
Brodeau, *Jean* Brodæus, 366

2. T. P. I. 53. P. II. 339. P. III. 606.
Browerus, *Chriſtofle*, 471
Bruccioli, *Antoine*, 1016
le Brun, 600
Bucelin, *Gabriel*, 103
Budé, *Guillaume*, 343. 698. 824. *bis*
Bulæus, *v.* du Boulay.
Bumaldus, *Jean Antoine*, 122
Burley, *Gualter*, 194
Buſæus, *Jean*, 450
Buſchius, *Herman*, 337
Buxtorf, { *Jean* le pere, 102. 728. 740
{ *Jean* le fils, 728

C

CAlcagninus, *Cælius*, 328
Calderin, *Domice*, 305
Calepin, *Ambroiſe*, 630
Callidius, *Corneille de Looſs*, 145
Camaldule, *Ambroiſe*, 815
Camerarius, *Joachim*, 380. 861
Camerarius, *Philippes*, 480
Camuſat, *Jean*, 23
de Candale, *François de Foix*, 884
Candidus December, *Pierre*, 805
du Cange, *Charles du Freſne*, 574. 641. 690
Caninius, *Ange*, 701
Caniſius, *Henry*, 449
Cano, *Melchior*, 231
Canter, *Guillaume*, 59. 383. 864
Canter, *Theodore*, 403
Cantoclarus, *v.* Chantecler.
Capella, *Martian. Min. Fel.* 289
Capnion, *Jean*, *v.* Reuchlin.
Caramuel, *Jean*, 614. 667
de Cardone, *Jean-Baptiſte*, 229

de Carmone, *J. Gerard*, 823 2. T. P. I.
Caro, *Annibal*, 981. *bis* 53. P. II.
Carrion, *Louis*, 410 339. P. III.
Cartari, *Vincent*, 982 606.
Caſanate, *v.* Alegre.
de las Caſas, *Chriſtofle*, 775
Caſaubon, *Iſaac*, 457. 902
Caſaubon, *Meric* ou *Emery*, 539
Caſellius, *Jacques Durand*, 443
Caſſandre, 964
Caſſiodore, *Magn. Aur. Senat.* 789
Caſtalio, *Joſeph*, 464
Caſtell, *Edme* ou *Edmond*, 731
de Caſtel-vetro, *Louis*, 376. 1019
Caſtricome, *Pancrace*, 148
Catalogues Anonymes des Bibliotheques
du Duc de Baviere, 212
de Conſtantinople, 214
de Leyde, 215
du Louvre, 219
de la Chine, 213
du Card. Barberin, 227
d'Heinſius, 227
Catalogues de Libraires, 205
Cauſſin, *Nicolas*, 163
Ceba, *Anſaldo*, 1021
Cenſorin, 283
Ceratin, *Jacques*, 341
de la Cerda, *Jean Louis*, 502. 630
Chalcondyle, *Demetrius*, 695
Chalvet *ou* Calventius, *Mathieu*, 941
de Champagne, *Jean*, 997
de Chantecler, *Charles*, 896
Chanut, 974
Chariſius, *Flavius Soſipater*, 624
Charpentier, 759. 966

2. T. P. I. Checque *ou* Cheecke, *Jean*, 839
53. P. II. *du* Chesne, *André*, 132
339. P. III. Chevalier, *Antoine Raoul*, 732
606. Chevreau, *Urbain*, 544
della Chiesa *ou* ab Ecclesia, *François Aug.* 124
Chifflet, *Pierre François*, 561
Chouet, *Jacques*, 31
Chrestien, *Florent*, 415
Christophorson, *Jean*, 844
Chrysoloras, *Manuel* ou *Emmanuel*, 692
Ciacconius, *Pierre*, 389
Ciceron, 163
de Cinq Arbres, *Jean*, 734
Ciofani, *Hercule*, 404
Clauser, *Conrad*, 852
Clement, *Claude*, 229
Clenard, *Nicolas*, 699
Coccejus, *Jean*, 466
Coëffeteau, *Nicolas*, 943
le Cointe, *François*, 249
de Colines, *Simon*, 15
Colletet, *Guillaume*, 130
Colomiez, *Paul*, 69. 137
Combefis, *François*, 556. 926.
Comenius, *Jean Amos*, 634
Comes *ou de* Comitibus *ou* Conti, *Noël*, 870
Commandin, *Frederic*, 865
Commelin, *Jerôme*, 37
Constantin, *Robert*, 59. 435. 686
Contarini, *Vincent*, 469
Conti, *Natale*, *v.* Comes.
de Cordes, *Jean*, 222
Cordier, *Baltasar*, 508. 918
Cordier, *Jean Martin*, 1042

Cor-

Cornarius, *Jean*, 843
Corradus, *Quint. Marius*, 651
de Cortegana, *Diegue*, *v.* Lopez.
Coſſart, *Gabriel*, 541
Cotelier, *Jean Bapt.* 582
Coulomby, 946
Couſin, *Louïs*, 970
Courant, *Pierre*, 579
Covarruvias, *Sebaſtien*, 778
Cramoiſy, *Sebaſtien*, 22
Craſſo, *Jean Paul*, 858
Craſſo, *Laurent*, 73. 171
Craſton, *Jean*, 680
Creſpin, *Jean*, 31. 683
Crinitus, *Pierre*, 165. 321
Criſpe, *Jean-Baptiſte*, 195
Critiques de l'Hiſt. Byz. 603
Crocus, *Corneille*, 654
de la Croix, *v* Crucejus.
de la Croix-du-Maine, *François Grudé*, 129
Crowæus, *Guillaume*, 97
Crucejus *ou della* Croce, *Annibal*, 866
Crucejus *ou de la* Croix, *Emery*, 497
Cruckius, *Jacques*, 476
la Cruſca, *Academ. de Flor.* 767
Cruſer, *Herman*, 860
Cujas, *Jacques*, 406
Cunæus, *Pierre*, 896
Cuper, *Gilbert*, 585
Cydonius *v.* Demetrius,
Cyriaque d'Ancone, 298
Cyrille. 676

2. T. P. I. 53. P. II. 339. P. III. 606.

D.

DAblancourt *v. d'*Ablancourt.
Dachery, *Luc*, 563

2. T. P. I. 53. P. II. 339. P. III. 606.
Dacier, *André*, 597. 979
Dacquin, *ou d'*Hacquin, Aquinas, *Philippes*, 729
Daillé, *Jean*, 255
Dalechamp, *ou de la* Champ, *Jacques*, 421. 890
Danet, *Pierre*, 638
de Daniel, *ou* Danielis, *Pierre*, 405
Dausquey, *Claude*, 493. 609. 914
December *v.* Candide.
Delfau, *François*, 550
Delrio, *Marc Antoine*, 440
Demetrius Cydonius, 800
Dempster, *Thomas*, 161
Denys d'Halicarnasse, 53
Denys le Petit, 790
Despautere, *Jean*, 644
Des-Preaux, *Boileau*, 140. 594. 976
Diana, *Antonin*, 91
Didyme le Grammairien, 291
de Dieu, *Louis*, 743
Diomede le Gramm. 621
Dolce, *Louis*, 991
Dolet, *Estienne*, 26. 746. 932
Domenichi, *Louïs*, 994
Donat, *Ælius*, 285. 622
Donat, *Jerôme*, 318. 821
Donat, *Marcel*, 424
Doni, *Antoine François*, 113
Dorat, *Jean*, 233. 401. 406
Dorlandus, *Pierre*, 108
Dousa, *Jean* le pere, 434
Dousa, *Jean* le fils, 417
Draudius, *George*, 63
Drusius, *Jean*, 468. 738
le Duc *v.* Fronton.

de

de Dudinck, *Josse*, 229
Dupleix, *Scipion*, 752 2. T. P. I. 53. P. II. 339. P. III. 606.
Duryer, *v.* Ryer.

E.

Ab Ecclesia, *v. della* Chiesa.
Egnatius, *Jean Bapt.* 123
Eisingrein, *Guillaume*, 83
Elie Levite, 721
Elsius, *Philippe*, 106
Elzevier, { *Bonaventure*, *Abraham*, *Louis*, *Daniel*, } 48
Epiphane le Scholastique, 783
Episcopius, *Nicolas*, 33
Erasme, *Didier*, 57. 259. 339. 647. 832
Eratosthene, 271
Erhard, *George*, 461
Ernstius, *Henri*, 223
Erpen, *Thomas*, 742
Erythræus, *Janus Nicius*, 115
Escobar, *ou* Escovar, *François*, 838
des Essars, *Nicolas d'Herberay*, 930
Estienne de Byzance, *v.* Stephanus.
les Estiennes, *Imprim.* 7
Estienne, *Robert I.* 8. 632.
Estienne, *Charles*, 9. 681.
Estienne, *Henri II.* 11. 420. 685. 748. 892. 937
Estienne, { *Robert II.*, *Paul*, *Robert III.*, *Antoine*, } 10. 12. 13. 14
Etymologicon Grec, 675

Eunapius, 193
2. T. P. I. 53. P. II. 339. P. III. 606. Eustathius, *de Thess.* 293. 787
d'Expilly, *Claude*, 745

F.

Faber *v.* du Faur, & le Fevre.
Fabricius *v.* le Fevre.
Fabrini, *Jean*, 985
Fabrot, *Charles Annibal*, 604. §. 2. 690
Faletti, *Jerôme*, 105
Fanucci, *Thomas*, 166
Faret, 946
Faria de Souza, *Emmanuel*, 1039
Farnabe, *Thomas*, 521
Fauchet, *Claude*, 130. 939
du Faur de S. Jory, *Pierre*, 426
Favorin, *Varin*, 678
Felicien, *Jean Bernardin*, 827, *bis*
Fell, *Jean*, 567
Ferg *ou* Freg, *Christofle*, 221
Ferrari, *Octave*, 768
Ferrarius le Benedictin, 907
Ferrini, 118
le Fevre de la Boderie, { *Guy*, *Nicolas*, } freres, 727
le Fevre, *Nicolas*, 454
le Fevre, *Tanneguy*, 170. 545. 952
le Fevre, *Anne*, 596. 979
Fichard, *Jean*, 204
Ficin, *Marsile*, 820
Filz, 763
Finé, *Oronce*, 836
Flaccus, *Verrius*, 617
Flechier, *Esprit*, 973
Floridus Sabinus, *François*, *v.* Sabinus.

Foë-

Foësius, *Anutius*, 888
Foires de Francfort, 206 2. T. P. I. 53. P. II. 339. P. III. 606.
de Foix de Candale *v.* Candale.
Folieta *ou* Fogliete, *Hubert*, 119
Fonseca, *Pierre*, 893
Forster, *Jean*, 726
Fortius de Ringelberg, *Joachim Steerck*, 265
du Fossé, *v.* Marsilly.
Fournier, *Guillaume*, 373
Foxius Morzillus, *v.* Morzillo.
Frachetta, *Jerôme*, 986
Freher, *Marquard*, 458
Freigius, *Thomas*, 266
Freinshemius, *Jean*, 531
Frelon. *Imprim.* 29
du Fresne, *Charles*, *v.* du Cange.
du Fresne, *Raphaël*, *v* Trichet.
de Freymon, *Wolfgang*, 204
Fris *ou* Frisius, *André*, 49
Frischlin, *Nicodeme*, 660
Frisius, *Jean Jacques*, 59. 196
Frizon, *Leonard*, 176
Froben, { *Jean* le Pere, / *Jerôme* le Fils, } 33
Fronton le Duc, 479. 909
Frusius, *André*, 655
Fruterius, *Luc*, 374
Fulgence Planciade, 623

G.

GAddi, *Jacques*, 65
Gale, *Thomas*, 555
Galeotti, *Barthelemy*, 122
Galesinus, *Pierre*, 874

Gallois P. 78
2. T. P. I. 53. P. II. 339. P. III. 606. *le* Gallois, 229
Gâret, *Jean*, 578
Garnier, *Jean*, 229.251.558
Garzia *ou* Gracian d'Alderete, *Diegue*, 1031
Garzoni, *Thomas*, 267
Gataker, *Thomas*, 514
Gaudin, *Jean*, 636
Gâumin, *Gilbert*, 542
Gaza, *Theodore*, 306.694.809
Gelenius, *Sigiſmond*, 830
Gelli, *Jean-Baptiſte*, 1004
A Gellius *v.* Aulu-Gelle.
Genebrard, *Gilbert*, 737.889.936
Genez de Sepulveda, *Jean*, *v.* Sepulveda.
Gennade de Marſeille, 81
Gerberon, *Gabriel*, 572
Gerhard, *Jean*, 88
Germain, *Michel*, 577
Geſner, *Conrad*, 59.368.608.684.851
Geuſius, *Jacques*, 592
Ghilini, *Jerôme*, 73
Ghino, *Leonard*, 990
Giffanus, *Obert* ou *Hubert*, 445.901
Gilles, *Pierre*, 835
Giraldi, *Lilio Gregorio*, 167.356
Girard, 960
Giry, *Louïs*, 951
Giſelin, *Victor*, 422
Giudici, *ou* le Juge, *Jean*, 1008
Glarean, *Henri Lorit*, 36
Gloſſaires, *ou Vieilles* Gloſes, 627
Goar, *Jacques*, 604 §. 2,
Godefroy, *Denis*, 478
Godefroy, *Jacques*, 487. n. 2
Godoi, *Pierre*, *v.* Gonzales.

Golius, *Jacques*, 215 2. T. P. I.
Goltzius, *Hubert*, 40 53. P. II.
de Gomberville, *Marin le Roi*, 185 339. P. III.
Gonzales de Godoy, *Pierre*, 1042. n. 6. 606.
de Gournai, *Marie le Jars*, 750
de Gouſſainville, *Pierre*, 562
Gracian, *Diegue*, *v.* Garzia.
Grævius, *Jean George*, 570
de la Grange, *Iſaac*, 465
Grant, *Edouard*, 683
de Grante-Meſnil, *ou* Grentemeſnil, *v.* Paumier.
Graverol, *François*, 176
de Grenade, *Louïs*, 1034
Grevin, *Jacques*, 932
les Gryphes, *Sebaſtien*, *Antoine*, &c. 27
Gronovius { *Jean* Frederic le P. / *Jacques* le Fils, } 448
Grotius, *Hugues*, 504. 916
Groulart, *Claude*, 898
Gruter, *Jean*, 483
Gryné *ou* Gryn, *Simon*, 346. 826. *bis*
Gualtherus, *Rodolphe*, 879
Guarini de Verone, 302
Guarino, *Alexandre*, 996
Guillelme, *Jean*, 391
Guinther *ou* Winther, *Jean*, 859
Guyet, *François*, 518
Gymnique, *Jean*. 38

H.

HAcquin *v.* Dacquin.
Hahnpol *ou* Hagenbut, *v.* Cornarius.
Hallervord, *Jean*, 59. 74

du

2. T. P. I. 53. P. II. 339. P. III. 606.

du Hamel, 963
Hanckius, *Martin*, 191
Hardouin, *Jean*, 601
Harold, *François*, 111
Harpocration, *Valere*, 672
Heidel, *Wolfgang Erneſt*, 614
Heinſius, *Daniel*, 229. 517. 922
Heinſius, *Nicolas*, 227. 557
Henric-Petri, 36
Henriquez, *Chryſoſtome*, 104
Henri de Gand, 81
Henſchenius, *Godefroi*, 241. 337
Herauld, *Didier*, 472
Herbſt, *Jean*, *v.* Oporin
Hermant, *Godefroi*, 253. 566. 961
Herodien, 691
*d'*Herouval, *Antoine de Vion*, 565
de Herrera, *Thomas*, 106
Hervagius, 36
Hervet. *Gentien*, 875. 934
Heſychius Grammair. 671
Herat, *Antoine*, 38
Hill, *Joſeph*, 688
Hiug, *v. Juda.*
Hoelzlin, *Jeremie*, 523
Hoeſchelius, *David*, 210. 470. 905.
Holſtenius, *Luc*, 532. 923
Honoré d'Autun, 81
Hoofdius, 1046
Hornius, *George*, 198
Hotman, *ou* Hotoman, *François*, 407
Hottinger, *Jean Henri*, 102
Hoy, *André*, 706
Huarte, *Jean*, 257
Huët, *Pierre-Daniel*, 71. 571

Humfred, *Laurent*, 880
Hyde, *Thomas*, 225 2. T. P. I. 53. P. II. 339. P. III. 606.

I.

Ildefonſe de Tolede, 81
Illyricus, *Matthias Flaccius*, 83
Imprimeurs Anglois, 50
Hollandois, 44
Polonois ou Sociniens, 51
Imprimerie du Vatican, 52
du Louvre, 52. *bis*
Index des livres défendus, 77
Iſidore Mercator, 794
Iſidore de Seville, 81. 290

J.

Jacob de S. Charles, *Louis*, 92. 107. 229
Jacobilli. *Louis*, 124
James, *Thomas*, 208
Janſon, *Nicolas*, *v.* Jenſon.
Janſſon, *Guill. Jean*, &c. *v.* Blaew.
de Jarava, *Jean*, 1041
Jean de Sarisbery, *v.* Sarisbery.
Jenſon, *Nicolas*, 1
S. Jerôme, 80. 779
du Jon, *v.* Junius.
Jona de Cordouë, 718
de Jonge, *v.* Junius.
Jonſius, *Jean*, 199
Joſeph, de Gaſpi R. 723
de S. Joſeph *Ange*, 743
Joubert, *Laurent*, 745
Jourdain, *Antoine*, 730
Journal des Savans, 78

2. T. P. I. Jove, *Paul*, 58
53. P. II. Juda Hiug, 717
339. P. III. 606. Junius *ou* du Jon, *François*, 427
Junius *ou* de Jonghe, *Adrien*, 382. 862
les Juntes Imprim. *Bern. Phil.* &c. 5
Juſtinien, *Fabien*, 62. 87
Juſtinien, *Michel*, 119

K.

KEckerman, *Barthelemy*, 268. 447
Kimhi, *David*, 720
Konig, *George Matthias*. 75

L.

LAbbe, *Philippe*, 67. 95. 541. 666. 754
Labbé, *Charles*, 473
Laërce, *Diogene*, 192
Lætus, *Pomponius*, 313
de Laguna, *André*, 365. 848. 1032
Lambecius, *Pierre*, 218
Lambin, *Denys*, 377. 854
Lancelot de P. R. 668. 689. 714
Voyés encore Port Royal.
Landino, *Chriſtofle*, 1003
Langbaine, *Gerard*, 431
Langius, *Charles*, 371
Langus, *Jean*, 840
Lapus Florentin. Caſtillon. *v.* Birague.
Laſcaris, *Conſtantin*, 696
Laſcaris, *Jean André*, 323. 996
Latino Latini, 408
de Launoy, *Jean*, 139. 248
Laurent, *Jean*, 523
de Laval, 958

de

de Lebrixa, *v.* Nebriſſenſis.
Lectius, *Jacques*, 439 2. T. P. I. 53. P. II.
Leonicene, *Nicolas*, 827. 995 339. P. III. 606.
Leonique Thomé, *Nicolas*, 828
Leopard, *Paul*, 372
Leunclavius, *Jean*, 409. 883
Lilius, *George*, 160
Lilius, *Guillaume*, 653
Linacer, *Thomas*, 646. 826
Lindanus, *Jean Antonide*, *v.* Vanderlinden.
Lindembrog, *Erpold*, *Frederic*, *Henri*, ou Lidembruch, 495
Lipen, *Martin*, 76
Lipſe, *Juſte*, 229. 437. 662
de Locres, *Ferry* ou *Ferreol*, 142. 155
Lombert, 975
Lomejer, *Jean*, 229
de Longe-Pierre, 602
Longin, *Denys Caſſius*, 55
Lopez d'Ayala, *Diegue*, 1028
Lopez de Cortegana, *Diegue*, 1030
Lopez d'Eſtremadoure, *Diegue*, 1029
Lopez de Tolede, *Diegue*, 1035
Lopis Stunica, *ou plutôt* Lopez de Zuniga, *Diegue*, 347
Lubin, *Eilhard*, 477
Lucius, *Pierre*, 107
D. de Luines *v.* Laval.
de Lunebourg, *Auguſte*, 614
Lupus, *Chrétien*, 252. 559
Luſcinius, *Ottomarus*, 825
Luther, *Martin*, 1043
Lycoſthene, *Conrad.* 59

M.

2. T. P. I.
52. P. II.
339. P. III.
606.

M.

MAbillon, *Jean*, 577
Macrobe, *Aur. Ambr. Theod.* 284
Magini, *Jean Antoine*, 1010
Maigret *ou* Meygret, *Louis*, 475
Maire, *Jean*, 47
de Malherbe, *François*, 749. 944
Mandosio, *Prosper*, 116
Les Manuces *Imprim.* 2
Manuce le fils, *Paul*, 831
Manuce le petit-fils, *Alde*, 418. 609. 1024
de Marca, *Pierre*, 245
Marcellus, *Nonius*, 620
de Marcilly, *Theodore*, 460
Maretti, *Fabio*, 984
Mariana, *Jean*, 1036
de Marolles, *Michel*, 228. 962
de Marsilly, *Paul Antoine*, 957
de Sainte Marthe, *Scevole*, 131
de Martignac, 598. 978
Martinius, *Pierre*, 735. 885
Masius, *André*, 855
Masson, *Jean Papire*, 432
Matamore, *Alfonse Garsias*, 125
Mathieu Toscan, *Jean*, *v.* Toscan.
Maturantius, *François*, 262
Maucroix, 967
de Maussac, *Philippe Jacques*, 507
de Medinilla & Porres, *Jean Antoine*, 1042. n. 5
Méetkerque *ou* Metcherque, *Adolphe*, 705
Melanchthon, *Philippe*, 259. 364. 847
Ménage, *Gilles*, 564. 756. 769
Ménard, *Hugues*, 524

de

de Mendoza, *Ferdinand*, 238
Mercier, *Jean*, 378. 733. 857 2. T. P. I, 53. P. II.
Mercier des Bordes, *Josias*, 463. 908. 339. P. III. 606.
Mercure savant, 78
après le Journal des Savans.
de Merouville, *Charles*, 605. §. 4.
Merula, *George*, 308. 818
de Mesmes *ou* Memmius, *Jean-Baptiste*, 834
Meursius, *Jean*, 152. 498. 690
de Meziriac, *Claude Gaspar Bachet*, 496. 945
de Milanges, *Simon*, 32
le Mire *ou* Miræus, 89. 109. 149. 211
Modius, *François*, 419
Moliere, *different du P. Comique*, 946
de Molina, *Jean*, 1042. n. 2
de Molinet *ou* Moulinet, *Claude*, 576
de Montaigu, *Richard*, 915
Moquot, *Estienne*, 712
les Morels *Imprim.* { *Guillaume*, *Jean*, *Frederic* l'ancien, *Claude*, } 21
Morel, *Frederic* le jeune, 459. 906
Moret *Imprim.* { *Jean*, & *Baltasar*, } 43
Morus, *Thomas*, 338. 831
Morzillo, *Sebastien Fox*, 355
Moschopulus, *Emmanuël*, 677. 693
Mosellan, *Pierre*, 331
Moser, *Barthelemy*, 203
de la Mothe-le-Vayer. *v.* le Vayer.
du Moulinet. *v.* Molinet.
Mountagu. *v.* Montaigu.
Munckerus, *Thomas*, 590

2. T. P. I. 53. P. II. 339. P. III. 606.
Munſter, *Sebaſtien*, 933
Muret, *Marc Antoine*, 394. 877
Muſculus, *Wolfgang*, 849
Mutius, 792
de Myle, *Imprim.* {*Arnold* / *Herman*} 38

N.

Nannius, *Pierre*, 361. 837
Nardius, *Jean*, 516
Naudé, *Gabriel*, 200. 229. 243
Neander, *Michel*, 887
Nebriſſenſis *ou* Lebrixa, *Ælius Anton.* 330. 645. 774
Nicodemo, *Leonard*, 117
Nicole, 263
Nivelle, *Sebaſtien*, 22
Nizolius, *Marius*, 631
Nonius, *v.* Marcellus.
Nonnius, *Pierre*, *v.* Nugnez.
Nonnius Pincianus, *Ferdinand*, 358
Nortwegue, *Jean*, 162
Nugnez, *Pierre Jean*, 703
Nugnez de Guzman. *Ferdinand*, *v.* Nonnius Pincian.
Nunneſius, *v.* Nugnez.

O.

OBſopæus, *Vincent*, 897
Officina Latinitatis, 637
Oldoine, *Auguſtin*, 124
Oporin. *Jean*, 35
Oreſme *ou* d'Oreſmieux, *Nicolas*, 928
d'Orleans, *Louis*, 441

Osius, *Felix*, 489 2. T. P. I.
Oswalde Schreckenfusch, *Erasme*, 869 53. P. II.
Ottius, *Jean Henri*, 761 339. P. III.
Ouate-bled. *v.* Vatable 606.
Oyselius, *Jacques*, 560

P.

Pacius de Beriga, *Jules*, 913
Pæanius, *Sophiste*, 781
le Page, *Jean*, 109
Pagninus, *Santes*, 725
de Paimpont, *v.* Vaillant.
Pajot, *Charles*, 635
Palmerius, *Jean Meller*, 475
Palmerius, *Matthias*, 803
Pamelius, *Jacques*, 399
Pancirol, *Gui*, 204
Panvini *Onufre*, 121
Papebrochius, *Daniel*, 241. 537
de Paris, *Bernard*, 744
Parrhasius, *Janus*, 335
Parthenio, *Barthelemi*, 989
Paschal Alidosi, J. N. 122
Pasor, *George*, 534
Passerat, *Jean*, 428. 610. 630
Patin, *Charles*, 583
Patisson, *Mamert*, 17
Patru, *Olivier*, 250
Paul Diacre, 617
Paumier de Grente-Mesnil, *Jacques*, 143
de la Pause, *Jean*, *v.* Plantevit.
Pearson, *Jean*, 567
Pedianus, *v* Asconius.
Peletier, *ou* Pelletier, *Jacques*, 745
Pellisson Fontanier, *Paul*, 134

2. T. P. I. 53 P. II. 339. P. III. 606.
Pellini, *Pompeio*, 1007
Pelliſſier *ou* Pellicier, *Guillaume*, 357
Pena *ou* Penia, *Jean*, 841
Pennot, *Gabriel*, 105
Perceval *ou* Perzivalez, *André*.
Peregrinus, *v.* Schott.
Periander, *Gilles*, 146
du Perier, *Thomas*, 742
Perione, *Joachim*, 702. 845
Perraut, *Claude*, 595. 972
du Perron, *Jacques Davy*, 239
Perrot, *Nicolas*, 303. 806
Perrot d'Abl. *Nicolas*, *v.* d'Ablancourt.
Perſona *ou* Porſena, *Chriſtofle*, 812
Petau, *Denys*, 513. 921
Petit, *Jacques*, 599
Petit, *Pierre*, 593
Petit, *Samuël*, 530
de Petra, *Gabriel*, 903
Petrarque, *François*, 295
Petrejus, *Theodore*, 108
Petri, *Suffrid*, 147
Philander *Guillaume*, 363
Philelphe, *François*, 307. 810
Photius, 56
Phrynichus Arrhabius, 669
Picolomini, *Alexandre*, 1020
Pie, *Jean-Baptiſte*, 348
Pie II. Pape, *dit auparavant* Æneas Silvius Piccolomini, 300
Pierius Valerianus, *Jean*, 256
Pigafetta, *Philippes*, 1009
Pighius Vinand, *Eſtienne*, 433
Pincianus, *Ferdinand*, *v.* Nonnius.
Pinedo, *Thomas*, 554
du Pinet de Noroy, *Antoine*, 932

Pirckeimer, *Bilibald*, 830
Pithou, { *Pierre*, *François*, } freres, 414 2 T. P. I. 53. P. II. 339. P. III. 606.
Pitiscus *Samuel*, 602. §. 3
Pitseus, *Jean*, 159
Planciade *ou* Placiade, *v.* Fulgence.
Plantevit de la Pause, *Jean*, 102
Plantin, *Christofle*, 41
Planudes, *Maxime*, 799
Platon de Tivoli, 831. *bis*
Plutarque, 163
Pocciantius, *Michel*, 118
Poggius, *Jean François*, 301
Pogianus, *Jules*, 866
Politi, *Adrien*, 997
Politien, *Ange Bassien*, 315. 817
Pollux, *Jules*, 281. 600
Pomei, *François*, 636
Pompejus, *Festus*, 617
Ponce de Leon, *Gonsalve Marin*, 881
Pontanus *ou* Bruck, *Jacques*, 482. 663. 910
Pontanus, *Jean Jovien*, 179. 320
la Popeliniere, *Lancelot Voisin*, 180
Popma, { *Ausone*, *Cyprien*, *Sixte*, *Tite*, } freres, 390
Porcacchi, *Thomas*, 999
Porsena, *Christofle*, *v.* Persona.
de la Porte, *Jean Baptiste*, 615
Portenare, *Ange*, 120
des Portes, *Philippe* 234
Port Royal, 94. 244. 606. 757. 772. 953. 959. *Voyez aussi* d'Andilly, Lancelot, de Saci, &c.

2. T. P. I. 53 P. II. 339. P. III. 606.
Poſſevin, *Antoine*, 60 85.207
Poſſin, *Pierre*, *v.* Pouſſines.
Poſtel, *Guillaume*, 741.872
de Pouſſines, *Pierre*, 553.927
del Pozzo, *ou* Puteanus, *Jules*, 121
del Prado, *Laurent*, *v.* Ramirez.
Precieuſes, 755
Pricæus, *Jean*. 551
le Prieur, *Philippe*, 552
Priſcien, 625
de Pure, 965
Puteanus, *Erycius*, 124.229.503
Puteanus, *Jules*, *v.* Pozzo.
Puteanus, *Pierre*, *Jacques*, &c. *v.* du Puy.
Putſchius, *Elie*, 436
du Puy, *Pierre & Jacques*, *freres*. 226

Q.

Quenſtedt, *Jean André*, 66
Quentel, *Pierre*, *Arnold*, *&c.* 38
Queſnel, *Joſeph*, 226
Queſnel, *Paſquier*, 580
de Quevedo Villegas, *François*, 1038
Quintilien, 54

R.

Rader, *Matthieu*, 492.912
Ragueneau J. 611
Rainold, *Jean*, 255
Ramirez del Prado, *Laurent*, 527
Ramus *ou* la Ramée, *Pierre*, 657. 704. 747
Raphelengius, *François*, 45
Rapin, *René*, 70. 174. 189

Ra-

Ravisius Textor, *Jean*, *v.* Textor. 2. T. P. I.
Raynaud, *Theophile*, 93 53. P. II.
Reinesius, *Thomas*, 525 339. P. III. 606.
Renouard, 940
Rescius, *Rutger*, 39
Reuchlin, *Jean*, dit Capnion, 326
Rhenanus, *Beatus Bildius*, 352
Rhodomannus, *Laurent*, 438
de Ribadeneyra, *Pierre*, 112
Riccobon, *Antoine*, 120. 423. 895
Richelet, *Pierre*, 762
Richer, *Edme*, 258
Rigaud, *Nicolas*, 509. 690. 919
Rittershuys, *Conrad*, 456
Rivet, *André*, 90
Rivius, *Jean*, 359
Robertson, *Guillaume*, 688
Robertel, *François*, 371
Rocca, *Ange*, 220
Rodeille, *Pierre*, 602. §. 2. & 605. §. 5
Rodigin, *Louis Richier Cæl.* 325
de la Roque, 78
de Rosoy, *Claude Vitart*, 932
de Rossis *ou* le Roux, *Vittorio* ou *Vincent*, *v.* Erythræus.
Rosweyde, *Heribert*, 241. 484
le Rouille *ou* Rovillius, 28
le Roy *ou* Regius, *Louis*, 867. 933
le Roy, *de Haute-fontaine*, 968
Rubens, *Philippe*, 451
Ruelle, *Jean*, 340. 833
Rufin, 780
Rupert, *Christofle Adam*, 505
Rutilius, *Bernardin*, 204
du Ryer, *Pierre*, 949

2. T. P. I. 53. P. II. 339. P. III. 606.

S.

SAbinus, *Franc. Floridus*, 204. 351
de Saci, *Isaac le Maistre*, 956
Sallo *ou* d'Hedouville, 78
Salviati, *Leonard*, 771
Sambucus, *Jean*, 392
Sanctius *ou* Sanchez, *François*, 429. 661. 710
Sanderus, *Antoine*, 153. 216
Sandius, *Christofle*, 100. 190
de Sarisbery, *Jean*, 292
de Saumaise, *Claude*, 511
du Saussay, *André*, 133
Savaron, *Jean*, 467
Saville, *Henri*, 474
Scaino, *Marc-Antoine*, 1017
Scala, *Barthelemi*, 317
Scaliger, *Jules Cesar*, 168. 362. 650 846
Scaliger, *Joseph Juste*, 235. 446. 899
Scapula, *Jean*, 687
Scaurus, *Terence*, 619
Schabtai, *Rabbin*, 101
de Schelstraate, *Emmanuel*, 252
Schildius, *Jean*, 604. §. 3
Schmidt, *Erasme*, 494
Scholiastes, { Grecs, / Latins. } 274. 275. 276. 277
Scholiastes Dauphins, *autrement*, *Variorum*, de Paris, 605. §. 4
Schott, *André*, 126. 163. 485 911
Schott, *Gaspar*, 614
Schrevelius, *Cornelius*, 533. 604. §. 3
Science de l'Histoire, 187

Sciop-

Scioppius, *Gaſpar*, 162. 201. 246. 535. 665 2. T. P. I. 53 P. II. 339. P. III.
Scoppa, *Lucius Jean*, 342. 609. 646 606.
Scot, *Alexandre*, 708
Scot Erigene, *Jean*, 796
Sedegno, *Jean*, 1040
Segni, *Bernard*, 1018
Segni, *Pierre*, 1023
de Segrais, *Jean Baptiſte*, 981
Selden, *Jean*, 515
Sempilius, *Hugues*, 202
Seneque, *Lucius*, 612
Sepulveda, *Jean Genés*, 853
Serranus *ou* de Serre, *Jean*, 868
Servius, *Maur. Honorat.* 286
Sevin, *Nicolas*, 510
de Seyſſel, *Claude*, 929
de Siene, *Antoine*, 110
de Siene, *Sixte*, *v.* Sixte.
Sigebert de Gembloux, 81
Sigonius, *Charles*, 183
Silvius, *Æneas*, *v.* Pie II. P.
Simler, *Joſias*, 59
Sirmond, *Jacques*, 242. 512. 920
Simon, *Richard*, 98
Sixte de Sienne, *François*, 84
Solin, *C. Jules*, 282
Soprani, *Raphael*, 119
Sorel, *Charles*, 136
Sotwel, *Nathanael*, 112
de Souſa, *Emmanuel*, *v.* Faria.
Spach, *Iſrael*, 196
Spanheim, *Ezechiel*, 584. 969
Spanheim, *Frederic le jeune*, 215
Spelman, *Henri*, 639
Spera, *Pierre Ange*, 102

2. T. P. I. 53. P. II. 339. P. III. 606.

Spinosa, *Benoit*, 99
Spizelius, *Theophile*, 256
de Sponde, *Jean*, 430
Stanley, *Thomas*, 538
Starovolski, *Simon*, 156
Statius, *Achilles*, 395
Stephanus de Byzance, 673
Steerck de Rhingelberg, *v.* Fortius.
Steweckius, *Godefchalc*, 442
Stobée, *Jean*, 287
Strebée, *Jean Louis*, 832
Strozzi, *Frederic*, 993
Struthius, *Joseph*, 856
Stuckius, *Jean Guillaume*, 444
Sturmius, *Jean*, 402
Suetone, 162. 163
Sueyro *ou* Sueiro, *Emmanuel*, 1037
Suidas, 674
Superbe, *Auguſtin*, 121
Swert, *François*, 150
Sylburge, *Frederic*, 416. 707

T.

TAllemant, 968
Tam, *Rabbin*, 722
Tartaglia, *ou* Tartalea, *Nicolas*, 1014
Taubman, *Frederic*, 455
Taxander, *Valer. Andr. v.* André.
Tectander, *Joseph*, 856
Tennulius *ou* Tenneuil, *Samuel*, 591
Tetti, *Scipion*, 217
Textor, *Jean Raviſius*, 336. 652
Thaumas du Foſſé, *v.* Marſilly.
Thomaſinus, *v.* Tomaſini.
Thory, *Geofroy*, 20. 932

de

de Thou, *Jacques Auguſte*, 240 2. T. P. I.
Thyſius, *Antoine*, 536 53. P. II.
Tileman, *Frederic*, 181 339. P. III. 606.
de Tillemont, *Sebaſtien le Nain*, 254
Tinto, *François*, 121
Tiraqueau, *André*, 311
Tiron, *Tullius*, 612
de Toledo, *Diegue*, *v.* Lopez.
Tollius, *Corneille*, 256
Tollius, *Jacques*, 547
Tomaſini, *Jacques Philippe*, 64. 114 209
Toppi, *Nicolas*, 117
Torrentius, *Lævin*, 412
Tortelli, *Jean*, 609
Toſcan, *Jean Mathieu*, 113
de Tournes *ou* Tornæſius, { *Jean*, *Antoine*, *Samuel*, } Imp. 30
Touſſain *ou* Tuſanus, *Jacques*, 682
Trapezonce *ou* Trapezontin, *George*, 310. 813.
Trichet du Freſne, *Raphael*, 224.
de Trigny, 757
Trittheme, *Jean*, 82. 103. 107. 143. 614
Turnebe *ou* Tournebeuf, *Adrien*, 19. 369. 850
Turrien *ou* la Torre, *François*, 232. 393. 876
Turſelin, *Horace*, 619. 894.
Tzetzes, { *Iſaac*, *Jean*, } freres, 294

2. T. P. I. 53. P. II. 339, P. III. 606.

U.

d' Ulloa, *Alfonſe*, 1005
Urbain de Bellune, 697
Urſatus *ou* Orſati, *Sertorius*, 613
Urſinus *ou* Orſini, *Fulvius*, 425
Uſſerius *ou* Usher, *Jacques*, 255. 520

V.

Vadianus, *Joackim*, 353
Vaillant de Gueſlis de Paimpont, *Germain*, 400
du Vair, *Guillaume*, 942
Valerius, *Corneille*, 265
Valla, *George*, 334 609. 829
Valla, *Laurent*, 304. 643 807
Valois, *Henri*, 247. 549. 925
Valvaſone, *Eraſme*, 987
Vander-Linden, *Jean Antonide*, 203
Varchi, *Benoit*, 1022
Varet, 263
Variorum d'Hollande, 604. § 3
Variorum de Paris, *v.* Scholiaſtes Dauphins.
Varron, *M. Ter.* 272 616
de Vaſcoſan, *Michel*, 16
Vatable, *François*, 828
de Vaugelas, *Claude Faure*, 751. 947
Vavaſſeur, *François*, 68. 173. 666
le Vayer, *François de la Mothe*, 186. 753
Veenhuyſen, *Jean*, 523
du Verdier, *Antoine*, 59 129
du Verdier, *Claude*, 61
Verdizzotti, *Jean Marie*, 1002

Ver-

Vergara, { *François*, *Jean*, } Freres, 700 2. T. P. I. 53. P. II. 339. P III. 606.
Vertranius Maurus, *Marc*, 354
Victorius, *Pierre*, 396. 878
de Vigenere, *Blaise*, 938
Vigier *ou* Viger, *François*, 917
Vignon, *Eustache*, 31
de Villegas, *François*, *v.* Quevedo.
Vinet *ou* Vinette, *Elie*, 398
de Vintemille, *Jacques*, 932
Vischius, *ou de* Visch, *Charles*, 104
Vitelli, *N.* 1012
Vitré, *Antoine*, 24
Vivés, *Jean Louis*, 230. 259 345 648
Volaterran *Raphael*, 322. 822
Vossius, { *Denys*, *Gerard le jeune*, *François*, } Freres, 490
Vossius, *Gerard le Catholique*, 900
Vossius, *Gerard Jean*, 163. 169. 182. 197. 202 261. 506. 633. 640. 664. 711.
Vossius, *Isaac*, 568
Vulcanius, *Bonaventure*, 448. 904
Vultejus, *Juste*, 829

W.

de Wadding, *Luc*, 111
de Waghenaer, *Pierre*, 109
Wechel, { *Chrétien*, *André*, } Impr. 18
Weitzius, 501
Welser, *Marc*, 462
Willichius, *Josse*, 609
Willot, *Henri*, 111
Winther, *v.* Guinther.

de

2. T. P. I. 53. P. II 339. P. III. 606.
de Wion, *Arnold*, 103
Witte *ou* Witten, *Henning*, 72
Wolphius, *Jerôme*, 386. 871
Wowerius, *Jean*, 452

X.

Ximenés Paton, *Barthelemi*, 777
Xylander, *Guillaume*, 384. 863. 1044

Z.

Zacharie, Pape, 791
Zambert, *Barthelemi*, 824
Zeillers, *Martin*, 188
Zucchi, *Barthelemi*, 1000
Zuerius, *Marc*, *v.* Boxhornius.

Fin de la Table des Auteurs.

La Bibliothèque
iversité d'Ottawa
Échéance
qui rapporte un volume
a dernière date timbrée
us devra payer une amen-
inq cents, plus deux cents
aque jour de retard.

The Library
University of Ottawa
Date due
For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of two cents for each additional day.

Ottavians